DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 13226 — 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine — VENDREDI 7 AOUT 1987

SERVICES

MINITEL

chèque iranien pour une maison

Quand Wahid Gordji aidait l'extrême droite

la France





Le Nicaragua obsession de M. Reagan

Maladresse, provocation ou manœuvre ? On hésite entre ces épithètes pour qualifier le nouveau plan de paix pour l'Amérique centrale présenté le mercredi 4 août sous forme de coup de théâtre par M. Reagan. Alors que le Congrès termine ses auditions sur le scandale de l'« Irangate » et que les chefs d'Etat des cinq pays de l'isthme (Costa-Rica, Honduras, Guatemala, El Salvador et Nicaragua) se retrouvent dans la capitale guatémaltèque pour étudier un autre plan de règlement du conflit, émanant du président costaricien Oscar Arias, la proposition américaine fait en tout cas l'effet d'un pétard mouillé.

La première conséquence de l'initiative de Washington est d'accroître un peu plus la confusion autour d'un conflit qui s'envenime depuis six ans. Aux Etats-Unis qui accusent le Nicaragua de ne pas respecter ses engagements et de tourner le dos à la démocratie, les autorités sandinistes répondent que dans un pays en guerre aucune ouverture politique ne peut être envisagée. D'autant plus que l'appui des Américains aux rebelles antisandinistes contraint Managua à consacrer aux dépenses militaires plus de la moitié de son budget.

La nouvelle proposition de la Maison Blanche a été accueillie avec scepticisme par les pays d'Amérique centrale et interprétée comme un « torpillage » de leurs propres efforts. Les autorités sandinistes, qui avaient cru pouvoir profiter de cette occasion pour réclamer au gouvernement américain l'ouverture d'un « dialogue sans condition », se sont vu opposer une fin de non-recevoir par le secrétaire d'Etat adjoint, M. Eliott Abrams, ce dernier accusant le président nicaraguayen Daniel Ortega de vouloir retarder le cheminement de l'initiative américaine. Une fois encore, l'impasse est totale, et M. Oscar Arias a d'ores et déjà refusé d'inscrire la proposition de Washington au programme du sommet des chefs d'Etat d'Amérique centrale.

Un des passages du texte attire particulièrement l'attention. L'échéance envisagée pour l'aboutissement de la négociation — le 30 septembre, soit dans moins de deux mois — est très brève. En cas de non-respect de ce délai, les Etats-Unis proposent que les parties « soient libres de poursuivre les actions qu'elles considèrent comme nécessaires pour protéger leur intérêt national ». De là à penser que le plan de paix américain n'est qu'un prétexte pour solliciter du Congrès une nouvelle aide en faveur de la Contra, il n'y a qu'un pas, que plusieurs parlementaires américains ont déjà franchi.

Pourtant, la nécessité d'un règlement de ce conflit n'a jamais été aussi impérative. Le Nicaragua traverse sa plus grave crise économique depuis la chute de Somoza, en 1974. Le pays est exsangue, et le régime sandiniste, incapable de satisfaire les besoins vitaux de sa population, dépend de plus en plus du bon vouloir de Moscou et de La Havane. La Contra est toujours divisée entre nostalgiques de Somoza et démocrates ; elle est certes capable de ruiner le pays, mais certainement pas de le reconstruire.

La proposition hâtive et maladroite de M. Reagan augure mal d'un changement de la politique américaine dans la région. Ce n'est pas surprenant à vrai dire : les auditions de l'« Irangate » viennent de montrer à quel point l'actuel locataire de la Maison Blanche est obsédé par le problème de l'aide à ceux qu'il appelle « les combattants de la liberté ».

(Lire nos informations page 4.)

Un succès pour M. Gandhi à Sri-Lanka

Les rebelles tamouls se résignent à rendre leurs armes

L'accord de paix à Sri-Lanka conclu sous l'égide de M. Gandhi — un indéniable succès pour le premier ministre indien — est entré en application. Après quatre années de guérilla, les rebelles tamouls ont commencé, le mercredi 5 août — fût-ce avec réticence et amertume, — à remettre leurs armes aux forces indiennes stationnées dans le nord de l'île.

Jeudi, Colombo a annoncé, de son côté, la libération de trois mille huit cents détenus tamouls soupçonnés d'appartenir à la guérilla. A Paris, le gouvernement s'est félicité du retour à la paix dans l'ancienne Ceylan.

COLOMBO
de notre envoyé spécial

Le Tigre tamoul s'est approché lentement de la table officielle. Il y dépose son pistolet (Beretta 9 mm), donne sur la crosse de l'arme une dernière petite tape amicale, puis recule. L'occasion mériterait un silence solennel, mais il y a plus de deux cents journalistes dans la salle d'attente de l'aéroport de Palaly. Les flashes crépitent, les photographes se bousculent pour le cliché historique. Il y a des cris, des mouvements de mauvaise humeur et des coups brefs échangés entre certains « témoins ».

Le général Sepala Attygalle, secrétaire sri-lankais à la défense, s'est levé de son siège. Il prend le pistolet du rebelle de la main droite, le soupèse un instant comme pour vérifier qu'il ne s'agit pas d'un jouet, puis le repose délicatement sur la table. « *C'est un moment historique,* annonce-t-il. *Ce geste symbolique met un point final aux violences et au bain de sang qui ont déchiré si longtemps notre société* (...). *Espérons que la paix et l'harmonie régneront à nouveau dans l'île* (...). *Par ordre du président Janius Jayewardene, et conformément à l'accord signé entre l'Inde et le Sri-Lanka, une amnistie générale est accordée à tous ceux qui déposeront les armes dans les procédures prévues.* »

PATRICE CLAUDE.

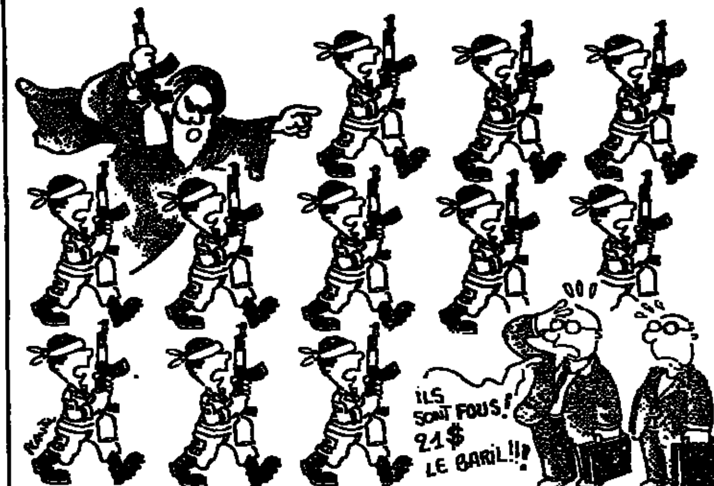
(Lire la suite page 6.)

Le conflit du Golfe et les tensions sur le pétrole

Le gouvernement juge « abusive » la hausse du prix de l'essence

Le gouvernement juge « abusive » la hausse des prix de l'essence (8 à 11 centimes par litre selon les pompes), qui constitue une « anticipation » non justifiée par l'état de l'offre et de la demande. « Il s'agit d'un mauvais usage de la liberté des prix », a déclaré M. Arthuis, secrétaire d'Etat chargé de la consommation. Le gouvernement craint que cette hausse ne pèse sur l'indice des prix.

Les compagnies pétrolières expliquent le mouvement par la montée des prix du brut en juillet et par la tension sur les marchés, consécutive au durcissement du conflit du Golfe après les affrontements de La Mecque.



Lire nos informations pages 3 et 23

La condition ouvrière dans le sud de la péninsule

Des millions de Coréens en quête de dignité

Face à l'agitation sociale qui risque de remettre en cause la forte croissance de l'économie, le gouvernement a constitué une commission composée de sept ministres. Le ministre du travail a déclaré, le week-end dernier, que les employeurs doivent verser *« sans retard »* les salaires, et ne doivent pas avoir recours à des *« moyens illégaux »*.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

« *Ce que j'attends de la démocratisation ? Que l'on me reconnaisse une dignité ! que l'on respecte mon travail.* » La réponse est venue sans hésitation. Notre interlocutrice a vingt-deux ans. Elle travaille dans une petite entreprise textile dans le quartier de Dong-Dae-Mun à Séoul. Pour onze heures de travail par jour, et deux jours de congé par mois, elle gagne 145 000 wons (soit environ 1 200 francs).

Comme la majorité des ouvriers interviewés, notre interlocutrice ne souhaite pas que l'on mentionne son nom. « *Ceux qui contestent ou revendiquent risquent le licenciement. Après on se retrouve sur les « listes noires » et l'embauche devient très difficile* », explique-t-elle. Tous les ouvriers licenciés pour cause d'« *agitation* » ont leur nom et le numéro de leur carte d'identité enregistrés dans les ordinateurs du ministère du travail. « *Même si on arrive de Pusan, un employeur de Séoul peut savoir sur un simple coup de téléphone le passé de celui qui demande du travail* », explique une jeune femme qui s'occupe d'un centre de conseil pour les ouvriers dans le quartier d'usines de Yongdung-Po.

Jusqu'à présent, on a peu entendu leurs voix, leurs revendications. Les quelque neuf millions d'ouvriers dont le travail est à la base de l'expansion, sont les parents pauvres de la démocratisation en cours. Récemment, le ministre du travail n'en a pas moins reconnu que leur situation posait un problème : il a en effet demandé aux industriels de prendre des mesures pour améliorer leur sort « *à moins de risquer de devoir affronter une agitation peut-être violente en milieu ouvrier* ».

Individuellement, à Yongdung-Po, à Inchon, dans la banlieue de Séoul ou à Pusan ou Masan, des ouvriers ont participé aux manifestations de juin. « *Quand nous prenons part aux manifestations, nous courons plus de risques que les étudiants*, nous dit un ouvrier de Yongdung-Po. *D'abord, si l'on est arrêté, la police nous tabasse plus fort : personne ne viendra nous défendre. En outre, on est sûr d'être licencié dans les heures qui suivent.* »

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 6.)

Un entretien avec M. Edouard Balladur, ministre de l'économie

Le mécénat ne doit pas s'arrêter à la culture

Pour le ministre de l'économie, le développement du mécénat correspond à un nécessaire changement en profondeur de la société, au même titre que les privatisations. La loi sur le mécénat, votée début juillet, doit, par incitations fiscales, redonner l'initiative aux particuliers et aux entreprises dans des domaines où l'Etat intervient trop exclusivement.

M. Balladur s'explique aussi sur le Grand Louvre.

« Vous venez de faire voter une loi sur le mécénat, mais la notion de mécénat est assez floue, du moins pour ce qui concerne la France. On pense aux grandes fondations américaines ou italiennes, mais nous ne disposons de rien de semblable.

— Permettez-moi tout d'abord de revenir sur votre affirmation selon laquelle la notion de mécénat serait, en ce qui concerne la France, floue. Il est vrai que le mot de mécénat lui même véhicule quelques relents surannés. Mais j'observe que personne ne lui a trouvé de substitut convaincant. J'observe également que, selon un sondage réalisé en avril dernier, le don passait pour les Français comme un geste de solidarité et un acte naturel. Or, le don, n'est-ce pas le mécénat ?

» C'est pourquoi, à mes yeux, la loi sur le développement du mécénat exprime la volonté d'un changement en profondeur de notre société, au même titre que les privatisations, la participation ou le développement dans les entreprises de l'action pour la qualité. Toute la question était d'y aider, et d'y aider par des incitations fiscales.

» L'ambition de cette transformation profonde de notre société est de faire en sorte que les Français aient davantage d'initiatives et de responsabilités parce que l'Etat se gérera mieux sans prétendre tout faire.

» Cette loi y contribuera au même titre que les autres réformes que le gouvernement a engagées.

— Cela ne saurait donc se confondre avec le sponsoring ou, pour ne pas utiliser cet affreux anglicisme, le parrainage.

— Il n'est pas impossible que le mécénat conduise, entre autres choses, au développement du parrainage. Mais est-ce mauvais en soi ? Je ne crois pas que ce soit un phénomène malsain dans une civilisation où l'on aime parfois autant le « faire-savoir » que le « faire ». Si l'entreprise participe au fonctionnement d'un musée, si elle concourt à la création d'une université, à une action sociale en faveur des personnes âgées ou handicapées et qu'elle le fait savoir, ce n'est que justice. Dans l'esprit de la loi, le mécénat nouveau, dont vous me demandez une définition, doit largement déborder du domaine culturel où on le cantonne traditionnellement. Il doit y avoir, il y aura, un mécénat dans le domaine éducatif ou social, de la formation ou de la recherche, de la vie locale ou sportive, des interventions humanitaires.

Propos recueillis par
EMMANUEL DE ROUX
et FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 24.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 95 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

Ecrans français, images américaines

Plutôt que de pester contre l'invasion des séries américaines à la télévision, mieux vaudrait que la télévision publique ait les moyens d'affirmer sa « différence ». La fermeture des frontières en matière culturelle n'a jamais été une bonne politique.

par Jean-Noël Jeanneney

IMPÉRIALISME des images? En refusant de sanctionner le festival de films américains à Deauville durant l'été de 1981, Jack Lang, ministre de la culture, donna, dès l'aube du gouvernement socialiste, une actualité neuve à une question ancienne. Il rouvrit une controverse qui avait connu, un quart de siècle plus tôt, déjà, une première flambée. Ce fut l'effet des accords Blum-Byrnes, signés à Washington le 28 mai 1946 et organisant les modalités de la concurrence des films américains avec le cinéma français.

Ce compromis, à l'origine, ne représentait qu'une pièce mineure – convention annexée aux accords généraux – de l'ensemble d'une négociation difficile, qui fut importante pour la reconstruction du pays. Léon Blum avait été chargé par le gouvernement Félix Gouin de régler avec le secrétaire d'Etat de Truman, James Byrnes, le contentieux né de la guerre entre les deux nations. Les accords permirent aussi de refermer une blessure demeurée purulente depuis les années 20 : celle des dettes contractées par la France aux Etats-Unis pendant la première guerre mondiale. Et pourtant la question du cinéma, toute mineure qu'elle ait pu apparaître aux négociateurs de 1946, a pris depuis lors dans l'historiographie une place essentielle. Si l'appréciation de la portée économique des accords Blum-Byrnes n'est plus guère l'objet de discussion que parmi la corporation des historiens (1), l'affaire du cinéma, qui causa un traumatisme à l'époque dans les milieux artistiques français, réveille aujourd'hui encore des émotions vives jusque dans les études scientifiques. Les intérêts ont de longue date transigé. Les passions ne sont pas éteintes (2).

En 1936, un traité de commerce franco-américain avait fixé le contingentement des films venus d'outre-Atlantique – mais avec des limites larges : sur 188 films étrangers doublés, admis chaque année en France, 150 pouvaient être américains (les films en version originale étaient autorisés à entrer sans entraves, mais ne pouvaient être projetés que dans quinze salles en tout). Après la défaite de 1940, une barrière implacable avait été dressée par Vichy, et aucun film américain n'avait plus été projeté en France. Or l'industrie cinématographique française s'était affaiblie et, de surcroît, la suppression par le régime pétainiste du double programme (deux films par séance) avait diminué d'autant la capacité d'absorption des écrans français. Elle était ainsi passée de 300 films par an à 160 environ.

C'est pourquoi, à la fin de 1944, une ordonnance du gouvernement provisoire avait prohibé toute entrée de films étrangers. L'interdiction avait été bientôt levée en pratique, mais il était urgent que la situation fût clarifiée : on devrait prendre en compte à la fois la pression d'un public français, gourmand de films hollywoodiens, et celle des compagnies américaines (les huit « majors »), avides de voir se rouvrir ce marché d'autant plus fructueux que les films étaient déjà amortis aux Etats-Unis. Ces firmes étaient fortes de leurs 2 000 films tournés entre 1940 et 1944 et des 400 qu'elles y ajoutaient chaque année (chiffre à comparer avec les 85 productions qu'en 1946 on estimait possible d'assurer en France).

LE système fondé en 1946 marque une évolution nette par rapport à 1936 : l'importation est libre. Mais en compensation on instaure des quotas dans la distribution : à partir du 1er juillet 1946, les salles françaises devront programmer des films français au minimum durant quatre semaines par trimestre (soit un peu moins d'un tiers).

Les organisations représentatives de la profession avaient souhaité qu'on réservât sept semaines au moins pour la production nationale, afin d'assurer la diffusion minimale de 84 films. Donc à l'annonce du chiffre, les protestations fusent. La presse communiste *(l'Humanité, le Soir)* mène la danse sur le thème développé un peu plus tard par Fernand Grenier au Palais-Bourbon : *« Il y a déjà trop de jeunes Français qui connaissent très bien Gary Cooper, mais qui ignorent totalement qui fut Guynemer ! »*

Cependant le PC n'est pas isolé. Dans *le Monde*, Etienne Gilson commence de faire retentir des opinions qui prendront bientôt l'allure d'une campagne « neutraliste » ; il dénonce les accords Blum-Byrnes sur le cinéma sous le titre « Une erreur franco-américaine » (12 juin). Il parle d'un *« désastre moral »* et annonce qu'on va faire subir au public français une propagande effrénée en faveur de l'esprit et du goût américains. Or *« on peut aimer les Etats-Unis d'une amitié de vieille date, sans désirer que la France s'américanise »* ! Trois jours plus tard Louis Jouvet surenchérit dans une conférence de presse, déclarant : *« Ces accords mettent en question la survivance même de l'art dramatique. L'altération du goût serait irrémédiable et mortelle. Faits aux vins de Bourgogne et de Bordeaux, nos estomacs devront s'accoutumer au coca-cola. Cela revient, en somme, à proprement abdiquer sa qualité de Français. »*

La campagne culmine le 4 janvier 1948, avec une manifestation qui se déploie de la place de la Madeleine à la place de la République, et qui fait défiler, derrière une pancarte proclamant *« A bas les accords Blum-Byrnes ! »*, une pléiade de stars, dont Simone Signoret et aussi Jean Marais et Madeleine Sologne, le couple fameux de *l'Eternel Retour*.

Non sans résultats. Le gouvernement français demande à Washington une révision des accords, et on aboutit à une nouvelle convention, signée le 16 septembre 1948, qui améliore la protection : on réintroduit un contingentement fixé à 121 films américains par an (soit 25 % de moins que dans les mois précédents), tandis que le quota est haussé de quatre à cinq semaines par trimestre. Dès lors, les contestations s'apaisent. La crise du cinéma français s'atténue, et il se relève peu à peu jusqu'à sa nouvelle prospérité des années 60.

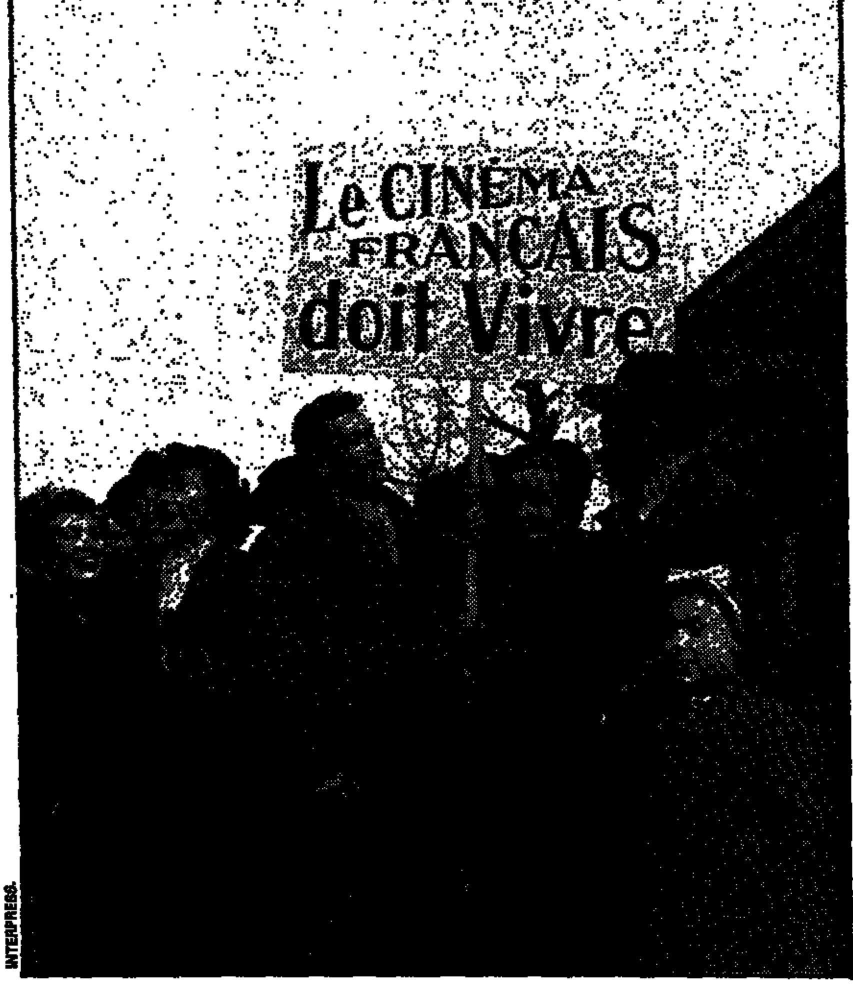
A se replonger dans les affrontements de l'époque, on constate qu'il ne se trouve à peu près personne, contrairement à aujourd'hui, pour défendre la thèse d'une complète abstention de l'Etat d'un marché absolument libre, où on laisserait gagner les meilleurs au nom des vertus d'une concurrence internationale absolue. Il ne se trouve à peu près personne, en 1946-1948, pour soutenir que, toute intervention de l'Etat étant par nature maladroite, mieux vaux qu'il ne s'en mêle pas.

Le groupe de pression hollywoodien

Il faut dire que le modèle américain peut difficilement appuyer une pareille philosophie. Certes on souligne, du côté des défenseurs des accords, que la liberté d'entrée des films français est totale aux Etats-Unis – Léon Blum ne manque pas de le faire valoir lorsque, à l'initiative de Gaston Defferre, il vient s'expliquer le 22 juin 1946 devant les représentants de la profession (3). Mais on n'y insiste pas trop, chacun sachant bien qu'il n'y a pas de symétrie possible entre les Etats-Unis et la France, puisque le marché américain est structurellement protégé par les habitudes de son public populaire.

Au surplus, chacun constate qu'Hollywood est un puissant groupe de pression qui pèse sur le gouvernement américain et sait en faire le porte-parole de ses souhaits : Jacques Becker écrit dans *Carrefour* en juin 1946 : *« Je me demande si les gens de cinéma en France savent qu'aux Etats-Unis le moindre chef d'entreprise de production cinématographique pénètre à la Maison Blanche comme dans un moulin... qu'il entre dans la chambre à coucher du président, qu'il jette son chapeau sur une table et qu'il s'installe confortablement en disant : « Ne vous » dérangez pas pour moi, monsieur le » président, finissez votre café au lait » tranquillement, je veux simplement » vous raconter certaines » choses... » (...) Je vous jure que c'est vrai... La preuve : les accords Blum-Byrnes ! (4) »*

Le *lobbying* déployé à Washington par Eric Johnston, président de la Motion Picture Association of America (MPAA), qui regroupe depuis 1922 toutes les grandes compagnies de cinéma, a un poids décisif. Il lui est aisé d'envelopper les intérêts commerciaux de l'industrie du cinéma dans le manteau de l'influence culturelle des Etats-Unis. Hollywood saura exporter *« les meilleurs films américains qui offrent la meilleure image de* l'american way of life... (5) ». Et voici plus spectaculaire : James Byrnes, le secrétaire d'Etat, qui avait mis toute son autorité dans la balance pour arracher des concessions aux Français, « pantoufla » quelques mois plus tard au service d'Hollywood, comme conseil de la MPAA (6).



Manifestation des acteurs français contre l'accord Blum-Byrnes à Paris, le 4 janvier 1948. Au premier plan : Jean Marais et Madeleine Sologne.

EN réalité, ce qu'en France les adversaires des accords reprochèrent à l'Etat, ce ne fut pas d'être intervenu mais de l'avoir fait de façon insuffisante au regard des intérêts nationaux. Affaire d'incompétence, à vrai dire, plus que de mauvaise volonté. La génération qui est aux commandes en France en 1946, hauts fonctionnaires et hommes politiques, n'a pas, sauf exception, intégré le cinéma dans sa culture. Léon Blum le sait bien : *« Je suis d'un âge où on allait au théâtre et j'ai eu du mal à m'habituer au cinéma... »* Et le communiste Fernand Grenier n'a probablement pas tort d'écrire : *« Lorsqu'on parle du cinéma dans les milieux officiels, on rencontre en général peu d'écho, pour la raison très simple que peu de parlementaires vont au cinéma* (7) ». Ce cinéma que Georges Duhamel, avant la guerre, dans un texte fameux de ses *Scènes de la vie future*, avait qualifié de *« divertissement d'ilotes ivres »*.

Dira-t-on que cela est dépassé ? Pour ce qui est du cinéma proprement dit, probablement. Mais si l'on cherche l'équivalent aujourd'hui, on le trouvera sans peine dans cette évidence que les hommes politiques, quand ils pensent à la télévision, sont obsédés par l'information et ne modifient les législations qu'en fonction de celle-ci seulement, sans prendre toujours en compte les conséquences qui en découlent du côté des programmes, que leur mode de vie ne leur laisse guère connaître.

Reste la vraie question : quelle intervention de l'Etat est-elle souhaitable dans ces matières, et selon quels rythmes ? L'épisode de 1946 confirme d'abord que toute politique *durable* de fermeture aux frontières, dans le domaine culturel, est tout à la fois dangereuse et inefficace. Elle est dangereuse : une culture refermée sur elle-même s'étiole. Le cinéma américain, de tout temps, a enrichi le nôtre et a irrigué sa capacité créatrice, comme l'ont fait aussi les autres cinémas européens, le sud-américain ou le japonais. Imagine-t-on ce que notre littérature fût devenue si elle eut été, au long des siècles, fermée aux influences extérieures ?

Au reste, une telle politique, de tous temps difficile, serait aujourd'hui impraticable. On ne peut plus guère, en dictature même, brider la circulation des samizdats – celle des films, un peu moins mal, la diffusion en étant par nature publique et ostensible. Mais, en démocratie, l'appel du public est trop ardent pour qu'on y résiste, et on ne voit pas au nom de quoi, sur le long terme, un gouvernement se jugerait plus apte que ses électeurs à en décider. Surtout, les satellites sont en passe de régler définitivement la question pour les images de télévision, comme elle l'est déjà depuis longtemps pour le son. Si la convention Blum-Byrnes, toute vilipendée qu'elle ait été, à l'époque, par une majorité de la profession, a pu être appliquée puis confirmée en somme par celle qui lui a succédé, n'est-ce pas parce que les Français, en 1946, souhaitaient ardemment avoir accès à *Autant en emporte le vent*, à *Citizen Kane*, aux derniers films de Chaplin et aux comédies d'Hollywood ? Et parce qu'en conséquence les distributeurs et propriétaires de salles ne soutinrent que mollement les mouvements de protestation ?

Faudra-t-il s'interdire pour autant toute action volontariste ? Le système des quotas, en 1946, avait sa logique forte, précisément parce qu'il était posé comme provisoire. Dans certaines conjonctures critiques, l'Etat est justifié à créer une situation brève de « couveuse », à condition qu'il soit annoncé d'emblée qu'elle est vouée à disparaître peu à peu. Le royaume de la bande dessinée était, avant la guerre, envahi par les productions américaines. Après la Libération, une législation très protectrice sur la littérature pour la jeunesse créa les conditions du brillant essor que connurent dans ce domaine la Belgique et la France, et dont on sait la descendance multiforme jusqu'aujourd'hui, longtemps après que les barrières ont été abaissées : parce qu'une fois les frontières rouvertes, la BD européenne était assez solide pour résister victorieusement aux *comics*.

Ajoutons que ce qui vaut pour les produits peut valoir aussi, momentanément, pour les investissements. L'opposition aux accords Blum-Byrnes en 1946 s'est nourrie de la disposition prévoyant que les « majors » ne pourraient pas rapatrier leurs bénéfices au-delà de 3 millions de dollars, vouées par là à concurrencer les producteurs sur leur terrain. C'est pourquoi le Centre national du cinéma, en 1948, imposa aux Américains d'accueillir un minimum de 50 % d'argent français dans les coproductions à monter. Il est vrai que les ambiguïtés ne manquent pas, là encore : Simone Signoret et Jacques Becker, qui défilent dans le cortège du 4 janvier 1948, viennent de triompher avec *Casque d'or*, largement financé sur de l'argent américain – comme l'ont été aussi *le Diable au corps* et *Le silence est d'or*.

L'aide positive de l'Etat

Ce petit fait (8) marque bien la complexité de la question et confirme qu'il serait dangereux de n'avoir de réaction que défensive. Or il apparaît que, si la crise du cinéma français a été peu à peu surmontée, ce fut par des mesures positives de soutien public qui l'aidèrent à inventer les moyens de son renouveau. Avec le recul, dans les faits sinon dans les mémoires, la date du 30 juillet 1948 est plus importante que celle du 28 mai 1946 : ce jour-là, après beaucoup de temps perdu, le Parlement, écartant la suggestion communiste d'une taxation particulière sur les films étrangers, vota le principe de prêts substantiels à l'industrie cinématographique française. C'était reconnaître sagement que, dans les difficultés rencontrées, la concurrence des films américains n'avait été qu'un facteur parmi d'autres et n'avait pris une telle gravité que parce que les studios de cinéma français étaient inadaptés à des productions modernes. Or qui contesterait aujourd'hui que le système d'avance sur recettes a sauvé, sur la longue durée, le cinéma français ?...

EXTRAPOLONS jusqu'à la télévision : l'exaspération se répand devant l'invasion des séries et des films américains, telle que l'a provoquée la loi Léotard, telle que le simple *zapping* quotidien le rappelle. Mais, pour en balancer les conséquences, tout système d'interdiction absolu serait à terme inapproprié. Fixer des quotas dans la diffusion n'est pas absurde (c'est la méthode appliquée efficacement à France-Inter, ces dernières années, au service de la chanson française), mais c'est insuffisant. La politique ne doit pas être de repli frileux sur soi. Elle doit être conquérante : il s'agit de développer les structures par lesquelles l'Etat puisse utilement créer et faire durer les conditions de la « différence » – la télévision publique vivant sur d'autres rythmes et selon d'autres critères de réussite que celui du profit immédiat. Belle bataille pour demain !

(1) La plupart les jugent dans l'ensemble positifs, à la lumière de l'histoire économique française des « trente glorieuses » – à l'exception de l'historiographie d'inspiration communiste, qui demeure très sévère (*cf.* Annie Lacroix-Riz, « Négociation et signature des accords Blum-Byrnes (octobre 1945-mai 1946) », d'après les archives du ministère des affaires étrangères, *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1984, pp. 417-447). Le livre d'Alfred Grosser *la IVe République et sa politique extérieure* Paris, A. Colin, 3e éd., 1972, permet de resituer l'événement dans l'ensemble de notre action diplomatique de l'époque.

(2) Outre les histoires classiques du cinéma français, j'utilise ici Patricia Hubert-Lacombe, « La guerre froide et le cinéma français, 1946-1953 », thèse de doctorat de 3e cycle du cycle supérieur d'histoire du vingtième siècle de l'Institut d'études politiques, Paris, 1981, 453 p. dactyl. Elle a donné un bref résumé de son travail dans *l'Histoire*, no 46, juin 1982 (« 1946 : le cinéma américain débarque en France »), pp. 96-97. *Cf.* aussi Jacques Portes, « Les origines de la légende noire des accords Blum-Byrnes sur le cinéma », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1986, pp. 314-329 : cet auteur me paraît s'être un peu laissé emporter par son désir de dissiper la légende noire des accords Blum-Byrnes, mais il apporte beaucoup d'informations utiles.

(3) Patricia Hubert-Lacombe, thèse citée, pp. 46-49.

(4) *Carrefour*, 13 juin 1946, cité par Patricia Hubert-Lacombe, *ibid.*, p. 22.

(5) Cité par Jacques Portes, p. 319.

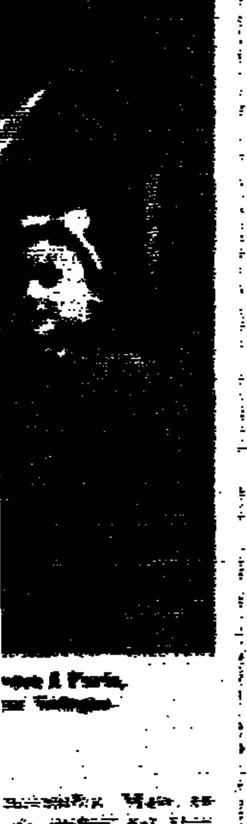
(6) Cf. Thomas Henry Buback, *The International Film Industry, Western Europe and America since 1945*, Bloomington, Indiana University Press, 1969.

(7) *L'Ecran français*, 19 juin 1946, *cité par* Patricia Hubert-Lacombe, p. 49.

(8) Signalé par Jacques Portes dans son article cité.

Demain : Albert Thomas, socialiste de gouvernement

هكذا من الأصل

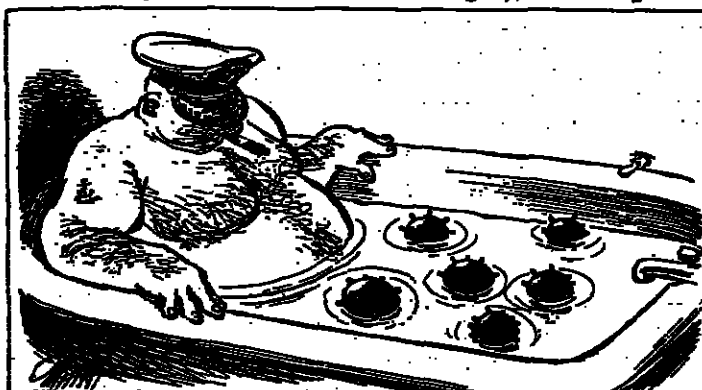


Les manœuvres navales iraniennes dans le Golfe et les suites du « vendredi noir » de La Mecque

Téhéran a utilisé pour la première fois des avions sans pilote et un sous-marin

L'Iran a annoncé jeudi une prolongation de vingt-quatre heures de ses manœuvres navales, qui ne prendront fin que dans la soirée de vendredi.

Les gardiens de la révolution avaient lancé, le mercredi 5 août, la deuxième phase de leurs manœuvres. Selon la radio de Téhéran, cette nouvelle phase des manœuvres Martyre se déroule dans des eaux internationales, entre les îles de Qeshm et de Larak, dans la partie ouest du détroit d'Ormuz. Utilisant notamment des vedettes d'attaque rapides, des avions sans pilote, ainsi que du matériel construit en Iran, dont le premier sous-marin conçu par les pasdarans, les opérations sont menées, toujours selon la radio iranienne, par les forces navales des gardiens de la révolution et par les bassidjis des provinces méridionales de l'Iran.



« International Herald Tribune » du 6 août

Cité par l'agence iranienne IRNA, le commandant des pasdarans, M. Mohsen Rezaï, a affirmé que l'Iran était *« en mesure de lancer des milliers de vedettes rapides* (1) *contre des objectifs situés dans la région en cas d'attaque ennemie durant ces manœuvres »*, ajoutant également que les missiles sol-air et sol-mer dont dispose l'Iran dans cette zone *« étaient pointés sur leurs cibles, mais ne seraient pas tirés à moins d'un incident inattendu provoqué par un quelconque ennemi »*. En 1985, la télévision iranienne avait présenté les images d'un sous-marin de poche en construction en Iran, avec une coque longue d'une dizaine de mètres et un équipage qui devait être composé de quelques hommes.

Pour la première fois également, Téhéran a parlé mercredi d'avions sans pilote. Ces appareils radioguidés servent normalement à la reconnaissance aérienne, mais il est possible de les transformer pour emporter de faibles charges explosives.

A côté de cet équipement confié en majeure partie aux forces navales des gardiens de la révolution, la marine de guerre iranienne compte, selon l'hebdomadaire britannique *Jane's Defence Weekly*, plus de quatre-vingts navires, aéroglisseurs équipés de canons, bâtiments de transport, des hélicoptères d'attaque et huit vedettes armées de missiles Harpoon. Un destroyer, l'Alborz, et des frégates avaient notamment participé aux manœuvres, nommées Zolfakar, que la marine iranienne avait organisées en juin dernier pour *« démontrer sa puissance et sa capacité à défendre les eaux du Golfe »*.

Tout ce branle-bas de combat semble avoir influencé le trafic maritime, normal mardi mais très ralenti mercredi en début d'après-midi, selon les milieux maritimes de Manama. A Londres, les assureurs maritimes Lloyd's ont annoncé une augmentation des primes applicables à partir de jeudi pour les navires opérant dans le nord du Golfe. Lloyd's précise que cette prime passe de 0,2 % à 0,375 % pour les transports effectués dans le nord du Golfe (au-dessus de la latitude de 27 degrés), soit la région du Koweït et le nord de l'Arabie saoudite. Une prime de 0,1 % continue de s'appliquer aux navires opérant dans le sud du Golfe.

Entre-temps, la marine américaine complète progressivement son dispositif dans la région. Dernière en date des précautions prises par le Pentagone, des forces spécialisées dans la lutte antiterroriste vont venir renforcer la force aéronavale déployée dans le Golfe. Selon des responsables du ministère de la défense cités par le *Washington Post*, des vedettes équipées d'un canon à tir rapide de 40 millimètres et susceptibles d'être pourvues de canons de 20 millimètres et de mitrailleuses lourdes ont été chargées à bord du navire amphibie *USS Raleigh*, qui doit arriver dans le Golfe dans un mois. Longues de moins de 20 mètres et d'un poids à vide de 30 tonnes, ces vedettes ont un équipage de six hommes.

Le départ du « Bridgeton » retardé

Parallèlement, les préparatifs pour le départ vers Koweït du deuxième convoi de pétroliers escortés se poursuivent. Trois pétroliers koweïtiens étaient attendus jeudi au port de Khor-Fakkan, à proximité du détroit d'Ormuz dans la mer d'Oman, pour passer sous pavillon américain et être escortés ensuite par la flotte américaine dans le Golfe. Le convoi pourrait appareiller vendredi vers le Koweït. Cette date n'est pas confirmée toutefois par les sources maritimes dans la capitale koweïtienne qui ont indiqué que le convoi pourrait partir un peu plus tard. Le départ du *Bridgeton*, endommagé il y a près de deux semaines par une mine lors de son premier voyage sous escorte américaine, a été retardé, notamment, selon ces sources, par les opérations de déminage qui se poursuivaient toujours mercredi.

Vivement critiquée au Congrès et dans une partie de la presse américaine depuis plusieurs semaines, la politique américaine dans le Golfe est à nouveau mise en question à la lueur des événements des derniers jours. *« La guerre domine les bulletins d'information, les pèlerins iraniens participent à une émeute à La Mecque, le prix du pétrole flambe, la rhétorique iranienne se concentre à nouveau sur les Etats-Unis, le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Vorontsov, effectue une visite à Téhéran, tels sont, nous semble-t-il, les premiers résultats du tournant américain en faveur de l'Irak »*, écrit le *Wall Street Journal*, qui estime à cet égard que les intérêts américains dans le Golfe sont en premier lieu de *« prévenir une mainmise soviétique sur l'Iran, qui domine géopolitiquement la région, et d'éviter une soudaine interruption des livraisons de pétrole »*. Le *New-York Times* pour sa part, avertit le même jour que les résultats de la visite de M. Vorontsov *« signifient une étape importante dans les récents efforts soviétiques pour améliorer leurs relations avec Téhéran après une période de tension... Des liens plus étroits auraient un impact significatif sur l'équilibre politique dans la région et sur les intérêts américains »*.

A Moscou précisément, l'agence Tass relève que la récente visite en Iran de M. Vorontsov a contribué à consolider les rapports entre les deux pays. L'URSS et l'Iran, précise-t-elle *« sont convenus à l'occasion de cette visite de coopérer pour la mise en place de projets économiques à grande échelle, et d'approfondir leurs relations politiques »*. — *(AFP, Reuter.)*

(1) Il s'agit en fait des canots hors-bord bourrés d'explosifs utilisés par les pasdarans.

● **Offre secrète de cessez-le-feu de l'Iran au Koweït, selon *The Independent*.** — L'Iran a demandé secrètement au Koweït de suspendre le transfert de ses bateaux sous pavillon américain en échange d'une offre de cessez-le-feu, affirme, jeudi 6 août, *The Independent* de Londres. Une délégation iranienne s'est rendue cette semaine au Koweït pour faire cette proposition, poursuit le quotidien britannique, qui cite des sources proches de cette délégation. Selon ces sources, le gouvernement iranien redoute la perspective d'*« une confrontation directe avec les Américains »*, qui pourrait entraîner la destruction de ses bases militaires côtières et l'exposer à une *« attaque à grande échelle »* de l'Irak.

● **Le ministre des affaires étrangères syrien à Téhéran.** — Le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk Al-Chareh, est arrivé, mercredi 5 août, à Téhéran, porteur d'un message du président Hafez Al-Assad au chef de l'Etat iranien, M. Seyed Ali Khamenei, a annoncé Radio-Téhéran. Le chef de la diplomatie syrienne a rencontré aussitôt son homologue iranien, M. Ali Akbar Velayati, pour démentir notamment les informations de presse faisant état d'une médiation syrienne entre l'Iran et l'Arabie saoudite, ajoute la radio. — (AFP.)

● **La « guerre des ambassades ».** — Le drapeau italien flotte, depuis le mercredi 5 août, sur l'ambassade de France à Téhéran, alors qu'à Paris c'est toujours le drapeau iranien, en berne en raison du deuil consécutif aux événements de La Mecque, qui flotte devant l'ambassade d'Iran, avenue d'Iéna. Le changement de drapeau à Téhéran est le premier signe visible d'une évolution dans cette affaire depuis que l'Italie et le Pakistan ont été acceptés par Paris et Téhéran pour représenter leurs intérêts après la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays.

Le roi Fahd d'Arabie saoudite réaffirme sa détermination à défendre les lieux saints

Pour la première fois depuis le « vendredi noir » de La Mecque, le roi Fahd d'Arabie saoudite a fait allusion, mercredi 5 août, à ces *« incidents »* en réaffirmant sa détermination à défendre les lieux saints *« par tous les moyens, dont notre vie et nos biens »*, dans son message traditionnel aux pèlerins, à l'occasion de la fête du Sacrifice (Aïd El Adha). Sans jamais nommer directement l'Iran, le souverain wahhabite a dénoncé les ennemis des musulmans qui cherchent à briser leur unité *« en semant le désordre... et en commençant à perpétrer des massacres »*. *« Nous n'accordons aucun intérêt aux campagnes dirigées contre nous par des rancuniers »*, a-t-il ajouté, en réitérant à l'intention de l'Iran son appel à la paix dans la guerre irako-iranienne.

La relative modération des propos du roi Fahd n'a pas empêché le président iranien, M. Ali Khamenei, de poursuivre ses attaques contre le trône wahhabite. S'adressant à un rassemblement de gardiens de la révolution à Téhéran, le chef de l'Etat iranien a affirmé : *« A terme, cet événement provoquera la fin de la tyrannie en Arabie saoudite et la chute de ses dirigeants stipendiés. »*

Blessures par balles

Rapatriés mercredi matin à Téhéran par un avion d'Iran Air, trente-cinq pèlerins iraniens blessés à La Mecque ont fourni leur version des événements à Radio-Téhéran. Selon un médecin iranien qui les accompagnait, ils étaient trente-six au départ de Djeddah, mais l'un des blessés est mort au cours du vol. Nombre d'entre eux souffrent de blessures par balles, selon la radio. Ces pèlerins ont affirmé que la police saoudienne a utilisé des balles dum-dum (explosives) des grenades, des gaz lacrymogènes et suffocants, ainsi que des pierres, des matraques et des tessons de bouteille. Disposant de blindés et de véhicules équipés de canons à eau, les Saoudiens étaient munis de masques à gaz et d'armes à feu, notamment automatiques.

Selon la plupart des témoignages, les forces de police étaient massées à proximité de la Grande Mosquée avant le défilé des pèlerins iraniens. Un homme, blessé par balle au poumon, a affirmé que ces forces ont ouvert le feu sur les handicapés et les femmes marchant en tête des pèlerins iraniens. D'autres témoins ont affirmé que la police les avait attaqués, notamment à coups de pierres, depuis les toits des immeubles situés sur le passage de la manifestation. Ils ont ajouté que des blessés sont morts faute de soins, ou après avoir été à nouveau brutalisés.

Les dépouilles des cinquante-huit morts rapatriés par le même avion ont été tranportées dès leur arrivée à la morgue centrale de Téhéran. Interrogé par la radio, le médecin légiste attaché à cet établissement a affirmé que les investigations étaient menées en présence d'un représentant d'Interpol et d'un autre du registre d'état civil iranien. Il a donné le résultat de la première autopsie qui, selon lui, prouve que la victime a été tuée par une balle en pleine poitrine.

Pour sa part, l'Arabie saoudite a rejeté les accusations selon lesquelles Ryad aurait tardé à organiser le rapatriement des Iraniens morts ou blessés dans les affrontements de La Mecque.

Les différentes options sur la poursuite de la guerre

Selon un porte-parole officiel saoudien, *« ce sont les Iraniens qui ont été lents à identifier et rapatrier les corps de leurs pèlerins »*. A Téhéran, l'imam Khomeiny a annulé l'audience publique qu'il devait donner ce jeudi à l'occasion de la fête du Sacrifice, *« en signe de deuil »* après la mort des pèlerins iraniens de La Mecque.

L'hodjatoleslam Rafsandjani a, pour sa part, dans une récente interview au quotidien du soir *Etalaat*, évoqué les choix futurs à effectuer dans le domaine de la guerre contre l'Irak. Il a affirmé une fois de plus que *« la poursuite de la guerre bénéficiait de l'assentiment de toute l'équipe dirigeante iranienne »*, mais, a-t-il précisé, *« à condition que le pays maintienne un fonctionnement interne normal »*. *« Sur le plan militaire*, a-t-il expliqué, *l'Iran peut poursuivre sa stratégie actuelle, qui consiste à prendre progressivement des positions en territoire irakien pour atteindre le but final, mais cette option prend du temps. La guerre d'usure peut cependant être dangereuse, car nos ennemis utilisent le temps contre nous. Si la réplique islamique sent qu'il y a « danger », elle devra peut-être choisir une autre option : celle de mobiliser toutes les capacités pour la guerre, en faisant passer au second plan les autres besoins du pays. »*

M. Rafsandjani, qui est le représentant de l'iman auprès du Conseil supérieur de défense, a évoqué la possibilité pour l'Iran *« d'occuper les points stratégiques entre Bagdad et Bassorah et de couper le sud de l'Irak de sa capitale »*. Or, a-t-il ajouté, *« de telles offensives nécessitent une forte mobilisation. L'année dernière, nous avons mobilisé cinq cents bataillons, nous avons la capacité de mettre sur pied deux mille autres et de leur fournir les moyens logistiques. C'est un choix politique à effectuer, et les divergences portent sur ce choix »*. *« Le coût élevé de la vie pourrait dissuader de l'effort de guerre les familles des déshérités dont sont issus nos combattants »*, a poursuivi M. Rafsandjani, qui se demande s'il est *« opportun de demander aux gens de serrer davantage leur ceinture »*. — *(AFP, Reuter.)*

Les familles des otages français reçues par M. Raimond

M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, a reçu, mercredi 5 août, les familles des otages français détenus au Liban. A l'issue de cet entretien d'un peu plus d'une heure, qualifié par les membres des familles de *« réunion de routine »*, Mme Joëlle Kauffmann a indiqué qu'elle avait personnellement interprété comme *« un signe d'ouverture qui viendrait de Beyrouth »* la cassette vidéo qu'ont récemment fait parvenir les ravisseurs.

De son côté, Mme Simone Carton, membre de la famille du diplomate Marcel Carton, s'est déclarée quelque peu réconfortée par la confirmation qu'il existe toujours *« un fil avec l'Iran »* malgré la rupture des relations diplomatiques entre Paris et Téhéran. *« Notre espoir*, a-t-elle dit, *est que tous les fils soient maintenus. »*

Mais les membres des familles des otages se sont déclarés *« terriblement inquiets »* de n'avoir pas reçu de nouvelles du diplomate Marcel Fontaine, qui n'apparaît pas dans la cassette vidéo récemment envoyée.

Une commission d'enquête libanaise sur l'assassinat de Rachid Karamé est arrivée à Stockholm

STOCKHOLM
de notre correspondant

Le tribunal d'instance de Stockholm a décidé, le mercredi 5 août, de maintenir en détention provisoire pendant quarante jours le jeune militaire libanais appréhendé samedi dernier et soupçonné d'avoir participé à l'assassinat du chef du gouvernement libanais, Rachid Karamé, en juin.

Les autorités de Beyrouth disposent ainsi de six semaines pour approfondir leurs investigations, apporter les preuves de la culpabilité du jeune soldat de l'armée de l'air et réclamer son extradition. Selon le ministre suédois de la justice par intérim, Mme Anna-Greta Leijon, celle-ci ne pourra être accordée que si la Suède obtient *« la garantie que le suspect ne sera pas condamné à la peine de mort dans son pays ou qu'il bénéficiera d'une commutation de peine »*. La demande d'extradition devra être examinée par la Cour suprême à Stockholm.

M. Walid Ghamra, le juge d'instruction libanais chargé de l'enquête sur le meurtre de Rachid Karamé, et deux représentants de la police et de la sécurité militaire de Beyrouth sont arrivés mercredi dans la capitale suédoise pour, notamment, interroger le mécanicien de l'armée de l'air.

Les soupçons qui pèsent contre lui semblent sérieux. La police libanaise a, en effet, arrêté cet été un sergent qui travaillait à la même base aérienne que l'homme interpellé dans un camp d'accueil de réfugiés en Suède. Ce sergent a reconnu avoir participé aux préparatifs de l'attentat et déclaré aux enquêteurs que le jeune mécanicien avait placé la charge explosive sous les sièges de l'hélicoptère qui devait conduire Rachid Karamé à Beyrouth.

A. D.

Proche-Orient

ISRAËL : le procès de John Demjanjuk

L'accusation met en pièces l'élément essentiel de l'« alibi » de l'inculpé

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Pas ou peu crédible... La version de John (Ivan) Demjanjuk, pour convaincre le tribunal de Jérusalem qu'il n'est pas « Ivan le Terrible » de Treblinka, n'a pas résisté aux coups de boutoir des avocats de l'accusation.

Pendant plus d'une semaine, John Demjanjuk a été soumis à un interrogatoire méticuleux. Son itinéraire – avant, pendant et après la guerre – tel qu'il l'avait retracé dans sa déposition (*le Monde* du 29 juillet) a été passé au crible. La technique utilisée par les avocats de la partie civile pour mettre en lumière le caractère mensonger de cet itinéraire, c'est la méthode comparative, et depuis sa demande d'émigration aux Etats-Unis il y a près de quarante ans jusqu'à ses premiers démêlés avec la justice américaine il y a dix ans, John Demjanjuk a rempli de nombreux formulaires et subi des dizaines d'interrogatoires.

Toutes ces pièces figurent dans le dossier, et elles sont utilisées judicieusement pour prouver qu'il a reconstitué son passé de multiples manières, afin de toujours dissimuler la période de Treblinka. De version en version, John Demjanjuk s'est en effet souvent contredit, et les avocats l'avaient régulièrement surpris en lui mettant sous les yeux les documents qui révèlent ces contradictions. C'est ainsi qu'il a été confronté avec l'incohérence ou l'absurdité de ses affirmations sur sa crainte d'être pourchassé par le KGB, ou sur ses internements dans des camps de prisonniers...

Mais le temps fort de ce contre-interrogatoire a incontestablement été la mise en pièces de l'élément essentiel de l'« alibi » de John Demjanjuk. L'accusé affirme que, entre 1942 et 1943, il n'était pas à Treblinka, mais à Chelm, en Pologne, prisonnier des Allemands. Dans sa déposition, il avait décrit les dix-huit mois passés à Chelm comme un « *enfer* », comme une période de souffrances « *à jamais gravée dans sa mémoire* ». Or, en 1976, dans un premier interrogatoire aux Etats-Unis sur son passé douteux, John Demjanjuk n'avait même pas mentionné le nom de Chelm... Il avait simplement parlé d'un camp en Pologne.

Contradictions flagrantes

Sommé de s'expliquer sur cet étrange trou de mémoire et sur d'autres contradictions flagrantes, John Demjanjuk s'abrite souvent derrière des réponses évasives. Il utilise des formules telles que : « *Je ne me souviens plus* », « *C'est possible* », « *C'est ce que je pensais alors* »..., ce qui lui a valu finalement cette remarque du président du tribunal, le juge Dov Levine : « *En vous dérobant et en ne répondant pas, vous prenez une lourde responsabilité.* »

Cette remarque est sans doute symptomatique de l'incrédulité des juges. Cependant, elle ne signifie pas que le tribunal souscrive déjà aux propos tenus par l'avocat de l'accusation, M. Mikhaïel Shaked, à la fin de l'interrogatoire : « *Tout ce que nous avons entendu jusqu'à présent mène nécessairement à la conclusion que vous êtres « Ivan le terrible » de Treblinka.* » Car si John Demjanjuk a souvent été désarçonné, il ne s'est pas effondré. Et jusqu'au bout de son interrogatoire, il a réaffirmé : « *Je n'ai jamais été à Treblinka. Je m'embrouille peut-être dans mes déclarations, mais je finirai par prouver qui je suis.* » Reste à savoir si les témoins de la défense, qui sont à présent appelés à comparaître, l'aideront dans cette tâche.

(Intérim.)

Afrique

Une conférence de l'UNICEF sur la protection des mineurs

Les enfants dans la guerre

NAIROBI
de notre correspondant
en Afrique orientale

La guerre serait-elle chose trop sérieuse pour n'être confiée qu'à des adultes ? Dix pour cent des maquisards ougandais de l'Armée nationale de résistance (NRA), qui, en janvier 1986, s'empara de Kampala, avaient moins de quatorze ans. Des recrues de choix, ces enfants-soldats, malléables et corvéables à souhait.

« *Ils n'ont pas froid aux yeux* », se félicitait alors un de leurs supérieurs. Environ quatre millions d'enfants africains se trouvent ainsi mêlés, directement ou non, à des conflits armés dont ils payent, souvent, le prix fort.

Une conférence sur la « Protection des enfants dans les conflits armés en Afrique », récemment réunie à Nairobi sous l'égide du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), a proposé d'installer ces victimes innocentes, en cas de troubles, dans des « *zones de paix* » et de détourner, à leur profit, 1 % des dépenses militaires de chaque pays. Vœux pieux. Pourquoi, en effet, cet appel serait-il entendu alors que le droit international humanitaire, depuis la convention de La Haye en... 1899, fourmille de dispositions spéciales en faveur des enfants, largement ignorées ?

On compte, aujourd'hui, près de quarante conflits armés à travers le tiers-monde, dont une dizaine en Afrique. Or plus de 80 % des victimes sont des civils, en grande majorité des femmes et des enfants.

L'UNICEF déplore, à cet égard, la « *tendance alarmante* » des parties en guerre à recruter des mineurs, utilisés à toutes sortes de missions dangereuses : détection des mines, transport de munitions, espionnage en territoire ennemi, combat en première ligne.

Faut-il s'en formaliser ? « *Dès l'âge de quatre ans, nos enfants apprennent à se battre avec des bâtons, des arcs et des lances* », soulignait récemment M. Yoweri Museveni, le chef de l'Etat ougandais. « *Mais n'y a-t-il pas une énorme différence entre un javelot et une arme automatique ?* », lui répliquait alors le représentant de l'UNICEF. Certes, les conventions de Genève interdisent le « *recrutement* » des mineurs en dessous de quinze ans, mais elles n'excluent pas leur « *participation* » aux hostilités, ce qui permet, en jouant ainsi sur les mots, de laisser la porte ouverte à tous les abus.

Aucune convention internationale, il est vrai, ne donne une définition de l'enfant. Or, dit-on, « *en Afrique, on est adulte à quinze ans* ». Mais, remarque un universitaire tanzanien, « *à cet âge-là, beaucoup sortent à peine de l'école primaire et ne sont pas aptes à mesurer leurs responsabilités de combattant. Ils se font très vite à l'idée que tuer est le seul moyen de régler un conflit* ». Il n'empêche, insistent certains, que « *ce serait irréaliste de vouloir proscrire la participation des mineurs dans les luttes de libération nationale* ». Comme, sur ce continent, tous les conflits armés se rangent, peu ou prou, dans cette catégorie-là, l'exception devient la règle...

« Chiens perdus sans collier »

Soldats ou non, tous les enfants qui vivent dans ces zones tourmentées sont directement confrontés à la violence et à la mort. Dans le « triangle du Luwero », au nord de Kampala, le bastion de la NRA à l'époque où celle-ci luttait contre le régime de M. Milton Obote, plus de la moitié des mineurs ont assisté à l'assassinat de leur père ou de leur mère, d'un frère ou d'une sœur. Pas étonnant que 80 % de ces gamins souffrent de graves troubles psychologiques, qu'ils parlent sans arrêt de la guerre, qu'ils ne jouent qu'à la guerre. N'a-t-on pas retrouvé dans des forêts ougandaises de très jeunes « sans-famille » qui avaient été adoptés par des singes et avaient appris à se comporter comme eux.

Orphelins ou séparés de leurs parents, ces enfants – on en compte deux cent mille au Mozambique – forment le gros des camps de réfugiés. Ainsi, au Tchad, 62 % des dix mille personnes déplacées à Adre ont moins de dix ans. Souvent, la population des zones en guerre se replie en ville. Venus du sud du Soudan, environ quatre-vingt mille ruraux, parmi lesquels une grande majorité de mineurs ont aujourd'hui trouvé asile autour de Khartoum. Tous ces jeunes vagabonds, ces « chiens perdus sans collier », sont une proie de rêve, notamment pour les sergents recruteurs des parties en conflit.

Autre conséquence de ces guerres : écoles détruites ou fermées jusqu'à nouvel ordre. Dans le sud du Soudan, en zone rurale, les professeurs ont abandonné leur poste pour des raisons de sécurité. Ni livres, ni cahiers, ni stylos. Plus de 85 % des élèves du primaire ont cessé de fréquenter les salles de cours. Survivre – donc se nourrir – leur importe davantage qu'apprendre. Et que dire de l'impact des conflits armés sur la santé des jeunes générations ? « *En 1986, le nombre des enfants angolais et mozambicains qui ont perdu la vie du fait de la guerre et de la déstabilisation peut être estimé à 140 000, soit près de 45 % de la mortalité juvéno-infantile de ces deux pays* », indique un récent rapport de l'UNICEF. La plupart meurent de malnutrition et de diarrhée, de maladies non soignées, du manque de vaccination ou parce qu'il est devenu impossible de se procurer de l'eau potable, de leur prodiguer des soins hospitaliers ou même d'informer leurs parents sur les mesures d'hygiène élémentaire.

Telle qu'elle se pratique au quotidien en Afrique du Sud, la violence raciale est une autre forme de guerre, celle-là très pernicieuse. L'égalité de tous devant les soins ? « *Les enfants tant métis qu'africains courent un risque quatorze à quinze fois plus élevé que leurs compatriotes blancs de mourir avant leur cinquième anniversaire* », note le rapport de l'UNICEF.

« *Le racisme qui empoisonne l'ensemble de la société pervertit les attitudes dès l'âge le plus tendre* », constate l'étude de l'UNICEF. Déboussolés, les enfants finissent par perdre le sens du juste et du faux. Dans ce contexte de violence effrénée, des gamins noirs se croient autorisés à exécuter sommairement des informateurs et des collaborateurs du pouvoir blanc, voire de simples opposants politiques, en leur faisant subir le supplice du « collier », c'est-à-dire en enflammant autour de leur cou un pneu arrosé de pétrole.

Les organisations humanitaires réussissent, parfois, à adoucir le sort des enfants, par exemple à les mettre à l'abri des violences, à leur recréer un milieu familial. Mais lorsque ces organisations se montrent trop exigeantes à leurs yeux, les parties en conflit se chargent souvent de les rappeler à l'ordre au nom d'un prétendu « réalisme » qui perpétue des drames et des injustices.

JACQUES DE BARRIN.

Amériques

ÉTATS-UNIS

Les machos de la route

WASHINGTON
correspondance

Les automobilistes américains ont, à juste titre, une bonne réputation. Ils roulent sagement les uns derrières les autres et on ne décèle pas sur les autoroutes américaines l'esprit de compétition ou d'agressivité qui, souvent en Europe, pousse les conducteurs de petites cylindrées à appuyer à mort sur le champignon pour prouver aux grosses cylindrées qu'ils sont capables d'aller aussi vite et même plus. Quelle que soit la puissance de leur voiture, les automobilistes observent en général les limitations de vitesse (80 à 90 kilomètres/heure).

Mais plus qu'ailleurs peut-être, les automobilistes américains supportent mal les embouteillages, les longues attentes sur les routes congestionnées, surtout en l'absence de transports publics adéquats. Alors qu'en Europe on s'injurie, on se menace et on en vient aux mains, en Californie, aujourd'hui, on se tire dessus, dans la meilleure tradition de la frontière... Le bras d'honneur a cédé la place au revolver et les pépères de la route sont devenus de redoutables machos.

Ainsi, depuis la mi-juin, un accès de fièvre meurtrière sévit sur les routes de Californie ; on a compté vingt incidents sanglants, quatre morts et plusieurs blessés graves. Ici on a tiré sur un camionneur qui ne démarrait pas assez vite au feu vert. Là, un conducteur a trop longtemps observé le signal stop pour celui qui le suivait. Il a été tué. Et, bien sûr, il y a les donneurs de leçons aux conducteurs jugés maladroits ou trop lents, et ceux qui ne se rangent pas assez vite pour les laisser passer.

Les psychiatres – aussi nombreux que les policiers en Californie – cherchent à expliquer cette rage. Pour les autorités, la congestion des routes met à l'épreuve les nerfs des conducteurs californiens qui, selon les statistiques, passent collectivement six cent vingt mille heures par an à avancer au pas sur les autoroutes de Los Angeles où un embouteillage peut s'étendre sur des centaines de kilomètres. Les perspectives sont sombres car



l'accroissement de la population dépasse continuellement le développement du réseau routier.

Une chaleur exceptionnelle

Certes, la chaleur exceptionnelle de cet été affecte gravement le psychisme des automobilistes dans presque tous les Etats. Naturellement, les sociologues font état des effets nocifs des images de violence à la télévision, de l'abus de drogue et d'alcool et même de l'affaiblissement des liens familiaux... Mais les psychiatres notent que les Californiens éprouvent une sorte d'attachement passionnel pour leur automobile, du même ordre que pour leur femme ou leur maîtresse. Plus de un million cinq cent mille automobilistes californiens – soit 7 % du total en Californie, le plus haut pourcentage de l'Union – ont des plaques d'immatriculation « personnalisées ». Moyennant quelques dollars supplémentaires, en effet, l'administration vous attribue une plaque portant votre nom au lieu de chiffres.

De nombreuses organisations s'efforcent de dissuader les automobilistes de réagir avec violence. Malheureusement, beaucoup commencent maintenant à s'armer ou commandent des glaces à l'épreuve des balles. Les Anges gardiens, une organisation privée de lutte contre le crime, encouragent les automobilistes à placer des rubans jaunes sur leur voiture pour indiquer aux conducteurs agressifs leur intention de les signaler à la police. Mais les policiers craignent que ce ruban jaune n'ait sur les violents le même effet qu'un chiffon rouge sur un taureau...

D'autres suggestions ont été faites par des psychiatres. Par exemple établir un signal de la main permettant au conducteur imprudent ou maladroit de s'excuser de sa faute de conduite : « *Je suis désolé de m'être comporté aussi bêtement. Excusez-moi SVP.* » Aux conducteurs nerveux, un psychiatre recommande de manger des fruits dont les sucres naturels auraient un effet calmant.

HENRI PIERRE.

La Maison Blanche a présenté les principaux points de son « plan de paix » pour l'Amérique centrale

Washington (*AFP*). – Voici les principaux points du « plan de paix » pour l'Amérique centrale présenté mercredi 5 août par la Maison Blanche, « *afin d'amener une fin immédiate des hostilités et d'entamer un processus de réconciliation* » (*le Monde* du 6 août).

1) Cessez-le-feu.

Négociations « *dès que possible* » sur l'établissement d'un « *cessez-le-feu immédiat* », soumis à une vérification internationale.

« *Lorsque le cessez-le-feu sera en vigueur, les Etats-Unis suspendront immédiatement toute aide militaire aux « contras », et, simultanément, le Nicaragua cessera de recevoir une aide militaire de Cuba, de l'Union soviétique et des pays du bloc communiste.* » « *L'état d'urgence* [au Nicaragua] *sera immédiatement suspendu et les libertés et droits civils restaurés. Une commission électorale indépendante multi-partite sera établie afin d'assurer des élections régulières ouvertes à tous.* » Un calendrier et des procédures électorales devront aussi être établis dans les soixante jours.

2) Retrait des conseillers militaires.

« *Le retrait du Nicaragua et de ses voisins immédiats du personnel militaire et des conseillers étrangers qui excèdent les besoins normaux et légitimes de la région sera sujet à des négociations entre les pays de la région. Les Etats-Unis suspendront leurs manœuvres militaires au Honduras en signe de bonne volonté lorsque le cessez-le-feu sera en vigueur.* »

3) Réduction des armées régulières

« *Lorsque le cessez-le-feu sera en vigueur, des négociations entre les gouvernements des Etats-Unis, du Costa-Rica, du Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua devront s'ouvrir sur la réduction des armées régulières de la région, le retrait du personnel militaire étranger, la restauration d'un équilibre militaire régional, des garanties de sécurité contre un soutien extérieur à des forces insurgées.* »

4) Amnistie de la Contra

Mise sur pied d'« *un plan de réconciliation nationale et de dialogue entre les citoyens du Nicaragua, comprenant une amnistie pour les anciens combattants* ». (...) « *Il devra y avoir un plan de démobilisation des forces sandinistes et de celles de la résistance. (...) En accord avec l'application de ce plan, les Etats-Unis cesseront simultanément tout ravitaillement des forces de la résistance.* »

5) Assistance économique

Le Nicaragua pourrait participer à un plan d'assistance économique à long terme pour les gouvernements démocratiques d'Amérique centrale et les Etats-Unis lèveraient leur embargo commercial.

6) Délais

Le processus de négociation « *commencera immédiatement et devra être achevé d'ici au 30 septembre 1987. Si la résistance nicaraguayenne (...) refusait de participer à ce processus de négociation ou y faisait obstacle (...), les Etats-Unis suspendraient immédiatement toute assistance à la résistance* ». Si ce plan n'entrait pas en vigueur du fait du Nicaragua, les parties concernées « *seraient libres de poursuivre les actions qu'elles considèrent nécessaires pour protéger leur intérêt national* ».

TUNISIE : l'enquête sur les attentats dans les hôtels

Le premier ministre annonce l'arrestation d'un « terroriste »

TUNIS
de notre correspondant

L'enquête ouverte à la suite des attentats de dimanche dernier dans les hôtels de Sousse et de Monastir « *a abouti à l'arrestation de l'un des terroristes impliqués dans ce crime odieux* », a annoncé, mercredi 5 août, le premier ministre, M. Rachid Sfar.

Nécessité de maintenir le secret pour ne pas gêner le cours de l'enquête ou carence de l'information ? Aucune autre précision n'a été donnée, ni sur l'identité et l'appartenance politique du « terroriste » ni sur la date, le lieu et les circonstances de son arrestation.

D'autre part, le journal gouvernemental *la Presse* a fait état, mercredi, de l'arrestation la veille à Tunis d'un avocat, Mº Hedi Zemzemi, qu'il présente comme étant « *l'un des principaux dirigeants des groupes terroristes khomeinistes recherché depuis des mois* ». Mais rien ne permet, en l'état actuel, de lier cette interpellation à celle annoncée quelques heures plus tard par le premier ministre.

Faisant écho au président Bourguiba, qui avait appelé mardi à « *la vigilance et la mobilisation* », le bureau politique du Parti socialiste destourien a, à son tour, demandé aux Tunisiens de s'opposer « *comme un seul homme et avec toute leur force aux agents du mal* »...

Le bureau politique annonce qu'il a pris des mesures « *pour dissuader et sévir contre les saboteurs et sauvegarder les acquis de la nation et ses institutions* ».

M. D.

● **MAROC : mesure de grâce pour trois cent deux détenus.** – Quelque trois cent deux détenus marocains ont bénéficié, mercredi 5 août, d'une mesure de grâce du roi Hassan II à l'occasion de l'Aïd Al-Adha (fête du sacrifice), célébré jeudi au Maroc. On ignore toutefois l'identité des bénéficiaires. – (*AFP.*)



"Apostrophes"
des an
sans avoir

Antenne 2

هكذا من الأصل

la protection des mineurs

s la guerre

TUNISIE :

Le premier ministre annonce l'arrestation d'un « terroriste »

présenté « plan de paix » ntrale

Asie

La condition ouvrière dans le sud de la péninsule

Des millions de Coréens en quête de « dignité »

(Suite de la première page.)

Pour empêcher un ouvrier d'aller manifester, il suffit de lui donner plus de travail : *« On est alors contraint de rester à l'usine. »*

Si les ouvriers ne se sont pas fait entendre ces dernières semaines, contrairement aux étudiants, aux dissidents et à l'opposition politique, ils ne manquent pas de revendications. Mais ils ne disposent pas de moyens pour s'exprimer : les syndicats indépendants sont très rares ; la majorité sont des syndicats « jaunes » contrôlés par le patronat. En outre, le problème des conditions de travail et des syndicats est un sujet « tabou », comme nous le dit sans détour au siège du groupe Daewoo, où aucun responsable ne souhaitait donner son opinion sur les conséquences de la démocratisation pour la vie de l'entreprise. Dans les secteurs-clés de l'industrie, que ce soit chez Daewoo, Hyundai (dans l'automobile ou les chantiers navals) ou Samsung pour l'électronique, les syndicats, quand ils existent, sont loin de correspondre à ce que nous connaissons. *« C'est une parodie, rien de plus »*, affirme un professeur de gestion d'une grande université.

Pas de tradition syndicale

Le mot « dignité » revient comme un leitmotiv dans les réponses des ouvriers et des ouvrières que l'on interroge. Autour de cette notion, qui relève moins de la revendication politique que de la reconnaissance de droits fondamentaux, tourne l'essentiel des demandes d'un monde ouvrier encore largement inorganisé, sans tradition de lutte et ignorant le plus souvent les faibles droits que lui reconnaît la loi. La responsable du centre de Yongdung-Po raconte, par exemple, que beaucoup ne touchent pas leur rémunération pour les heures supplémentaires (le patron disant qu'il n'a pas l'argent) ou sont licenciés sans indemnités. Elle cite le cas d'un ouvrier de vingt-trois ans qui a eu la main coupée par une presse : *« On lui a donné 4 millions de wons d'indemnités alors qu'il a droit à dix fois plus. »* Elle nous montre des fiches de paye truquées ne tenant pas compte des primes d'ancienneté, etc. *« Reconnaître leur dignité, ce serait déjà reconnaître le peu de droits qu'ils ont »*, dit-elle.

La dignité, ce serait aussi ne pas les contraindre à travailler comme des forcenés : onze heures par jour en moyenne dans le quartier de Yongdung-Po, nous dit notre interlocutrice. *« Avec huit heures de travail par jour, c'est simple, on ne mange pas »*, dit une ouvrière. Elle travaille dans un atelier de sous-vêtements de 8 heures du matin à 21 heures, avec une demi-heure de pause pour les repas. Elle a commencé à quatorze ans. *« Si on refuse les heures supplémentaires, on nous dit : « Tu n'a qu'à partir si tu ne » veux pas travailler »*, ajoute-t-elle.

> *Les « soutiers » du miracle économique sud-coréen quelque neuf millions de travailleurs sont les parents pauvres de la démocratisation en cours.*

Des petites sœurs de Jésus qui demandent à ne faire que huit heures en raison de leurs activités religieuses ont le plus grand mal à trouver du travail.

Cet ouvrier d'une usine de Kwangju, fabriquant des boîtes de vitesse pour Daewoo et Hyundai, a dix ans d'expérience. Il touche 230 000 wons, plus un bonus annuel qui représente quatre mois de salaire. Il travaille 73 heures par semaines (la moyenne officielle est 54 heures) *« Sans les heures supplémentaires, je ne peux subvenir aux besoins de ma famille »*, explique-t-il. *« Normalement j'ai droit à huit jours de congé par an, mais je ne les prends pas, afin de gagner un peu plus. Le slogan du gouvernement, c'est faire progresser le pays. Je veux bien. Mais plus on progresse et plus la justice s'éloigne. Nous sommes traités comme des bêtes de somme. Pour améliorer la condition ouvrière, il faudrait sacrifier quelques points de croissance. »*

« Nous ne connaissons pas le mot révolution », dit une ouvrière chrétienne de Pusan, âgée de vingt-cinq ans. *« Ce que nous voulons, c'est une vie décente, une égalité pour tous devant le droit. Nous voulons que les patrons acceptent de nous entendre »*. Elle même a essayé d'élever la voix dans son usine de textile (plus de mille ouvriers). *« Je gagnais relativement bien ma vie : 160 000 wons pour dix heures de travail par jour, mais je pensais que nous devions avoir un syndicat. »* Les membres de son groupe ont été arrêtés pour violation de la loi sur les réunions et les manifestations non autorisées. Puis, elle a été licenciée avec une dizaine d'autres « meneuses ». *« En plus, dès que l'on sait que je suis chrétienne, les portes se ferment : cela aussi, il faut le cacher, car c'est mal vu. »* Chaque mois, la police vient chez elle pour enquêter sur ses activités.

Certains ouvriers admettent que leur niveau de vie s'est amélioré. D'autres estiment que la situation a empiré. Officiellement, entre 1970 et 1986, les salaires ont été multipliés par quatre, compte tenu de l'inflation. Certaines entreprises ont accompli des progrès en matière de conditions de travail. Il a été aussi institué récemment un système d'assurance maladie qui devrait être étendu à l'ensemble des entreprises de plus de trente ouvriers. Mais dans beaucoup de PME, les conditions de sécurité restent précaires et l'hygiène est des plus douteuses.

Dettes et peur du chômage

Si beaucoup d'ouvriers ne revendiquent pas c'est qu'ils sont tenus, d'abord, par la peur de perdre leur emploi. Officiellement, le chômage ne touche que 3,4 % de la population active. Mais en réalité, beaucoup plus. La définition du chômeur est en effet des plus restrictives : si l'on a travaillé deux heures par semaine, on n'est pas considéré comme chômeur. Le taux réel de chômage est de l'ordre de 10 à 12 % si l'on tient compte du sous-emploi, estiment les experts.

L'endettement des ouvriers est une autre raison de leur « calme ». Un jeune ouvrier travaillant dans une usine frabriquant des tee-shirts dans le quartier de Kon-Nung-Dong à Séoul raconte : *« Les jeunes qui veulent se marier doivent travailler comme des forcenés pour accumuler un pécule. La fille, pour apporter de quoi acheter des meubles et la vaisselle (environ 3 à 4 millions de wons) et le garçon, pour se procurer le dépôt pour le logement. »* Lui, par exemple, a dû payer 7 millions de wons pour deux pièces minuscules où il vit avec quatre autres frères et sœurs. Il estime avoir de la chance, car beaucoup vivent dans les foyers des usines, où les conditions sont souvent déplorables. Notre interlocuteur gagne bien sa vie : 260 000 wons pour 10 à 12 heures de travail par jour. *« Au moment des fêtes de fin d'année, on travaille jusqu'à 15 à 16 heures par jour pour rattraper le temps des congés »*, dit-il.

« J'éprouve un sentiment d'injustice quand je lis des articles sur les prouesses économiques de la Corée dans les journaux étrangers et que je vois notre condition d'ouvrier », ajoute-t-il. *« Je ne vois pas dans ma vie les retombées des progrès dont on nous serine les oreilles. Ceux qui ne travaillent pas de leurs mains sont fiers de la Corée et nous, si nous revendiquons, on nous traite comme des brigands »*.

Selon le professeur Kim Young Ge, directeur du centre de recherche sur la gestion à l'université Sogang à Séoul, la révision des lois sur le travail sera un test de la volonté du gouvernement de démocratiser réellement le pays. Mais on doit s'attendre à de fortes oppositions de la part des milieux d'affaires, Car, les revendications ouvrières risquent d'entamer la compétitivité de l'économie. Plusieurs problèmes se posent : d'abord celui de la reconnaissance d'un salaire minimum garanti (toujours pas en vigueur). Ensuite, la mise en pratique des droits syndicaux. Théoriquement, ces droits sont reconnus mais, dans la réalité, ils ne peuvent s'appliquer. Il est ainsi pratiquement impossible de faire grève sans enfreindre la loi : ce sont en effet les autorités qui décident si une revendication est légitime ou non. Ensuite, on doit passer par des procédures de conciliation, de médiation puis d'arbitrage. Enfin, si toutes ces procédures ont échoué, il faudra attendre trente jours avant d'engager une action revendicative.

Il y a actuellement seize fédérations syndicales en Corée, qui rassemblent 830000 ouvriers. Mais la majorité des syndicats sont contrôlés par le patronat. Plusieurs syndicats indépendants ont été interdits après la prise du pouvoir de M. Chun et le mouvement syndical, déjà faible, a été encore plus jugulé. L'opposition défend-t-elle les droits des ouvriers ? Grimace. *« Ce sont des politiciens qui ne connaissent rien à la condition ouvrière »*, nous dit un jeune travailleur. *« Tout dépend de nous et de notre capacité à nous organiser »*.

PHILIPPE PONS.

Un succès pour M. Gandhi à Sri-Lanka

Les rebelles tamouls se résignent à rendre les armes

(Suite de la première page.)

Brefs applaudissements sur les bancs des militaires sri-lankais et indiens. Le décor est en place, mais le cœur n'y est pas.

Le secrétaire à la défense, en civil, tend au Tigre le document officiel d'amnistie. Celui-ci s'en saisit, le parcourt brièvement du regard et attend. Pas de poignée de main entre les deux hommes. Le général Harkirat Singh, commandant en chef de la « force de paix » indienne, tendra la sienne une seconde dans le vide avant que le rebelle accepte de s'en saisir, sans chaleur. A 40 kilomètres de là, dans la cité de Jaffna, des affiches placardées dans la nuit par les militants accusent nommément New-Delhi d'avoir *« trahi la cause tamoule »*. La guerre conventionnelle est peut-être terminée, le conflit ethnique sri-lankais reste à régler...

Sur un coin de piste à Palaly, cinq camionnettes remplies d'armes diverses sont déchargées par les soldats indiens. Les rebelles ont fini par obtempérer : la remise de leur arsenal aux « soldats de la paix » de New-Delhi commence. Les Sri-Lankais *« espèrent »* que le processus de désarmement sera complété *« dans les trois ou quatre jours »*... Mortiers et obus de 150 mm, mitrailleuses lourdes, canons antiaériens, fusils automatiques AK-47, lance-roquettes, caisses de grenades, stocks d'explosifs, armes de poing diverses, etc. Il y a là plus de 400 engins, de quoi tenir un long siège. Même si certains sont un peu rouillés. Et les autorités en attendent encore cinq ou six fois plus...

Dilip Yogi (trente-trois ans), le Tigre dépêché par l'organisation à Palaly, s'est discrètement retiré sans avoir adressé un mot à la presse. Velupillai Prabbakaram, le chef suprême de la rébellion, a ostensiblement boycotté la cérémonie de capitulation ; aucun de ses lieutenants combattants n'y a assisté. *« Je suis fatigué*, avait déclaré dans la matinée le leader séparatiste tamoul, *j'ai besoin de repos. » « L'aile combattante des Tigres cesse aujourd'hui d'exister. L'aile politique, sous la responsabilité de Dilip Yogi, assume désormais, en mon absence, le contrôle du mouvement. »*

Une paix fragile

Place aux politiciens, adieu aux armes ? *« Nous les reprendrions encore une fois si cela se révélait un jour nécessaire à notre lutte pour l'Eelam »*, rétorque, paisible, le chef de la guérilla. L'objectif du Tigre, c'est clair, reste l'Etat tamoul indépendant au nom duquel il s'est battu pendant quatorze ans. Cependant, bien qu'il *« n'ait pas à respecter un traité conclu sans* [notre] *avis »*, il ne fera rien, promet-il, pour briser la paix fragile *« imposée par l'Inde »*. Substance du message : les populations tamoules ont été amenées à penser que l'accord indo-sri-lankais leur garantira une paix durable. *« Personnellement, je n'y crois pas »*, dit-il, mais les Tigres n'ont pas le choix.

L'ambassadeur indien à Colombo l'a dit : *« Je suis heureux de constater que M. Prabhakaran a compris qu'une puissance supérieure à la sienne a pris le contrôle de la situation à Jaffna. »*... Reste, bien sûr, à faire entériner le compromis par tous les partis directement concernés. Dans les allées du pouvoir sri-lankais, le climat demeure pour l'instant très incertain. La rumeur court que l'ouverture de la session parlementaire prévue pour le 8 août sera retardée ; un certain nombre de députés cinghalais du parti gouvernemental ont carrément disparu de la circulation.

Dans le sud et le centre de l'île, notamment, bastions traditionnels du nationalisme cinghalais bouddhiste, le JVP, mouvement révolutionnaire décidé à s'opposer par la force au pacte indo-sri-lankais, a menacé d'exécuter sur place les parlementaires qui voteraient en faveur de l'accord. Par précaution, beaucoup ont abandonné leur résidence officielle et des milices privées ont été formées dans certaines circonscriptions pour assurer la protection des élus.

Les politiciens tamouls modérés ne sont guère plus rassurés. Aucun membre du FULT, le vieux parti autonomiste expulsé du Parlement par le président Jaywardane en 1984, puis des régions tamoules par la guérilla, n'a encore regagné sa circonscription. *« Nous attendons de voir comment la situation va évoluer »*, nous a confié l'un des dirigeants de l'organisation. A Colombo, l'ambassadeur indien, qu'une partie de la classe politique locale n'appelle plus désormais que le *« pro-consul »* ou le *« vice-roi de Ceylan »*, continue de se montrer optimiste. Il est à peu près le seul...

PATRICE CLAUDE.

● **Satisfaction à Paris.** — La France s'est félicitée, mercredi 5 août, de l'accord intervenu entre l'Inde et le Sri-Lanka et a exprimé l'espoir que cet accord favoriserait *« le retour à la paix et à l'harmonie entre toutes les composantes de la population du Sri-Lanka ». « La France, qui, en liaison avec ses partenaires de la CEE, a toujours appelé de ses vœux une solution politique à la crise ethnique qui frappait le Sri-Lanka*, indique un communiqué du Quai d'Orsay, *se félicite de l'accord intervenu entre les gouvernements indien et sri-lankais. »*

Par ailleurs, une manifestation du Comité de coordination tamoul en France devant l'ambassade de l'Inde à Paris a été interdite par la préfecture de police de Paris. *« Cette manifestation devait avoir lieu lundi, mais la police nous a empêchés de manifester »*, a précisé M. Uthakatumar Sithawathai, porte-parole du Comité. *« Nous voulons faire savoir que l'accord entre l'Inde et le Sri-Lanka a été imposé aux Tamouls »*, a-t-il ajouté.

● **Amnistie pour trois mille huit cents rebelles tamouls.** — Les autorités sri-lankaises ont ordonné la libération d'environ trois mille huit cents Tamouls, soupçonnés d'être des rebelles, et un premier groupe de cinq cents personnes sera renvoyé vendredi dans la péninsule de Jaffna, bastion de la rébellion, a annoncé, jeudi 6 août, un porte-parole du gouvernement. L'ordre de libération de huit cents prisonniers a déjà été signé, a-t-il ajouté.

● **INDE : un prêtre italien assassiné.** — Un prêtre catholique de nationalité italienne a été assassiné, mercredi 5 août, dans une église de la ville de Meerut, dans le nord de l'Inde, a annoncé la police. Le Père Adeiva Datus, qui était âgé de soixante-quinze ans, a été étranglé par deux meurtriers non identifiés, qui l'ont poursuivi dans l'église catholique de la ville.

Le Père Datus travaillait depuis cinquante ans à Meerut, situé à 80 km de New-Delhi, et était connu pour être venu en aide aux victimes des récents affrontements entre musulmans et hindous qui se sont déroulés dans la ville. *(AFP.)*

AFGHANISTAN

La « Pravda » dénonce le manque d'informations dans la presse sur les soldats soviétiques morts au combat

Moscou *(AFP)*. — L'Union soviétique a-t-elle *« honte »* de ses soldats tombés sur le champ de bataille en Afghanistan ? s'interroge la *Pravda* en critiquant, mercredi 5 août, l'interdiction faite aux parents des disparus de publier des faire-part dans la presse. Le quotidien du PC soviétique souligne *« la douleur et l'indignation »* de ces parents, dont il reproduit des extraits de lettres. Le père du sergent Youri Chevtchenko, tué en novembre dernier dans la région de Kandahar, avait ainsi demandé à un journal de publier une notice nécrologique. Un responsable du parti lui a répondu : *« Il n'est pas d'usage de parler de ces morts dans nos journaux (...). Votre fils n'est pas le premier qui soit mort* [en Afghanistan] *et nous ne pouvons évoquer chaque cas individuel. »*

« Notre presse, poursuivit la *Pravda, est avare d'informations, elle parle sporadiquement et de façon irréaliste des événements en Afghanistan. »* Elle reconnaît elle-même que les médias ont trop longtemps exalté *« l'écrasement des bandits* [résistants] *par l'armée afghane »*, oubliant le sort des militaires soviétiques sur place. La mère d'un soldat disparu dit *« ne pas comprendre »* pourquoi il lui est interdit de faire graver sur la tombe de son fils : *« Mort dans l'accomplissement de son devoir internationaliste. » « Alors que la guerre se poursuit, nous faisons tout pour l'oublier »*, ajoute-t-elle en qualifiant cette attitude d' *« amorale »*.

« De quoi avons nous honte ? », demande pour sa part le père du sergent Chevtchenko : *« La stèle qui surplombe la tombe de mon fils ne porte que les dates de sa naissance et de sa mort. On pourrait penser qu'il a été tué dans une bagarre entre ivrognes. »*

Le journal évoque le cas d'un soldat qui a servi pendant deux ans en Aghanistan avant d'être rapatrié, gravement malade. Le médecin qui l'a examiné à son retour lui a lancé : *« Ce n'est quand même pas moi qui vous ai envoyé en Afghanistan. »* Un autre soldat, Leonid Platonov, blessé et décoré à deux reprises, se plaint de vivre dans une pièce de 9 mètres carrés avec sa femme et son fils. Les autorités, *« faisant preuve de compréhension »*, l'ont inscrit sur une liste d'attente pour l'achat d'un appartement, qu'il n'a pas les moyens de payer. Sa femme s'est adressée aux autorités militaires, qui lui ont rétorqué : *« Soyez heureuse que votre mari soit rentré vivant ! »*

Absence prolongée de M. Najibullah

D'autre part, le numéro un afghan, M. Najibullah, a quitté Moscou le 21 juillet *« pour le sud de l'URSS afin de suivre un traitement médical »*, a affirmé, mercredi, un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères. Le porte-parole n'a pas été en mesure de dire si M. Najibullah, âgé de trente-neuf ans, se trouvait toujours en URSS, ou s'il avait regagné Kaboul. Il n'a pas voulu non plus préciser la région du sud de l'URSS où il s'était rendu. Selon des diplomates occidentaux à Islamabad, le leader afghan avait été *« signalé »* le 21 juillet à Krasnodar, région touristique sur les bords de la mer Noire, dans le sud du pays.

M. Najibullah était arrivé le 19 juillet à Moscou en compagnie de son épouse pour une *« brève visite »*, selon l'agence Tass, qui n'avait fait l'objet d'aucune annonce préalable. Il avait été reçu par M. Gorbatchev, avant de tenir une conférence de presse. Tass avait annoncé son départ de Moscou le 21, sans préciser sa destination.

Diplomatie

A Genève

Un accord sur les missiles de portée intermédiaire est sur le point d'être conclu *déclare M. Chevardnadze*

Genève *(Reuter)*. — Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a déclaré mercredi 5 août que son pays et les Etats-Unis étaient sur le point de conclure un accord sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire (INF). *« Un accord sur les missiles de portée intermédiaire et sur les missiles tactiques est presque au point »*, a précisé le chef de la diplomatie soviétique à son arrivée à Genève, où il doit rencontrer vendredi le chef de la délégation américaine aux négociations sur le désarmement, M. Max Kampelman.

M. Chevardnadze, qui est accompagné de M. Viktor Karpov, chargé des problèmes de désarmement au ministère soviétique des affaires étrangères et ancien chef de la délégation soviétique aux négociations de Genève, a reconnu qu'il y avait encore certains obstacles à franchir, en soulignant toutefois qu'ils n'étaient pas *« insurmontables »*.

« Nous avons déjà fait un nombre non négligeable de concessions — il y a une limite à tout », a-t-il ajouté. M. Chevardnadze devait prendre la parole jeudi devant les délégations des quarante pays participant à la Conférence sur le désarmement de Genève, qui tentent de mettre au point un traité sur l'interdiction des essais nucléaires et des armes chimiques. Le chef de la diplomatie soviétique a fait également savoir qu'un traité interdisant la production et le stockage des armes chimiques était dans sa dernière phase d'élaboration.

M. Chevardnadze doit rencontrer le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, à Washington du 15 au 17 septembre.

A TRAVERS LE MONDE

Tchad

N'Djamena dénonce des mouvements de troupes libyennes

Des troupes libyennes opéreraient d'importants mouvements dans le nord du Tchad et progresseraient en direction des forces gouvernementales tchadiennes, alors que trois colonnes libyennes se rapprocheraient du Tchad par l'est à partir du Soudan, a indiqué, mercredi 5 août, un communiqué du gouvernement tchadien, réuni en conseil extraordinaire.

« Ces mouvements, affirme le communiqué, *annoncent une offensive libyenne contre le Tchad* et *traduisent le peu de cas que fait le groupe de Tripoli des dernières résolutions de l'OUA sur le conflit tchado-libyen. »* Affirmant que *« les intentions des forces libyennes relèvent de l'évidence »*, le gouvernement tchadien — qui exprime son souci de préserver de bonnes relations avec le Soudan — rappelle toutefois aux autorités soudanaises *« la grave responsabilité qu'elles encourent à la dégradation de la situation »* à la frontière entre les deux pays *« en permettant une agression libyenne »* contre le Tchad à partir du territoire soudanais. — *(AFP.)*

URSS

Quinze scientifiques victimes des purges de Staline ont été réhabilités

Moscou *(AFP)*. — Quinze scientifiques soviétiques liquidés au cours des purges staliniennes des années 30 ont été réhabilités, le 16 juillet dernier, par la Cour suprême d'URSS, a annoncé le mercredi 5 août l'hebdomadaire *Literatounaïa Gazeta*.

Spécialisés dans l'économie et la politique agraire, ces savants s'étaient opposés au biologiste Trofime Lyssenko, le généticien « officiel » de Staline, qui avait rejeté la théorie du gène en tant que support invariable de l'hérédité.

L'hebdomadaire cite les noms de Nikolaï Kondratiev, auteur de la théorie des cycles du développement économique, Alexandre Tchaïanov, organisateur du mouvement coopératif en URSS, Alexandre Tchelintsev, théoricien de la répartition de la production agricole, Nikolaï Makarov, théoricien de l'organisation des entreprises socialistes, et Leonid Iourovski, spécialiste de la circulation monétaire.

Europe

PORTUGAL : ancien chef de l'Etat

AVIGNON
ANS DE FESTIVAL VUS PAR
Le Monde



AFGHANISTAN

La « Pravda » dénonce le manque d'informations dans la presse sur les soldats soviétiques morts au combat

Absence prolongée de M. Najibullah

Diplomatie

A Genève

Un accord sur les missiles de portée intermédiaire est sur le point d'être conclu déclare M. Chevardnadze

A TRAVERS LE MONDE

URSS

Europe

ITALIE

M. Goria a obtenu la confiance du Parlement mais sa tâche s'annonce difficile

ROME
de notre correspondant

M. Giovanni Goria a obtenu, le mercredi 5 août, la confiance de la Chambre des députés, après celle du Sénat. Mais les débats ont montré que la tâche du jeune premier ministre démocrate-chrétien sera difficile.

Soutenu par les cinq formations qui appuyaient déjà le socialiste Craxi dans la précédente législature (DC, PS, républicains, sociaux-démocrates et libéraux), M. Goria dispose en principe d'une assez large majorité (377 voix sur 630) à la Chambre. Mais son propre parti ne lui a pas caché, par le truchement de son vice-secrétaire, M. Vincenzo Scotti, que son soutien n'allait pas sans *« perplexité »* et qu'il serait limité *« à la durée propre de ce gouvernement »* : une tautologie* qui suggère qu'un terme lui est déjà assigné — sans doute le congrès de la DC, prévu pour le printemps prochain. La Démocratie chrétienne souligne le refus du PS de s'engager fermement pour la longue durée et attend du parti de M. Craxi qu'il se déclare nettement son allié ou alors celui du PC. M. Goria s'est montré conscient de cette difficulté, mais il a affirmé sa conviction que, chemin faisant, l'actuelle majorité se transformera en une belle et bonne alliance.

Le PS a promis *« loyauté »* à M. Goria. Mais il a ajouté, par la voix de M. Gianni De Michelis, son porte-parole : *« Accueillir la réalité du changement social n'est pas en contradiction avec la nécessité de trouver une forme de gouvernement pour guider le pays. »* En clair : le PS est au gouvernement, mais il ne s'interdira pas d'appuyer les revendications ou mouvements de protestation qui, dès la rentrée, pourraient monter du pays profond.

Les communistes, eux aussi, ont trouvé *« trop facile »* cette position du PS, *« à la fois dans l'opposition et au gouvernement »*. Leurs orateurs ont donc invité M. Craxi à faire rapidement le choix de cette *« alternative de gauche »* qui est la stratégie déclarée de sa formation pour le long terme. Le PC n'imagine pas rester *« dans l'opposition pour toute la législature »* : un de ses ténors l'avait déclaré avant le débat.

L'Italie n'est donc sortie d'une crise de cinq mois que pour entrer dans une phase de haute instabilité politique : dans le vieux couple DC-PS, chacun des partenaires menace désormais ouvertement l'autre d'aller chercher fortune ailleurs, plus ou moins rapidement. Certes, cette menace d'« alliance de revers » avec les communistes est récurrente dans la vie publique de la péninsule. Mais l'exacerbation des tensions entre les deux principaux partenaires du gouvernement est telle que l'hypothèse ne semble plus cette fois si absurde.

Deux écueils

Deux écueils considérables se dressent déjà sur le chemin de M. Goria à son retour de vacances : le vote du budget, rendu plus difficile par un certain effritemment de la conjoncture ; et les référendums sur le nucléaire et la justice, en principe en novembre, que le PS appuiera de toutes ses forces, alors que la DC y est hostile.

« J'ai volé bas pour échapper aux radars », a déclaré aux journalistes M. Goria, expliquant ainsi sa prestation oratoire modeste devant le Parlement. Sa formule est jolie, mais elle n'est guère rassurante pour l'avenir. En attendant, a-t-il maintes fois répété comme en matière d'auto-encouragement, *« il y a une majorité »*.

Un sérieux incident a par ailleurs eu lieu durant le débat. M. Mario Capanna, député et ancien secrétaire de la Démocratie prolétarienne (extrême gauche), a, le mercredi 4 août, accusé deux des nouveaux ministres, le démocrate-chrétien Calogero Mannino (responsable des transports) et le républicain Aristide Gunella (affaires régionales), tous deux Siciliens, d'être en relation avec des personnes *« suspectes d'appartenir à la Mafia »*. Les deux intéressés ont évidemment vivement protesté, soutenus par le président du conseil, mais aucune plainte formelle n'a encore été annoncée.

JEAN-PIERRE CLERC.

PORTUGAL : ancien chef de l'Etat

Le général Eanes quitte la présidence du Parti rénovateur démocratique

LISBONNE
de notre correspondant

Le général Ramalho Eanes a décidé d'abandonner la présidence du Parti rénovateur démocratique (PRD) à l'issue d'une réunion, mercredi 5 août, de la commission directive du PRD qui a duré toute la journée. *« Pendant la campagne pour les élections législatives,* a déclaré le général Eanes, *j'ai averti clairement que mon maintien à la tête du Parti rénovateur démocratique dépendait d'un certain nombre de conditions. Or ces conditions n'ont pas été remplies. L'électorat ne m'a pas donné les moyens d'intervenir dans l'accomplissement des réformes profondes que la situation actuelle du pays exige. »*

Un congrès sera bientôt convoqué. En attendant, la présidence du PRD sera assurée par le numéro deux du parti, M. Herminio Martinho.

Elu dès le premier tour à l'élection présidentielle de 1976, réélu encore au premier tour en 1980, le général Eanes a bénéficié, pendant une période très agitée de la vie politique portugaise, d'une incontestable popularité. Adversaire déclaré de M. Mario Soares, il s'est gagné la sympathie de bon nombre de personnalités politiques qui s'opposaient à la stratégie du leader socialiste et considéraient que l'éventail politique portugais issu de la révolution d'avril 1974 devait être modifié.

Aussi l'éventuelle création d'un « parti eaniste » a-t-elle souvent alimenté la chronique. A chaque crise politique tous les regards, d'inquiétude pour les uns, d'espoir pour les autres, se tournaient vers le palais présidentiel de Belém. Il fallut attendre 1984 pour que le général Eanes sorte de sa réserve. Son deuxième mandat de président de la République touchait à sa fin et un troisième mandat lui était interdit par la Constitution. On annonçait en outre la rupture prochaine de la coalition gouvernemental le PS-PSD et les tensions au sein des socialistes s'aggravaient.

Un parti « orphelin »

Un ingénieur agronome totalement inconnu dans les cercles politiques portugais a été chargé de préparer le terrain en vue de former un parti susceptible de regrouper les transfuges du PS ainsi que les personnalités qui refusaient les formations politiques traditionnelles. Tâche difficile que M. Herminio Martinho accomplit avec succès. Le PRD était officiellement créé en juillet 1985, et, deux mois plus tard, obtenait 18 % des suffrages aux élections législatives.

En septembre 1986, le général Eanes, déchargé de ses fonctions de président de la République, assumait solennellement la direction d'un parti qui connaissait, déjà, d'énormes difficultés. Après avoir soutenu le gouvernement de centre-droit de M. Cavaco Silva, il était parti en guerre contre ce même gouvernement, suscitant une motion de censure approuvée en avril dernier avec l'apport des votes socialistes et communistes.

Obligé de choisir entre la formation d'un gouvernement PS-PRD ou la convocation d'élections anticipées, le président de la République, M. Soares, préféra la seconde formule. Le 19 juillet, M. Cavaco Silva obtenait un succès retentissant : pour la première fois dans l'histoire politique du Portugal un parti obtenait la majorité absolue des suffrages exprimés. Si toute la gauche a souffert, le parti le plus durement touché a été le PRD, qui est passé de 18 % à moins de 5 % des votes et de 457 députés. Jugé comme responsable de la crise, il n'avait pas réussi à fixer son électorat.

Pour la deuxième fois M. Herminio Martinho se trouve dans une situation délicate. Il s'agissait, auparavant, de créer un parti pour le général Eanes. Il s'agit désormais de sauver un parti « orphelin ». La décision prise par le général suscite déjà certaines critiques : *« Il n'a pas su résister à la première défaite »*, dit-on. Son départ néanmoins pourrait faciliter un rapprochement entre rénovateurs et socialistes.

Avec le scrutin du 19 juillet, le PS est devenu la seule solution de rechange au gouvernement de M. Cavaco Silva. Libéré du « complexe eaniste », M. Vitorio Constancio, secrétaire général du PS, voit son pouvoir considérablement renforcé. Samedi dernier, il a rallié l'écrasante majorité de la commission nationale de son parti à une stratégie qui vise le regroupement des formations qui se réclament de la gauche non communiste. Une convention consacrée à ce projet pourrait avoir lieu avant la fin de l'année.

JOSÉ REBELO.

● POLOGNE : Adam Michnik propose l'adoption d'une position commune face aux réformes en URSS. — L'historien Adam Michnik, l'un des membres les plus influents de l'opposition polonaise, a proposé aux opposants de Pologne, de Hongrie et de Tchécoslovaquie d'adopter une position commune face à la politique de réformes entreprise en URSS par M. Mikhaïl Gorbatchev. Selon M. Michnik, la rédaction d'une plate-forme de réflexion est souhaitable, en dépit des situations différentes qui prévalent dans ces trois pays, car, a-t-il estimé, *« nous avons affaire à une crise généralisée du communisme »*. — *(AFP.)*

BIBLIOGRAPHIE

Les trente premières années de la Tchécoslovaquie

Quatorze universitaires, pour la plupart américains, et dont la moitié au moins sont d'origine tchèque ou slovaque, ont composé cette histoire des trente premières années de la Tchécoslovaquie, depuis la fondation de la République en 1918 jusqu'au coup de Prague de 1948.

L'ouvrage est divisé en trois parties : la période allant de 1918 à 1938, c'est-à-dire jusqu'à Munich ; puis celle de 1938 à 1945 couvrant l'occupation, la guerre et la libération, et enfin, de 1945 à 1948, la Tchécoslovaquie entre l'Est et l'Ouest jusqu'à la prise du pouvoir par les communistes, c'est-à-dire la victoire de la «démocratie socialiste» sur la démocratie parlementaire.

L'utilité didactique d'un tel ouvrage ne fait aucun doute. Qui sait encore ce que fut la première République tchécoslovaque : une démocratie parlementaire qui avait certes ses défauts et n'avait pas su maîtriser tous ses problèmes ethniques et de développement régional économique, mais qui était fort en avance sur une bonne partie de l'Europe sur le plan social.

Comment oublier la richesse de la vie artistique, scientifique et spirituelle de ce jeune pays quand on a eu la chance d'y vivre ? Qui dira la générosité de son accueil des apatrides qui, dans l'entre-deux-guerres, ne recevaient ailleurs pour toute aide qu'un passeport Nansen ?

L'édition américaine de cet ouvrage est parue en 1973. Or la plupart des révélations sur les préparatifs et la prise du pouvoir par les communistes et sa consolidation ont été faites surtout dans le courant des années 70 et 80. Elles manquent donc.

Il faut espérer qu'il se trouvera, pour traiter ce sujet en détail, des historiens français auxquels le Centre national des lettres accorderait sans doute aussi une subvention. Surtout si leur ouvrage a davantage d'unité que celui-ci, qui souffre un peu trop des répétitions, difficilement évitables d'un chapitre à l'autre.

Am. B.

★ *La République tchécoslovaque, 1918-1948. Une expérience de démocratie.* Ouvrage collectif sous la direction de Victor S. Mamatey et Radomir Luza, traduit par Erika Abrams, Suzanne et Paolo Fulchignoni et Antoine Marès. Librairie du Regard, 1987, 474 p., 225 F.

● TCHECOSLOVAQUIE : la Charte 77 demande à M. Gorbatchev de gracier un étudiant kazakh. — M. Jaroslav Sabata, une des principales figures de la Charte 77, a été interrogé par la police et contraint de rejoindre sa ville de Brno après la découverte par des policiers d'une pétition adressée au numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, demandant la grâce d'un étudiant kazakh. Signée par soixante-dix-sept membres et sympathisants de la Charte 77, cette pétition demande au chef du Kremlin de faire preuve de clémence envers M. Kairat Riskulbek, condamné à mort pour sa participation aux émeutes d'Alma-Ata (Kazakhstan) en décembre dernier. — *(AFP.)*

Politique

La violence en Corse

L'ex-FLNC revendique l'attentat au cours duquel un gendarme a été tué

Dans un communiqué, l'ex-FLNC, organisation dissoute, a revendiqué, le mercredi 5 août en fin d'après-midi, l'attentat commis dans la soirée de mardi près de Bastia contre une patrouille de gendarmerie, provoquant la mort d'un gendarme mobile, Guy Azenard et blessant trois de ses compagnons. L'ex-FLNC explique notamment cet attentat comme une riposte à *« la surenchère de la répression irresponsable imposée par l'Etat français en Corse depuis plusieurs mois »*.

L'attentat a été évoqué en conseil des ministres, mercredi matin. Mme Michèle Gendreau-Massaloux, porte-parole de la présidence, a indiqué que M. François Mitterrand avait rendu hommage à *« l'action et au courage des forces de l'ordre en Corse »*. Elle a précisé que *« les gendarmes tué et blessés vont faire l'objet d'un témoignage exceptionnel de reconnaissance de la nation »*, selon les propos mêmes du président de la République devant le conseil des ministres.

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, interrogé sur la situation en Corse, sur TF 1 mercredi, a invité les élus corses à *« prendre leurs responsabilités. Il y a*, a-t-il ajouté, *d'un côté ceux qui sont pour la légalité et pour la République et de l'autre côté les autres »*.

Le général de corps d'armée Armand Wautrin, major général de la gendarmerie, s'est rendu immédiatement en Corse. Il devait y rencontrer notamment les responsables de l'escadron 11-11 de gendarmerie mobile auquel appartenait Guy Azenard. Cet escadron, comme il était prévu avant l'attentat, a regagné dans la soirée de mercredi son cantonnement de Mont-de-Marsan (Landes). Une cérémonie y sera organisée vendredi, en présence de M. Jacques Boyon, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense et du directeur général de la gendarmerie.

BASTIA
correspondance

L'ex-FLNC a revendiqué, le mercredi 5 août dans l'après-midi, l'attentat au cours duquel un gendarme mobile a été tué et trois autres blessés, route de la Marana, au sud de Bastia. Dans un communiqué adressé par le canal habituel à Radio-Corse Frequenza Mora, la station locale de Radio-France en Corse, l'organisation dissoute a ainsi confirmé les soupçons immédiats des enquêteurs en assumant la responsabilité de la mort du gendarme mobile.

Mardi soir, un fourgon C-35 de l'escadron 11-11 de gendarmerie mobile de Mont-de-Marsan avait essuyé une rafale d'arme automatique alors que la patrouille de quatre hommes rejoignait son poste à l'aéroport de Poretta. Guy Azenard, un père de famille de trente ans qui se trouvait à l'arrière du fourgon, a été tué sur le coup. Ses trois compagnons ont tous été blessés, l'un d'entre eux, M. Jean-Claude Santos, vingt-deux ans, a été gravement atteint. Evacué vers l'hôpital Sainte-Marguerite de Marseille, il a subi une délicate intervention, et, mercredi soir, son état était jugé satisfaisant. Les deux autres gendarmes, Philippe Alexis, vingt-quatre ans, et Alain Cronier, vingt-huit ans, plus légèrement atteints, ont été transportés au Val-de-Grâce à Paris.

L'enquête, difficile en l'absence de témoignages très précis, a permis de déterminer que les agresseurs n'ont finalement utilisé qu'une seule voiture pour cette opération : une Peugeot 205 GTI rouge volée et abandonnée, après le mitraillage, à quelques kilomètres du lieu de la fusillade.

Dans cette voiture, gendarmes et policiers ont découvert quelques indices parmi lesquels des douilles d'armes automatiques. Les agresseurs, selon les premiers éléments de l'enquête, auraient été au nombre de quatre.

Mais l'élément le plus marquant de la journée de mercredi a été la revendication de ce mitraillage par l'ex-FLNC : *« Revendiquons attaque contre forces d'occupation (route de la Marana) »*, indique un communiqué sur lequel figurent une tête de Maure et le sigle FLNC et comportant un texte de protestation contre les conditions d'emprisonnement, sur le continent, de nationalistes corses. Le communiqué évoque en particulier une affaire rendue publique il y a dix jours par les élus nationalistes corses et les familles des emprisonnés : quatre d'entre eux auraient subi des sévices à la prison des Baumettes, à Marseille, lors de l'agitation qu'ont connue les maisons d'arrêt françaises ces dernières semaines.

« Un problème fondamentalement politique »

L'ex-FNLC affirme répondre à la *« surenchère répressive »* en Corse et conclut sur cette affirmation : *« La répression ne résoudra jamais rien. Une nouvelle fois nous réaffirmons que le problème national corse est fondamentalement politique. »*

Dans ce même communiqué, l'organisation dissoute confirme, d'autre part, les revendications d'attentats contre des gendarmeries insulaires ces derniers mois (une quinzaine au printemps dernier) et deux gendarmeries continentales : Meudon, en février dernier, et Boulogne-Billancourt, le 13 juillet.

Enfin, l'ex-FLNC dément être l'auteur de deux autres mitraillages de gendarmeries en Corse : ceux de Petreto-Bicchisano et de Figari. Pour le premier, qui avait eu lieu en mars, un jeune homme de vingt ans, Toussaint Giacometti, avait été jugé et condamné par le tribunal correctionnel de Paris le 3 juillet dernier : cinq ans de prison, dont deux avec sursis, et cinq ans d'interdiction de séjour en Corse. L'auteur du mitraillage avait nié son appartenance à l'ex-FLNC mais avait déclaré être de sensibilité nationaliste. Dans son communiqué, l'ex-FLNC présente cet attentat et celui de Figari, le 12 juin, comme des actes isolés.

RENÉ SIACCI.

Les réactions : condamnation unanime

Tous les partis politiques ont condamné l'embuscade tendue par le FLNC et qui a tué un gendarme le mardi 4 août près de Bastia. Mais cette unanimité cache peut-être un malentendu. Ainsi, pour le gouvernement, qui s'exprimait par la voix de M. Alain Juppé, son porte-parole, *« nous ne sortirons de ce problème absurde – car la revendication indépendantiste en Corse n'a aucune signification ni économique, ni politique, ni culturelle – que si l'ensemble de la population de l'île, très profondément attachée à son appartenance à la République, prend elle-même en main ce problème »*.

De son côté, M. François Giacobbi, président (MRG) du conseil général de la Haute-Corse, connu pour ses options jacobines, n'en observe pas moins que les élus de l'île *« unanimes »* avaient déjà demandé au gouvernement et à l'Etat, au lendemain de l'assassinat du docteur Lafay, d'assumer ses responsabilités, notamment celles qui touchent au maintien de l'ordre. De la même façon, M. Jean-Paul de Rocca Serra, président (RPR) de l'Assemblée de Corse, affirme : *« On demande aux Corses d'être vigilants, mais que peut la vigilance face à de tels actes ? La Corse est en danger. Il appartient à ceux qui ont en main la destinée de la France de protéger cette portion du territoire national contre les agressions permanentes qu'elle subit. »*

Si les uns font appel à l'Etat, d'autres, tel M. Max Simeoni, dirigeant de l'Union du peuple corse (autonomiste), le jugent *« en grande partie responsable »* de la violence qui se développe dans l'île. Pour lui, *« il faut essayer de comprendre »*. *« Comprendre*, ajoute-t-il, *ne veut pas dire que l'on excuse les hommes qui pratiquent la violence. Mais l'Etat est en grande partie responsable parce que, pour le moment, il n'a trouvé que la répression à opposer à certaines demandes politiques, parce qu'il ne veut pas instaurer en Corse un système de suffrage universel respectable qui ne soit pas contestable. »*

Au gouvernement, outre MM. Juppé et Pasqua, M. Léotard dénonce *« la folie criminelle qui s'est emparée de quelques-uns »* et promet que l'Etat répondrait *« avec toute la fermeté et la rigueur nécessaires »*.

A gauche, M. Nicolas Alfonsi, député socialiste de Corse-du-Sud, demande lui aussi *« que ce crime soit châtié avec la plus grande rigueur »*. *« Cette escalade ne conduit nulle part »*, poursuit-il, avant d'assurer que *« la détermination et la fermeté, ainsi que la réprobation unanime de l'opinion, finiront par avoir raison de ces criminels »*. Enfin, *l'Humanité* s'interroge en ces termes : *« Pourquoi une telle impunité ? Impossible de répondre à cette question sans élargir le débat à l'ensemble des problèmes auxquels la Corse est confrontée. On rappellera, par exemple, qu'à l'occasion des élections régionales partielles de mars dernier un dirigeant local de la droite avait demandé à l'ex-FLNC de « mettre en sourdine les exactions » le temps d'un scrutin. Une sorte d'appel à la trêve qui éclaire les objectifs d'une stratégie de violence où droite et indépendantistes tentent de tirer leur épingle du jeu pour éluder les vrais problèmes de la Corse. »*

M. Pasqua invite les élus à prendre leurs responsabilités

Invité du journal de TF 1, M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a assuré, le mercredi 5 août, que les services de police *« trouveront les auteurs des attentats »* en Corse et qu'ils seront *« châtiés comme ils le méritent »*. M. Pasqua a souligné que *« ce sont les éléments les plus radicaux qui passent à l'action »* et que cette radicalisation *« correspond à une perte d'influence »* des indépendantistes dans la population.

« Les partisans de la violence et de l'extrémisme représentent une infime minorité », a-t-il ajouté. *« Les élus corses doivent prendre leurs responsabilités*, a, en outre, estimé le ministre. *Ceux qui sont pour la République et la légalité doivent le manifester »*, car le *« moment est venu pour chacun de dire de quel côté il est »*.

« Nous prendrons toutes les mesures qui doivent être prises », a assuré le ministre qui a souligné l'unanimité des dirigeants français *« pour une action sans trêve pour liquider le terrorisme »*. *« Ne doutez pas que la loi l'emportera »*, a-t-il conclu.

Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée, le mercredi 5 août 1987. A l'issue du conseil, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

● **Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice :**

– M. Jean-Claude Groshens est nommé conseiller d'Etat.

● **Sur proposition du ministre des affaires sociales et de l'emploi :**

– M. Jean-François Chadelat est nommé directeur de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale.

∴

En outre, à la demande du président de la République, le conseil des ministres a rendu hommage à l'action et au courage des forces de l'ordre en Corse. Le gendarme tué et les gendarmes blessés dans l'attentat du 4 août vont faire l'objet d'un témoignage exceptionnel de reconnaissance de la Nation.

PROPOS ET DÉBATS

M. Borotra (RPR) : l'alibi

Dans une interview au *Quotidien de Paris* du mercredi 5 août, M. Franck Borotra, porte-parole du RPR, affirme que *« la polémique autour du Front national est un alibi trop facile qui consiste à cacher derrière une pseudo-menace fasciste, qui n'existe pas en France, le refus d'écouter et d'entendre ce que disent certains Français »*. *« Dans l'électorat du Front national*, ajoute-t-il, *il y a surtout des gens qui sont déçus de la droite comme de la gauche, mais qui ne sont pas attachés à des solutions autoritaires, et qui ne sont même pas dupes des propositions de Le Pen. »* Accusant les gouvernements précédents d'avoir, pendant cinq ans, *« sinistré l'entreprise française »*, M. Borotra souhaite *« débusquer les socialistes, pour ce qu'ils ont fait, pour ce qu'ils sont et pour ce qu'ils veulent proposer au pay. »*.

M. Lajoinie : les boutefeux

A l'occasion du quarante-deuxième anniversaire de l'explosion nucléaire d'Hiroshima, *l'Humanité* du jeudi 6 août publie une déclaration de M. André Lajoinie, actuellement en voyage en Chine. Le candidat du PCF à l'élection présidentielle indique que l'*« accumulation d'armes nucléaires fait peser un danger mortel sur l'humanité »* dont il faut assurer la survie *« en mettant fin à l'escalade, en imposant un désarmement équilibré et contrôlé »*. Estimant, en la matière, que, *« la France peut et doit jouer un rôle éminent »*, M. Lajoinie affirme que *« de la droite au PS, la perspective de la destruction de toutes les armes nucléaires d'ici à l'an 2000 serait une catastrophe ! »* et invite au rassemblement *« dans le seul vote pour la paix, le vote communiste, pour vaincre les boutefeux et pour faire triompher la vie »*.

Cohabitation originale en Dordogne

PÉRIGUEUX
de notre correspondant

Un maire et un député, tous les deux RPR, qui militent pour des créations d'emplois... publics au travers de la construction d'une prison, et pourfendent une multinationale, pendant qu'un président de conseil général socialiste défend, lui, les emplois industriels privés : c'est la situation paradoxale de la Dordogne.

« L'emploi public, c'est du solide ! » Le mot est d'un élu RPR, M. François Roussel, maire de Neuvic, en Dordogne, et dauphin de M. Yves Guéna, qui s'exprimait mardi soir devant quelque 400 salariés ou licenciés de l'entreprise Bata, de Neuvic. Au cours de la même réunion, M. Christian Defarge, conseiller général socialiste du canton, déclarait : *« Les meilleurs emplois à créer sont des emplois productifs de caractère industriel ! »*

Il faut dire que la perte d'un millier d'emplois en moins de deux ans dans l'usine de chaussures de Marbot-Bata a de quoi semer le doute. D'autant que l'usine était la plus grande unité industrielle du département et qu'elle ne tourne plus qu'avec 250 personnes. Début juillet, 600 licenciements sont intervenus après une période de cinq mois de chômage « partiel-total ». Les six cents salariés ne sont pas du tout assurés de bénéficier des deux mois de préavis normalement dus par l'employeur. Ce qui fait dire à M. Guéna : *« Nous sommes arrivés à un moment où il faudra faire pression sur la direction de Bata. Il serait scandaleux qu'une entreprise qui n'est pas déficitaire, car elle dépend d'une multinationale opulente, se refuse à payer 6 millions de francs. »* Et le même M. Guéna d'appeler à soutenir totalement *« toutes les initiatives que serait amené à prendre le secrétaire CGT du comité d'entreprise pour obtenir le paiement des sommes dues »*.

Dans le même temps, M. Guéna pense que la seule chance de salut pour Neuvic et l'ensemble de la vallée de l'Isle en Dordogne se trouve dans l'installation, annoncée pour 1988, d'un établissement pénitentiaire.

Du côté socialiste on en appelle à l'initiative privée, même si les emplois qui seront créés coûteront très cher : de 100 000 à 500 000 francs, estime le président du conseil général, socialiste, de la Dordogne, M. Bernard Bioulac. Celui-ci a obtenu que l'assemblée départementale débloque 5 millions de francs pour la construction d'une pépinière d'entreprises prévue pour accueillir sept créateurs d'ici à janvier. Et il étudie actuellement avec les banques la possibilité de mettre sur pied une société à capital risques.

JEAN-JACQUES BOISSONNEAU.

La cote de confiance de BVA

M. Barre, seul en tête

La cote de confiance des personnalités de droite se redresse tandis que celle des hommes politiques de gauche se dégrade, selon les résultats du sondage réalisé par BVA et publié, le jeudi 6 août dans *Paris-Match*. M. Raymond Barre, qui suscite la confiance de 49 % des 1 000 personnes interrogées du 15 au 20 juillet, se place en tête des personnalités en gagnant 3 points en un mois, alors que 33 % des sondés (au lieu de 39 %) expriment une opinion contraire. Il devance M. François Mitterrand, qui est crédité de 48 % d'avis favorables (au lieu de 51 % en juin), tandis que 37 % (au lieu de 35 %) lui refusent leur confiance. En recueillant 45 % de jugements positifs (au lieu de 46 %), M. Michel Rocard est la dernière personnalité, après MM. Barre et Mitterrand, ȧ obtenir un solde de confiance positif puisque 37 % (au lieu de 32 %) émettent un jugement défavorable.

Si avec 38 % d'opinions positives, M. Jacques Chirac améliore d'un point son résultat de juin, il voit essentiellement diminuer le nombre de personnes se déclarant méfiantes puisque 47 % (au lieu de 52 %) sont de cet avis.

La cote de confiance de M. Laurent Fabius se dégrade, en revanche, sensiblement : avec 29 % de jugements favorables, il perd 8 points en un mois, et 51 % (au lieu de 45 %) lui refusent leur confiance. De Même, M. Jacques Delors voit son solde devenir négatif : 31 % des consultés (au lieu de 36 %) font confiance à l'ancien ministre socialiste, tandis que 39 % (au lieu de 35 %) sont d'un avis contraire.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Une nouvelle drogue fait des ravages aux Pays-Bas

Le somnifère qui empêche Amsterdam de dormir

AMSTERDAM
de notre correspondant

Les drogués d'Amsterdam ont de plus en plus souvent recours à un somnifère dont les effets commencent à inquiéter sérieusement les autorités sanitaires néerlandaises. Ce médicament, le Rohypnol, est en passe de devenir une drogue de remplacement bon marché et plus ou moins légale pour ceux qui n'ont pas les moyens d'acquérir de l'héroïne.

Sur le « pont des pilules » – marché noir spécialisé dans ce genre de drogues – les comprimés de Rohypnol se vendent pour environ 3 florins (9 francs) pièce. Associées à l'alcool ou à d'autres drogues, de fortes doses de ce somnifère peuvent provoquer des comportements dangereux, dont le drogué affirmera plus tard ne pas se souvenir (1).

Tout dernièrement, la police a établi que trois assassinats ont été commis par des jeunes sous l'influence du Rohypnol. Ainsi, une employée d'une station-service, près de la ville de Maastricht, a été assassinée par un jeune héroïnomane qui avait consommé de l'alcool et ce somnifère. Deux étudiants indonésiens de l'école polytechnique de Delft ont tué deux de leurs compatriotes pour s'emparer de quelques gadgets électroniques. Lors de leur procès, au terme duquel ils furent condamnés à des peines de quinze ans de prison, les deux jeunes gens affirmèrent se souvenir qu'au début de la soirée ils avaient ingurgité de fortes quantités de Rohypnol.

L'abus de médicaments parmi les drogués n'est pas un phénomène nouveau aux Pays-Bas. Succédané de l'héroïne, la Méthadone est gratuitement distribuée aux drogués dans l'espoir que ils ne seront plus ainsi, tentés de dévaliser des passants ou de cambrioler des voitures pour se procurer l'argent nécessaire.

Des prescriptions trop nombreuses

Au fil des années, la Méthadone s'est taillée une place importante sur le marché noir et n'a nullement contribué à la désintoxication des drogués. La consommation simultanée de Méthadone et de Rohypnol est très prisée.

La mode du Rohypnol a pris une telle ampleur que l'association des pharmaciens de la capitale envisage de refuser de vendre le somnifère à des drogués, même si ceux-ci sont en possession d'une ordonnance. Les pharmaciens réclament le même règlement que pour la Méthadone : seuls des drogués participant aux initiatives officielles de désintoxication, devraient pouvoir se le procurer. Le plus grand centre de désintoxication d'Amsterdam, la clinique Jellinek, a renouvelé cette semaine son appel aux médecins qui, selon les experts, prescrivent trop facilement ce médicament destiné *a priori* à des patients atteints de troubles psychiques.

Amsterdam n'est pas la seule ville atteinte. Un million de comprimés de Rohypnol environ circulent chaque année à La Haye. Au Parlement, de timides efforts en vue d'introduire ce somnifère dans la liste présentée par la loi dite de l'opium, n'ont guère trouvé d'écho. La multinationale Hoffmann-La Roche, qui fabrique le Rohypnol, est préoccupée par les effets dévastateurs de son produit aux Pays-Bas, mais ne semble pas disposée à le retirer du marché. Elle a décliné la pressante invitation du service de santé d'Amsterdam d'accompagner les instructions de posologie d'un avertissement contre la vente du médicament à des drogués. Une telle mesure, selon Hoffmann-La Roche, risquerait d'avoir un effet dissuasif sur certains malades.

RENÉ TER STEEGE.

(1) Le funitrazépam (Rohypnol) est un somnifère largement prescrit en France où il est commercialisé depuis 1978. On ne peut l'acquérir que sur présentation d'une ordonnance. La firme Hoffmann-La Roche *« déconseille formellement »* l'absorption de boissons alcoolisées pendant le traitement. Elle indique par ailleurs avoir noté parmi les *« effets indésirables »* des sensations d'ivresse et des *« syndromes de confusion onirique »*.

Trafic de sucre entre Rouen et le vignoble du Loir-et-Cher

Cinq personnes ont été inculpées

Cinq personnes ont été inculpées ces derniers jours par Mme Sophie Samat, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Rouen, après la découverte au mois de juillet d'un réseau de commercialisation clandestine de sucre.

Destiné à l'exportation, ce sucre était détourné de sa destination à Rouen puis acheminé dans le Loir-et-Cher, où il était utilisé par des vignerons pour chaptaliser leur vin. Ce trafic qui aurait débuté en juillet 1985 porte, au total, sur 325 tonnes de sucre.

M. André Sellos et Mme Nicole Sellos, responsables d'une entreprise de transport à Bois-Normand près de Lyre (Eure), ont été inculpés de recel. M. Hubert Bigot, viticulteur et courtier en vins de Saint-Romain-sur-Cher (Loir-et-Cher), inculpé lui d'abus de confiance, a été écroué le samedi 1er août à Rouen. L'enquête est actuellement menée dans le Loir-et-Cher, le SRPJ de Rouen agissant sur commission rogatoire, assisté du SRPJ d'Orléans. Elle pourrait déboucher sur de nouvelles inculpations.

Cette enquête devra notamment préciser le rôle joué par le propriétaire-exportateur du sucre et déterminer si les volumes détournés ont bénéficié des subventions du fonds d'intervention sur le sucre accordées aux exportateurs de sucre vers les pays extérieurs à la Communauté économique européenne.

Pratique autorisée par la réglementation sur les vins d'appellation d'origine, la chaptalisation consiste à ajouter du sucre au moût de raisin pour augmenter le degré alcoolique du vin. Cette pratique est soumise à un contrôle très strict.

L'enquête actuellement menée dans le Loir-et-Cher n'a pas encore permis de préciser quels types de vins ont été chaptalisés à partir du sucre détourné ni si cette chaptalisation a dépassé les limites autorisées.

● **Inculpation d'un vigile pour coups et blessures.** – Un étudiant en sciences économiques, M. Emmanuel Marin, vingt-deux ans, secrétaire national de l'UNEF-SE (Union nationale des étudiants de France-Solidarité étudiante, syndicat proche des communistes), a été blessé le lundi 3 août, lors d'une altercation avec un vigile de la société Century qui contrôlait l'entrée d'un Monoprix du boulevard Haussmann, à Paris. Atteint à la mâchoire, le jeune homme a été hospitalisé pendant vingt-quatre heures à l'hôpital Lariboisière. Le vigile, M. Thierry Gillot, a été inculpé mercredi de coups et blessures volontaires et remis en liberté. Transportant une somme d'argent assez importante, l'étudiant a refusé d'ouvrir sa sacoche devant un premier vigile et indiqué qu'il ne s'exécuterait qu'en présence d'un responsable du magasin. Selon ses déclarations, il a alors été brutalisé par un autre vigile. Ce dernier a, de son côté, affirmé que le jeune homme s'était débattu avant de le mordre à la main.

● **Un mort et un blessé au cirque de Gavarnie.** – Un névé s'est effondré sous les pieds de quatre touristes, le mercredi 5 août dans l'après-midi au cirque de Gavarnie (Hautes-Pyrénées). Un vacancier, M. Jacques Caubet, trente-six ans, militaire de carrière à l'hôpital de Toulon, a trouvé la mort dans l'accident. Une habitante d'Allonnes (Sarthe), Mme Monique Lescanos, quarante-cinq ans, blessée aux côtes et à la cage thoracique a été hospitalisée à Tarbes.

Un sponsor dans l'arène

Les toreros espagnols vont-ils se transformer en hommes-sandwichs publicitaires, à l'instar des champions du Tour de France ? Mardi 4 août, les *aficionados* présents aux arènes de Plasencia, en Estramadure, n'en ont pas cru leurs yeux, en distinguant une broderie tout-à-fait inhabituelle sur l'habit de lumière d'un torero : le costume bleu et or s'ornait, en fil de soie rouge, du nom d'AKAI, le groupe japonais de la hi-fi, sur les manches et les jambes. Le fait que « akaï » veuille dire « rouge » en japonais – ce que la plupart des Espagnols ignorent – n'arrangeait pas les choses.

L'imprudent et impudent auteur de ce crime de lèse-corrida, Luis Reina, fut conspué par le public. *« Nous entrons dans le vingt et unième siècle. Je pense qu'il est important d'apporter quelque chose de nouveau dans la tauromachie,* a-t-il expliqué. Précisions de son imprésario : *« Reina a reçu une jolie somme pour porter cette publicité. Je sais que d'autres toreros négocient avec une agence de publicité et que les pubs sur les habits de torero seront bientôt chose courante, comme dans tous les autres sports. »*

L'imagination des publicitaires n'aurait alors pas de borne, car bien d'autres supports sont encore vierges de toute souillure : la muleta, les banderilles et, pourquoi pas, les flancs des taureaux eux-mêmes... A quoi ressemblera demain le cruel jeu de sang, de soleil, de sable et de mort qui inspira tant de poètes, de peintres et de musiciens ?

J. D.

Météo : rien de nouveau sous le soleil

« Décidément, les étés ne sont plus ce qu'ils étaient ! Le climat change... » Ces remarques désabusées montrent, une fois encore, la méconnaissance du climat français et l'extraordinaire infidélité de la mémoire météorologique.

Tout d'abord, il faut garder à l'esprit que la France, étant située aux latitudes moyennes et sur la bordure occidentale de la masse continentale de l'Eurasie, a un climait océanique, c'est-à-dire doux, humideet même très variable, puisqu'elle est balayée avec régularité par les dépressions venant de l'Atlantique. Hivers rigoureux et été secs sont donc exceptionnels. Certes, le temps quotidien et saisonnier est soumis à une grande variabilité, mais toujours dans le cadre de ce climat océanique. Une année plus froide ou plus chaude ne doit jamais faire dire que le climat change.

Bien entendu, les climats varient perpétuellement, partout dans le monde. Mais il s'agit de fluctuations ou de changements qui ne sont appréciables que sur de longues durées : de quelques décennies à plusieurs dizaines de milliers d'années. Ensuite, les personnes qui se lamentent oublient que après des mois de mai et juin effectivement très frais et très humides, la chaleur est brusquement venue dans les tout derniers jours de juin et qu'elle a persisté jusqu'au 14 juillet à Paris et jusqu'au 16 à Strasbourg.

Même si l'on prend en compte la période allant du 14 au 23 juillet qui a été exceptionnellement peu ensoleillée (23,1 heures de soleil à Paris au lieu de 71 heures en moyenne), l'ensemble du mois de juillet n'est pas franchement extraordinaire, selon les relevés de la Météorologie nationale.

Les précipitations du mois ont été très supérieures aux moyennes, dites aussi normales (calculées pour la période 1951-1980), à Strasbourg (128 mm au lieu de 61 mm, mais 19 mm en 1921 et 141 mm en 1956), à Rennes (75 mm au lieu de 37 mm, mais 4 mm en 1979 et 121 mm en 1940), à Marseille-Marignane (78 mm au lieu de 14 mm). Mais les pluies ont été quasi normales à Paris-Montsouris (62 mm contre 60 mm, mais 6 mm en 1949 et 168 mm en 1972) et à Lyon (48,5 mm au lieu de 59,5 mm).

L'insolation, en revanche, a été très déficitaire à Paris (189 heures au lieu de 243 heures, mais 159 heures en 1980 et 352 heures en 1959) et peu inférieure aux moyennes à Strasbourg (201 heures au lieu de 225 heures) et à Marseille-Marignane (320 heures au lieu de 366 heures).

La plus grande surprise viendra sûrement des températures : partout les minima mensuels moyens sont même un peu supérieurs aux normales : 15,3 °C au lieu de 14,8 °C à Paris-Montsouris ; 16,3 °C au lieu de 14,5 °C à Lyon. Quant aux maxima mensuels, ils sont très proches des normales : 23,2 °C au lieu de 24,6 °C à Paris-Montsouris ; 23,9 °C au lieu de 24,5 °C à Strasbourg.

Un mois de juillet pourri ? Non, seulement un mois de juillet de type océanique.

Y. R.

M. Pasqua à la Mosquée de Paris

« Les musulmans ont le droit de vivre paisiblement à l'abri de nos lois »

Il ne fut pas question des émeutes de La Mecque. Mais, malgré les jeux du soleil retrouvé sur les mosaïques de la Mosquée de Paris, les invités, le mercredi 5 août, du recteur Cheikh Abbas Bencheikh El Hocine, gardaient manifestement en mémoire des images de violence profanatrices.

M. Charles Pasqua, hôte, en compagnie du secrétaire d'État aux rapatriés, M. André Santini, du recteur de la Mosquée de Paris, pour les fêtes islamiques de l'Aïd el Kebir, se garda bien d'évoquer la crise iranienne. Mais ses propos voilés, ses vœux de concorde, s'appliquaient comme une grille de code aux dangers de l'intégrisme et aux dérapages des fanatiques.

Ils n'étaient, les uns et les autres, membres de la communauté des Français musulmans et ministre de l'intérieur, donc du culte, réunis que pour un échange de vœux entre deux verres de thé à la menthe. Les querelles de l'islam, leurs conséquences sur la paix en France et dans le golfe Persique furent pourtant les fantômes obligés de cette brève cérémonie. Le recteur de la Mosquée lui-même ne put s'empêcher d'évoquer *« les pressions extérieures »* dont la communauté musulmane de France doit se protéger par *« l'acquisition des valeurs islamiques en disposant de plus d'édifices religieux et scolaires »*.

Le recteur affirma que le gouvernement ne serait pas *« déçu par le comportement des musulmans de France »*, que ceux-ci ne demandaient qu'à vivre en harmonie avec les autorités françaises *« dans les prescriptions qui régissent la vie quotidienne, afin d'être utiles à la société dans laquelle ils vivent et de maintenir des relations fraternelles avec les autres citoyens de ce pays »*. M. Pasqua, en réponse, se limita volontairement lui aussi aux allusions. Étendant ses vœux *« à l'ensemble de la communauté musulmane du monde »*, il eut cette formule : *« Que la paix soient sur nous ! Il y a entre ceux qui croient en Dieu et ceux qui n'y croient pas un fossé infranchissable. »* Il ajouta : *« Les musulmans ont le droit de vivre paisiblement à l'abri de nos lois. »*

La Mecque, la croisade des chiites dans le monde arabe, n'étaient pas ouvertement de la fête. Mais les menaces redoutées par les musulmans de France comme par le ministre de l'intérieur s'imposèrent encore lorsque, à la fin de la cérémonie, le recteur de la Mosquée de Paris offrit à M. Pasqua un sabre finement ciselé. *« Ce sabre,* dit Cheikh Abbas, *est un symbole en votre qualité de ministre de l'intérieur. Il doit être pour vous le moyen d'assurer la démocratie et de défendre la liberté et la fraternité. »*

M. Pasqua, la mine grave, prit le sabre sans rien dire. Mais il acquiesça. On lui remit encore une belle édition du Coran en deux volumes. Il promit de le relire.

Ph. Bg.

REPÈRES

Espace

Un lanceur lourd pour la NASA

La NASA envisage de se doter rapidement d'un lanceur lourd inhabité, dérivé de la navette spatiale. Ce nouveau lanceur, baptisé navette-C (C pour cargo), utiliserait les moteurs des navettes, ses fusées d'appoint et son réservoir extérieur, mais non la navette elle-même qui serait remplacée par un conteneur. Il pourrait ainsi mettre en orbite une charge utile de 45 à 70 tonnes, le double de celle que peuvent emporter les engins actuels, Columbia, Discovery et Atlantis.

L'agence Tass annonce, pour sa part, que le vaisseau automatique de transport Progress-31 s'est amarré à la station orbitale soviétique Mir dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 août. Ce vaisseau, le cinquième envoyé vers la station, a apporté aux cosmonautes Youri Romanenko et Alexandre Alexandrov du carburant, de la nourriture, de l'eau, des équipements et du courrier.

Incendies

Neuf blessés dans le Var

Un pompier grièvement brûlé, deux autres blessés dans leur véhicule accidenté, six de leurs camarades intoxiqués par la fumée, 150 hectares de pinède calcinés, trois camions de secours anéantis et plusieurs villas endommagées, tel est le lourd bilan de l'incendie qui a, à nouveau, ravagé la banlieue de Toulon, déjà éprouvée par le feu le 26 juillet dernier. Cette fois, c'est un banal accident de voiture survenu sur la commune d'Ollioules (Var), le mercredi 5 août, dans l'après-midi, qui semble être à l'origine du sinistre. Attisées par un fort mistral, les flammes sont descendues des collines vers les quartiers habités malgré l'intervention rapide de huit bombardiers d'eau et de quatre cents pompiers. L'incendie n'a pu être maîtrisé qu'à la nuit. Une cinquantaine de villas ont été évacuées. Il n'y aucune victime civile.

SIDA

Campagne de dépistage à New-York

L'Etat de New-York va lancer en octobre prochain une campagne de dépistage du virus du SIDA portant sur 100 000 échantillons sanguins anonymes. Cette opération vise à déterminer l'extension réelle de l'épidémie, a expliqué, le mardi 4 août, le gouverneur, M. Mario Cuomo. Jamais un test d'une telle ampleur n'avait été pratiqué aux Etats-Unis. Il s'agit notamment de déterminer si l'épidémie s'est propagée au-delà des principaux groupes à risques que sont les homosexuels et les drogués par voie intraveineuse. Les échantillons, obtenus dans les hôpitaux, seront testés à l'insu des donneurs, et ceux-ci ne seront pas tenus informés du résultat les concernant. Les responsables sanitaires estiment que de 300 000 à 500 000 personnes dans l'Etat de New-York pourraient être contaminées. 7 000 personnes sont déjà mortes du SIDA et 5 000 sont actuellement en traitement. Dans la ville de New-York, le SIDA est la première cause de mortalité pour les hommes et femmes de vingt à trente-cinq ans.

Sept préservatifs pour les ministres thaïlandais

Le porte-parole du gouvernement thaïlandais a distribué le mardi 4 août à chaque membre du cabinet, dont le premier minsitre, M. Prem Tinsulanonda, un lot de sept préservatifs masculins aux couleurs de l'arc-en-ciel (un pour chaque jour de la semaine...) Cette distribution coïncidait avec le lancement d'une campagne nationale anti-SIDA à laquelle les autorités thaïlandaises prévoient de consacrer 1,7 million de dollars. – *(AFP).*

Téléphone

Traduction orale simultanée

British Telecom, le géant britannique des télécommunications, a annoncé, le mercredi 5 août, qu'il avait inventé le premier téléphone de traduction orale simultanée. Ce système de traduction anglais-français et français-anglais ne comprend qu'un vocabulaire de cent mots, mais peut traduire automatiquement grâce à un petit ordinateur quatre cents phrases du langage courant, prononcées dans une conversation téléphonique. Les ingénieurs comptent lui faire traduire également des dialogues en allemand, espagnol, italien et suédois. – *(Reuter, AP.)*

SPORTS

● **VOILE : Admiral's Cup.** – La quatrième course de l'Admiral's Cup, disputée le mercredi 5 août sur un triangle olympique de 30 milles en baie de Christchurch, a été gagnée par l'équipe néo-zélandaise. Le premier bateau français, *Corum* de Philippe Briand, a terminé douzième. Avant la course du Fastnet, dont le départ sera donné samedi 8 août à Cowes, la Nouvelle-Zélande occupe la première place du classement général devant l'Angleterre et l'Australie. La France, décevante, se retrouve au dixième rang.

● **AUTOMOBILISME : Rallye d'Argentine.** – La première étape du Rallye d'Argentine, disputée le mercredi 5 août entre Buenos-Aires et Cordoba, a été dominée par les deux Lancia Delta 4 WD. L'Italien Massimo Biasion précède son coéquipier argentin Jorge Recalde de 18 secondes et le Suédois Ingvar Carlsson (Mazda 323 4 WD) de 1 min. 20 s.



Informations « services »

CONCOURS

Ecole polytechnique

● **Option M' :**

Claude Laruelle (1er), Alexis de Vigouroux d'Arvieux (2e), Olivier Ledoit (3e), Alain Schmitt (4e), Pierre Huve (5e), Jean-François Roussel (6e), Olivier Chassagne (7e), Romain Waller (8e), Jean-Philippe Demaël (9e), Yannick Martel (10e), Nathalie Abehsera (11e), Eric Dalbiès (12e), Gantier Chatelus (13e), Laurent Leboucher (14e), Emmanuel Clause (15e), Philippe Geiger (16e), Bruno Sauvallae (17e), Alain Sauvant (18e), Laurent Benatar (19e), Wendelin Werner (20e), Corinne Chaussignand (21e), Marc Devillard (22e), Xavier Devictor (23e), Delphine Grison (24e), Jean Fallacher (25e), Olivier de La Bourdonnaye (26e), Vivek Badrinath (27e), Nathalie Roseau (28e), Dominique Bordereaux (29e), Frédéric Dufal (30e), Pascal Romon (31e), Laurent Schneider-Maunoury (32e), Sergio Deconinck Pimenta (33e), Vincent Lacoste (34e), Jean-Renaud Picke (35e), Hervé Tête (36e), Xavier Manget (37e), Stéphane Renard (38e), Pierre Christophorov (39e), Gianluca Maiolini (40e), Philippe Gai (41e), Cécile Gilibert (42e), Claude Praliaud (43e), Jean-François Thibous (44e), Benoît Blary (45e), Denis Macchi (46e), Olivier Arlès (47e), Karim Mehadhebi (48e), Clotilde Kammerer (49e), Xavier Leroy (50e).

Christophe Daulmerie (51e), Patrick Fabiani (52e), Arnaud Lepert (53e), Frédéric Tatout (54e), Hervé Kieffel (55e), Bernard Vignand (56e), Guillaume Faury (57e), Camille Lafargue (58e), Franck Laporte (59e), Marc La Rosa (60e), Marc Blanchet (61e), Jean-Marc Lasgouttes (62e), Edouard Fonkenell (63e), Alain Stoessel (64e), Sophie Bourzeix (65e), Philippe Crocy (66e), Olivier Bornet (67e), Pierre Bourdon (68e), François Bélorgey (69e), Vincent Cobée (70e), Gaël Fermand de Boissard (71e), Olivier Guiselin (72e), Julien Michel (73e), Laurent Zenou (74e), Amaury Jourdan (75e), Sandrine Tamisier (76e), Philippe Divine (77e), Sabine Grasmuck (78e), Damien Doligez (79e), Frédéric Peladan (80e), Marc-Olivier Lestrade (81e), Yann Quibel (82e), Jean-Marc Germain (83e), Serge Hugonnard-Bruyère (84e), Jean-Baptiste Baudy de Geyer d'Orth (85e), Stéphane Schneider (86e), Jean-Marc Couveignes (87e), Fabrice Didier (88e), Alexandre Ferrieux (89e), Antoine de Tarlé (90e), Xavier Chastel (91e), Thierry Tournier (92e), Olivier Garbus (93e), Philippe Pujès (94e), Olivier Bernard (95e), Olivier Danot (96e), Arnaud Bielecki (97e), Muriel Courel (98e), Francis Daviet (99e), Jean-Yves Roure (100e).

Tristan Rivière (101e), Guillaume Unal (102e), Xavier Dauplais (103e), Charles François (104e), Nicolas Durand (105e), Marc Espie (106e), Romain Abraham (107e), Emmanuel Peyre (108e), Romain Dumas (109e), Hervé Joly (110e), Edouard Geoffrois (111e), Yves Morel (112e), Pierre-Yves Bertin (113e), Vincent Roger (114e), Olivier Lecler (115e), Thomas Saunier (116e), Laurent Espinasse (117e), Frédéric Excoffier (118e), Lionel de La Taille (119e), Patrick Plas (120e), Laurent Defever (121e), Geneviève Rollet (122e), Emmanuel Lazard (123e), Marc Lorré (124e), Hélène Crocquevieille (125e), Aline Guermonprez (126e), Frédéric Fossat (127e), Christophe Lemery (128e), François-Xavier Menard (129e), Marc Saffon (130e), Grégoire Adam (131e), Cristophe Dousson (132e), Vincent Le Stradic (133e), Bruno Villard (134e), Olivier Duroyon (135e), Hervé Raso (136e), Marc Freydefont (137e), Martin Traizet (138e), Pierre Jourdan (139e), Laurent Laloy (140e), Frank Herbaux (141e), Raphaël Krikorian (142e), Bernard Le Febvre de Nailly (143e), Irène Wang (144e), Philippe Brandt (145e), Pol-Louis Martin (146e), Luc Lewy (147e), Hervé Mignon (148e), Etienne Crepon (149e), Mathien Kowalski (150e).

Cristophe Dress (151e), Gilles Richerd (152e), Xavier Lasne (153e), Jean-Baptiste Tinturier (154e), Marc Brunet de la Charie (155e), Vincent Dubrule (156e), Benoît Hancart (157e), Bruno Lion (158e), Amaury d'Anselme (159e), Frédéric Cuvellier (160e), Philippe Faivre (161e), Philippe Parmenon (162e), Thierry Foglizzo (163e), Karim Jammal (164e), Frédéric Launean (165e), Frédéric Pelège (166e), Pierre-Olivier Bandet (167e), Yves-Loïc Martin (168e), Odile Macanda (169e), Edith Payan (170e), Bruno Even (171e), Benoît de Ruffray (172e), Stéphane Blard (173e), Noël Vaillant dit Massart (174e), Stanislas Busquet de Caumont (175e), Benoît Coeuré (176e), Thierry Barbot (177e), Philippe Collomb (178e), Frantz Dissler (179e), Jean-Cristophe Weis (180e), Olivier Dambricourt (181e), Frédéric Sinibardy (182e), Arnaud Jouron (183e), Pascale Ribon (184e), Roland Lescure (185e), Jean Salanova (186e), Frédéric Ruget (187e), Jean-Marc Steffann (188e), Hervé Jourdan (189e), Jean-Séverin Lair (190e), Hervé Laroche (191e), Marie-Hélène Tusseau (192e), Jean-Michel Boisnon (193e), Eric Martin (194e), Isabelle Kabla (195e), Benoît Poulot-Cazajous (196e), Mathias Hautefort (197e), Patrick Malléjacq (198e), Eric Bonabeau (199e), Jérôme Dhôte (200e).

Bruno Nicolas (201e), Thierry Olive (202e), Isabelle Joly (203e), Jean Prieur (204e), Jérôme Paillet (205e), Eric Philippon (206e), Etienne Beatrix (207e), Philippe Kavafyan (208e), Marc Aboudharan (209e), Guillaume Halard (210e), Christophe Bourely (211e), Gueydan Jérôme (212e), Hakim Naceur (213e), Aymard de Touzalin (214e), Emmanuel Azéma (215e), Géraud Boursin (216e), Muriel Jérôme (217e), Edouard Moulle (218e), Henri Bonnet (219e), Renaud Fraisse (220e), Philippe Chevalier (221e), Pierre-Yves Lambolez (222e), Eric Balansard (223e), Pierre François (224e), Jean-François Gy (225e), François Tricot (226e), Jean-Yves Daclin (227e), Alain de Ryck (228e), Marie-Claire Jan (229e), Nathalie Rault (230e), Stéphanie Leroy (231e), Gilles Robert (232e), Isabelle Blanchet (233e), David Langlois (234e), Florent Halbot (235e), Olivier Mirwasser (236e), Frédéric Jean (237e), Gilles Léoné (238e), Christophe Pallier (239e), Didier Schieber (240e), Michel Marigot (241e), Olivier Tommasini (242e), Yves-Armel Martin (243e), Cyrille Sautereau (244e), Daniel Cohen-Zardi (245e), François Gauthiez (246e).

● **Option P' :**

Jean Le Corre (1er), Alain Vaniche (2e), Edouard de Vitry d'Avaucourt (3e), Denis Matignon (4e), Pierre-Olivier Gourinchas (5e), Sylvie Henon (6e), Laurent Le Portz (7e), Jean-Pascal Crametz (8e), Vincent Pluchet (9e), Arnaud Siraudin (10e), Fabio Foïs (11e), Alexandra Lallement (12e), Christophe Brognaux (13e), Jacques Millery (14e), Laurent Combier (15e), Loïc Boué (16e), Xavier Béchade (17e), Frédéric Desdouits (18e), François de Varenne de Feuille (19e), Benoît Champion (20e), Louis-François Richard (21e), Pierre Andurand (22e), Paul Carbonaro (23e), Laurent Malier (24e), Olivier Da Costa (25e), Stanislas Roth (26e), Frédéric Thébaud (27e), Dominique Fay (28e), Rémi Turboult (29e), Nicolas Chamussy (30e), Laurent Sellier (31e), Alain Betro (32e), Tanneguy Audren de Kerdrel (33e), Hervé Amossé (34e), Michel Roquejoffre (35e), Philippe Garbus (36e), Didier Valet (37e), François Luc (38e), Didier Lepitre (39e), Denis Fovet (40e), Bertrand Baret (41e), Patrick Squizzato (42e), Thierry Delort (43e), Emmanuelle Maniac (44e), Alexandre Maymat (45e), Thierry Dallard (46e), Georges Imbert (47e), Philippe Kersalé (48e), Arnaud Deboeuf (49e), Thierry Pichevin (50e).

Grégoire Richez (51e), Pierre-Etienne Aubin (52e), Laurent Gloumeau (53e), Thierry Vassalo (54e), Anne-Sophie Coussot (55e), Philippe Sébérac (56e), Guillaume Thomé (57e), Jérôme Bendell (58e), Philippe Loué (59e), Laurent Abed (60e), Jérôme Robert (61e), Marc Hoeltzel (62e), Henri Guyard (63e), Daniel Venturi (64e).

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 6 août à 0 h TU et le dimanche 9 août à 24 h TU.

Le temps sera généralement agréable, des Pyrénées aux Alpes il sera altéré par des ondées et des orages.

Vendredi : Nuageux au nord de la Loire, tendance orageuse au sud. Sur la Bretagne, la Normandie, le Nord, le Bassin parisien et le Nord-Est, le ciel sera très nuageux. Il pourra y avoir quelques petites pluies ou averses près des frontières belge et allemande. Des éclaircies se développeront cependant au cours de la journée.

Sur les Pays de Loire, le Poitou-Charentes, le Massif Central, le Centre, la Franche-Comté et les Alpes du Nord, ainsi que sur la Corse, la matinée sera bien ensoleillée après dissipation de quelques brumes ou brouillards locaux. Au cours de la journée, des nuages apparaîtront, et des orages éclateront, surtout sur les reliefs. Des Pyrénées aux Alpes du Sud et au pourtour méditerranéen, le ciel sera très nuageux le matin, et les orages éclateront dès le milieu de la journée.

Les températures minimales seront de 8 à 11 degrés sur la moitié nord et dans l'intérieur du pays, 13 à 17 degrés près des côtes atlantique et de la Méditerranée. Les maximales seront de 17 à 18 degrés près des côtes de la Manche et près des frontières du Nord et du Nord-Est, 19 à 22 degrés sur la majeure partie du pays, et jusqu'à 26 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Les vents seront en général variables faibles, mais avec des rafales sous les orages.

Prévisions pour le samedi 8 et le dimanche 9 août :

Sur l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, la Provence, la Côte d'Azur et la Corse, le temps sera chaud et orageux. Les nuages y seront nombreux, mais ondées et orages surtout sont à craindre samedi.

Températures minimales de 15 à 17 degrés, maximales de 25 à 29 degrés, localement 32 degrés.

Partout ailleurs, le soleil brillera largement. Seules quelques averses affecteront samedi dans la journée le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, la Champagne, les Ardennes et la Lorraine.

Les températures seront fraîches le matin, de l'ordre de 8 à 10 degrés, mais elles seront douces l'après-midi, avoisinant 20 degrés.

Le mistral soufflera de façon modérée.

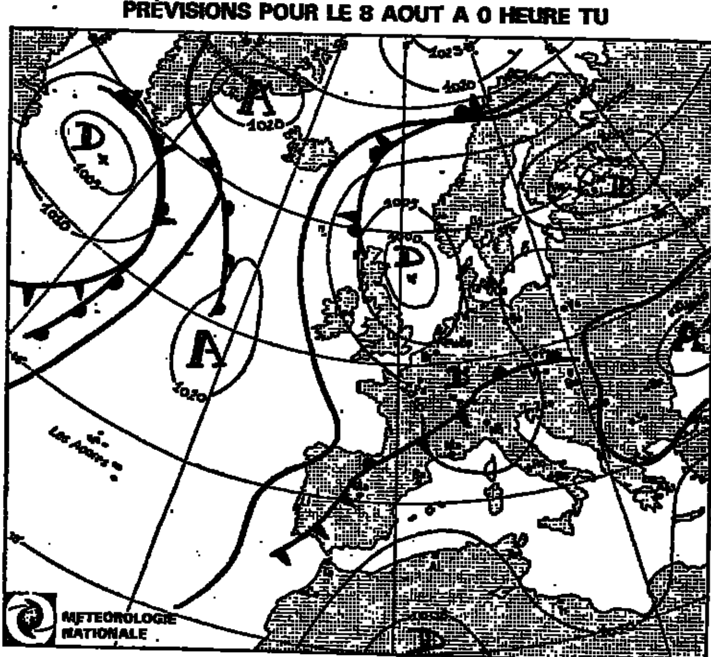
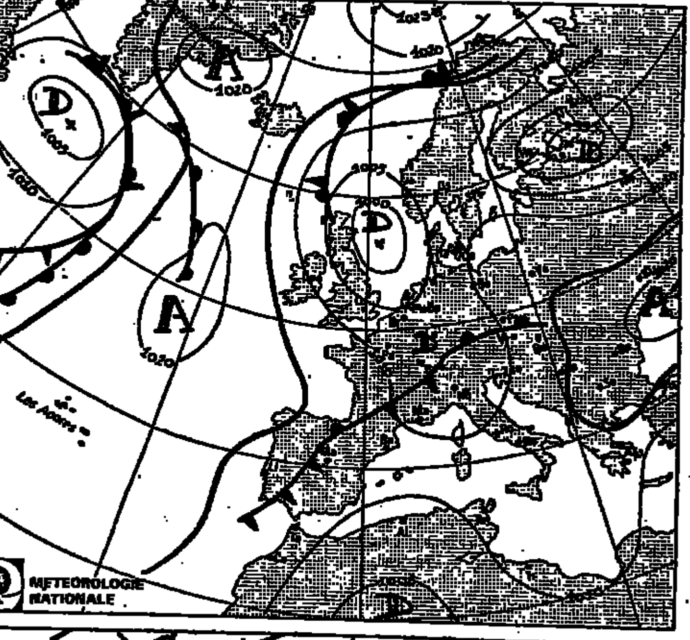
Les températures minimales seront comprises entre 12 et 14 degrés, localement 16 à 18 degrés près de la Méditerranée.

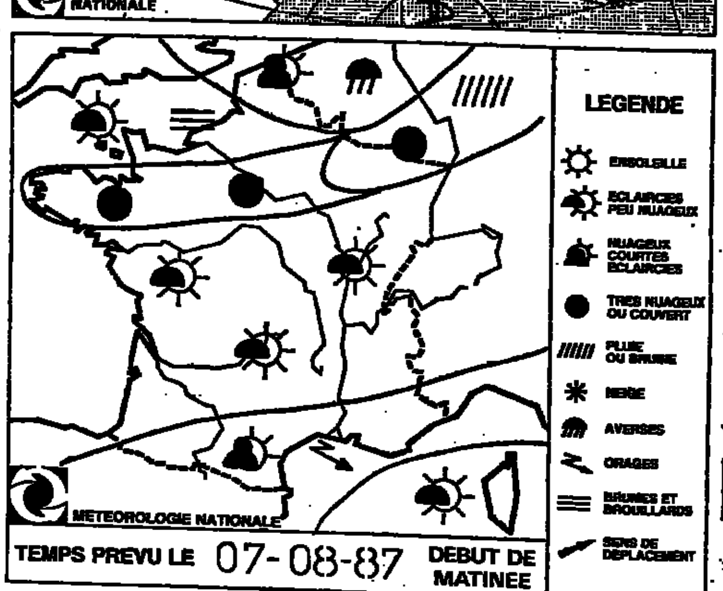
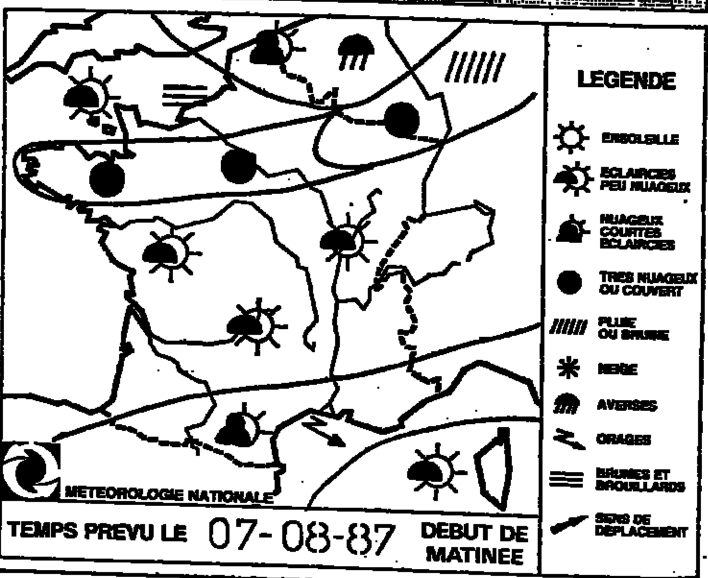
Les températures maximales varieront de 20 à 23 degrés sur la moitié nord, localement 18 à 20 degrés près des côtes de la Manche et de 25 à 30 degrés sur la moitié sud.

SITUATION LE 6 AOUT 1987 A 0 HEURE TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 8 AOUT A 0 HEURE TU

TEMPS PREVU LE 07-08-87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 05-8 à 6 heures TU et le 06-8-1987 à 6 heures TU — le 06-8-1987

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	26	13	D
BIARRITZ	26	15	N
BORDEAUX	24	11	D
BOURGES	20	7	D
BREST	20	10	N
CAEN	20	11	C
CHERBOURG	15	11	N
CLERMONT-FERR.	20	4	D
DIJON	19	7	N
GRENOBLE St-M-H	24	9	D
LILLE	18	7	B
LIMOGES	19	9	D
LYON	21	8	D
MARSEILLE-MAR.	25	12	D
NANCY	17	5	B
NANTES	22	9	D
NICE	27	19	D
PARIS-MONTS.	19	12	C
PAU	25	13	N
PERPIGNAN	29	18	C
RENNES	22	9	N
ST-ÉTIENNE	19	4	D
STRASBOURG	18	7	D
TOURS	20	6	D
TOULOUSE	26	11	N
POINTE-A-P.	33	24	N

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	31	19	D
AMSTERDAM	16	7	D
ATHÈNES	31	22	D
BANGKOK	36	27	N
BARCELONE	26	21	P
BELGRADE	19	11	N
BERLIN	16	10	A
BRUXELLES	16	7	D
LE CAIRE	34	23	B
COPENHAGUE	18	9	C
DAKAR	30	26	O
DELHI	37	27	C
DJERBA	31	22	D
GENÈVE	22	7	D
HONGKONG	32	28	D
ISTANBUL	29	21	N
JÉRUSALEM	32	21	D
LISBONNE	25	19	C
LONDRES	19	9	A
LOS ANGELES	25	18	D
LUXEMBOURG	15	5	D
MADRID	34	17	D
MARRAKECH	41	20	D
MEXICO	24	12	B
MILAN	20	14	D
MONTRÉAL	26	10	N
MOSCOU	21	14	D
NAIROBI	28	15	N
NEW-YORK	33	20	A
OSLO	18	10	C
PALMA-DE-MAL.	32	20	D
PÉKIN	34	21	A
RIO-DE-JANEIRO	25	17	D
ROME	28	16	D
SINGAPOUR	27	24	C
STOCKHOLM	19	8	N
SYDNEY	18	7	D
TOKYO	31	26	C
TUNIS	35	20	D
VARSOVIE	18	9	N
VENISE	22	14	N
VIENNE	18	9	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4544

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II							■		
III						■			
IV			■						
V			■						
VI		■							■
VII							■		
VIII				■				■	
IX						■			
X	■				■				
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Peuvent être mis à toutes les sauces par celui qui possède l'art d'accommoder les restes. – II. Privés de lumière. Qui ne prend donc pas de retard. – III. Pas répandus et par conséquent difficiles à découvrir. Est habitué à dépenser quand il fait les courses. – IV. Retarde l'heure de la victoire. Goûte régulièrement aux plaisirs de la chair. – V. Bien parti pour atteindre la berge. Il est inutile de discuter car il n'est pas dans de bonnes dispositions ! – VI. Est donc à l'origine de réparations qui peuvent être consécutives à un accrochage. – VII. Répandue par une gourde. Extrait de Ravel. – VIII. Apportent de l'eau au moulin. Point de repère. – IX. On en pince pour lui ! Ce n'est pas à lui qu'il faut s'adresser pour un dépannage. – X. Matière à illusions. Travaille en remplissant de multiples fonctions. – XI. Visible sur certaines enveloppes. Aide celui qui veut franchir le pas.

VERTICALEMENT

1. Entendus quand les pies jacassent. – 2. Est difficile à faire fondre. En général, on ne les voit pas passer. – 3. Mauvais pour la conduite. Pièce qui est au complet. – 4. Où certains ont l'habitude de faire des façons. Permet d'échapper au renvoi. – 5. Sert à empêcher de mourir. – 6. Alimente un briquet. As des aigreurs à cause de quelque chose qui est mal digéré. – 7. On a besoin de feu pour lui tirer dessus. Permet de ne pas repartir les mains vides. – 8. Prolonger l'emploi d'un pot. La ménagère l'emploie parfois pour frotter. – 9. Déformée en sortant d'une casserole. Etait partisan du retour à la terre.

Solution du problème n° 4543

Horizontalement

I. Baiser. Oo. – II. Allemande. – III. Cellule. – IV. Cresson. – V. Ai. Nid. – VI. Rôtisseur. – VII. Anime. Se. – VIII. Rive. Sa. – IX. Têts. – X. Orme. Roue. – XI. Courbette.

Verticalement

1. Baccarat. Oc. – 2. Alérion. Pro. – 3. Ille. Tir. Mu. – 4. Sels. Imiter. – 5. Emus. Sève. – 6. Ralons. Etre. – 7. Nénies. Sot. – 8. OD. Dues. Ut. – 9. Œil. ANée.

GUY BROUTY.

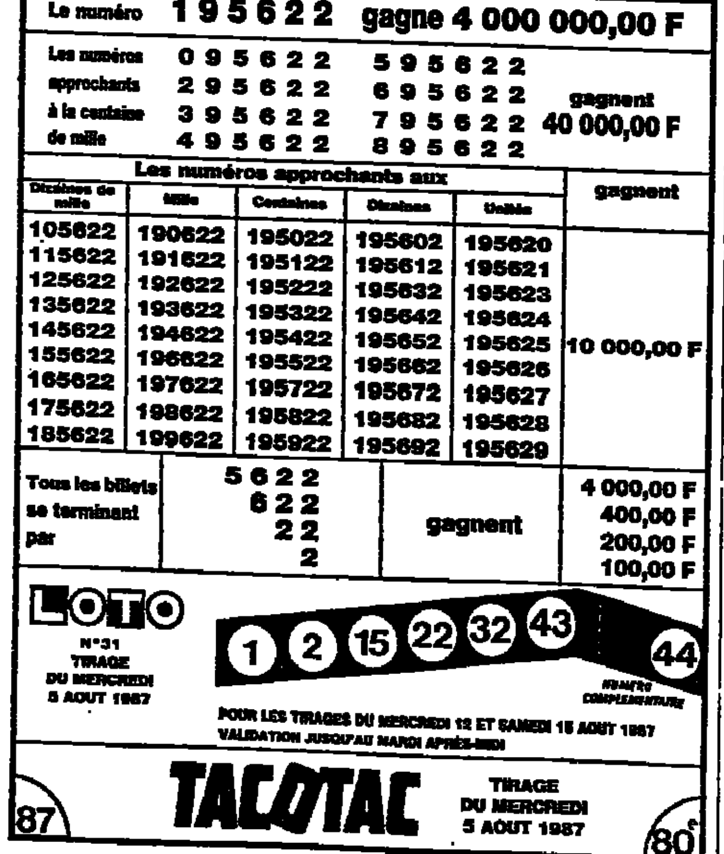
loterie nationale — TRANCHE (N°78) DU SUSPENSE

TIRAGE DU JEUDI 6 AOÛT 1987

LE NUMÉRO 003592 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 688 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN



loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro **195622** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille: 095622, 295622, 395622, 495622, 595622, 695622, 795622, 895622 — gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux: Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
105622	190622	195022	195602	195620	10 000,00 F
115622	191622	195122	195612	195621	
125622	192622	195222	195632	195623	
135622	193622	195322	195642	195624	
145622	194622	195422	195652	195625	
155622	196622	195522	195662	195626	
165622	197622	195722	195672	195627	
175622	198622	195822	195682	195628	
185622	199622	195922	195692	195629	

Tous les billets se terminant par		gagnent
5622		4 000,00 F
622		400,00 F
22		200,00 F
2		100,00 F

LOTO N°31 TIRAGE DU MERCREDI 5 AOUT 1987: 1 2 15 22 32 43 — 44 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 12 ET SAMEDI 15 AOUT 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 5 AOUT 1987 — 87 — 80e

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	41	tous signes	F. 200
	031	tous signes	400
	2 251	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	2 941	lion	10 200
		autres signes	1 200
	5 351	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	8 681	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	07 791	verseau	50 000
		autres signes	5 000
2	1 722	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	6 902	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	08 852	cancer	50 000
		autres signes	5 000
3	3 173	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	6 933	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	1 663	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	3 263	balance	12 000
		autres signes	1 200
	15 803	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	25 943	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
4	24	tous signes	200
	94	tous signes	200
	7 584	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	7 794	balance	10 200
		autres signes	1 200
	6 144	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	00 894	lion	50 000
		autres signes	5 000
	94 314	taureau	50 000
		autres signes	5 000
	20 404	capricorne	F. 50 000
		autres signes	5 000
	25 334	bélier	50 000
		autres signes	5 000
5	995	tous signes	400
	3 075	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	8 185	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	1 525	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	2 915	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	24 585	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	26 625	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
	29 245	poissons	50 000
		autres signes	5 000
6	4 686	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
7	907	tous signes	400
	997	tous signes	400
	9 617	poissons	12 000
		autres signes	1 200
8	768	tous signes	400
	2 968	lion	12 000
		autres signes	1 200
	20 898	balance	50 000
		autres signes	5 000
9	5 629	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	1 049	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	3 899	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	28 329	scorpion	4 000 000
		autres signes	125 000
0	640	tous signes	400
	5 350	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : VERSEAU, TAUREAU, GÉMEAUX GAGNENT 100,00 F

87 — TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE — TIRAGE DU MERCREDI 5 AOUT 1987 — 79e

Le Monde
DES LIVRES

Un passant de Barcelone

Les œuvres d'Arthur Cravan, le boxeur-poète, l'un des personnages les plus extravagants de notre littérature.

MIS K.-O. au second round par Jim Smith, le 15 septembre 1918, Arthur Cravan quitte Mexico, accompagné de sa femme Mirna Loy et d'un couple ami. Commence alors, selon sa fille Fabienne Benedict, une errance miséreuse de quelques semaines, qui s'achèvera à Vera-Cruz. Les deux femmes embarqueront à bord d'un bâtiment sanitaire japonais en partance pour Buenos-Aires, les deux hommes devant les rejoindre par leurs propres moyens à la prochaine escale. On ne les reverra jamais. La police mexicaine indiquera seulement à Mirna Loy que deux hommes – dont l'un très grand à la chevelure d'un blond cendré – avaient été abattus près de la frontière au bord du Rio Grande del Norte.

Arthur Cravan qui, sa vie durant, avait cultivé le mystère comme d'autres les fleurs carnivores, avait réussi, en quelque sorte, sa sortie du ring. Il était né trente et un ans plus tôt, le 22 mai 1887, à Lausanne. Citoyen anglais de naissance, il disposera souvent d'un passeport « caméléon » ; ce qui lui permettra, pour reprendre l'expression d'André Breton, d'être « *déserteur à la fois de cinq ou six pays* ».

Rien n'est simple avec Cravan, qui ne fut jamais tout à fait ce qu'il prétendait être. Boxeur ? Oui ! Mais sa seule victoire marquante – champion de France amateur des mi-lourds, – il la devait au fait que son adversaire, Pecqueriaux, ne s'était pas présenté sur le ring. Quant à son combat de Barcelone, le 23 avril 1916, contre l'ancien champion du monde Jack Johnson, ce fut une de ses farces les plus réussies.

Conférencier, critique d'art, poète, il fut, certes, tout cela à la fois, mais uniquement sur le mode de la dérision. Une seule chose semblait le préoccuper vraiment : être le digne neveu d'Oscar Wilde. Et c'est vrai qu'il l'était, puisque la sœur de son père avait épousé le réprouvé de toutes les morales !

Directeur et unique collaborateur des cinq livraisons de la revue *Maintenant*, il y exercera sa vindicte et son sens de l'humour sur André Gide, Guillaume Apollinaire, Marie Laurencin et quelques autres « artistes ». Il vendait sa revue dans une voiture de quatre-saisons pour mieux marquer son mépris de la littérature. Arthur Cravan se lassera vite de la vie parisienne et, à peine arrivé à Barcelone, il écrira, le 19 janvier 1916, à son ami André Level : « *Je me consolerai toujours en pensant que je m'éloigne du quartier Montparnasse, où l'art ne vit plus que de vols, de roublardises et de combinaisons, où la fougue est calculée, où la tendresse est remplacée par la syntaxe et le cœur par la raison et où il n'y a pas un seul artiste noble qui respire et où cent personnes vivent du faux nouveau.* »

Dandy cynique amant délicat

Arthur Cravan, qui disait : « *J'ai vingt pays dans ma mémoire et je traîne en mon âme les couleurs de cent villes* », quittera Barcelone le 25 décembre 1916, sur le *Montserrat*. L'Amérique l'attire et excite son imagination, mais, surtout, il refuse d'être concerné par la guerre. C'est à New-York, en 1917, qu'il rencontrera Mirna Loy : il n'hésitera pas à l'épouser, bien que déjà marié en France.

L'ouvrage de Jean-Pierre Begot reprend tous les textes de Cravan – ceux de *Maintenant* (1) et les *notes* publiées en 1943 par André Breton (2) – mais on y trouve aussi des articles peu connus du boxeur-poète, un florilège de témoignages sur lui, et les lettres qu'il adressa à Mirna Loy, lors de sa cavale vers le Grand Nord, quand il craignait d'être incorporé dans une quelconque armée, après l'entrée en guerre des Etats-Unis.

Ces lettres sont bouleversantes, car Cravan ne joue plus : il écrit sans masque. Il n'est plus « *le poète aux cheveux les plus courts du monde* » ; il est devenu « *un homme des extrêmes et du suicide* » qui ne supporte pas d'être séparé de la femme qu'il aime. Le dandy cynique a fait place à un amant délicat. « *Si tu entendais le vent comme moi en ce moment, tu verrais que tout n'est pas corrompu* », lui écrit-il alors qu'il redoute déjà de devenir fou, loin d'elle.

Au fil des semaines, les missives de Cravan deviennent le relevé minutieux de son agonie. « *Je suis comme l'homme qui va se noyer ; il me semble inutile de me débattre* »... Et quelques jours plus tard, il constate : « *Mourir de l'âme, c'est dix mille fois pire que le cancer.* »

Mirna Loy et Arthur Cravan se retrouveront à Mexico en janvier 1918. Mais, déjà, le poète était ailleurs. Lui qui s'était voulu le prophète d'une vie qui ne fût pas quotidienne, il savait désormais qu'il ne servait à rien de se lever londonien et de se coucher asiatique. Sa « *jeunesse hennissante* » était morte, et peut-être se souvenait-il que, lors d'une conférence à Paris en 1913, il avait regretté que « *le choléra n'eût pas emporté à trente ans les grands poètes, ce qui leur eût épargné une vie mesquine* ».

PIERRE DRACHLINE.

★ ŒUVRES, d'Arthur Cravan. Edition établie par Jean-Pierre Begot, Gérard Lebovici, 283 p., 140 F.

(1) *J'étais cigare*, préface-coupure de José Pierre, Losfeld, 1971 ; *Maintenant*, éd. Jean-Michel Place, 1977.
(2) In numéro 2/3 de *VVV*.



Le boxeur-poète, par Francis Picabia. Crayon et aquarelle sur papier (environ 1924).

Quel temps fait-il en Catalogne ?

Deux romanciers barcelonais de la dérision, Raul Nunez et Felix de Azua, « donnent la météo »

DEPUIS une vingtaine d'années, la cause paraissait entendue : la littérature de langue espagnole était des plus vivantes, des plus inventives, des plus vigoureuses qui soient, à condition d'être produite par des écrivains nés de l'autre côté de l'Atlantique. La mauvaise conscience coloniale européenne pouvait même se délecter d'une situation à haute teneur symbolique, historique et morale : les anciens peuples conquis envahissaient le Vieux Continent et frappaient de sénescence sa culture, en utilisant la langue même des vainqueurs. La littérature espagnole devenait une petite enclave, poussiéreuse et impuissante, dans un vaste territoire hispanique que soulevaient des forces jeunes et des imaginations impatientes.

Asphyxiée par quarante années de bigoterie franquiste, déboussolée devant l'avènement d'une démocratie octroyée par les héritiers du dictateur, la création littéraire espagnole, à une ou deux exceptions près, semblait s'être résignée à la navigation côtière – de prudentes sorties entre les récifs de la mémoire et les côtes rectilignes du formalisme, – laissant à d'autres les dangers et les ivresses de l'aventure hauturière.

Quelque chose est en train de bouger dans ce paysage, lentement mais de façon certaine. Les éditeurs de Barcelone et de Madrid ont cessé de n'espérer la gloire et la fortune que des derniers ouvrages de Garcia Marquez ou de Vargas Llosa, de Fuentes ou de Paz. Leurs catalogues alignent désormais des dizaines de noms nouveaux, andalous ou catalans, murciens ou canariens, castillans ou aragonais, laissant, comme partout, au temps et au succès le soin de faire le tri.

Humeur du sarcasme et de la blessure

Avec quelques années de décalage – pas trop, cette fois, – le mouvement commence à se traduire dans l'édition française. Il met en relief des écrivains qui vivent et travaillent là où l'effervescence intellectuelle et littéraire paraît la plus productive : à Barcelone. Mendoza, Vazquez Montalban, Juan Bennet. Aujourd'hui Raul Nunez et Felix de Azua.

Il n'y a certes pas d'école barcelonaise. Entre l'évocation par Nunez des paumés grotesques qui naissent des fermentations du phénomène urbain et les contes voltairiens de Felix de Azua, il serait artificiel de tracer des lignes de convergences, qu'elles soient esthétiques, morales ou sensibles. *Histoire d'un idiot racontée par lui-même* est « *dédié à Bouvard et Pécuchet, mes précurseurs* », alors que *Sinatra* porte en dédicace : « *Au bar Patricio* », ce qui situe assez exactement l'écart existant entre les deux mondes.

Mais il y a de toute évidence un climat barcelonais, une qualité particulière de l'air qu'on y respire, une culture pourrait-on dire, qui donnent à tous ces écrivains un air de famille : un humour du sarcasme et de la blessure, une pudeur qui aime prendre les couleurs du cynisme, une violence dans la révolte qui se masque volontiers de nonchalance et de dérision, une vigueur et une exigence intellectuelles qui parviennent à se traduire dans les formes de langage les plus populaires et les plus simples.

Toute la pitié du monde

Raul Nunez est né à Buenos-Aires en 1946, mais il vit dans la capitale catalane depuis une dizaine d'années, et *Sinatra*, qui est son septième livre, pourrait être à Barcelone ce que les romans de Jerome Charyn sont à New-York – une sorte de miroir halluciné témoignant de la manière dont la ville pollue, jusqu'à la monstruosité, la « plante humaine » – s'il ne se mêlait précisément à cette vision goyesque de difformités psychologiques, physiques et morales toute la tendresse et la pitié du monde.

Antonio, le héros du roman, ressemble à Sinatra : c'est donc ainsi que l'appellent ses quelques amis. Car, s'il ne ressemblait pas à une image, Sinatra ne ressemblerait à rien : un quadragénaire que son épouse a quitté pour suivre un proxénète noir et qui écluse sa solitude au fond de bouteilles de whisky, dans la minable pension de Barcelone où il est gardien de nuit. N'en pouvant plus de vivre sans femme, Sinatra s'inscrit à un club de rencontres par correspondance.

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 15.)

Morceaux de bois littéraires

Avec les grands écrivains nous sommes tous des fétichistes. Julian Barnes, l'auteur du* Perroquet de Flaubert, *nous dit comment et pourquoi.

AUTREFOIS, je possédais un morceau de la porte de Somerset Maugham. (...) Mon morceau de bois littéraire venait du presbytère de Whitstable, où Maugham passa une partie de son enfance malheureuse. Des dizaines d'années plus tard, des vieillards locaux dont les lèvres n'avaient jamais prononcé de mensonge vous assuraient qu'ils avaient souvent vu le futur écrivain se balancer sur le portail du presbytère. Vingt ans plus tard, quand il a été délabré, j'en ai acheté un morceau avec empressement. (...)

Ceux qui admirent Somerset Maugham comprendront cet attachement, alors que ceux qui ne l'admirent pas le trouveront pathétique et absurde ; les goûts des autres en art peuvent sembler aussi mystérieux et aussi triviaux que leurs goûts en amour. Ford Madox Ford, dans ses souvenirs incertains et attachants, raconte l'histoire d'une parente lointaine, dame d'honneur à la cour de Saxe-Weimar, qui dégageait toujours une légère odeur désagréable. Quand elle mourut, on découvrit, attaché autour de son cou, un sachet contenant la moitié d'un cigare. L'autre moitié avait été fumée par Liszt, lors d'un dîner, une trentaine d'années plus tôt ; après le départ du compositeur, elle avait raflé le cendrier pour prendre la relique qu'elle avait portée depuis. Etait-ce une vieille femme folle ou une amoureuse de l'art ? (...)

Les lecteurs peuvent, par bien des façons, être de cruelles déceptions pour les écrivains. Pourquoi ne se contentent-ils pas de ce qu'ils ont – ils achètent le livre et lisent ce qui est écrit. Il n'y a rien d'autre à faire après tout. Mais, au lieu de cela, ils veulent des autographes, des mégots de cigare, des bouts de cheveux, des bouts de votre porte, des bouts de votre temps, des bouts de votre vie. Les admirateurs obséquieux mais exigeants ne sont pas réservés au monde de la musique.

Le morceau de porte a-t-il amélioré la compréhension que j'avais des romans de Maugham ? Pas plus que le mégot de cigare n'a rendu plus pénétrante à celle qui l'avait sauvé la façon dont elle appréciait la technique pianistique de Liszt. Pourtant, cette respectueuse chasse aux souvenirs existe souvent au plus profond de ceux qui aiment l'art. Cela semble être la preuve de la pureté de l'intention : si l'on respecte l'insignifiant, alors on doit vraiment apprécier le sérieux.

Les cheveux de Stevenson

Prenez l'exemple des cheveux de Robert Louis Stevenson. Quand l'écrivain est mort à quarante-quatre ans, sa vieille nourrice écossaise lui a survécu, et les admirateurs littéraires venaient souvent la trouver. Quand on lui demandait si elle n'avait pas quelques souvenirs du jeune génie, elle reconnaissait posséder une seule boucle de cheveux qu'elle avait coupée sur la tête de Louis une quarantaine d'années plus tôt. Naturellement, elle ne voulait pas s'en séparer, mais, eh bien ! peut-être que... quand la rusée nounou eut fini de vendre des cheveux, tous les admirateurs étaient satisfaits. S'il y a suffisamment de morceaux de la vraie Croix pour qu'une famille esquimaude se chauffe pendant dix ans, il y a assez de cheveux de Stevenson pour ouvrir une boutique de perruques.

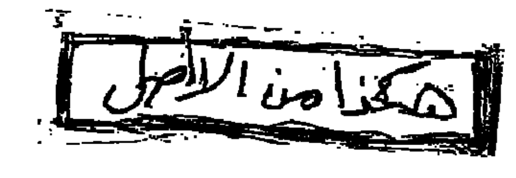
Il y a quelques années, j'ai fait un pèlerinage studieux dans le nord de la France – le château de Michelet à Vascœuil, le jardin de Monet à Giverny, la retraite de Balzac à Saché, la maison d'Anatole France à Tours, et ainsi de suite. Le point fort du voyage était à Rouen, patrie de l'écrivain dont j'avais fait mon idole de façon inébranlable depuis une vingtaine d'années – Gustave Flaubert. Je ne pensais pas qu'il y avait grand-chose à voir : la maison de l'écrivain avait été démolie il y a un siècle, et la plupart des objets qu'il possédait avaient été dispersés ou perdus. Mais quelques petits souvenirs avaient été sauvés, et leur rareté ne faisait que rehausser la beauté de leur aura.

Je suis d'abord allé à l'Hôtel-Dieu, l'hôpital où le père de Flaubert était chirurgien-chef. Il y a un petit musée : on peut y voir le premier article du romancier, son eau de Cologne, la chambre dans laquelle il est né. Vers la fin de la visite, je suis tombé sur l'objet le plus invraisemblable – un perroquet vert empaillé. L'étiquette expliquait que c'était le perroquet que Flaubert avait emprunté au muséum local d'histoire naturelle quand il écrivait *Un cœur simple*. Il y apparaît comme le perroquet de Félicité, Loulou, un oiseau dont la signification symbolique s'accroît au fur et à mesure que sa propriétaire devient vieille et gâteuse.

Un cœur simple est une des nouvelles les plus parfaites qu'on ait jamais écrites : cette certitude et l'étrangeté de la relique qui était devant moi, mélangées à l'improbabilité de sa survie, m'ont semblé touchantes. C'était une petite apparition. Ce perroquet avait autrefois été posé sur le bureau de l'écrivain ; maintenant, un siècle plus tard, il était posé devant moi. C'était comme si le perroquet avait été un coureur de relais qui venait de me passer un témoin invisible. Je me suis senti plus proche de Flaubert.

JULIAN BARNES.

(Lire la suite page 16.)



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

CORRESPONDANCE

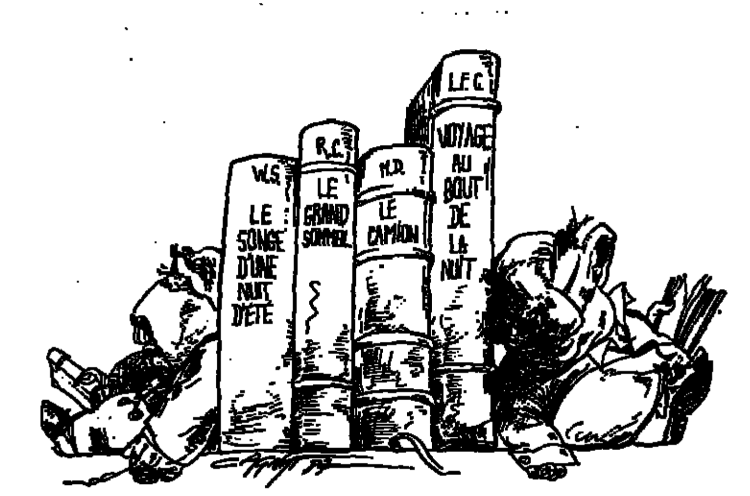
Le roman de Jean et Jeannot

Peut-on rêver plus grand, plus terrible bonheur, pour un écrivain, que de rencontrer un jour, en chair et en os, un héros qu'il croyait avoir inventé ? C'est ce qui arriva à Jean Cocteau, aux approches de la quarantaine, lorsqu'il découvrit en la personne de Jean Marais l'ange Heurtebise, la statue de marbre, la preuve par neuf qu'un chef-d'œuvre satisfait toutes les muses. Ainsi naquit un amour qui devait durer vingt-six ans. Non, qui dure encore, puisque Jeannot a rendu la parole à Jean en publiant ses lettres. De la première à la dernière, elles n'expriment qu'émerveillement, gratitude, tendresse lucide et passionnée. La jalousie ? Bien sûr que l'aîné l'éprouve, mais il s'interdit d'accaparer son cadet. S'il souffre le martyre *« amputé de lui »*, leurs retrouvailles n'en seront que plus triomphales.

Survient la guerre. Jean se ronge les sangs à l'idée des dangers que court Jeannot (à qui Coco Chanel, sa marraine, envoie les plus élégants passe-montagnes de mémoire de troufion). A l'armistice, le couple se reforme pour ne plus guère se séparer. S'il leur fallait une preuve qu'ils étaient faits l'un pour l'autre, les succès remportés au théâtre et au cinéma la leur fourniraient. Mais jamais une seconde, ils n'ont douté de *« leur étoile »*. Et la correspondance qui relate ce parcours exemplaire répète à l'infini, tout banalement : *« Je t'aime »*. Des mots dont on ne se lasse pas.

GABRIELLE ROLIN.

★ **LETTRES A JEAN MARAIS, de Jean Cocteau, éditions Albin Michel, 498 p., 150 F.**



ÉCRITS INTIMES

Les repas de Georges Haldas

Les ouvrages de Georges Haldas ont le ton de la sympathie, une manière unique de prendre le lecteur pour quelqu'un de la famille, à qui on livrerait le dernier doute venu troubler les habitudes, à qui l'on offrirait le fruit de rêveries divertissantes.

Dans *la Légende des repas*, son dernier livre, on retrouve ce qu'il nomme l'état de poésie, une façon de pratiquer un questionnement narquois, scintillant, libérateur.

Ici Georges Haldas se souvient de toutes les tables. Celle des ancêtres, avec ses keftedes (les boulettes), à quoi il consacre des pages inspirées, et puis celle du restaurant d'Emile, harengs-pommes à l'huile et nappes à carreaux. Les descriptions de Georges Haldas ont des allures de nature morte : il met en scène les légumes, les dispose, s'amuse de poser, en coin de tableau, un détail lourd de conséquences. Surtout, il rend hommage aux gestes humbles, aux gestes répétés, invisibles, et sa reconnaissance baigne tout le texte d'une humanité singulière.

Nourritures de l'enfance : elles tiennent bien sûr une place très importante. Au centre des souvenirs, trône le rôti de bœuf, brun profond, croûte et or, un Rembrandt. Tout près, les ignobles carottes cuites, avec leur consistance de petites catastrophes. Comme disait Jacques Prévert à propos des oiseaux, les nourritures peuvent être gaies ou tristes. Sinistres comme un repas d'avion, comme une dînette à l'hôpital. Démoralisantes comme un rôti de veau.

Haldas sait bien qu'on ne fait pas de littérature avec des bons sentiments. Alors, en forçant sur les majuscules, en hachant son propos, avec force petites phrases moqueuses sans verbe, il tente de mettre de la distance, il croque un fâcheux, des mangeurs ridicules, une « Géante » serveuse. Il s'attarde sur un repas raté, sur une fringale de nuit... Et puis, c'est la cène finalement. Le lent repas du soir à la campagne, quand tout s'est arrêté, même le temps. Les amis sont là, et il y a des minutes de grâce.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **LA LÉGENDE DES REPAS, de Georges Haldas. Julliard, « L'âge d'homme ». 190 p., 85 F.**

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Procès à La Rochefoucauld

Les premières réactions aux *Maximes* de La Rochefoucauld furent d'étonnement, de désarroi et souvent de répugnance. On lui reprochait de faire à l'homme *« une âme trop laide »*. Et un siècle plus tard, dans l'*Encyclopédie*, on pouvait lire sous la plume de Saint-Lambert : *« Le public aime les maximes parce qu'elles satisfont la paresse et la présomption ; elles sont souvent le langage des charlatans répété par des dupes. »*

Avec *Procès à La Rochefoucauld et à la maxime*, du professeur italien Corrado Rosso, nous disposons d'un livre épatant : tous les jugements portés en France sur ce « bel esprit » que l'on accusait d'avoir *« sacrifié la vérité à la saillie »* sont scrupuleusement recueillis et annotés.

Navré par un tel acharnement dans le dénigrement (jusque chez Alain, Camus et Sartre), Corrado Rosso note qu'il est tenté d'appliquer à La Rochefoucauld le triste verset du prologue de l'Evangile de saint Jean : *« Il vint chez lui et les siens ne le reconnurent pas. »* En revanche, Schopenhauer et Nietzsche éprouvèrent un vif intérêt pour le frondeur déçu. Amitiés compromettantes, jugea-t-on en France. Amitiés autorisant le soupçon et justifiant l'antipathie. Seul Gide, qui, comme Nietzsche, ne voyageait jamais sans son exemplaire des *Maximes*, et en lisait quelques-unes avant de s'endormir (il les trouvait délicieusement inquiétantes), fut jusqu'à sa mort fidèle à La Rochefoucauld.

R. J.

★ **PROCÈS A LA ROCHEFOUCAULD ET A LA MAXIME, de Corrado Rosso. Nizet, 228 p., 171 F.**

POÉSIE

La leçon de Breytenbach

Ces cinquante-cinq poèmes que Breyten Breytenbach a composés en prison ne sont pas seulement le reflet d'un désespoir. Certes, pendant ses huit années de détention, il a redouté *« l'amnésie ultime »* parmi les *« miroirs de terre et de fer »*, mais, aidé par les images de la femme aimée et le souvenir des merveilles de son pays, il a réussi à préserver une force *« non déclinée »* en lui, tout en essayant, dans de constants exercices de lucidité, de tirer au clair ses *« sanglots rentrés »*.

Car la prison est aussi une *« expérience de laboratoire pour déceler les mécanismes de la liberté »*, comme il l'écrit dans le passionnant fragment autobiographique qui clôt le recueil. Elle lui a permis en effet d'abjurer son statut de Blanc et d'affirmer que son cœur était *« noir »* à jamais.

Au cours du difficile périple de l'exil, alors qu'il devient citoyen du monde, il éprouve une sorte de jubilation à vérifier que le *« fonds géologique africain »* demeure intouché en lui. S'il a voulu, un jour, rentrer clandestinement dans son pays, c'était pour se *« mettre en règle »* avec ses racines et tenter de dénouer cette contradiction : être impliqué là-bas et vivre heureux à l'étranger.

Refusant de se laisser cerner par une autre prison — celle des livres, — il veille à demeurer un hérétique, fidèle à l'élan de subversion des *« sixties radicales »*. Un poète doit, selon lui, déjouer le confort des insertions et savoir se faire trébucher au nom d'une intégrité qui n'est pas un *« attribut »*, mais une méthode. Une fois de plus, en nous montrant qu'il est toujours en quête de liberté, Breyten Breytenbach nous donne une admirable leçon d'insoumission.

JEAN-NOËL PANCRAZI.

★ **MÉTAMORTPHASE, de Breyten Breytenbach. Grasset, 125 p., 65 F.**

RELIGION

Des avances à Jésus

France Quéré n'a pas fini de nous étonner. Il est dans sa nature de passer son chemin. Dans son dernier-né : *Une lecture de l'Évangile de Jean*, le miracle est qu'elle s'attarde quelques heures pour faire une déclaration d'amour à Jésus au travers de l'Évangile de Jean, superbement retraduit à sa manière.

Exégète, passionnée par le grec, elle n'en est pas à son coup d'essai. *Les Femmes de l'Évangile*, tel était le titre d'un récent ouvrage particulièrement bien venu et bien reçu. Aujourd'hui, elle prend tout naturellement rang parmi ces compagnes de Jésus. Peu importe le décalage de vingt siècles : l'amour n'a pas changé.

Le prétexte de ce chef-d'œuvre roboratif est une fiche de théâtre conçue par Dominique Quéhec, jouée du 8 octobre au 29 novembre 1986, à la Cité universitaire de Paris devant un public clairsemé. Les Éditions Desclée de Brouwer ont eu la bonne idée de faire un livre à partir de ce travail sans filet.

On y retrouve le talent et l'indépendance d'un écrivain de race. Les puristes qui volent au ras du sol en sont pour leurs frais. Foin des imprimatur, vive la liberté !

Le plus surprenant est ailleurs : il est dans les commentaires, abondants, haletants, d'une passion pure et dure. Qui ne s'en réjouirait ?

A un incroyant, les réflexions de France Quéré sembleront hyperboliques. Habituellement avare de mots et de sentiments exprimés, l'auteur cède ici exceptionnellement aux adjectifs, aux superlatifs percutants. Telle est la loi d'une admiratrice inconditionnelle.

Ce n'est pas le lieu de se complaire dans un appareil critique. Mais gageons que ce sera pour la prochaine fois. L'amour n'est pas aveugle mais aveuglé. Après la fougue, viendra le temps de l'herméneutique. Tel qu'il est, ce témoignage de foi et de feu atteindra son but.

Puissent les croyants et les incroyants puiser dans cette lave. Il n'est pas de meilleure apologétique. Le christianisme est une école du « cœur ». Immortel Pascal...

HENRI FESQUET.

★ **UNE LECTURE DE L'ÉVANGILE DE JEAN, par France Quéré, Éditions Desclée de Brouwer, 138 p., 65 F.**

ROMAN

C'est ça la vie ?

Même si vous êtes une des rares personnes d'aujourd'hui à n'avoir aucune notion de psychanalyse, vous pouvez parfaitement lire ce roman avec plaisir. Foin du docteur Baudant, auquel le narrateur règle ponctuellement le prix des séances au cours desquelles il s'offre un auditeur ! En publiant *l'Ordre du jour*, Jean-Luc Outers s'offre, lui, des lecteurs, avec bonheur. Il parvient, sans didactisme, à traduire la démarche de son héros qui, sorti d'un tunnel à sa naissance, se retrouve responsable des tunnels dans un ministère belge, et ne fait que traverser, sans souffrance ni passion, le tunnel de l'existence.

Mais on ne construit pas que des tunnels dans ce ministère, où les employés meurent d'autant plus vite qu'ils ont une situation à vie. Le narrateur et ses directeurs sont aussi responsables de piscines et d'autoroutes sur lesquelles toutes les catastrophes s'abattent avant ou après leur achèvement. La hiérarchie du pouvoir définit un univers de mort et de destruction contre lequel la volonté d'organisation ne peut rien...

Par l'observation subtile du microcosme artificiel dans lequel il est nommé à vie, et où seule la modification des bureaux, comme l'installation d'une horloge pointeuse, figure une illusoire révolution de palais, le narrateur occupe son temps avec un humour résigné. La vie des employés de bureau, de la base au sommet, est certes un thème inépuisable. Jean-Luc Outers le renouvelle avec une désinvolture désabusée, soutenue par les grandes questions de la naissance, du temps et de la mort. D'où un comique immanent qui chasse toute sensiblerie, même quand les larmes sont proches.

Chaque personnage, condamné à jouer son rôle, ne saurait paraître ni bon ni méchant. Tous prennent dans l'existence du héros, modeste et attentif, une place qui ne se justifie que par leur présence et le hasard de leur fonction. L'auteur met une écriture nette, précise au service du rituel quotidien. Mais il vous donne souvent l'impression d'aller discrètement au-delà des mots. Une énigme reste malgré tout à découvrir, derrière les masques. Qu'est-ce qui vous fait courir vers le pouvoir, ou vous donne l'apparente liberté d'organiser vos manies ?

FRANTZ-ANDRÉ BURGUET.

★ **L'ORDRE DU JOUR, de Jean-Luc Outers. Gallimard, 190 p., 79 F.**

Un Autrichien sur les pas de Marlowe

PHILIP MARLOWE ou Humphrey Bogart ne se seraient jamais fait plaquer ; ils auraient plutôt quitté la fille d'un *« So long, Bab' ! »* Ils auraient été témoins d'un vrai crime, et non d'une mort naturelle ; un bon, un vrai mort est un mort assassiné. Ils n'auraient jamais eu peur d'être suivis ou espionnés ; ils auraient allumé une Chesterfield, rabattu le chapeau plus bas sur les yeux pour masquer un regard froid, ironique et déterminé, et auraient dégainé leur revolver.

Seulement Haid, le héros, ou plutôt l'anti-héros, du roman de Gerhard Roth, *Grand angle*, n'est pas Marlowe ; il n'est même pas américain : ce n'est qu'un intellectuel autrichien, plaqué par sa femme, dérivant aux États-Unis avec le trench de Marlowe, son modèle. L'histoire est, au fond, bien peu racontable, puisqu'il s'agit là d'atmosphère, atmosphère qui n'est pas sans rappeler *Hubert ou le retour à Casablanca* (1) de Peter Härtling, où le héros fuit sa triste réalité en s'identifiant à Bogart, jusqu'à confondre l'histoire de Casablanca et sa propre vie.

Ici, pas de confusion, pas plus dans l'esprit de Roth que dans celui de son personnage ; un prétexte, un cadre, cette atmosphère de polar, une mort — crime ou mort naturelle, — la fuite de Haid, la peur d'être accusé, les personnages à la Chandler, l'ombre de Marlowe. Mais, de même que Haid, l'intellectuel autrichien, se dédouble dans le personnage de Marlowe, tout en sachant très bien qu'il n'est pas et ne sera jamais un dur à chapeau mou, de même l'histoire est double : sous le folklore américain se tient en contrepoint la culture autrichienne, l'histoire d'un homme hésitant entre Musil et Chandler, tâchant de vivre un rêve américain — qui tourne au cauchemar — pour oublier la réalité sordide du mari trompé par sa femme.

Un roman assez attachant pour ce qui est de la véritable histoire, celle de l'Autrichien aux prises avec le monde américain, mais qui laisse le lecteur amoureux de Marlowe dans l'incapacité de s'identifier, ou même de s'intéresser convenablement, à ce faux héros trop lucide qu'est Haid.

EMMANUELLE PEYRET.

★ **GRAND ANGLE, de Gerhard Roth. Actes Sud, 248 p., 100 F.**

(1) Le Seuil, 1982.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

HISTOIRE

● JACQUES DEROGY : *Histoire de l'Exodus*. La loi du retour. La réimpression attendue, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'événement, d'un livre-enquête paru en 1970. Derogy a rencontré tous les protagonistes importants de cette extraordinaire aventure humaine et politique ; il a eu aussi accès à des archives demeurées jusqu'alors secrètes. Une reconstitution méticuleuse. (Fayard, 432 p., 98 F.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● HENRIETTE LEVILLAIN : *Sur deux versants. La création chez Saint-John Perse (d'après les versions anglaises de son œuvre poétique)*. Cette étude se propose d'explorer les *« perspectives symboliques révélées par l'activité de traduction »* de Saint-John Perse, forme raccourcie du pseudonyme que le poète utilisa jusqu'à son exil aux Etats-Unis. Les positions de Saint-John Perse à l'égard de la traduction poétique sont ainsi analysées, ainsi que des aspects cachés de l'acte de création, révélés *« grâce à l'effet de miroir joué sur la poétique personnelle du poète par l'activité de traduction »*. (Librairie José Corti, 355 p., 150 F.)

ETHNOLOGIE

● FRITZ MORGENTHALER, FLORENCE WEISS, MARCO MORGENTHALER : *Conversations au bord du fleuve mourant*. Sur les rives du Sépik, en Papouasie (Nouvelle-Guinée), trois ethnologues s'engagent avec les villageois dans une série de dialogues de plus en plus chargés d'intensité émotionnelle, d'intimité. Présentés *« tels qu'ils ont eu lieu, sans les comparer ou les généraliser, et sans y apporter beaucoup d'éclaircissements »*, ces entretiens illustrent l'apprentissage d'une vie commune malgré les différences de culture, ainsi que le développement d'une discipline encore toute jeune : l'ethnopsychanalyse. Préface de Georges Balandier. (Editions Zoé, diff. Alternative, 86, rue des Bourdonnais, 75001 Paris, 299 p., 98 F.)

CINÉMA

● PAULE LEJEUNE : *le Cinéma des femmes*. L'ensemble du cinéma féminin d'expression française est présenté en cent cinq portraits et entretiens. Une filmographie exhaustive, illustrée de nombreux documents, complète l'ouvrage. Des pionnières Alice Guy et Germaine Dulac à Coline Serreau et Agnès Varda. De la traversée du silence au temps des femmes. (Editions Atlas-Lherminier, 223 p., 145 F.)

HISTOIRE

● CLAUDE DES PRESLES : *les Sully*. *« Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France... »* Si l'image du surintendant des finances d'Henri IV reste à jamais gravée dans nos mémoires, qui connaît ses ancêtres et ses successeurs ? Des Mérovingiens à la seconde moitié du vingtième siècle, l'ascension d'une famille de petits hobereaux du Val de Loire vers les sommets de la cour de France. (Editions France-Empire, 328 p., 95 F.)

● EMMANUEL HUBLOT : *Valmy, ou la défense de la nation par les armes*. Quand un polytechnicien commandant de division se penche sur l'une des batailles les plus controversées de l'histoire... Outre le récit vivant du fait militaire, l'auteur s'attache à faire apparaître la spécificité de Valmy, *« l'irruption victorieuse de l'idéologie et du peuple dans la politique et dans la guerre »*. (Fondation pour les études de défense nationale, diff. Documentation française, 478 p., 115 F.)

● MARTINE SONNET : *l'Education des filles au temps des Lumières*. Le quotidien dans les écoles de la capitale au dix-huitième siècle. Une enquête sérieusement documentée sur l'éducation institutionnelle qui a conservé les principes du siècle précédent. Des classes charitables aux pensionnats conventuels, Martine Sonnet révèle le conservatisme de structures éducatives destinées à former de bonnes mères chrétiennes plutôt qu'à développer des connaissances *« vaines et inutiles »*. La société des Lumières contre les femmes savantes. Préface de Daniel Roche. (Editions du Cerf, 360 p., 145 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● SADEQ HEDAYAT : *l'Abîme et autres récits ; Enterré vivant*. Ceux qui n'avaient pas oublié la cruauté belle et désespérée des textes d'Hedayat dans *Nouvelles persanes* (Phébus, 1980) retrouveront avec plaisir, grâce à ces deux petits ouvrages, ce « romantique maudit » venu d'Iran et qui se suicida à Paris en 1951, et dont les amateurs, depuis lors, forment une élite appréciant la « couleur locale » élevée au rang de philosophie. Traduction du persan par Derayeh Derakchèche. (Librairie José Corti, 146 p., 70 F.)

POÉSIE

● ALAIN KERVERN : *Malgré le givre. Essai sur la permanence du haïku. « Il faut exprimer immédiatement toute vérité qui se révèle, avant que la lumière ne s'éteigne. »* C'est cela le cœur même du haïku, forme la plus originale et la plus populaire de la poésie du Japon : ces petits poèmes de dix-sept syllabes contiennent *« le ciel, la terre, les hommes, les saisons »*, révélateurs d'impressions momentanées et provisoires. Aujourd'hui, les grands quotidiens japonais publient les meilleurs haïkus, et d'innombrables concours sont organisés dans les villages, les villes et les centres commerciaux. Alain Kervern explore cette forme poétique unique, témoignage de la civilisation qui l'a fait naître. (Editions Folle Avoine, 109 p., 80 F.)

THÉATRE

● VACLAV HAVEL : *la Grande Roue*. Deux organisations puissantes du « milieu » luttent pour le pouvoir. Vaclav Havel, dont l'œuvre est toujours interdite en Tchécoslovaquie, nous entraîne ici dans un monde où toutes les valeurs humaines sont bafouées : le seul salut de l'homme, c'est la trahison des autres et de soi-même. Traduction du tchèque par Ivan Palec. (Gallimard, 160 p., 79 F.)



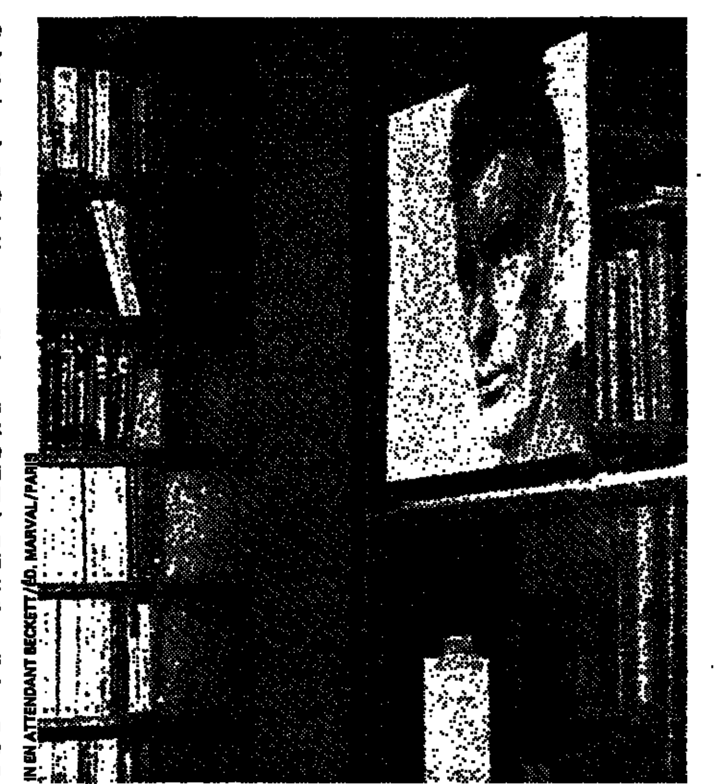
En attendant Beckett...

VLADIMIR et Estragon ne sont pas seuls à attendre... Deux jeunes femmes de vingt-cinq ans, Isabelle Sobelman et Catherine Montarnal, ont décidé de tenter l'expérience : est-il encore aujourd'hui possible d'attendre Beckett ?... Leur livre est l'histoire de leur enquête littéraire et policière : une semaine de « planque » et d'immersion totale dans le quartier de l'écrivain, aux frontières du treizième et du quatorzième arrondissement.

Les bagages ont été faits à la hâte pour une escapade à deux dans un quartier périphérique entre Glacière et Corvisart qui leur paraît aussi étrange et banal que l'arbre d'*En attendant Godot*. Isabelle (celle qui tient la plume) et Catherine (celle qui tient l'appareil photo) relèvent tous les indices, fixent les images, imaginent.

Presque sept jours d'instants parisiens sublimés par la recherche d'un fantôme : entre le métro aérien et la prison de la Santé, l'hôtel des Terrasses et le Petit Café, l'écrivain public de la Butte-aux-Cailles et le libraire résolument dilettante, elles jouent à rencontrer, sans trop y croire, l'illustre habitant de ces lieux ; près de cette vitrine de prothèses en tous genres et ces poubelles de « fin de partie », n'est-ce pas lui, Sam, qui vient dire que Godot ne viendra pas aujourd'hui ?... Il faut mettre fin à l'attente ; il en reste un étrange et subtil hommage.

N. Z.



IN EN ATTENDANT BECKETT/ÉD. MARVAL/PARIS

★ **EN ATTENDANT BECKETT, d'Isabelle Sobelman et Catherine Montarnal. Album noir et blanc 17 × 20 cm. Editions Marval (imprimerie Marchand, villa d'Alésia, Paris-14e), 68 pages, 90 F.**

Léautaud à Barcelonnette

L'association Sabença de la valeia (Connaissance de la vallée) de Barcelonnette a eu la bonne idée d'associer la promotion touristique de sa région et la littérature. Parfois, un lien existe entre l'Ubaye et les sujets abordés, parfois pas. Ainsi, cette année, Edith Silve viendra parler de Paul Léautaud (le 6 août à 21 h) dont la famille est originaire de Fours. En revanche, les deux autres conférences, celle de Marc de Smet (« Le souffle du silence dans notre vie quotidienne ») – le 7 août – et celle de Jean-Louis Siemons le lendemain (« Réincarnation, un nouveau regard sur la dynamique de la vie ») se situent hors de tout espace géographique.

Tout comme les rencontres qui auront lieu les 7 et 8 août de 16 h à 18 h 30 et auxquelles participeront notamment Louis Nucéra, Jean Contrucci, Pierre Magnan, Maurice Taïeb. Sans oublier Alain Dugrand et Anne Vallaeys qui sont, depuis les livres qu'ils ont consacrés à l'épopée des barcelonnettes en Amérique latine, les meilleurs ambassadeurs de cette charmante vallée des Alpes.

Y a-t-il des écrivains trop connus ?

Digraphe ressort, au Mercure de France cette fois. Au sommaire du numéro de juin, une enquête autour de la question : « *Pensez-vous qu'il y ait aujourd'hui des écrivains trop « connus » ? Si oui, lesquels, et pourquoi ?* » Cent quarante-six écrivains répondent.

Le phénomène, quand il est reconnu, est considéré comme constant, accentué de nos jours, dans une société de représentation où la logique médiatique impose son verdict, sans qu'il y ait ni monstres sacrés ni réputations totalement usurpées. Les écrivains dont on parle trop, dont on lit généralement peu les œuvres, ne sont pas jugés comme des écrivains, mais comme des acteurs tout au plus.

Les noms les plus cités ? Bernard-Henri Lévy, Michel Tournier, Marguerite Duras, Jean-Edern Hallier, qui, lui, se trouve méconnu.

Le cas inverse – celui des écrivains mal ou peu connus – est souvent perçu comme seul vrai problème, mais il existe une soulageante conviction : le temps fera son œuvre, la postérité rétablira les vraies valeurs.

Au nombre des auteurs interrogés, Jeanne Bourin répond sans détour : « *Ceux que je n'aime pas* », Jacques de Bourbon Busset distingue la bonne manière d'être connu, et si François Nourissier conclut que « *tout est bien* », Bertrand Poirot-Delpech évoque l'impuissance des critiques face au système du vedettariat.

★ **REVUE DIGRAPHE, Mercure de France, juin 1987, 245 p., 120 F.**

La mort de Richard Ellmann, biographe de Joyce

Le nom du professeur Richard Ellmann, décédé au printemps à Oxford, restera toujours lié à ceux de James Joyce et Oscar Wilde, dont il a été le biographe. Il a réussi à allier la critique et la biographie en des œuvres vivantes, synthèses passionnantes des deux genres. Il mêle la vie et les textes dans son *James Joyce* (1959, nouvelle édition 1982, repris en poche dans la collection « Tel » chez Gallimard, en deux volumes) : la réalité se change en art, par une sorte de transsubstantiation. On finit par ne plus distinguer où commencent les citations de Joyce ou de Wilde et où interviennent les commentaires d'Ellmann.

Il travailla pendant un quart de siècle à la biographie d'Oscar Wilde, monumentale synthèse de faits et de personnages ; le premier manuscrit de huit cents pages a été sans cesse revu, remanié, augmenté ; Richard Ellmann écrivait en 1985 : « *J'ai presque fini, mais il faut que je lise encore une centaine d'ouvrages pour voir si je n'ai pas d'autres choses à ajouter...* »

D'une extrême modestie pour un écrivain chargé d'honneurs et ayant occupé les chaires les plus prestigieuses d'Amérique et d'Angleterre, plein d'humour, cet homme de génie n'en finissait pas d'envoyer à son éditeur français et à sa traductrice des ajouts et des corrections ; mais pour sa monumentale biographie d'Oscar Wilde, quels amers regrets nous avons de ne plus recevoir ses lettres courtoises qui démolissaient et rebâtissaient sans cesse son ouvrage en vue d'une perfection déjà atteinte, à laquelle son extraordinaire conscience professionnelle ne lui permettait pas de croire...

Richard Ellmann, né à Highland Park, Detroit, Michigan, le 15 mars 1918. Diplômé de Yale en 1941, assistant à Harvard, il servit dans la marine américaine et l'OSS (Office of Strategic Service). En 1946, il passa un an à Trinity College, Dublin, où il écrivit la biographie de W.B. Yeats, la mieux informée à ce jour : *Yeats, the Man and the Masks*. En 1960, il traduisit les poèmes d'Henri Michaux. Jusqu'en 1968, il fut professeur à la North Western University, Illinois, et enseignait chaque automne à Emory University, Atlanta. De 1970 à 1984, il occupa la chaire de littérature à l'université d'Oxford (Goldsmith et New College).

MARIE TADIÉ,
traductrice de Richard Ellmann.

Cher absolu

Les adieux de Christiane Rochefort à Henri-François Rey, mort le 22 juillet

POUR Henri-François Rey, impossible de faire ce vieil éloge funèbre : ça ne lui va pas.

Je dois faire un adieu personnel.

Je me sens plutôt sur un quai quand le train s'en va là-bas et je n'ai pas eu le temps de dire au revoir, je ne savais ni le jour ni l'heure comme d'habitude, et quand on était là on n'a pas fait assez attention, on n'a pas assez joué, on a passé notre vie à se négliger, à s'occuper d'autres choses, d'autres gens, dans d'autres pays, à s'oublier, c'est fou ce qu'on peut oublier l'essentiel, et voilà, maintenant, plus de train, il ne reste que le nom, et ce n'est pas vraiment comme savoir que l'autre, le petit copain, est quelque part par-là et on va se tomber dessus, toujours par hasard et toujours comme si c'était hier, et « *Comment vas-tu ?* puis repartir chacun sur le chemin de la vie. Mais le peu que ça durait, la vraie vie n'était pas absente pour un coup.

...On s'est rencontrés autour de nos vingt-trois ans et on est devenus tout de suite amis d'enfance. Et on l'est restés. Définitivement. Comme les mômes disent au corbeau dans *Jeux interdits* : « *Garde-le cent ans.* »

Les cent ans ne sont pas encore finis. Dans la partie de bras de fer non déclarée qui faisait partie du jeu, je l'ai coiffé au poteau au premier tour, mais le 22 juillet, il m'a carrément semée. J'ai du mal à ne pas lui en vouloir. Pis que la fois où on est restés sans se parler pendant onze ans et après on ne savait plus pourquoi.

Le temps passé ensemble en additionnant les rencontres tiendrait dans le creux de la main, mais qu'est-ce que ça fait quand le temps n'est pas ? On pouvait aussi bien ne pas se voir du tout. Tellement que c'est ce qu'on a fait à peu près. On avait de nos nouvelles par les journaux, ça faisait aussi partie du jeu.

Traiter l'absolu par l'éphémère, c'est un moyen de le garder frais. Puisqu'on ne peut pas l'habiter.

Cher absolu, on ne fait que passer.

Sur les marches du palais à 9 heures du matin, en tenue de soirée, et couverts de plumes...

Mais quoi, tout ça n'est pas dicible.

Je n'aurais pas été capable d'en faire un livre.

CHRISTIANE ROCHEFORT.

● **Le seizième prix Contrepoint, fondé en 1971 à l'initiative d'écrivains et de journalistes pour récompenser un jeune romancier d'expression française, a été décerné à Elisabeth Barillé pour son roman *Corps de jeune fille* (Gallimard).**

● **Un spectacle « Gilles de Rais raconté par Blaise Cendras » aura lieu au château d'Ainay-le-Vieil (Cher), jusqu'au 15 août, dans le cadre du centenaire de la naissance de Blaise Cendars et du millénaire capétien en région Centre.**

● LA BANDE DESSINÉE

Au-delà du réel

SANS être forcément cet « *analogon parfait du réel* », dont parlait Barthes, la photographie est, par définition, une empreinte du monde. Combien plus libre, plus détaché, apparaît le dessin, ce matériau abstrait qui prête un corps idéal et docile aux visions les plus improbables, aux fantasmes les plus inouïs ! Depuis *Little Nemo* au moins, la bande dessinée a largement fait usage de cette faculté qu'elle a de s'affranchir du réel pour explorer l'imaginaire. S'inscrivant dans cette riche tradition, les récents albums de dessinateurs aussi différents que les Français Fred et Caro, le Vietnamien Vink et l'Espagnol Tha proposent quatre itinéraires dans le labyrinthe du mental.

Le talent de prestidigitateur de Fred n'est plus à vanter. Quinzième chapitre des aventures de Philémon, *le Diable du peintre* narre l'échec d'un minable démon de troisième catégorie cherchant à s'approprier l'âme d'un artiste maudit auquel il a conféré le don de peindre. Spectateurs indécis de ce pas de deux, Philémon et ses acolytes n'en finissent pas de passer dans et à travers un tableau qui fait office de porte entre deux mondes. Ils manquent de se faire engloutir sous les flots de couleurs, mais l'image échoue à les retenir : elle les vomit finalement aux pieds de l'incrédule « p'pa » du héros. Chemin faisant, ils auront croisé un autoportrait dissident, des hommes de couleur qui sont les esclaves du peintre, enfin Belzébuth en personne, entre autres figures cocasses ou pathétiques nées d'une imagination en délire. Le thème central de cet album du meilleur cru n'est pas sans rappeler celui de *Time is money*, que le même Fred écrivit jadis pour Alexis, où un tableau se trouvait déjà l'enjeu d'un étrange contrat. *(Le Diable du peintre,* de Fred, édit. Dargaud, 56,50 F.)

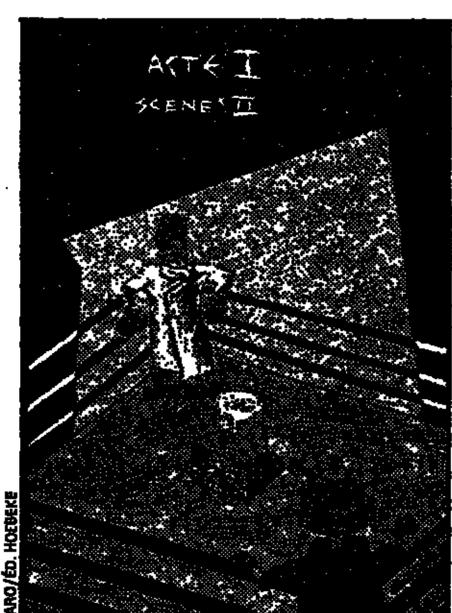
⁂

Les huit *Contes glacés*, de Tha et Zentner, sont autant de récits gigognes dont les objets et les personnages respectifs entretiennent de mystérieuses connivences. Au centre de ce gros album, un réfrigérateur de la marque Splendor semble fournir à profusion des rêves congelés. Objet métaphorique de l'industrie moderne du divertissement, il côtoie d'autres biens de consommation – poste de télévision, fourrures, friandises, – mis tour à tour en accusation, ou du moins soumis à d'absurdes incidents. Le dernier mot est d'ailleurs laissé à un chiffonnier, soit un spécialiste du recyclage et du détournement. Révélé aux lecteurs français par sa collaboration avec Pellejero *(les Aventures de Dieter Lumpen)*, le scénariste Zentner confirme son goût pour la forme brève, elliptique, et pour les références de haute volée (ici : Swift, Carroll, Dante et Cervantes – excusez du peu). On découvre ici, et c'est nouveau, son habileté dans la manipulation de mécanismes spéculaires piégeant le lecteur. Quant à Josep Tharrats, dit Tha, il use d'un graphisme semi-caricatural où les courbes et les angles se livrent une sorte de guerre intestine. Dommage que ses planches, trouées par des phylactères trop grands et des cases ouvertes, se déconstruisent quelque peu sous le regard. *(Contes glacés,* de Tha et Zentner, édit. Glénat, coll. « Grands chapitres », 79 F.)

⁂

Avec *le Brouillard pourpre*, Vink continue d'observer les faits et gestes de son héroïne, la troublante et chaste He Pao, jeune femme initiée à l'art martial très particulier d'un moine fou. Confrontée à des hordes barbares, elle fournit quelques brèves mais stupéfiantes démonstrations de ses dons, interceptant les flèches en plein vol, décimant une troupe entière de cavaliers avec un bâton, paralysant enfin ses adversaires par de simples pressions des doigts sur certains points vitaux. Pourtant, la question de savoir si He Pao est conquérante ou victime, infiniment sage et puissante ou déjà atteinte de la folie qui emporta son maître, demeure ouverte. C'est à travers ce doute que s'insinue un fantastique subtil, tandis que les savants effets de transparence, de vibration et de lumière obtenus au moyen de l'écoline font palpiter la chair de ce mystère. Tel un Kurosawa impressionniste, Vink orchestre une chorégraphie où les couleurs dansent non moins que les corps. Deux ou trois maladresses de découpage ne suffisent pas à compromettre l'impact de cet album, qui fait suite au *Moine fou* et à *la Mémoire de pierre*. *(Le Brouillard pourpre,* de Vink, édit. Dargaud, 42 F.)

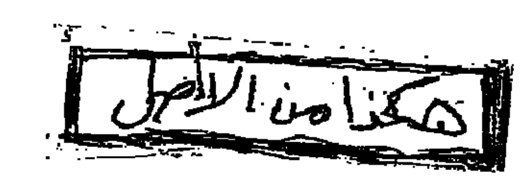
Créateur polyvalent ayant percé tous les secrets de la vidéo et de l'informatique *(l'Autre Journal* avait publié quelques-uns de ses surprenants dessins réalisés sur Macintosh), Caro est trop rare en librairie pour ne pas saluer la parution de *In Vitro* comme un événement. Dans un format à l'italienne qui assure aux images une présentation optimale, ce recueil nous donne à lire quelques



CARO/ÉD. HOEBEKE

brefs récits dont la violence le dispute à un humour noir et sarcastique, une dérision à la mesure de l'expressionnisme halluciné que pratique Caro. Ce graphiste impose un univers machinique à la fois familier et en rupture, tant avec notre logique qu'avec notre expérience sensible. Dessins arrachés au noir, sombres cartes postales qui nous parviennent d'un monde civilisé jusqu'à la barbarie. L'art de Caro dérange à proportion de sa force. *(In Vitro,* de Caro, édit. Hoebeke, 85 F.)

THIERRY GROENSTEEN.



● LA PHILOSOPHIE *par Roger-Pol Droit*

Gianni Vattimo et les chances du nihilisme

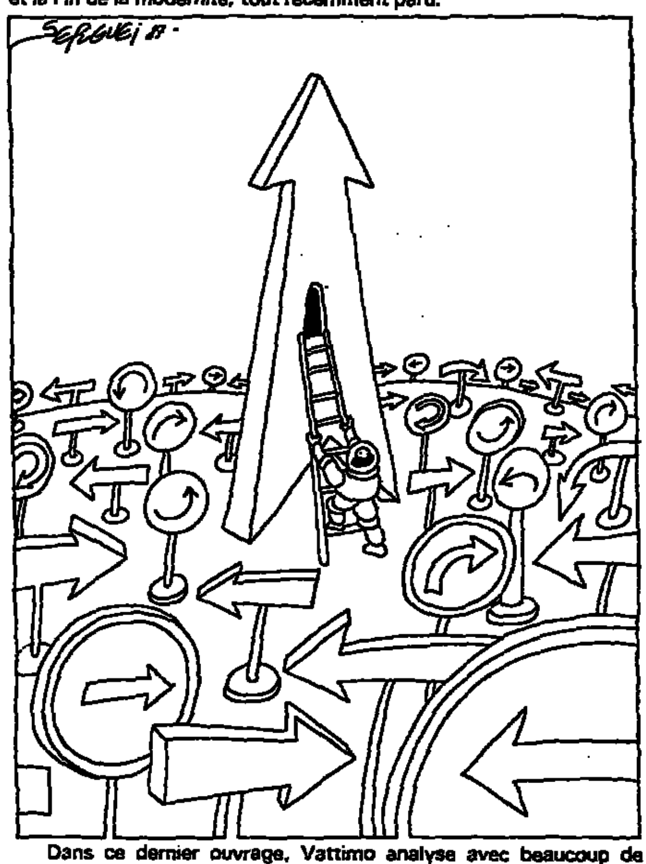
LA France redécouvre la littérature italienne. On traduit à tour de bras de jeunes et de moins jeunes romanciers. Mais la philosophie italienne dans ses plus récents développements semble demeurer chez nous *terra incognita*. Elle est pourtant en plein renouveau. La recherche s'y montre aujourd'hui d'une vitalité et d'une inventivité qui méritent d'être connues.

Cette reviviscence est récente. Il y a encore quinze ans, l'Italie semblait principalement marquée par une boulimie d'importations, de traductions et de lectures internationales. Colli et Montinari éditaient Nietzsche (1), et l'on traduisait à mesure Lacan, Deleuze, Irigaray ou Foucault, mais aussi Heidegger, l'Ecole de Francfort, ou John Rawls... entre autres. Cette fièvre éditoriale témoignait indirectement des relatives carences de la création « nationale ». Elle fit toutefois de l'Italie un poste d'observation privilégié et remarquablement informé.

Depuis quelques années s'est constitué un réseau de recherches d'une effervescente activité. Que ce soit dans le domaine de la philosophie des sciences avec Giulo Gorello *(Lo Spettro e il libertino*, Mondadori, 1985), dans celui de la philosophie politique avec Salvatore Veca *(Questioni di giustizia*, Pratiche Editrice, 1985 ; *Una filosofia publica*, Feltrinelli, 1986), dans celui de la pensée négative et de l'imaginaire créateur avec Massimo Cacciari *(Icone della legge*, Adelphi, 1985); *l'Angelo necessario*, Adelphi, 1986), un ensemble de philosophes qui ont juste la quarantaine et déploient des analyses fort dissemblables, mais dont le point commun est de prendre congé des discours déjà constitués : ils sont post-positivistes, post-marxistes ou post-libéraux (2).

On tend souvent à réduire les débats de la philosophie italienne d'aujourd'hui à l'opposition entre « pensée forte » et « pensée faible ». Bien que la riche diversité des courants ait peu à voir avec cette simplification de commentateur, l'opposition est parlante. La « pensée forte » est celle des systèmes traditionnels, qui affirment l'existence de vérités éternelles et immuables, et prétendent détenir une vision (de la réalité, de l'histoire, de l'être...) aussi définitive qu'incontestable. On voit généralement en Emanuele Severino, professeur à l'université de Venise, un représentant de cette philosophie, quoique son œuvre soit plus subtilement originale : *Destino della necessita*, Adelphi, 1980 ; *A Cesare et a Dio*, Rizzoli, 1983.

LA « pensée faible », à l'inverse, serait celle de notre époque — pensée sans certitude ni vérité, sans éternité ni assurance fondatrice. L'expression s'inspire du titre d'un ouvrage collectif très discuté (*Il pensiero debole*, Feltrinelli, 1983) dirigé par Pier Aldo Rovati et Giani Vattimo, l'un des philosophes les plus originaux de l'Italie d'aujourd'hui. Les lecteurs francophones peuvent désormais se faire une idée de cette « pensée faible », puisque, sur la douzaine d'ouvrages de Vattimo, trois sont traduits : une remarquable *Introduction à Heidegger* (éd. du Cerf, 1985), et deux importants recueils : *les Aventures de la différence* (Minuit, 1985) et *la Fin de la modernité*, tout récemment paru.



Dans ce dernier ouvrage, Vattimo analyse avec beaucoup de finesse les chances de notre temps de déclin. Le progrès, qui caractérisait la modernité, s'est vidé de son sens en devenant routine. Plus rien n'est nouveau dès lors que tout doit l'être. L'histoire, en quelque sorte, se dissout. Filtré par les médias, le monde devient irréel. L'art, qui n'en finit pas de mourir, n'occasionne plus qu'une jouissance distraite. Nous abordons aux rives du nihilisme accompli, *« cette situation dans laquelle l'homme reconnaît explicitement l'absence de fondement comme constitutive de sa condition »*. Mais cela, pour Vattimo, ne signe pas nécessairement le crépuscule de l'humanité. Dans le monde devenu fable s'ouvrent à nous les joies de l'errance et, peut-être, de nouvelles expériences, dépourvues de « *crampes métaphysiques* »...

Ainsi pourrions-nous « prendre congé » de la vérité et de la subjectivité — non pas au sens où l'on se déferait d'un vêtement, mais au sens où l'on pourrait se remettre d'elles (comme d'une maladie), s'en remettre à elles (comme dans un geste de confiance), se les remettre (comme un message).

Vattimo trouve chez Heidegger et chez Nietzsche ses sources et ses instruments d'analyse. La manière dont il les lit, les conjoint et les oppose, avec autant de respect que de liberté, constitue une remarquable provocation à penser. Tirer totalement Nietzsche et Heidegger du côté du nihilisme ne va pas, on s'en doute, sans difficultés. Vattimo ne les ignore pas, et ses tentatives pour les aplanir renouvellent souvent l'interprétation de textes qu'on croyait connaître.

A chaque fois, Vattimo fait preuve d'une clarté dans la synthèse qui n'ôte rien à la patience de ses analyses. Le lire irrite et stimule, signe infaillible d'une authentique pensée. N'en ratez pas la découverte.

★ LA FIN DE LA MODERNITÉ, nihilisme et herméneutique dans la culture post-moderne. Traduit de l'italien par Charles Alunni. Le Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 190 p., 89 F.

(1) La traduction d'un ouvrage de Giorgio Colli, *Après Nietzsche* est annoncée pour cet automne aux éditions de l'Eclat (4, rue du Chapeau-Rouge, 34000 Montpellier). G. Colli, qui est mort en 1979, fut l'un des fondateurs de la maison d'édition Adelphi en Italie.

(2) Aucun de ces ouvrages n'est traduit. On peut consulter, en italien, un panorama collectif intitulé *la Filosofia italiana dal dopoguerra a oggi* (« Biblioteca di Cultura Moderna », ed. Laterza, 1985). En français, notre confrère *le Magazine littéraire* a publié en janvier 1987 un utile dossier.

● ROMANS

La confession lyrique de Raoul Mille

Un opéra où règne la femme.

ON nous dirait que Raoul Mille — à l'image de ces écrivains nord-américains de nos modernes légendes — a couru la planète avec l'incurable désir de brûler la chandelle par les deux bouts, on le croirait aisément. On le voit très bien sortir d'un bouge de Hongkong, célébrant comme un ange la dernière des prostituées, ou risquer sa vie sur un coup de dés à condition que l'amour, toujours, légitime les pires folies. Mille est un affamé d'odeurs, de sensations. C'est un absorbant inlassable. Ses livres ruissellent des tumultes de la rue sans que jamais l'épopée intime ne soit gommée. Toujours sur le qui-vive, familier du silence et des ruminations, mais capable de vertigineux déferlements dès que son humeur se débonde, il est gourmand de liqueurs fortes et des petits riens qui peuplent nos existences. Il est l'homme toujours de plain-pied avec la souffrance alors qu'il voudrait tant que la vie soit un hymne à la joie.

Maître d'œuvre d'un opéra où règne la femme, il campe dans tous les châteaux d'Espagne, à condition qu'une belle selon son cœur et ses sens s'y trouve. Peu d'écrivains parlent d'amour comme lui. Toutes les impulsions de l'animalité, les raffinements des soumissions, une vocation d'être proie se nichent dans ses phrases.



« Tant pis si c'est l'enfer »

C'est avec des mots de feu, et cette présence qui caractérise les acteurs de haute lignée, que Mille raconte aujourd'hui les incendies qui consument Edoardo depuis le soir où il adressa la parole à Gloria. Edoardo est un Italien, passionné de cinéma, qui rejoint un temps la Résistance avec peu de conviction, mais afin de vaincre le flot de désespoir qui l'entraîne. Gloria, seule Gloria, compte pour lui. Gloria la chanteuse, fille de la grâce habitée par le mal.

Aux yeux d'Edoardo, il n'est d'autres endroits pour vivre que la place où Gloria se meut. « *Tant pis si c'est l'enfer.* » Et c'est vraiment l'enfer dans ce Nice de l'Occupation. Avec sa pâleur de statue, ses lèvres cerise, « *son sourire de brume légère, le doux roulis de son corps qui la fait avancer dans une danse perpétuelle* », Gloria va d'un lit à l'autre, irréelle et perverse.

Elle ira jusqu'au bout de la nuit, de sa nuit, quand celui qu'elle choisira sera Joachim Lumeni, chef de la milice au visage de spadassin, mi-prince, mi-voyou, et tout à fait ignoble.

Passent des personnages. Bruno, « le chanteur du Ruhl », qui, aidé d'Edoardo, abattra le responsable des PPF du département ; Madeleine, lumière de pureté dans de ténébreuses galeries, havre de bonté dans un cloaque de fin du monde... Passent les occupants, les trafiquants, les hommes sans foi qui n'ont de loi que le profit... Passe la symphonie des jours quand la tragédie prend le pas sur tout.

Et pendant ce temps, au prix de mille difficultés, Petit Marcel tourne aux studios de la Victorine, sur une colline niçoise, *les Enfants du paradis*. Malgré la faim, les obstacles, les pénuries, les alertes, Garance, Basile et Frédérick, les héros du film, et les autres — le producteur, les techniciens, les figurants — verront qu'ils ont participé à une grande œuvre. « *Ce sera le plus beau film de la guerre* », dit quelqu'un dans la foule. « *Non, de l'après-guerre* », rugit Frédérick. Confession lyrique ? Transcription de la vie ? Eloge du cinéma ? Le roman de Raoul Mille est tout cela. Car s'il est un écrivain que sa dévotion pour le septième art ne quitte jamais, c'est bien lui.

LOUIS NUCERA.

★ LES AMANTS DU PARADIS, de Raoul Mille. Grasset, 300 pages, 98 F.

Et si la littérature empêchait de vivre ?

***Oubli**, de Jacques Perry, ou comment faire « peau neuve » à soixante ans.*

« *J'OUVRE un œil, celui qui ne me fait pas mal.* » La nuit, étendu sur le sol, un homme se retrouve, une bosse sur le crâne, dans un appartement inconnu. Il a oublié qui il est. Ainsi commence le roman de Jacques Perry, *Oubli*. Point de départ déjà vu ? Peut-être, mais alors que d'ordinaire le récit raconte les efforts de l'amnésique pour retrouver son passé, Jacques Prévot, cinéaste célèbre, apprend vite qui il était et fait, au contraire, tous ses efforts pour ne pas réendosser une personnalité oubliée, sentant confusément qu'il devait en être saturé.

L'intérêt du livre n'est d'ailleurs pas l'histoire, plus ou moins vraisemblable, même si l'auteur a pris soin de se documenter sur l'oubli. Ce n'est pas non plus le milieu peint avec adresse, ce petit monde du spectacle blasé et occupé de lui-même, avec ses silhouettes de metteur en scène tyrannique, qui fonctionne au whisky, ou de lesbiennes bien sages qu'on croirait sorties de quelque *Claudine à l'école*.

Au-delà de tout ce bric-à-brac d'un romancier qui connaît (trop) bien son métier, perce la lourde, obsédante envie de faire peau neuve, de laisser là une soixantaine fatiguée de son propre personnage, de ses vices, de ses affectations, des pesanteurs du métier, des faux-semblants de l'amour. La vérité du livre est là, massive, impressionnante. Jacques Perry, écrivain célèbre, qui a glané tour à tour le Renaudot (1952), le prix des Libraires (1966), une couronne à l'Académie française (1975), et le prix du Livre Inter (1976), comprend bien cet autre J.P., son héros épuisé de lui-même, des autres et du succès. Alors, la démarche suicidaire du personnage prend des allures d'exorcisme.

L'autre intérêt du roman tient à l'écriture. Commencé comme un journal, le récit se double bientôt d'une seconde voix : au moment raconté vient se joindre le moment où le narrateur le raconte. Ainsi se constitue une sorte de jeu de miroirs vertigineux où apparaissent à la fois l'image et son reflet, et le reflet du reflet, indéfiniment. Et c'est ici bien plus qu'un procédé, que de la virtuosité technique. C'est la traduction même du drame de l'écrivain. « *La vraie vie, c'est la littérature* », disait Proust. Et si la littérature empêchait de vivre ?

FLORENCE NOIVILLE.

★ OUBLI, de Jacques Perry. Albin Michel, 170 pages, 79 F.

LA MORT DU PÈRE

Autopsie d'un jour de deuil

EN littérature, la mort du père est un os à ronger sur lequel le romancier débutant exerce volontiers ses dents et son talent. Le lecteur qui se voit ainsi proposer mille morts voisines peut s'embarrasser de ces évocations qui ont, forcément, un air de famille : restent, pour les départager, l'art et la manière de traiter l'os, autrement dit d'aborder le sujet.

Anna Ferrare s'y prend très bien. Le vieux Sigoule que l'on porte en terre, ce jour de pluie, n'a jamais trouvé grâce aux yeux de sa fille Nine. Acariâtre, geignard, il a trop pesé de toutes ses malchances et de ses préjugés d'un autre âge sur l'existence des siens. C'était « *un sale vieux* » que son oisiveté portait à ressasser des ragots de village. « *Coudes appuyés sur ses cuisses écartées, il faisait penser aux grosses poules couveuses de la ferme Sigoule étalées sur leurs œufs, aux aguets, l'œil rond et féroce, comme s'il maintenait sous lui tout ce temps dérobé.* »

Lent parcours sous la pluie

Vieux détestable donc, à l'instar de la grande maison délabrée et de l'âpre pays des collines où Nine a grandi et auxquels elle n'a eu de cesse, très vite, d'échapper. En bonne logique et dans le droit fil de cette haine tissée de « rebiffades », de silences et de malentendus, Nine devrait accueillir la disparition du père comme une délivrance. C'est à quoi elle s'attend.

Pourtant, à partir du moment où le cortège s'ébranle, dans cette voiture où elle a pris place et qui suit la dépouille du père, « *son histoire rôde autour de la carrosserie, la précède ou la suit, auréolée de la lumière sans force qui s'infiltre dans ses veines et refroidit son sang* ». Le lent parcours sous la pluie va être ainsi jalonné de souvenirs et le chemin comme obstrué de blocs détachés de l'enfance ou de l'adolescence, qui sont venus rouler là pour se mettre en travers du soulagement. Et Nine est obligée de suivre « *les voix qui parlent dans sa tête* ».

Convié à accompagner un convoi funèbre, le lecteur assiste au défilement d'une fresque vivante où fourmillent les impressions fugaces, des bouquets de sensations ravivées que souvent il reconnaît pour siennes. Chaque scène du passé procède d'une autre, avec vivacité et naturel, et le rappel de ces images est si habilement battu que l'on ne sait plus si l'auteur se livre à l'autopsie de la relation au père défunt ou si, au cours de cet ultime trajet en sa compagnie, elle ne s'efforce pas de le ressusciter. L'expérience de la mort du père, tôt ou tard commune à tous, est sans doute marquée par cette ambiguïté, cette balance entre soulagement et effroi. Le fait est — ce roman le démontre assez puissamment — que le dernier voyage du père n'est jamais un voyage sans histoires.

ANNE BRAGANCE.

★ LE JOUR DE LA PLUIE, d'Anna Ferrare, Grasset, 232 p., 89 F.

Une étrange autobiographie

DEUX hommes marchent côte à côte sans se parler : ce ne peut être qu'un père et son fils. Dans leur silence s'infiltrent toutes les nuances du regret, du remords, de la nostalgie et du pardon. Rien ne sera dit. Rien ne peut être dit. Mais, une fois le père mort, reviendront, insistants et dérisoires, certains souvenirs : le sourire satisfait du père lorsqu'il buvait son espresso, une réflexion que le fils n'a jamais oubliée : « *Tu t'ennuies ? Tu n'as qu'à avoir une vie intérieure ! Alors tu ne t'ennuieras jamais.* » Juste quelques mots. D'une extrême banalité. Et pourtant...

Voilà vingt ans que le père de Pierre Pachet est décédé. Vingt ans qu'insidieusement cette question s'est lovée dans son être : qu'ai-je perdu au juste ? Que m'a-t-on enlevé ? « *La parole de mon père demandait à parler par moi, comme elle n'avait jamais parlé, au-delà de nos deux forces réunies. Elle me niait, me demandait mon aide pour se consacrer à elle-même, et je voulais cela (c'est pourquoi je n'apparais presque pas dans ces pages).* »

Vingt ans après donc, par un acte de piété filiale — mais sous la piété brûle encore le feu du meurtre immémorial — Pierre Pachet, écrivain — on n'a pas oublié ses *Nuits étroitement surveillées (1)*, — nous transmet l'autobiographie d'un homme qui ne fut pas un héros, loin de là, mais un modeste dentiste juif, originaire de Bessarabie, dont l'austérité sentencieuse et une lassitude chronique tenaient à respectable distance amis et parents. Il se nommait Simcha Apatchevsky, ou Opatchevsky.

« *Mon nom est Simcha, qui veut dire « joie » en hébreu. Je ne puis m'empêcher de le rapprocher de celui d'un de mes illustres contemporains, auquel je pense avoir tant à reprocher, Sigmund Freud. (...) Il suffit de voir nos photographies, ou ma figure, pour comprendre que ces noms ne nous ont pas porté chance, à moins de considérer que la joie est restée en nous bien secrète.* »

Simcha aspirait à être un moraliste dans la ligne de Martin Buber. Ce qu'il est devenu, aux yeux de ses proches tout au moins, c'est une sorte de tyran domestique, immodérément pessimiste, provoquant les catastrophes à force de les prévoir. Déchéance d'un homme. Même sur le plan professionnel, pour échapper à la gêne, le voici contraint de déserter la stomatologie pour la dentisterie, « *plus rémunératrice et plus humiliante...* »

Pierre Pachet, avec cette *Autobiographie de mon père*, a convoqué les fantômes de sa jeunesse : sans la moindre complaisance, avec une sécheresse et une précision cliniques, il a disséqué l'âme d'un homme qui est mort de ne pas avoir vécu et qui, grâce à son fils, bénéficie encore d'un ultime recours, l'occasion de murmurer quelques mots sur ce que fut sa vie, dérisoire certes, ballottée comme tant d'autres au vent de l'histoire, mais poignante et inoubliable par la passion de la vérité que deux hommes, le temps d'un livre, ont partagée. Vingt ans après... qui est le père ? Qui est le fils ?

ROLAND JACCARD.

★ AUTOBIOGRAPHIE DE MON PÈRE, de Pierre Pachet, éd. Belin, 120 p., 50 F.

(1) Gallimard, 1980.



● LETTRES ÉTRANGÈRES

GRÈCE

Eloge de la simplicité

Séféris, Elytis, Ritsos : trois poètes dans leur miroir

C'EST probablement parce que la Grèce a failli perdre son identité et sa langue, sous l'Empire romain comme sous l'Empire ottoman, que les intellectuels grecs s'interrogent perpétuellement sur les métamorphoses, la continuité, les particularités de leur culture. Il y a une part de narcissisme mais aussi d'anxiété dans le regard qu'ils portent sur eux-mêmes : il arrive que le miroir leur renvoie une image dans laquelle ils ne se reconnaissent pas, il arrive aussi qu'il reste vide.

Récemment traduits, ces *Essais* du poète Georges Séféris, prix Nobel de littérature en 1963, mort en 1971, tentent de rassembler le puzzle des cultures grecques. « *Il ne faut pas imaginer la tradition comme le convoi d'un illustre cercueil,* écrit Séféris, *mais comme un être présent et actuel.* » Il évoque une visite qu'il a faite à Delphes, où il a regardé un long moment la main de l'Aurige qui tient encore les rênes, « *alors que les chevaux ont été engloutis dans le gouffre du temps* », mais il parle relativement peu de l'Antiquité.

Il s'attache surtout à révéler la beauté d'œuvres qui datent de périodes bien moins connues, et qui servent en quelque sorte de trait d'union entre l'Antiquité et la présent, comme cet *Erotocritos*, poème d'amour de plus de dix mille vers, composé par le Crétois Vicentzos Cornaros dans la première moitié du dix-septième siècle, ou comme les *Mémoires* du général Macriyannis, héros de la guerre d'indépendance (1), ou encore comme les peintures naïves de Théophilos (1868-1934), où l'on voit défiler, pêle-mêle, des personnages de l'Antiquité, des soldats de la première guerre mondiale, des empereurs de Byzance, des evzones, des saints, des sirènes. On comprend que Séféris ait été séduit par ce joyeux carnaval, par cet air de famille qu'on discerne à travers la diversité des masques.


Séféris au Pirée en 1965.



Chant populaire et liturgie orthodoxe

Deux traits de la littérature grecque lui sont particulièrement chers. D'abord, la rigueur et la simplicité dans l'expression, qui caractérisent aussi bien Platon que les auteurs anonymes des chants populaires. Séféris déteste les « *enjolivures* » et le « *cliquetis sonore des mots* » : « *Un homme qui parle avec justesse,* note-t-il *est un grand soulagement.* » Ensuite, il apprécie l'ouverture de cette littérature sur les cultures étrangères. « *L'histoire grecque est faite de voyages, de rencontres, d'enracinements et de dialogues en des pays lointains,* remarque-t-il. *Toutes les fois que le peuple grec évita le commerce spirituel avec l'étranger, toutes les fois qu'il s'imita trop lui-même, ce fut à son détriment.* » Trois des essais réunis dans ce volume sont ainsi consacrés à T.S. Eliot, à Dante et au « *commerce spirituel entre la France et la Grèce* ».

On retrouve chez Odysseus Elytis, né en Crète en 1911 (Séféris était né en 1900), le même sens du dialogue avec les littératures occidentales (en particulier avec le surréalisme, qui l'a beaucoup influencé), mais également avec les cultures passées de la Grèce elle-même. Elytis reçut, lui aussi, le Nobel de littérature, en 1979, ce qui fut une surprise, car il était encore peu connu à l'étranger : son œuvre maîtresse, *To Axion Esti* (« Loué soit »), n'était traduite à l'époque qu'en Allemagne et aux Etats-Unis.

Cette œuvre difficile peut enfin se lire en français. Poème d'initiation à la beauté du monde saisie à travers la réalité marine et insulaire, superbe chant d'amour, conjuration des démons de l'humanité (les passages en prose évoquent la guerre), *To Axion Esti* surprend par la hardiesse de ses images et de sa syntaxe, la richesse de sa langue où les innovations côtoient des mots empruntés au grec ancien, par la variété de ses rythmes, empruntés à la liturgie orthodoxe comme au chant populaire.

Les auteurs de la traduction française, Xavier Bordes et Robert Longueville, ont le mérite d'avoir tenté une rude entreprise. Certains vers — « *un syllabaire secret où j'essayais d'épeler mon identité* » — sont bien rendus. Hélas ! les traducteurs ont pris très souvent la liberté d'ajouter à l'original des précisions de leur cru. Quand Elytis dit simplement : « *Et ce fut la mer* », ils ajoutent : « *Et ce fut la mer au chant nombreux* » (p. 58) ; « *c'était si vrai* » devient « *c'était si fort la vérité* » (p. 56) ; « *l'habit noir des gens déterminés* », devient « *le triste accoutrement noir des bons-à-rien fanatisés* » (p. 75).

La cour de récréation

Lorsque le poète se dit hanté par des voix « *vieilles de cent ans* », les traducteurs considèrent probablement qu'elles ne sont pas assez vieilles, car ils écrivent « *vieilles de mille années !* » (p. 82). Sous leur plume, le vert devient « *émeraude* ». Ils qualifient délibérément l'âme de « *désemparée* » (p. 53), l'huile de « *translucide* » (p. 76), les fauves de « *géants* » (p. 96), le poignard de « *resplendissant* » (p. 129), qualificatifs absents du texte grec. « *Louée soit la table de bois,* écrit, non sans gravité, le poète ; « *Louée soit la simple table de bois clair* », lit-on dans le texte français (p. 136). Il aurait suffi, parfois, de traduire mot à mot l'original pour restituer sa beauté, comme dans le cas de cette « *veille Lune sciée par la nostalgie* », devenue « *vieille Lune au limbe décolleté par la nostalgie* ». Il faut espérer qu'il y aura dans l'avenir d'autres traductions de l'œuvre d'Elytis, comme il en existe plusieurs de celle de Cavafy.

Yannis Ritsos, qui appartient à la même génération (il est né en 1909), n'a pas été couronné par le Nobel, mais par le prix Lénine. Bien qu'il soit proche du Parti communiste grec, il n'a milité que rarement à travers la poésie. On a l'impression que celle-ci est un peu sa cour de récréation.

La mort entre les lignes

C'est une poésie attentive au moindre geste, au moindre objet, au plus discret des silences. Elle émerveille par sa simplicité : « *Me voici installé à la fenêtre* » est le premier vers de ce poème relativement court qui s'intitule *la Fenêtre*. Immobile, Ritsos observe l'agitation du port. Il a l'impression de n'être déjà plus qu'« *une photo silencieuse dans son vieux cadre, /accrochée à l'extérieur de la maison* ». Il parle des poissons oppressés par l'eau, qui remontent à la surface : « *Personne ne résiste/ indéfiniment sous cette masse d'eau/... dans cette liquidité asphyxiante.* » Il parle de la dernière lumière du jour, qui se réverbère sur sa fenêtre et « *éclaire les visages des passants comme si elle les surprenait en flagrant délit /à leur instant le plus sincère* ». La mort est constamment présente dans ce texte, mais Ritsos n'en parle qu'entre les lignes.

VASSILIS ALEXAKIS.

★ ESSAIS, de Georges Séféris. Traduits et présentés par Denis Kohler. Mercure de France, 300 p., 172 F. Kohler est également l'auteur d'une volumineuse étude sur Séféris : *l'Aviron d'Ulysse*, Belles-Lettres (voir « le Monde des livres » du 1er août 1986).

★ TO AXION ESTI, d'Odysseus Elytis. Traduit par Xavier Bordes et Robert Longueville. Introduction de Xavier Bordes. Gallimard, 157 p., 78 F.

★ LA FENÊTRE, de Yannis Ritsos. Traduit par Gérard Pierrat, illustré par Alecos Fassianos. Fata Morgana, 47 p., 48 F.

L'édition française a parfois tendance à déshelléniser les noms grecs : si Ritsos se nomme bien Yannis, et non pas Jean comme on l'écrivait autrefois, Séféris s'appelle en réalité Yorgos, et Elytis, Odysséus. Quant à Kazantzakis, il est presque toujours privé de *s* final, ce qui confère à l'auteur d'*Alexis Zorbas* (et non pas Zorba) un petit air russe, ou japonais.

(1) « Le Monde des livres » du 2 mai 1987 a rendu compte de la traduction française des *Mémoires* de Macriyannis, publiée par Albin Michel.

SUÈDE

L'océan de la vie

TRISTES. Oui, ils sont toujours un peu tristes les Suédois, dont nous découvrons les romans au hasard des publications. La faute à qui ? Aux arbres, à l'eau, au ciel peut-être. Mais, surtout, à la terre. Habiter aux confins du monde comporte des risques : la solitude n'y est pas un vain mot et, avec elle, le sentiment de se trouver au bord des choses, à deux doigts du gouffre de l'existence. Jadis, Strindberg ne disait pas autre chose quand il faisait danser *Mademoiselle Julie ;* de même, aujourd'hui, Lars Gustafsson (l'auteur de *la Mort d'un apiculteur*), ou Göram Tunström, dont nous découvrons, en traduction française, l'*Oratorio de Noël*.

Un récit ambitieux, empreint d'onirisme et de mélancolie. L'histoire de trois générations d'hommes en proie au souvenir d'une femme, Solveig, dont le plus cher désir était de faire interpréter par la chorale du petit village où elle habitait un oratorio de Noël de Jean-Sébastien Bach. Un événement pour la population locale souffrant du complexe « cul-terreux ». Mais Solveig est morte accidentellement. Son mari, Aron, ne vivra plus désormais qu'à travers elle et sa mémoire. Cette disparition lui est à ce point insupportable qu'il la nie. Il vit sur une autre planète, et son propre fils, Sidner, assiste à cet étrange ballet silencieux.

Radio amateur à ses heures, Aron fera la connaissance d'une Néo-Zélandaise, éleveuse de moutons. Les lettres qu'ils échangent deviennent bientôt messages d'amour. Attiré par ce mirage, car c'en est un, Aron s'embarquera à destination de cette île qu'il n'atteindra jamais. Sidner reprendra son bâton de pèlerin de l'impossible, et aura un enfant, Victor, le dernier maillon du « cycle » de l'*Oratorio*.

Göram Tunström procède par petites touches. Ses décors ont la saveur et le charme de ceux du Norvégien Knut Hamsun (mêmes villages regroupés autour de l'hôtel du coin, mêmes lumières et mêmes visages). Mais l'auteur de *Victoria* avait des comptes à régler avec la terre entière. A l'opposé, Tunström, c'est l'écrivain du rêve (on voit ainsi apparaître au cours du récit les « fantômes » de Chagall et de Selma Lagerlöf), des forêts de cristal et de l'amour foudroyé.

En dépit d'une structure qui aurait gagné à être allégée, ce roman est un tourbillon d'émotions et d'images insolites, profondes, déroutantes parfois. Au fil du destin de ces trois hommes qu'unit un petit air de musique, il nous fait toucher du doigt leur dimension indicible, leur mystère et ce qui leur échappe. La vie est ainsi faite, nous dit Tunström : immense comme un océan, impalpable. Une vie qui, certains jours, « est si *horriblement froide* ».

BERNARD GÉNIÈS.

★ L'ORATORIO DE NOËL, de Göram Tunström. Traduit du suédois par Marc de Gouvenain. Actes Sud, 448 p., 119 F.

PARMI LES AUTRES PARUTIONS :

— Chez Actes Sud encore, on trouve *la Beauté de Mérab*, de Torgny Lindgren, autre romancier suédois, qui s'était fait connaître avec *le Chemin du serpent* (traduction d'Elizabeth Baklund. 120 p., 86 F).

— La bibliothèque cosmopolite Stock réédite les récits de deux prix Nobel suédois : *le Roman d'Olof*, d'Eyvind Johnson ; (156 p., 39 F) ; *Contes cruels* et *le Sourire éternel*, de Pär Lagerkvist (dans le même volume, 126 p., 37 F.).

— Un recueil de nouvelles fantastiques de Stig Dagerman, *les Wagons rouges*, est publié chez Maurice Nadeau (traduction de C.G. Bjurstrom et Lucie Albertini. 176 p., 92 F). Denoël réédite un roman du même auteur : *l'Ile des condamnés* (traduction de Jeanne Gauffin. 300 p., 98 F). Signalons aussi le numéro de la revue *Plein Chant*, consacré à l'écrivain suédois. Dossier préparé par Philippe Bouquet. Études, témoignages, inédits. (228 p., 75 F).

— La collection « Grands détectives » propose *la Chambre close*, un « polar » de May Sjöwall et Per Wahlöö (traduit du suédois par Philippe Bouquet. 10/18 416 p.).

— La revue *Europe* présente un numéro spécial sur la *Littérature de Norvège*, depuis les années 50 (nº 695, mars 1987. 220 p., 68 F). Et Actes Sud publie une romancière norvégienne des années 80 : Herbjorg Wassmo *(la Véranda aveugle*. Traduction d'Éric et Élisabeth Eydoux. 286 p., 119 F).

— Les éditions Ombres reprennent *Mogens*, recueil de nouvelles de l'écrivain danois Jens Peter Jacobsen (1847-1885). Présentation et traduction de Frédéric Durand (142 p., 72 F).

— Les Éditions des femmes mettent en librairie les *Essais* de Karen Blixen. Ces textes, jusqu'à présent inédits en français, portent sur les sujets les plus divers : le « Mariage moderne », « Noirs et Blancs en Afrique », « Les devises de ma vie » etc. (traduit du danois par Régis Boyer. 362 p., 92 F).

ESPAGNE

Quel temps fait-il en Catalogne ?

(Suite de la page 11.)

Les lettres qu'il reçoit, les compagnons et les compagnes qu'il croise dans les bars, les hôtels et les officines du Barrio Chino, font apparaître, dans la lumière trouble d'une cour des miracles, la faune tragique, désemparée et lamentable des vaincus de la ville. Eclopés du corps, du cœur ou de l'esprit, culs-de-jatte de l'âme, ils glissent doucement vers les mares et les cloaques de la grande cité, où ils s'engloutissent en silence.

Parfois, deux d'entre eux parviennent à associer, ne serait-ce que quelques heures, leur détresse et leur solitude, et ces rares instants de chaleur humaine brillent indéfiniment comme le bonheur. En ces moments de grâce, le grand rire brutal et nerveux de Nunez consent à avouer ce qu'il cache de générosité et d'amour.

Un tueur exemplaire

C'est de bonheur aussi que parle Felix de Azua, et plus précisément de l'idiotie qui consiste à le rechercher. Mais Azua, né à Barcelone en 1944 et enseignant de philosophie à l'école d'architecture de la ville, a choisi de nous conter les heurs et les malheurs de cette quête sur le mode du traité, du guide, de l'encyclopédie pratique à la manière du dix-huitième siècle, même si son livre prétend un peu abusivement être un roman.

Azua possède une agilité intellectuelle peu commune, une verve satirique fort réjouissante, une écriture si limpide qu'elle donne l'impression de comprendre Hegel et Wittgenstein, et une rapidité dans la narration qui fait immanquablement penser au *Candide* de Voltaire. La conclusion de son enquête sur le bonheur — à savoir qu'« *il faut faire attention à ce que l'on trouve, et non pas à ce que l'on cherche* », n'aurait dans doute pas été désavouée par le sage de Ferney.

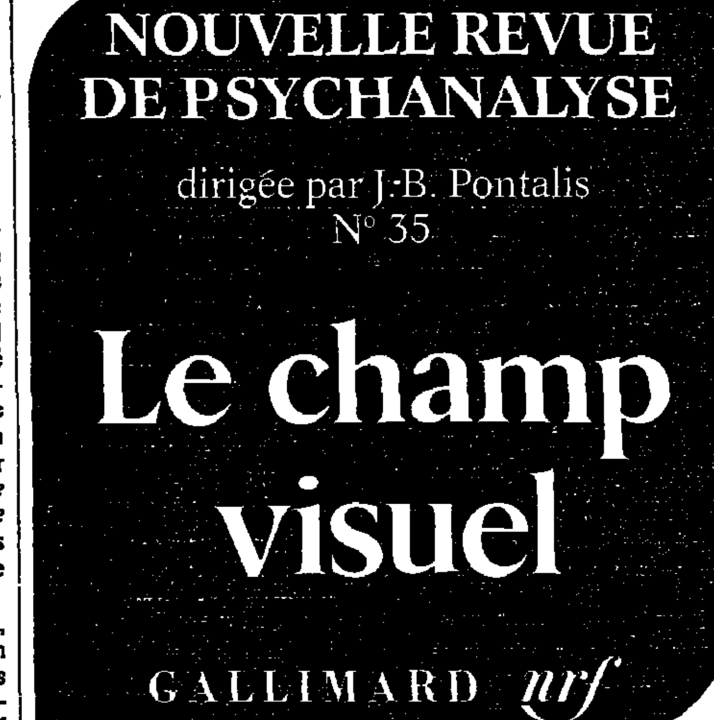
Mais, avant d'en arriver là, Azua nous aura entraînés, avec un enthousiasme féroce, vers tous les sommets en haut desquels la civilisation contemporaine a planté les petits drapeaux du bonheur : l'enfance, le sexe, l'amour, le militantisme politique, la religion, l'argent, la spéculation spirituelle, la religion, l'art, pour nous en faire dégringoler d'une terrible pichenette.

On peut n'être pas toujours convaincu par ces démolitions aussi allègres que radicales, par cette volonté presque forcenée, flaubertienne c'est vrai, de ne pas laisser pierre sur pierre de l'édifice des illusions heureuses; on peut renâcler devant quelques exécutions, mais personne ne pourra contester que Felix de Azua soit un tueur exemplaire. Un coup d'œil souverain, du sang-froid, une arme de haute précision soigneusement entretenue, des balles d'acier : la bêtise n'a aucune chance d'en réchapper.

PIERRE LEPAPE.

★ SINATRA, de Raul Nunez. Traduit de l'espagnol par Jean-Marie Saint-Lu. Presses de la Renaissance, 192 p., 89 F.

★ HISTOIRE D'UN IDIOT RACONTÉE PAR LUI-MÊME, de Felix de Azua. Traduit de l'espagnol par Eric Beaumatin. Sylvie Messinger, 172 p., 80 F.



Morceaux de bois littéraires

(Suite de la page 11.)

Deux jours plus tard, j'ai visité le deuxième musée Flaubert à Croisset, dans la banlieue de Rouen. Là, au milieu des docks, il y a un petit pavillon d'une seule pièce, c'est tout ce qu'il reste de la propriété familiale.

A nouveau, il y a une petite collection de reliques flaubertiennes qui exercent leur pouvoir disproportionné. On peut voir une boucle de cheveux (qui ne vient pas de Stevenson), le mouchoir froissé avec lequel l'écrivain s'essuya le front alors qu'il était en train de mourir, le verre dans lequel il but de l'eau pour la dernière fois.

Je les ai regardés avec la déférence qui convenait, puis j'ai levé les yeux. Au sommet d'une armoire, il y avait un autre perroquet empaillé : oui, oui, m'a-t-on assuré, c'était absolument le perroquet emprunté par Flaubert quand il écrivait *Un cœur simple*. Aucun doute.

Ce fut un moment cocasse où tout sembla se dégonfler, à moitié Monty Python, à moitié conte moral. Le premier perroquet m'avait fait me sentir en contact avec le maître.

Le second perroquet se moquait de moi avec un couac ironique. Qu'est-ce qui te fait croire qu'on peut mettre la main si facilement sur un écrivain, me demanda-t-il, et il me donna un violent coup de bec sur le poignet, à cause de ma présomption.

Beaucoup d'écrivains savent contenir l'adoration de leurs admirateurs avec une certaine grâce, mais si vous êtes un écrivain qui a la malchance d'être mort et célèbre, il vous est plus difficile de contrôler les choses.

« Il devint ses admirateurs », écrivit Auden à propos de la mort de Yeats. Le poète mort a été ingéré par ses lecteurs ; à partir de maintenant on le lira, l'admirera et l'aimera d'une autre façon — on le possédera sans opposition :

Maintenant il est dispersé en des centaines de villes
Et abandonné à des *affections inconnues,*
Pour trouver son bonheur dans une autre sorte de bois
Et être châtié en vertu d'un code moral étranger.

Quand ils vieillissent, les écrivains prévoient et craignent de plus en plus ces affections inconnues, ces codes moraux étrangers.

Dans notre siècle plus qu'auparavant, leur châtiment c'est d'être trahis par leur biographie. Et plus ils sont célèbres, plus cette trahison est vraisemblable. Après tout, ils appartiennent au monde, pas à eux-mêmes, n'est-ce pas ? Ils ne peuvent espérer de la loyauté.

Auden demanda qu'après sa mort toutes ses lettres soient brûlées, mais personne ne lui obéit : ni son vieil ami Stephen Spender, ni même Faber and Faber, l'éditeur anglais qu'il avait contribué à enrichir. Le poète demanda qu'on n'écrive aucune biographie de lui : on en a déjà publié trois.

On a également ignoré le même désir de George Orwell, ainsi que celui de T. S. Eliot, malgré la surveillance résolue de sa veuve Valérie. De telles demandes sont-elles significatives de la naïveté du monde littéraire ? Ne sont-elles que de vaines tentatives pour exercer un pouvoir au-delà du tombeau — une dernière et inutile arrogance ? (...)

Le grand public pense que les écrivains ne veulent pas qu'on écrive leur biographie, parce qu'ils refusent que les potins soient connus : la femme folle, le goût pour les jeunes gens, cette maladie gênante, la boisson, la paresse (...). Mais le motif principal est souvent plus important : c'est une tentative méfiante pour concentrer l'esprit du lecteur sur l'œuvre.

En général, la vie de l'écrivain n'est pas (du point de vue de l'écrivain) particulièrement intéressante ni instructive. Elle est pleine de faiblesses et d'échecs, comme n'importe quelle autre vie. Cependant, l'œuvre peut facilement être enterrée, ou à demi enterrée, par la vie. Pensez à Byron, à Wilde, à Robert Lowell, à Samuel Johnson.

Et même la biographie qui glorifie la vie, qui se pose elle-même comme un hommage, peut être une autre forme, moins évidente, de trahison.

Quel romancier, à qui on donnerait le choix, ne préférerait pas que vous relisiez un de ses romans plutôt que de lire sa biographie ?

Je n'ai pas oublié ma rencontre avec les deux perroquets de Flaubert. C'était une plaisanterie, un avertissement, une leçon. On peut se sentir « proche » d'un auteur quand on marche autour de sa maison et quand on examine une boucle de ses cheveux, mais le seul moment où l'on est vraiment tout près, c'est quand on lit les mots sur la page.

C'est le seul acte pur : le reste — depuis l'admiration jusqu'à la Festschrift (1) — n'est que délayage, marginalité, trahison — de la plus grande sentimentalité. La biographie n'est qu'une façon plus sophistiquées de collectionner des cheveux.

Il semblait aussi y avoir d'autres choses qui n'allaient pas avec la forme biographique, en particulier quand il s'agissait de quelqu'un qui était mort et célèbre depuis aussi longtemps que Flaubert.

Qu'est-ce qui te fait croire qu'on peut mettre la main si facilement sur un écrivain ?

Chaque nouvelle biographie est une nouvelle couche de papier mâché qu'on applique sur le masque funéraire et qui en rend les traits plus stylisés. C'est une nouvelle couche de gazon sacré ajoutée au tumulus, et qui enterre un peu plus profondément l'écrivain. Pis, le biographe suivant est condamné à jamais à cette marche longue et pénible dans les pas de ces prédécesseurs, à réinterpréter ici, à questionner là, à être un peu plus judicieux, un peu plus juste.

Je voulais écrire sur Flaubert, mais je ne savais pas encore sous quelle forme. Tout ce que je savais, c'était que je ne voulais être ni judicieux ni juste ; je voulais que, d'une certaine façon, la démarche et le résultat soient plus actifs, plus agressifs.

JE PEUX VOUS FOURNIR UNE VRAIE PIERRE DU "MUR" de JEAN PAUL SARTRE...

Flaubert lui-même semblait approuver. Dans une lettre de 1872 à son ami Ernest Feydeau, il l'exhortait : *« Quand on écrit la biographie d'un ami, on doit le faire au point de vue de sa vengeance. »*

Au vingtième siècle, la biographie littéraire a fini par prendre la place de l'hagiographie

Y a-t-il autant de choses à venger, au nom de quelqu'un qui est généralement reconnu comme un grand écrivain ? Oh ! oui, toujours. Tout d'abord, il y a ceux qui l'ont dénigré, trompé et sous-évaluée pendant sa vie.

Ecoutons, par exemple, Maxime du Camp, un des plus vieux amis de Flaubert, atténuant l'éloge qu'il fait de lui : *« Je suis absolument convaincu que Flaubert a été un écrivain d'un rare mérite et, s'il n'avait pas été atteint de cette terrible maladie nerveuse, il aurait été un écrivain de génie. »* L'envie et la condescendance ne meurent pas non plus quand le romancier expire.

Il est alors exposé, sans défense, à son collègue jaloux qui trouve sa gloire arrogante, au commentateur judicieux qui a du flair pour repérer l'anachronisme ou la faute, et pour ce genre de critique qui secrètement aime bien être çu.

L'incident des deux perroquets m'a donné l'idée d'une nouvelle — elle est devenu un roman sur un médecin anglais à la retraite obsédé par Flaubert.

Et les recherches pour le roman m'ont finalement conduit à résoudre le petit mystère suivant : quelle était la boule de plumes qui représentait l'image du vrai perroquet. Le livre qui en a résulté a l'air d'un acte de vengeance, et d'un hommage ; mais aussi — à l'occasion — d'un acte de trahison.

Est-ce parce que les écrivains qu'on aime sont aussi capables que les gens qu'on aime de créer en soi un sentiment de culpabilité diffus ? Peut-être.

Mais il est vrai aussi que Flaubert fait naître une sorte de circonspection chez les gens qui écrivent sur lui. Il n'utilise pas d'interdits comme Auden, Eliot et les autres, mais vous sentez que vos activités subissent un examen minutieux.

Il méprisait les critiques. *« La critique,* écrivait-il à Louise Colet en 1853, *est au dernier échelon de la littérature... Elle passe après le bout rimé et l'acrostiche, lesquels demandent au moins un travail d'invention quelconque. »* S'il n'exprima pas le même mépris pour la biographie, il considérait comme un principe fondamental de la fiction que la personnalité de l'écrivain et l'expression d'une opinion subjective n'avaient aucun intérêt : *« L'homme n'est rien, l'œuvre est tout... Il me serait bien agréable de dire ce que je pense et de soulager le sieur Gustave Flaubert par des phrases. Mais quelle est l'importance dudit sieur ? »* Dans la doctrine chrétienne, la mort détruit le corps et permet à l'âme de se libérer ; dans la doctrine littéraire flaubertienne, la mort détruit la personnalité et permet à l'œuvre d'art de se libérer. Telle était sa théorie et aussi son espoir.

Cela ne s'est pas passé comme ça, bien sûr. L'enfant qui dit : *« Ne me suivez pas »* et qui s'en va est toujours sûr d'être suivi. L'écrivain peut bien répéter : *« Ne me suivez pas »*, les critiques feront leurs bouts rimés et les biographes analyseront les sentiments du sieur Gustave Flaubert.

Peut-être que l'interdiction les rendra encore plus avides. Par exemple, Sartre a passé les dix dernières années de sa vie sur cette énorme psychobiographie de Flaubert : une entreprise qui a commencé avec une intention pas du tout sympathique et qui s'est achevée en quelque chose de presque comique (...).

Evidemment, dans chaque cas, le biographe, le critique, l'admirateur, trouvent des raisons qui expliquent pourquoi les interdictions de l'écrivain — dans le cas de Flaubert, les découragements sarcastiques — ne s'appliquent pas vraiment à eux.

L'exécuteur littéraire de Maugham s'est convaincu que si le romancier avait vécu il aurait sûrement accepté l'idée d'une biographie. Avec *le Perroquet de Flaubert*, je me suis surpris en train de dire que si Flaubert désapprouvait la critique, et semblait indifférent aux biographies, il n'avait jamais dit qu'il était interdit d'écrire un roman sur lui, n'est-ce pas ? Pourquoi désobéissons-nous ? Nous nous persuadons que la vie d'un écrivain peut aider à éclairer son œuvre, mais je me demande si nous y croyons vraiment (...). Seule l'œuvre peut vraiment expliquer l'œuvre.

Alors nous voulons peut-être approcher et toucher la vie de l'écrivain pour une raison plus essentielle, plus magique.

On a souvent abusé des parallèles entre la religion et l'art, mais, au vingtième siècle, la biographie littéraire a fini par prendre la place de l'hagiographie, sauf que, en ces temps désenchantés, les vies instructives des saints ont été remplacées par les vies instructives des pécheurs : aujourd'hui, le lecteur vibre devant les vies mauvaises plutôt que devant les bonnes.

Et, ainsi que les reliques des saints étaient conservées dans un coffret d'or, sous l'autel, maintenant nous préservons les reliques des écrivains, bien que nous n'en attendions aucun miracle.

Je ne possède plus le morceau de la porte de Somerset Maugham. Il a disparu dans un déménagement, ou il a été brûlé par erreur, ou volé pour réparer la porte de quelqu'un d'autre.

En plus, je n'apprécie plus autant Maugham. Mais j'ai quelque chose d'autre, un trophée plus étrange et plus poignant un paquet non ouvert de *Disque bleu*, trouvé près du coude d'Arthur Koestler après son suicide, en 1983. Les cigarettes sont posées sur une étagère à quelques mètres de mon bureau. De temps en temps, je les regarde.

Elles sentent toujours le tabac, bien qu'elles aient encore vingt-six ans à faire pour rivaliser avec le mégot de cigare parfumé de Liszt. Je ne pense pas que je les fumerai.

JULIAN BARNES (*).
Traduit de l'anglais par Jean Guiloineau.

(*) L'écrivain anglais Julian Barnes a obtenu le prix Médicis Essai, en 1986 pour *le Perroquet de Flaubert* (Stock).

(1) Livre d'hommage.

● CIVILISATIONS

Islam : qui détient



A l'heure où le monde musulman se déchire, la réédition d'un livre essentiel sur la question du califat.

DEUX grandes questions ne cessent de se poser à l'islam, à telle enseigne que d'aucuns ont cru pouvoir discerner dans le mouvement universel qui le secoue, en cette fin de siècle, comme une sorte de fuite en avant devant ces problèmes.

Le premier est celui de l'*ijtihad*, l'effort d'interprétation, à la lumière du temps, des textes islamiques sacrés, notamment le Coran, effort interrompu sur une grande échelle à partir du quatrième siècle de l'hégire (aux alentours de l'an 1000) ; depuis lors l'innovation — *bidaa* — est devenue trop souvent synonyme d'hérésie...

La seconde question est celle du *khalifa*, le lieutenant ou, comme disaient les Ottomans, l'« *ombre de Dieu sur terre* », chargé de la direction politico-religieuse générale des musulmans « *orthodoxes* », ou sunnites, qui composent approximativement 85 % de la communauté islamique mondiale (près d'un milliard de personnes) ; le califat a été aboli par Atatürk en 1924 à Ankara.

Les musulmans chiites (sans parler des sectes dérivant du chiisme comme le druzisme ou l'alaouisme) sont privés, eux, d'autorité suprême depuis l'« *occultation* », à Samarra, en Mésopotamie, de l'imam Mohamed le Désiré, il y a onze cents ans ; mais, après le triomphe de l'ayatollah Rouhollah Khomeiny en Iran, beaucoup ont vu en lui un « *guide* ». Quant à l'effort d'interprétation des textes saints, il n'a pas vraiment repris non plus, chez les chiites, en dépit des « *leçons* » de l'imam Khomeiny (1).

Pape et empereur

Complètement oublié en Occident, le renversement en Turquie du dernier calife, l'Ottoman Abdulmedjid II, suscita parmi les trois cent cinquante millions de sunnites d'alors une émotion comparable à celle que pourrait provoquer de nos jours la déposition du pape par l'Etat italien. Encore aujourd'hui, il n'est pas un musulman pieux un tant soit peu lettré qui, en Egypte ou en Inde, sans parler de l'Anatolie, ne soit en mesure de rappeler la brutalité avec laquelle Atatürk, « *un jour noir* », envoya soudain en exil le doux savant qu'était Abdulmedjid II.

« *Voilà des siècles que le califat se gorgeait de notre sang !* », telle fut l'épitaphe atatürkienne d'une autorité exercée par les sultans turcs à partir du seizième siècle. Depuis le dix-huitième siècle, en tout cas, une certaine histoire de l'islam veut que, de ses conquêtes nilotiques, en 1517, Sélim Ier le Terrible ait ramené du Caire à Constantinople le dernier calife arabe, l'Abbasside Moutaouakil, qui transmit son titre califal à la dynastie ottomane.

L'empire musulman quasi universel que les Ottomans bâtirent fit du Grand-Turc une sorte de « pape-empereur » de l'islam, le « *souverain calife de la religion mahométane* ». Depuis 1924, toutes les tentatives des musulmans pour se redonner un pontife supranational, notamment lors de deux congrès en 1926, ont échoué. Les derniers monarques égyptiens furent un moment sur les rangs et les Français pensèrent au bey de Tunis, tandis qu'au Levant nombre de musulmans tenaient qu'Abdulmedjid II avait remis la flamme de la légitimité aux Hachémites d'Arabie, dont le représentant actuel est le roi Hussein de Jordanie.

Une revendication populaire

Seuls les Marocains, tout en restant au sein du sunnisme, se prévalent, mais à leur échelon national, d'un « *commandeur des croyants* », à la fois chef d'Etat et chef d'Eglise — comme au reste, *mutatis mutandis*, la reine d'Angleterre. Il suffit de voir le roi Hassan II en visite au Sénégal ou en Mauritanie pour constater que son audience religieuse déborde *de facto* les frontières du Royaume chérifien. Besoin de calife, diront certains...

Cette revendication populaire, répandue si elle n'est pas générale, a naturellement poussé l'intelligentsia musulmane à la réflexion. Rachid Réda — né à Tripoli du Liban en 1865, établi au Caire sur les pas des grands théoriciens de la réforme musulmane avortée de l'époque, Djamaleddine El Afghani et Mohamed Abdou — était considéré à sa mort, en 1935, comme l'un des penseurs musulmans marquants du demi-siècle. Il fut toutefois moins novateur et aussi moins influencé par l'Occident que ses deux maîtres, lesquels ne sont pas reconnus de nos jours par la plupart des islamistes, tandis que Rachid Réda conserve les faveurs d'une partie d'entre eux, surtout, semble-t-il, parmi le courant proche des rigoristes wahabites, au pouvoir en Arabie saoudite.

Les théories de Réda ont bien été étudiées en français, notamment par le dominicain Jacques Jomier, qui connaît comme personne *El Manar* (le Phare), publication cairote du penseur tripolitain ; et par Henri Laoust (1905-1983), successeur de Louis Massignon à la chaire de sociologie musulmane au Collège de France.





Islam : qui détient l'autorité suprême ?

...heure où le monde musulman se déchire, ...réédition d'un livre essentiel ... la question du califat.



Le roi Hassan II du Maroc.



L'ayatollah Khomeiny.

Il faut saluer l'initiative de Jean Maisonneuve, qui republie l'un de ses ouvrages devenu introuvable : *le Califat dans la doctrine de Rachid Réda (Rasid Rida*, comme écrivent les orientalistes, avec en plus quatre ou cinq points diacritiques inintelligibles au commun des mortels...).

C'est en 1938, à Damas, que Laoust publia à l'Institut français la traduction, présentée et annotée, des trois cents pages que Réda avait consacrées à sa vision califale, laquelle reste sans doute à ce jour la plus importante contribution d'un intellectuel musulman du vingtième siècle à la lancinante question du magistère supérieur de la troisième religion abrahamique.

Un séminaire sur le Nil

En dépit de l'affaiblissement du pouvoir ottoman, Réda eut le sentiment, avant la révolution d'Atatürk, que le capital de prestige religieux et politique – demeuré acquis au calife turc malgré l'arabisme et le panturquisme, et malgré la colonisation occidentale – pourrait permettre de faire de Constantinople le centre d'« *un vaste apostolat islamique* ». Dans cet esprit, fut ouvert en Egypte, alors toujours vassale de la Turquie, le « *séminaire de l'île de Roda* », financé par les musulmans de l'Inde, qui manifestèrent une émouvante fidélité au calife ottoman.

La guerre de 1914 mit fin à l'expérience, non sans avoir eu le temps d'implanter l'idée que l'islam devait organiser sa *propaganda fide* à la manière du Vatican, même si ce modèle n'était jamais cité – puisque l'époque n'était plus aux conquêtes à la pointe du sabre. Mais comment s'y prendre sans le sceau califal ?

Car, entre 1920 et 1924, Atatürk abaissa puis supprima le sultanat-califat, établit puis supprima aussi un éphémère califat, limité au domaine spirituel – pâle consolation d'ailleurs pour l'immense majorité des musulmans, aux yeux desquels l'islam est à la fois religion et Etat. C'est à l'orée de la crise, en 1922, que Réda publia en arabe son *Califat ou imamat suprême* que Laoust a disséqué et mis dans notre langue.

Réda fonde l'« *obligation du califat* » sur la Sunna (recueil des faits et dires du Prophète) plus que sur le Coran, quasi muet sur ce thème. Tirant un trait sur l'hérédité ottomane, le penseur prône l'élection du calife par l'élite des théologiens – les *oulémas* – et des savants musulmans laïcs ; ils devront choisir l'élu parmi ceux des descendants de Mahomet (ils sont légion), détenteurs de la triple capacité de juger, conduire la prière et défendre les intérêts matériels des musulmans. L'arabophonie va de soi puisque le Coran est réputé « *intraduisible* ».

L'auteur avait son candidat : l'imam Yahia du Yémen (2), déjà à la fois émir et grand-prieur en ses Etats ; le fait qu'il fut membre de la petite secte zaïdite, considérée à la fois comme issue du chiisme mais pas trop éloignée du sunnisme, aurait peut-être pu favoriser un rapprochement œcuménique.

Pour l'avenir, Réda mettait ses espoirs en une sorte d'université islamique ultra-élitaire, qui aurait formé à la fois les futurs califes et les muftis, cheikhs et oulémas composant le « clergé » de l'islam – car si cette religion ne connaît ni sacerdoce ni sacrements, elle est bel est bien dotée d'hommes de religion « professionnels » comparables à notre clergé.

Au calife, et c'est là sans doute l'idée essentielle de Réda, serait revenue l'initiative de la réouverture des « portes » de l'*ytihad*, l'interprétation coranique et sunnique selon les impératifs séculiers ; c'est-à-dire le retour du primat de l'esprit sur la lettre, contrairement à ce que nous voyons depuis des générations. Qui niera que la face du monde – pas seulement islamique – aurait pu en être changée ?

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ.

★ LE CALIFAT DANS LA DOCTRINE DE RACHID RÉDA, d'Henri Laoust, traduction annotée de CALIFAT OU IMAMAT SUPRÊME. Librairie d'Amérique et d'Orient (Jean Maisonneuve)), 286 p., 140 F.

(1) *Principes politiques, philosophiques, sociaux et religieux de l'ayatollah Khomeiny*, Éd. Libres Hallier, 1979, 164 p. ; *Pour un gouvernement islamique : le manifeste de l'ayatollah*, Fayolle, 1979, 140 p. ; *Pensées politiques de l'ayatollah Khomeiny (depuis 1941)*, éd. ADPF, « Bibliothèque iranienne » fondée par Henry Corbin, 1980, 78 p., grand format.

(2) Né en 1871, proclamé imam en 1904, Yahia fut assassiné en 1948.

● Parmi les parutions récentes, signalons *Hommes et destins-Maghreb/Machrek* (sous la direction de Robert Cornevin). Le dictionnaire biographique d'outre-mer s'enrichit aujourd'hui d'un septième volume, consacré aux personnalités qui ont marqué la vie des pays s'étendant *De la Turquie au Maroc, du Levant au Couchant.* On trouvera rassemblées dans cet ouvrage 250 notices biographiques. Académie des sciences d'outre-mer (15, rue La Pérouse, 75116 Paris), 536 p., 150 F.

La Bible est-elle née en Arabie ?

DEPUIS trois siècles, la critique historique, archéologique, linguistique, etc., s'est fait les dents sur le texte biblique. La passion de la vérité justifiait cette dissection, pratiquée d'abord par des rationalistes, puis par des croyants, notamment protestants mais aussi catholiques.

Jusqu'à présent, malgré bien des remises en cause, nul n'avait cru devoir nier que la Bible parlait bien de la Palestine ancienne, pays de Canaan, avant d'être la terre d'Israël. C'est chose faite.

Dans un livre précédé (bien à tort) d'un petit fumet de scandale, le professeur Kamal Salibi, chef du département d'histoire et d'archéologie de l'université américaine de Beyrouth, spécialiste d'histoire moderne du Liban, prétend montrer que la Bible hébraïque entière parle du pays d'Asîr, qui n'est autre que... le sud de l'actuelle Arabie saoudite, donc une région côtière située à l'est de la mer Rouge et au nord du Yémen !

Un tel déplacement constitue à tous égards une prouesse, on en conviendra. Encore faut-il justifier une aussi remarquable découverte qui balaie d'un coup des millénaires d'ignorance ou de duperie. La solution proposée par M. Salibi est d'une simplicité biblique : la Bible hébraïque a été mal traduite, au sixième siècle de notre ère, par des juifs qui ne parlaient plus l'hébreu ancien depuis très longtemps, cet hébreu qui était précisément parlé (et écrit) par des juifs établis en Arabie occidentale jusqu'à la disparition de l'Israël ancien... L'erreur a été facilitée par la proximité étymologique des langues sémitiques : en particulier, les noms de lieux, de montagnes, de fleuves, de villes et de vallées ont été transposés.

Transplantation magique

La Bible d'un côté, des cartes d'Arabie et des catalogues de lieux de l'autre, M. Salibi restitue systématiquement la « vérité » de ces noms. Il le fait grâce à d'impressionnantes jongleries linguistiques.

Le résultat est là : tout le paysage biblique – la Terre promise – les deux royaumes d'Israël et de Juda, Jérusalem, Melchisédech, les Philistins eux-mêmes se trouvent comme magiquement transplantés en pays d'Asîr. Le Jourdain n'est plus un fleuve de Palestine, mais il désigne des reliefs montagneux en Arabie. L'Eden lui-même et ses quatre fleuves correspondent à quatre oasis arabiques, etc.

Si l'ouvrage était un canular, on pourrait en sourire. On soupçonne malheureusement une opération fort sérieuse et fort politique qui n'a pas grand-chose à voir avec la science biblique. Il serait intéressant de savoir ce que pensent les Saoudiens de ce déplacement chez eux de la Terre promise. Mais il est surtout triste de voir le Liban si mal défendu intellectuellement : on ne raye plus Israël de la carte du monde arabe, on l'envoie paître ailleurs qu'en Palestine.

JEAN-LOUIS SCHLÉGEL.

★ LA BIBLE EST NÉE EN ARABIE, de Kamal Salibi, traduit de l'anglais par Gérard Mannoni, Grasset, 284 p., 98 F.

De l'amnésie comme mémoire

Refusant de mettre son voile et de se taire, une sociologue marocaine dénonce les manipulateurs du texte sacré.

« *PEUT-ÊTRE est-ce le devoir des femmes que d'aider le musulman à enraciner son devenir dans une mémoire-liberté, (...) en le rattachant, par leurs revendications quotidiennes, à un présent fabuleux. Et le présent l'est toujours, car tout y est possible. Même d'arrêter de se souvenir et de vivre, enlacés et confiants, le moment qui est là, tout simplement.* »

Fatima Mernissi termine ainsi son livre, apparemment centré sur *le Prophète et les Femmes.* Cette universitaire marocaine est connue dans tout l'Islam. Déjà, un de ses livres précédents, *Sexe, idéologie et islam*, avait révélé sa détermination à ouvrir impitoyablement les mémoires et à bousculer le silence. La meilleure parade pour celui-ci est de s'épaissir.

Mais notre sociologue récidive et ne se contente pas d'affirmations et de passion : elle aussi sait lire le Coran, déchiffrer l'islam des premiers âges, rétablir une vérité piétinée par les siècles et l'intérêt, trier les faux hadiths attribués au Prophète, restituer dans la rigueur et dans la fidélité Mahomet en son temps et parmi ses femmes, et décrire l'islam d'alors, « *expérience prophétique où l'égalité, aussi virtuelle qu'elle soit, ouvrait la porte au rêve d'une pratique démocratique* ».

∴

On ne la prendra pas au piège de l'hérésie ni à celui de l'incompétence : savante comme un fkih (expert en science religieuse), elle connaît les auteurs, les références, les faiblesses des temps et des hommes. Comme il est difficile de lui dire : « *Mets ton hijab (ton voile) et tais-toi !* » Mieux vaut opposer le silence à une analyse aussi impitoyable et ravageuse. Un de ses compatriotes me dit : « *On croit qu'elle va abattre tous les murs, mais elle ne va pas jusqu'au bout !* » Comme il se trompe !

D'abord, en sociologue tranquille, Fatima Mernissi analyse ou psychanalyse ses contemporains « *qui maquillent le passé pour nous voiler notre présent* ». Le chapitre sur « Le musulman et le temps » devrait être médité par tous : « *Comment réagissons-nous à cette accélération du temps, à cette propulsion du présent dans le futur ? En glissant, douloureux, blessés et infantilisés, vers l'origine, vers un passé-anesthésie, où nous étions protégés, où nous dominions le lever et le coucher du soleil.* » Sont-ils capables de lire ce passé, chanté comme une litanie magique « *parce que nous sommes trop préoccupés à surimposer sur ses pages nos obsessions actuelles* » ? Eh bien, soit : on demande du passé, allons-y ! « *Ce livre se veut être un récit-souvenir (...) vers l'époque, à la fois lointaine et proche, du début de l'hégire, où le Prophète pouvait être amant et dirigeant hostile aux hiérarchies, où les femmes avaient leur place, partenaires incontestées d'une révolution qui faisait de la mosquée un lieu ouvert, et du foyer un temple de la contestation.* »

« La saga d'un homme heureux »

Piégeant ainsi tous les rigoristes, les dogmatiques, les monopoleurs, Fatima Mernissi nous embarque sur son « livre-navire » pour un passionnant voyage : « *L'islam est la saga d'un homme heureux, qui a rêvé d'un monde différent dans sa jeunesse et qui a réalisé tous ses rêves dans sa maturité et une vieillesse vigoureuse, pleine de succès auprès des femmes et de triomphes militaires, pliant devant sa volonté ses ennemis les plus récalcitrants.* »

Installée dans la vie quotidienne du Prophète, l'auteur règle allègrement ses comptes avec les manipulateurs du sacré.

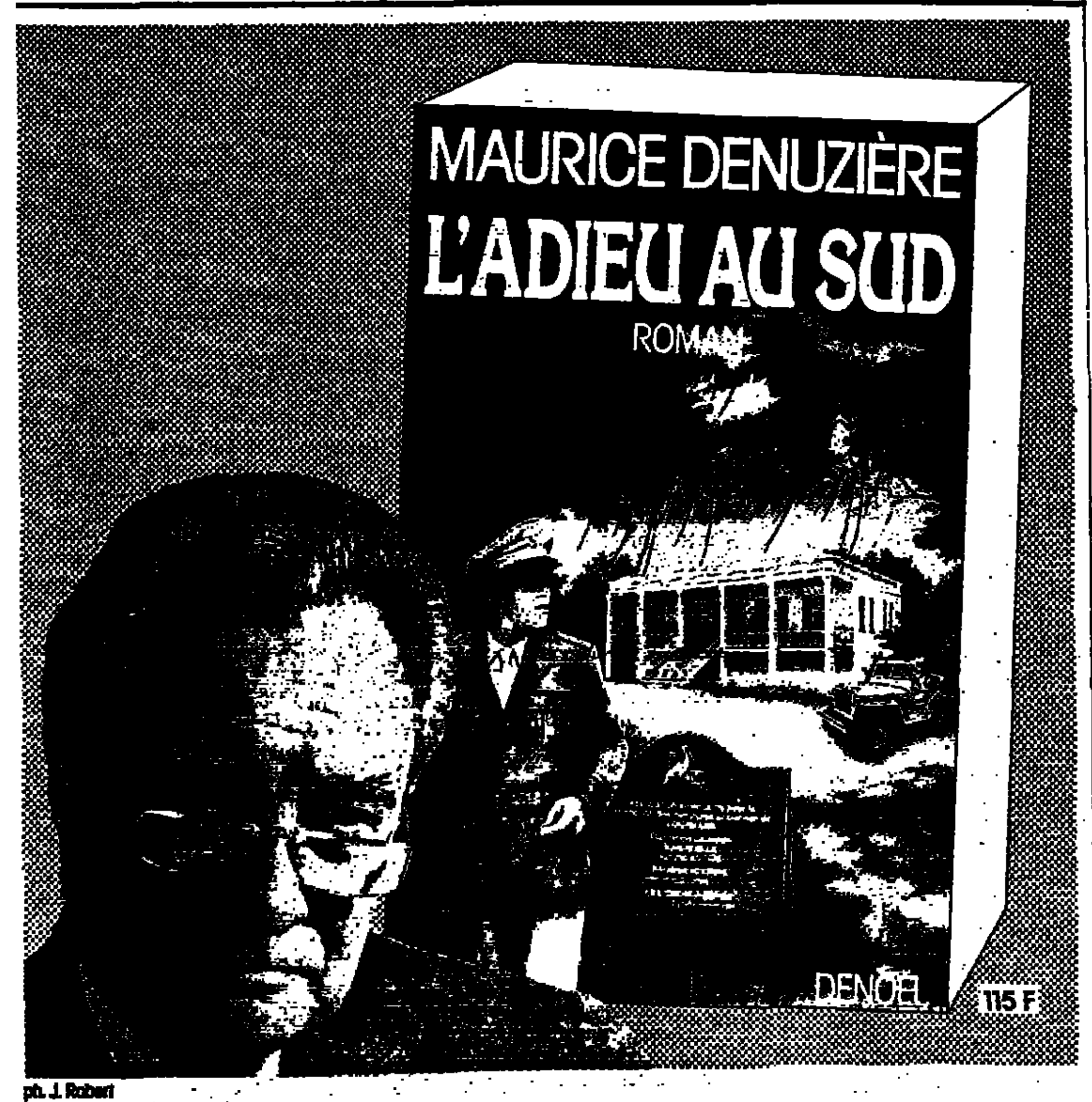
La liberté du ton, la sûreté de la documentation font merveille. « *Ce panorama nous donne une idée de l'intensité des enjeux politiques et économiques qui ont présidé et président encore à la manipulation du texte sacré, depuis ce lundi de l'année 633, jour où le Prophète, qui avait réussi à créer une communauté à la fois démocratique et puissante, fut oublié, sans sépulture.* »

Pourquoi le Prophète, à ce point féministe qu'il voulait aussi abolir les privilèges des hommes, céda-t-il aux pressions et accepta-t-il la ségrégation des sexes – « *ce voile, le hijab, qui descend du ciel, va recouvrir la femme, la séparer de l'homme, du Prophète, donc de Dieu* » ? Parce qu'il capitula devant son entourage, parmi les épreuves de l'âge et dans les difficultés militaires. Parce qu'il voulut, peut-être, éviter aux femmes, désormais voilées, de subir les agressions qui étaient le lot commun des esclaves. Il fallut attendre le colonialisme pour que celui-ci mît en question et le statut féminin et l'esclavage, constate amèrement l'auteur.

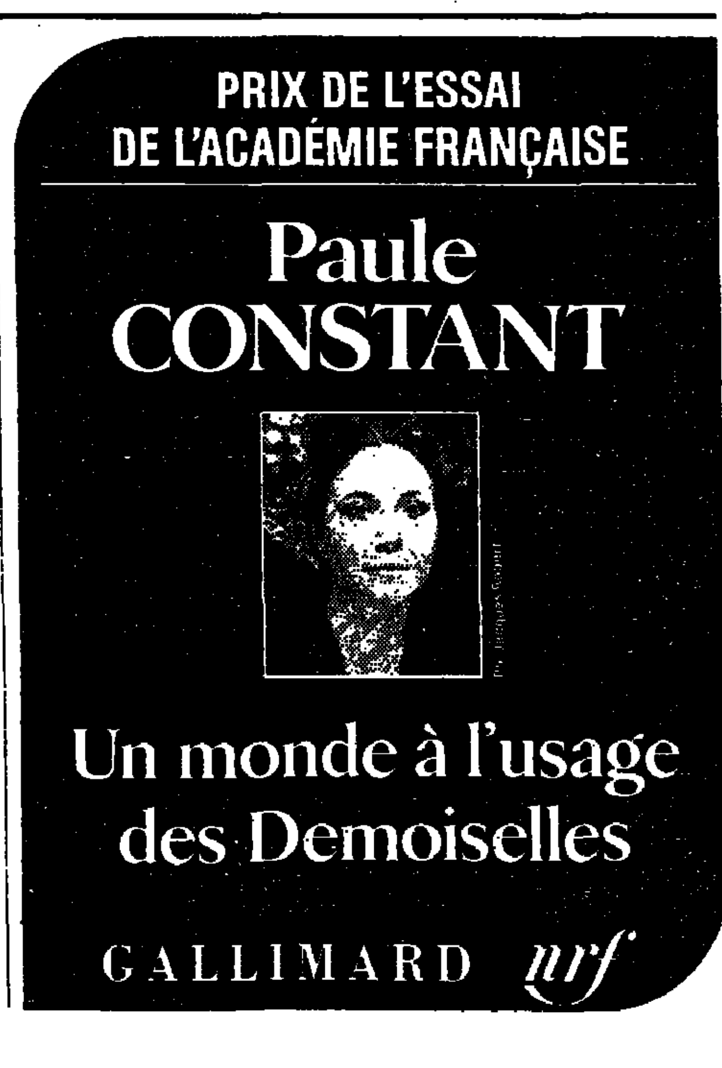
Mais, chantre de cet instant démocratique de l'islam, tel qu'il fut animé par le Prophète lui-même, Fatima Mernissi attend, le pied sûr, l'assaut des « *hypocrites* », au cœur malade ou à la bouche mauvaise. Elle a de quoi leur répondre et une énergie digne de son héroïne, Sakina, l'une des arrière-petites-filles du Prophète, par sa fille Fatima. Elle refusa le hijab et tout ce que cache le voile de « *la médiocrité et la servilité qu'on nous présente comme tradition* ».

MICHEL JOBERT.

★ LE HAREM POLITIQUE – LE PROPHÈTE ET LES FEMMES, de Fatima Mernissi. Albin Michel, 293 p., 98 F.



ph. J. Robert



Culture

ARTS

Trois expositions à la Vieille-Charité, à Marseille

Photos-mémoires d'une mer et d'un pays

« La Méditerranée, *disait Braudel* est non pas une mer mais une succession de mers, non pas une civilisation mais des civilisations entassées les unes sur les autres... »

Marseille manifeste aujourd'hui le souhait de retrouver sa place de capitale méditerranéenne. Le centre de la Vieille Charité, admirablement rénové, restructuré par Germain Viatte, est depuis un an le support d'expositions importantes consacrées à l'art contemporain et dont la photographie n'est pas absente : Marc Riboud, l'agence Vu, la DATAR, bernard Faucon, y ont été présentés.

C'est dans le cadre de cette politique culturelle visant à lier l'histoire artistique de Marseille à des sujets plus universels qu'a été conçu le projet « Mémoires de l'origine » (1), réalisé, sous la férule de Bernard Millet, par Monique Dérégibus et Olivier Menanteau, élèves sortants de l'Ecole nationale de photographie d'Arles. Prenant pour option le brassage de culture autour de la Méditerranée, cet ensemble, à l'hétérogénéité avouée, propose une sorte de retour aux origines.

D'Eval Onne, Israélien marchant un peu trop sur les pas de l'Américain Lewis Baltz *(Ritual Objects)* à John Stathatos, Grec fixé à Londres, enregistrant, dans la lignée de Richard Long, les marques de civilisations disparues (murets sur l'île de Cythère), à Touhami Ennadre, déterrant des ténèbres de Pompéi le rire de pierre d'un macchabée incrusté dans la lave, ce sont les mêmes indices et repères d'une gestuelle éternisée, soufflée par la violence dévastatrice des cataclysmes, qu'en archéologue ou géologue traque le photographe.

Le corps est au cœur de cette exposition qui mêle tous les genres, sans crainte de trancher entre la « photo plasticienne » et la « photo pure ». Malgré quelques dérapages ésotériques, l'intérêt de cette proposition tient à un accrochage sciemment disloqué, relié par thèmes dans trois salles successives sans qu'émerge la conduite d'une logique interne. Les diptyques de Nimmo Jodice *(le Jugement universel)* s'emmêlant avec l' *Auto-anatomie* de Gioli (destructuration d'identité), la fresque des portraits d'aristocrates florentins de Patrick Faigenbaum, pensionnaire de la villa Médicis, y puise une pesanteur nouvelle. On y perçoit l'hallali d'une société qui se mire dans un rêve perdu, silhouettes fantomatiques errant dans l'obscurité crépusculaire de palais hantés par leur disparition.

De la fresque à la ruine des temples frappés de biais par la lumière contemporaine, ce sont les cicatrices d'une civilisation meurtrie que panse visuellement Christian Milovanoff dans son *Retour à l'antique*. Cette même trame mythologique nourrit *l'Ange, corps des étoiles*, de Klonaris et Thomadaki, cinéastes révélées par la galerie J.-J. Donguy.

Regarder travailler la lumière

Débordant les rives de l'expérimentation, Alain Fleischer conclut par une série « Méditerranée », commencée dans les calanques de Marseille et achevé en Italie avec les mosaïques d'Ostie. Réflexion du ciel et de la mer, télescopés entre le vivant de la mémoire et sa réappropriation sous une forme moderne, en tirage Cibachrome.

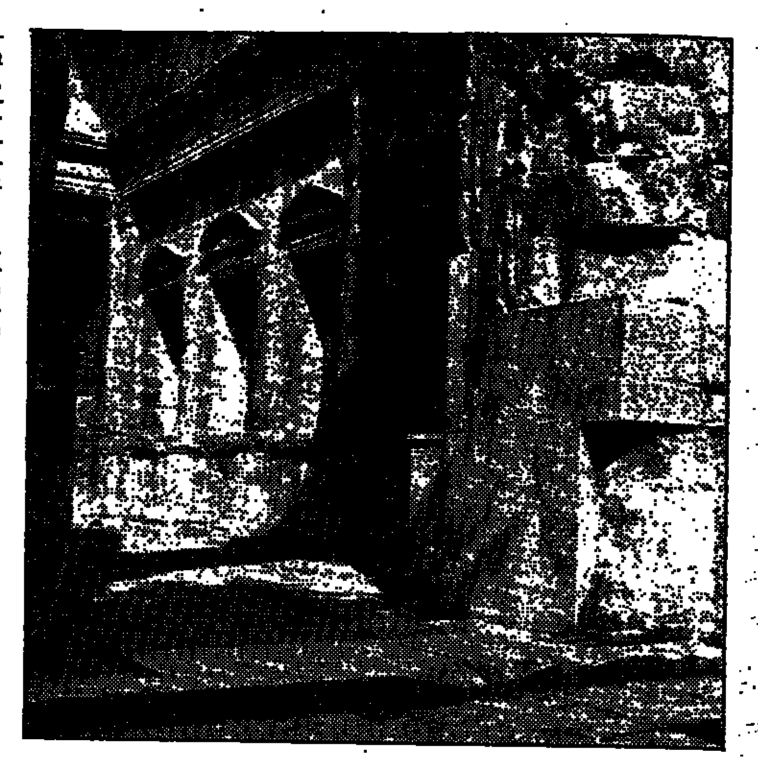
Au premier niveau, à l'angle de la majuestueuse cour carrée rose, la Vieille Charité accueille à son tour « La nouvelle photographie en France, 1919-1939 », exposition conçue par Christian Bouqueret (2) *(voir* le Monde daté du 19-20 avril). Complété par les incunables que sont *Verve*, de Tériade, *Minotaure* (la plus belle revue du monde), *la Révolution surréaliste* ou *Arts et métiers graphiques*, de Charles Peignot, cet ensemble, comprenant la célèbre fourchette de Kertesz, d'admirables Brassaï, d'époustouflants Boiffard, est étoffé par quatre-vingts pièces maîtresses prêtées par Beaubourg, dont onze photographies de Brancusi, vingt-deux de Man Ray.

D'une richesse d'invention et d'expérimentation sans égale, où la photographie était mêlée sans complexes aux autres arts, cette période de création intense est ici thématiquement remise en forme. S'il ne faut en élire qu'un, choisissons le portrait de Cocteau, par André Papillon, en 1939. Sa silhouette diluée en arrière-plan de sa main baguée et tenant une cigarette qui se consume illustre à ravir le mot d'ordre de l'époque : *« Il faut regarder travailler la lumière. »*

PATRICK ROEGIERS.

(1) « Mémoires de l'origine, des photographes en Méditerranée », salle Médiane, jusqu'au 17 août. Catalogue présenté par Jean-François Chevrier.

(2) « La nouvelle photographie en France, 1919-1939 », et « La photographie française dans la presse artistique, 1919-1939 ». Centre de la Vieille Charité, 2, rue de la Charité, Marseille, jusqu'au 31 août. Catalogue conçu par Christian Bouqueret, 80 francs. A voir aussi l'exposition Serge Assier, musée d'histoire de Marseille, au centre Bourse, jusqu'au 30 septembre.



CHRISTIAN MILOVANOFF : (série retour à l'antique) : le Temple de Diane à Nîmes – 1987.

Les « mural-nomad » à Aubusson

« J'ai trouvé dans la tapisserie une ouverture capable de recevoir d'une part mes recherches murales où ma vocation trouve sa nourriture architectonique... J'ai baptisé les tapisseries du terme de « mural-nomad », ce qui signifie que ce sont des œuvres éminemment murales mais qu'on peut décrocher et rouler sous son bras. » Dans une lettre de février 1969 à Oscar Niemeyer, Le Corbusier expliquait ainsi son intérêt très précoce pour l'art de la tapisserie..C'était un intérêt d'architecte.

Il découvrit Aubusson dès 1936 grâce à Marie Cuttoli, la collectionneuse qui assura avec Jean Lurçat le renouveau de la tapisserie limousine. Le Corbusier conçut au total une trentaine d'œuvres tissées dans les ateliers Tabard, Picaud et Pinton, avec la collaboration de Vasarély et de Pierre Baudouin, conseiller technique à la Manufacture des Gobelins.

Le Musée départemental de la tapisserie d'Aubusson (Creuse) et le Musée des beaux-arts d'Arras (Pas-de-Calais) ont consacré, pour le centenaire de la naissance de Le Corbusier, une exposition de son activité de cartonnier. Vingt-deux tapisseries (beaucoup venues de Suisse), des cartons, des dessins, des maquettes et travaux préparatoires qui prouvent combien l'artiste s'attachait à travailler sur la spécificité du langage de la laine. *« Une tapisserie n'est pas un tableau »*, aimait-il à répéter.

Cette exposition est complétée par un très solide catalogue.

G. Ch.

★ Centre culturel Jean-Lurçat, 23200 Aubusson, jusqu'au 7 septembre et au Musée des beaux-arts d'Arras, 62000, du 15 septembre au 15 novembre.

Le Corbusier et la Méditerranée

L'art de dompter le soleil

L'une des plus célèbres réalisations de Le Corbusier – La Cité radieuse – est à Marseille où se trouve une exposition organisée pour fêter le centenaire de la naissance de l'architecte.

Le Corbusier était un faux maigre. On s'en rend compte aisément à le voir nu, la cuisse couturée, dessinant d'arrache-pied dans son fameux cabanon de Cap-Martin, à deux pas de la mer et à trois de l'Italie. Le cabanon, lui, était ascétique, cellule propice à la réflexion, construite pour Yvonne, sa femme, à laquelle l'architecte prêta les mesures de l'athlétique Modulor : 2,26 m de haut, 3,66 sur 3,66 m au sol.

Le modeste refuge méditerranéen a été reconstitué à l'entrée de l'exposition de Marseille, haut perchée au deuxième étage d'une Vieille Charité qui ne fait plus pitié depuis qu'elle a été si bellement restaurée. En introduction au catalogue, M. Robert Vigouroux, le maire de Marseille, laisse d'ailleurs entendre que Le Corbusier fut l'un des premiers défenseurs du bâtiment de Puget, menacé par un lendemain de guerre ici trop actif, alors que la même période, sous l'impulsion de M. Eugène Claudius-Petit, déployait un zèle plus méritoire à l'autre bout de la ville et permettait de construire la maison du « fada ».

Aujourd'hui, cette étonnante référence de l'architecture moderne, dont la stupéfiante inspiration est venue de la chartreuse d'Ema, à Galluzzo, près de Florence, la première (et la plus aboutie) des Unités d'habitation de « Corbu », est habitée par un honnête gratin de bourgeois et d'intellectuels, assez bien élevés pour supporter les contraintes de la belle architecture. Dans l'ombre de la Vieille Charité, le quartier du Panier, lui, a accueilli ces Maghrébins venus de l'autre côté de la Méditerranée, ces mal aimés, auxquels Le Corbusier a emprunté tant de blancheur, tant de lumière, et l'art de dompter le soleil.

Un dessinateur méticuleux

La mer, l'Italie, Marseille, le Maghreb. Il faut y ajouter la Grèce et laisser parler l'architecte. *« Au cours des années, je suis devenu un homme de partout*, écrit-il en 1965. *J'ai voyagé à travers les continents. Je n'ai qu'une attache profonde : la Méditerranée. Je suis un Méditerranéen, très fortement marqué par la Méditerranée, reine de formes et de lumière. La lumière et l'espace. Le fait, c'est le contact pour moi en 1910 à Athènes. Lumière décisive. Volume décisif : l'Acropole. Mon premier tableau peint en 1918, la Cheminée, c'est l'Acropole. Mon Unité d'habitation de Marseille ? C'est le prolongement. En tout, je me sens méditerranéen. Mes détentes, mes sources, il faut aussi les trouver dans la mer que je n'ai jamais cessé d'aimer. La montagne, j'en ai sans doute été dégoûté dans ma jeunesse. Mon père l'aimait trop. Elle était présente toujours. Pesante, étouffante. Et puis c'est monotone. La mer, c'est le mouvement, l'horizon sans fin. »*

Dans ces seules lignes, passionnées, contrastées, injustes (pour les amis des cimes éternelles au moins), chaotiques, définitives, et définitivement égocentriques... se définissent merveilleusement et l'univers mental du Corbusier et le propos si bien venu de l'exposition marseillaise. Celle-ci révèle maints aspects pas ou peu connus d'un des plus plus grands architectes du siècle ; elle fait aussi comprendre les relations multiformes qui se sont créées entre sa passion maritime et son œuvre, que celle-ci ait eu pour berceau la Méditerranée ou qu'elle l'ait conduit sous des cieux moins cléments.

Exposition pédagogique donc, comme l'était celle de Londres (*le Monde* daté des 8 et 9 juin), puisqu'elle donne, malgré son sujet limité, une vision globale du travail du maître. La présentation très raffinée présente quelques défauts de lisibilité (diapositives presque invisibles lors de notre visite, hauteur des étiquettes décourageantes pour qui n'a pas la taille du Modulor)... et d'audition (bruit infernal des carrousels de diapo). Mais ce sont là, bien sûr, des petits défauts, comme peuvent en supporter volontiers, n'est-ce pas, toutes les architectures puissantes.

De la même façon, le catalogue, splendide et tout aussi complet (il est même indexé !), souffre d'un peu de bavardage – il est vrai que Le Corbusier a amplement montré la voie, – quand on attendrait plus ou de plus grandes reproductions des dessins, œuvres, photos-objets et maquettes présentés à la Vieille Charité. En particulier, toute la première partie de cet ensemble, qui concerne les années de formation, est l'occasion de découvrir un dessinateur attentif, méticuleux, dans la tradition des voyages d'architecte au dix-neuvième siècle, et qui ne laisse pas présager le trait rapide, à la fois évident et approximatif, de celui qui, en 1920, prendra le nom de Le Corbusier.

Ces dessins, précédés de ceux de ses maîtres (L'Eplattenier) et références (Ruskin ou... les guides Baedecker), sont ceux de ses voyages en Italie (1907), en Turquie, via la Grèce (1911), et sont les premières vagues d'une Méditerranée dont il ne s'éloignera jamais longtemps par la suite. Comme pour bien délimiter son territoire d'élection, sa femme, née Yvonne Gallis, est monégasque, et l'année même de son mariage, en 1930, il adopte la nationalité française... ce qui ne l'empêche pas, alors, de construire l'immeuble « Clarté » à Genève, et le Pavillon suisse de la Cité universitaire de Paris.

Autres jalons méditerranéens : les projets d'urbanisation (1931), puis, les plans pour Alger (1931 à 1938), le quatrième CIAM d'Athènes d'où sortira en 1943 la célèbre Charte d'Athènes, référence du mouvement moderne ; l'Unité d'habitation de Marseille (premières esquisses en 1945, fin du chantier en 1952) et les plans d'urbanisme pour la même ville (1947-1951) ; le projet pour l'hôpital de Venise (1964). Et puis, en 1952, la construction du cabanon, à Cap-Martin. Alors que les grands chantiers d'Ahmedabad, de Chandigarh, confirmant sa célébrité internationale, lui ouvrent de nouveaux horizons et de nouveaux climats, c'est là, près de son cabanon, qu'il se noie en 1965, au cours d'une baignade. Dans la Méditerranée.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Le Corbusier et la Méditerranée (Commissaire général : Germain Viatte. Commissaire de l'exposition : Danièle Pauly), Centre de la Vieille Charité, Marseille. Jusqu'au 27 septembre. Catalogue : 230 pages, 240 F.

A Dijon

L'art du conte dans les majoliques

Les majoliques, ce sont ces faïences historiées de la Renaissance italienne, dont la technique de fabrication – une surface recouverte d'un émail blanc et opaque – a permis aux peintres de l'époque de composer, sur des plats, coupes de fiançailles, coupes de naissance, de véritables tableaux aux couleurs souvent éclatantes.

Cadeaux diplomatiques fort convoités au seizième siècle, exposées parfois sur des crédences, des buffets, les majoliques désignaient la richesse et le rang social de leurs possesseurs.

Jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, la tradition de la majolique s'est maintenue. Le Musée des beaux-arts de Dijon en possède une belle collection : une centaine de pièces, du seizième au dix-neuvième siècle.

Mme Claudie Barral, commissaire de l'exposition L'art du conte dans les majoliques a retrouvé, au terme de patientes recherches, les sources iconographiques qui ont servi alors d'inspiration aux artistes et artisans de la majolique : des gravures, le plus souvent, elles-mêmes inspirées des tableaux de maître, Michel-Ange, Raphaël, ou de la Bible et de la mythologie.

O. Qt.

★ Musée des beaux-arts de Dijon. Jusqu'au 25 septembre. Tél. : 80-30-31-11.

CIRQUE

La mort de Joseph Bouglione

Monsieur Joseph

Joseph Bouglione, directeur du Cirque d'hiver de Paris, est mort, le mercredi 5 août, dans son appartement du quartier du Temple, à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

Coiffé d'un Stetson, l'allure d'un cow-boy, toujours solide au poste malgré le poids des ans et les difficultés de plus en plus grandes du Cirque, Joseph Bouglione n'était pas seulement le patriarche de son clan, mais de toute la famille des gens de la piste. S'occupant de tout, vérifiant le moindre détail, faisant partager son respect des traditions et son sens de la fête, Monsieur Joseph était devenu en France le symbole même d'un art se maintenant en vie tant bien que mal, mais avec des éclats, des passions.

« Mon arrière-arrière-grand-père était marchand de tissus à Turin, racontait volontiers Joseph Bouglione. *Il s'est amouraché d'une dompteuse et il est parti avec elle. »* Issu d'une tribu gitane (les Sinti) réfugiée en Italie du Nord, les Bouglione vont commencer par exploiter une petite ménagerie se déplaçant au gré des fêtes foraines.

Né le 17 février 1904 à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), Joseph Bouglione aura lui aussi la passion des animaux, et c'est dans une cage aux lions qu'il se marie en 1928, avec Rosa Van Been, une dompteuse de fauves. Lui-même sera dompteur avant d'être acrobate, puis équilibriste. Au début des années 30, il est à la direction d'un chapiteau qui parcourra l'Europe et s'illustrera comme un des meilleurs du continent. En 1934, Alexandre Bouglione, son frère, prend la tête du Cirque d'hiver. A sa mort, en 1954, Joseph Bouglione lui succède. Il s'efforcera alors de donner une nouvelle impulsion à l'établissement en créant des grands spectacles du type *Ben Hur*.

Bien qu'ayant cédé la direction effective du Cirque d'hiver à l'un de ses quatre fils, Sampion, Monsieur Joseph restait fortement présent dans les coulisses. Tous les enfants et petits-enfants de Joseph Bouglione sont restés fidèles à la piste : Firmin Bouglione « tourne) avec un chapiteau, Emilie a reçu un Clown d'argent au Festival du cirque de Monte-Carlo, Joseph, le petit-fils, a remporté le Prix national du cirque, et une de ses nièces dirige avec Alexis Gruss Jr le irique national. En 1985, Joseph Bouglione avait été décoré de la Légion d'honneur.

C.F.

Quatre peintres contemporains à Aix-en-Provence

Détours et hors-d'œuvre

Vieira da Silva, Arpad Szenes, Jean Dewasne et Peter Klasen : à Aix, le mélomane se doit d'être éclectique en peinture.

Que faire de sa journée à Aix-en-Provence ? Suivre les nuages et trembler ne suffit pas pour tuer le temps entre deux soirées. Alors, il reste à visiter les expositions de peinture. Elles ont été, semble-t-il, conçues à cet effet, comme des divertissements ou des buts de promenade, comme les hors-d'œuvre des opéras et des concerts.

Chaque année, un peintre contemporain est invité à donner une illustration pour la première page du catalogue et à exposer quelques œuvres récentes. L'élu de cette saison est Jean Dewasne, abstrait géométrique, amateur de motifs réguliers et de couleurs rutilantes. L'auteur du *Tombeau d'Anton Webern* a l'air quelque peu déplacé dans le décor dix-huitième de l'Archevêché.

Les toiles bistres et blanches de Vieira da Silva et d'Arpad Szenes, au musée Granet, mériteraient mieux que la salle unique où elles ont été cantonnées. L'accrochage est sans grâce, le choix maigre, et il reste à peine de quoi s'apercevoir que Szenes vaut mieux que sa discrète réputation et que Vieira da Silva, architecte aux équilibres rigides, a su créer son style sans rien concéder au gestuel ni à l'informel.

Wagons, camions, tuyaux, bâches...

De place et d'une rétrospective digne de ce nom, seul Klasen a pu bénéficier. il a déployé tout autour du cloître Saint-louis une suite de salles, dans l'ordre chronologique. On y voit se constituer, héritière des nouveaux réalistes et du pop art à la Rosenquist, une thématique industrielle que sert la technique la plus parfaitement illusionniste qui soit. Avec des soins et des artifices de trompe-l'œil que l'on pouvait croire abandonnés depuis les derniers Hollandais, Klasen représente, ou reproduit, des fragments de wagons et de camions-citernes, des tuyauteries, des bâches, des emballages et des portes blindées de transformateurs à haute tension. L'imitation est parfaite, fondée sur un usage minutieux de la photographie et de l'aérographe.

On s'y trompe parfois, et l'on s'étonne d'être encore dans un cloître, et non dans une gare de triage. Mais on peut demeurer cependant sceptique sur la suite d'une œuvre si furieusement répétitive et si complètement dépourvue d'humour. On comprend certes quelles dénonciations et quelle poétique ferroviaire Peter Klasen peut avoir en tête. Mais suffisent-elles à soutenir l'œuvre d'une vie entière ?

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée Granet, place Saint-Jean-de-Malte, et cloître Saint-Louis, jusqu'au 30 août.



…seille

…l'un pays



…s et hors-d'œuvre

Culture

MUSIQUES

Deux concerts du Nouvel Orchestre philharmonique à Londres

Promenades d'un orchestre français

Le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France était, pour deux concerts, l'invité des « proms » londoniennes. Joyeux charivari pour un répertoire cent pour cent français.

« *This is a French orchestra, you know !* » C'est ainsi que le parterre a accueilli le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France pour ses débuts aux célèbres et folkloriques « proms » de Londres. Marek Janowski, qui n'en est pas à sa première expérience des « concerts-promenades », ne s'est pas laissé démonter par les traditions sans façon du public estival londonien : chœurs de bienvenue improvisés, « *Ho ! hisse !* » énergiques pour donner du cœur au ventre aux porteurs de piano, et bravos frénétiques quand l'orchestre a su faire vibrer les sept mille mélomanes réunis pour la circonstance.

Le Royal Albert Hall, temple des « proms » depuis bientôt un demi-siècle, est le lieu idéal pour ces fêtes musicales qui contrastent, de juillet à septembre, avec les concerts plus guindés de la saison d'hiver. Immense, circulaire et victorien, sorte de Bercy à l'échelle humaine et à l'acoustique mieux que correcte (moyennant quelques vélums et abat-son), le lieu est chaleureux comme un cirque et effrayant comme une arène. On y rêve aux fêtes de l'Empire triomphant, quand l'orgue faisait trembler les murs rouge sang.

Encerclé par les loges où l'on peut déguster champagne et petits fours, le public du parterre paye 2 livres (20 F environ) et fait la queue patiemment pour accéder à l'« arène-promenade », grand espace vide orné en son centre d'un bassin parsemé de nénuphars. Assis, couchés ou débout, tout près des musiciens, ces fidèles en jeans et tee-shirts rappellent les foules fascinées des grandes fêtes rock.

Le répertoire s'en trouve singulièrement rajeuni : on écoute dans un esprit différent les chefs-d'œuvre éprouvés habilement émaillés de pièces contemporaines qui composent traditionnellement les programmes. L'attention de la salle est à la mesure de la qualité des concerts. Car en dépit de la saison et du prix modique des places chefs, orchestres et solistes ne sont pas les premiers venus.

Toulousaine ignorée

L'invitation du NOP aux « proms » est la récompense de trois années d'efforts accomplis sous la direction de son premier chef invité, et la seconde phalange de Radio-France s'est retrouvée en concurrence avec son homologue de la BBC, qui assure la majorité des concerts, mais aussi l'orchestre d'Oslo, le London Philharmonic, le London Sinfonietta, l'English Chamber Orchestra et la Philharmonie de Vienne, dirigés, entre autres, par Christoph von Dohnanyi, Simon Rattle, Bernard Haitink, Claudio Abbado et Leonard Bernstein.

Tandis que Marek Janowski réglait les derniers détails techniques avec les ingénieurs du son (tous les concerts sont radiodiffusés par la BBC, productrice de la série), Pierre Boulez, Jessye Norman et le National Youth Orchestra of Great Britain attendaient que la salle soit libre pour répéter les *Gurrelieder* de Schoenberg. C'est dire les sommets sur lesquels évolue l'institution !

Cette année, pour leur quatre-vingt treizième saison, les « proms » ont pour thème la musique et la danse. Un sujet commun à Bach, Beethoven, Gluck, Mozart, Berlioz, Debussy, Rachmaninov, Bartok, Chostakovitch, Johann Strauss et bien d'autres, qui préserve l'éclectisme sans lequel ces promenades musicales (inspirées dans les années 1830 par les concerts parisiens du chef Henri Valentino et inaugurées dans leur forme actuelle par Henry Wood, dont elles portent toujours le nom) perdraient leur caractère populaire et, comme disent les Anglais, « informel ».

En deux concerts, le NOP s'est fait le champion de la musique française connue et méconnue, et a démontré, en *bis*, que le répertoire allemand n'a plus de secret pour lui depuis que Janowski lui en a révélé les arcanes. Dans la *Première Symphonie*, de Chausson, dont le flot « wagnérien » est parsemé de réminiscences de Franck et de Dvorak, comme dans l'habilement écrite et rarement jouée *Tragédie de Salomé*, de Florent Schmitt, l'orchestre a contredit la réputation de raffinement un peu exsangue qui poursuit les instrumentistes français (au prix, le premier soir, de quelques dérapages dus aux conditions inhabituelles du concert).

Il a accompagné avec beaucoup de transparence Maria Ewing, qui, dans *les Nuits d'été*, de Berlioz, a accompli le tour de force de ne transposer aucune de ces mélodies aux tessitures trop différentes pour une seule voix, et suivi sans peine Cécile Ousset dans sa vision pyrotechnique et extravertie du *Deuxième Concerto* pour piano de Saint-Saëns. Adulée en Angleterre (une partie du public était manifestement venue pour elle), cette Toulousaine à la virtuosité ahurissante est obstinément ignorée dans son pays natal. Pourquoi ?

FRANÇOIS LAFON.

Après les Chorégies d'Orange

Imbroglio culturel politique et juridique

On aura sans doute parlé davantage, cette année, des annulations aux Chorégies d'Orange que des productions elles-mêmes. Retransmis sur TF1 le 11 juillet, *le Vaisseau fantôme* avait, quoi qu'on pense de la mise en scène, navigué en haute mer. Et tout laissait penser que cet événement initial aurait les plus heureuses répercussions sur la suite du programme. Le mauvais temps arriva, hélas, sous forme de pluie et de vent violent. Et le 18 juillet, soirée réservée à la *Neuvième Symphonie* de Beethoven, les sept mille personnes qui occupaient les gradins du Théâtre antique apprirent de façon fort cavalière que l'Orchestre national de Radio-France refusait de jouer. Son contrat prévoyait onze heures de répétitions, et l'orchestre, dirigé par Rudolf Barchï, n'a pu répéter que durant trois heures faute d'avoir à sa disposition une salle de repli correcte (*le Monde* du 31 juillet et du 1er août).

La direction des Chorégies et Radio-France se rejetèrent alors mutuellement la responsabilité du fiasco. On estimait néanmoins pouvoir encore trouver un terrain d'entente quand le maire (RPR), M. Robert Pini, fit des déclarations tapageuses accusant formellement Radio-France de ne pas avoir honoré son contrat. La polémique rebondit dans une autre direction quand, après deux premières défections, ce fut Montserrat Caballé qui, souffrante, se désista quarante-huit heures avant la première de *Hérodiade* de Massenet. Le maire, cette fois, tint M. Raymond Duffaut, directeur des Chorégies (et fils de l'ex-sénateur et maire socialiste d'Avignon) pour responsable et déclara « *souhaiter sa démission* ».

Le lendemain, M. Pini formulait le même souhait, plus appuyé, à propos de Mme Olga Hermitte (UDF), sa propre adjointe à la culture, et présidente de l'Association des Chorégies.

Pour faire bonne mesure, M Jean Gatel (ancien secrétaire d'Etat à la défense nationale), porte-parole des socialistes orangeois, volait au secours de M. Duffaut en demandant purement et simplement la démission de M. Pini ! Il accusait de surcroît ce dernier d'avoir précipité la perte du club de football local en lui refusant le renouvellement de sa subvention.

Bel imbroglio politico-culturel, haut en couleur et en clameurs, ponctué dans la journée du mardi 4 août d'une assignation en justice de Radio-France, à qui l'Association des Chorégies demande réparation pour le préjudice subi.

« *Si je demande la démission de Raymond Duffaut*, nous a déclaré M. Pini, *c'est que je considère qu'à trois niveaux au moins sa responsabilité de directeur est engagée.*

» *Premièrement, la générale du* Vaisseau fantôme *fut interdite en toute dernière minute au public orangeois sous prétexte de conditions climatiques défavorables.*

» *Deuxièmement, l'Orchestre national de Radio-France a refusé de jouer la* Neuvième Symphonie, *et la direction des Chorégies pouvait s'en douter dès le matin alors qu'à 20 heures on vendait encore des places.*

» *Troisièmement, le désistement de Montserrat Caballé était, à mon avis, prévisible et venait après deux autres défections, ce qui fit de la représentation quelque chose de fondamentalement différent de ce qui était programmé.*

» *Quand on débourse 600 francs pour une place, on peut prétendre à davantage d'égards. D'ailleurs, le volumineux courrier que je reçois (de France, d'Allemagne, d'Angleterre, etc.) est significatif, et certains envisagent de se grouper dans une action judiciaire pour tromperie sur le spectacle.*

» *Je souhaiterais que Mme Hermitte mette Raymond Duffaut au pied du mur. Elle vient de me communiquer le préjudice de la soirée ratée de la* Neuvième Symphonie : *il est très exactement de 931 000 francs.*

» *Le fait que l'Association des Chorégies ait assigné Radio-France en justice signifie qu'à l'avenir nous devrons nous passer de sa participation. C'est un contexte général de grogne qui me fait éprouver de sérieuses craintes pour les Chorégies 88 et pour la* Tétralogie *que devait exécuter le Nouvel Orchestre philharmonique, autre formation de Radio-France, dirigée par Marek Janowski. D'autant plus que Nice donnera elle aussi la* Tétralogie *deux mois avant Orange. Et en un lieu couvert, donc à l'abri d'impondérables météorologiques.* »

PAUL SIGNOUX.

Dirigé par Sinopoli

L'Orchestre philharmonique du monde se produira cette année à Tokyo

Après la Suède en 1985 et le Brésil en 1986, c'est le Japon qui accueillera au mois de décembre prochain l'Orchestre philharmonique du monde, cette formation renouvelée chaque année et constituée, pour un concert unique donné au profit d'une organisation humanitaire, des meilleurs solistes et chefs de pupitre des orchestres nationaux.

Cent neuf musiciens venus de soixante et un pays et dirigés par Giuseppe Sinopoli se rassembleront donc le 20 décembre prochain au Kokugikam de Tokyo – le temple du sumo, – capable d'accueillir quinze mille spectateurs, pour interpréter notamment la *Première symphonie* de Mahler ainsi que plusieurs ouvertures. Quatre musiciens français – trois cors et un violon – représenteront le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, l'Orchestre national de France et les orchestres de Strasbourg et de Lyon, Françoise Legrand conduisant de son côté les répétitions.

Filmé par la NHK, la télévision publique japonaise, le concert devrait être diffusé en mondiovision par satellite, un documentaire sur les coulisses et l'aventure de cet orchestre cosmopolite devant également être réalisé.

Les recettes du concert et les droits de retransmission seront versés à l'UNICEF et contribueront notamment à l'opération de vaccination des enfants de la planète.

Communication

Après le dépôt de bilan du quotidien régional

Le PC rachète « la Marseillaise » pour 10 millions de francs

Le tribunal de commerce de Marseille a examiné, le mercredi 5 août, l'offre de rachat des actifs du quotidien communiste *la Marseillaise* présentée par une société uniquement composée de membres du Parti communiste, la Société d'édition et d'impression Languedoc-Provence-Alpes-Côte d'Azur (*le Monde* daté 2-3 août). Il devait rendre son jugement vendredi en acceptant selon toute vraisemblance la proposition dont il a été saisi pour une somme globale de 10 millions de francs.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

La direction de *la Marseillaise* avait déposé le bilan de l'entreprise le 27 juillet en demandant à bénéficier de la procédure de redressement judiciaire prévue par les textes. Dès le 29 juillet et conformément au vœu du futur repreneur, l'administrateur judiciaire désigné par le tribunal, M. Henri Nespoulous, avait décidé, avec l'accord du comité d'entreprise, le licenciement de 125 salariés du journal sur 324 (*le Monde* du 1er août). Selon le rapport établi par M. Yvon Galtier, expert-comptable, *la Marseillaise* enregistrait au 31 mai une perte d'exploitation de 10 millions de francs correspondant à la perte de plusieurs marchés importants par sa filiale d'impression Vitrolles-Offset. Mais le passif du groupe à la même date s'élevait à 55 millions de francs.

La société émanant du PC a présenté une offre de 10 millions de francs, sans prendre en charge le passif. Le tribunal devait accepter vendredi le plan de cession de l'entreprise et désigner un commissaire à l'exécution avant de prononcer ultérieurement la dissolution de plein droit de l'ancienne société.

Une vingtaine de journalistes et d'ouvriers licenciés du quotidien communiste (1) ont manifesté, jeudi, devant le tribunal de commerce de Marseille, dont l'entrée leur avait été interdite par des militants du PC et des dockers de la CGT. Ils ont distribué sans incidents aux abords du palais de justice un tract signé Comité de coordination. Intitulé « 124 licenciements à la sauvette », ce tract dénonçait notamment l'absence d'un plan social ou de reconversion et accusait la direction de *la Marseillaise* d'« *avoir choisi en priorité, pour licencier les salariés qui étaient en conflit avec elle, les journalistes et les ouvriers du Livre qui ont engagé une procédure judiciaire auprès des prud'hommes concernant le non-respect des conventions collectives* ». Les manifestants ont indiqué, d'autre part, que les chiffres de tirage du journal étaient en dernier lieu de 33 000 exemplaires et non de 160 000, comme l'a affirmé le directeur de *la Marseillaise*, M. Paul Biaggini.

(1) Sur les 125 salariés licenciés figurent une vingtaine de journalistes – dont 9 syndiqués sur 11 de la section SNJ, créée en octobre 1986, – une quinzaine d'administratifs et 90 ouvriers du Livre, parmi lesquels les 25 salariés de l'imprimerie Vitrolles-Offset, qui va être fermée.

GUY PORTE.

Nouvelle démission à FR 3

Ghislaine Ottenheimer quitte le « 19-20 »

Le climat tendu entre la direction et la rédaction de FR 3, depuis la nomination de M. René Han à la tête de la chaîne fin 1986 et l'arrivée de Christian Bernadac et de Gérard Saint-Paul à la direction de l'information, a fait une nouvelle victime. Après la suppression de la plupart des magazines, dont « Taxi » de Philippe Alfonsi, et les remaniements dans les services d'information de la chaîne, avec le départ de Geneviève Guicheney, présentatrice de « Soir 3 », et les mutations dans les stations régionales, voici que Ghislaine Ottenheimer, qui présentait la tranche d'information « 19-20 » avec Henri Sannier – parti il y a deux mois pour Antenne 2, – a annoncé, à son tour, sa décision de quitter le seul journal de la chaîne qui connaissait un succès grandissant.

Dans un communiqué publié le mercredi 5 août, Ghislaine Ottenheimer exprime sa crainte que « *la direction de l'information ne le démantèle, ne l'aseptise et ne lui enlève toute saveur* ». Après avoir reçu des promesses de la direction sur ses futures responsabilités, elle avait accepté de prendre place aux côtés du nouveau présentateur, Philippe Dessaint, ancien rédacteur en chef de FR 3 Ile-de-France. C'est en découvrant que celui-ci avait été nommé rédacteur en chef, sous la houlette de Jean-Claude Perpère, secrétaire général de l'information, que Ghislaine Ottenheimer a déclaré forfait.

A la direction de la chaîne, on « *regrette sa décision* », en ajoutant qu'il était « *difficile de mettre sous ses ordres un journaliste plus ancien* ».

Ghislaine Ottenheimer, qui a travaillé à *l'Express* pendant dix ans, puis à Antenne 2 pour l'émission « C'est encore mieux l'après-midi », n'a pas décidé si elle quittait ou non FR 3.

A. W.

En abandonnant la « doctrine de l'équité »

La commission de l'audiovisuel relance le débat sur le pluralisme aux Etats-Unis

WASHINGTON
correspondance

La Federal Communications Commission (FCC), l'organisme administratif supervisant l'audiovisuel, vient de décider d'abolir la règle dite « *Fairness Doctrine* » (doctrine de l'équité) en vertu de laquelle les stations de radio et de télévision devaient, sous peine de sanctions allant jusqu'à la perte de leur licence, diffuser des points de vue contradictoires sur les problèmes importants d'intérêt public. Pour justifier sa décision, la FCC estime que la doctrine est « *inconstitutionnelle* » dans la mesure où elle restreint la liberté d'expression des journalistes de l'audiovisuel. « *Nous voulons étendre à l'audiovisuel les garanties du premier amendement de la Constitution (liberté d'expression) dont la presse écrite a toujours bénéficié* », a déclaré M. Dennis Patrick, le nouveau président de la FCC, en reprenant les arguments des associations professionnelles, des directeurs et journalistes des stations qui, depuis longtemps, dénoncent la doctrine comme une intervention de l'Etat.

La décision de la FCC provoque des remous. Au Congrès d'abord, où un projet de loi qui visait à légaliser la doctrine a été mis en échec par le président Reagan. Le mois dernier, le président avait justifié son veto en soulignant que la règle violait la protection constitutionnelle donnée à une presse libre. Mais le sénateur Hollings et ses amis n'ont pas renoncé à leur projet. « *Les ondes appartiennent au peuple américain et non aux producteurs* », ont-ils dit, soulignant qu'il fallait craindre que, désormais, les intérêts privés, motivés davantage par la recherche du profit que par l'intérêt public, ne limitent le débat à l'antenne.

Pour les adversaires de la « *Fairness doctrine* », le débat est surtout victime d'une réglementation qui « *décourage* » les responsables des radios et télévisions. Par crainte de pénalités, les stations préféraient ne pas courir de risques et évitaient les sujets controversés. Selon la FCC, « *la doctrine de l'équité était devenue la doctrine du néant* ». Les journalistes, dit encore la FCC, sont parfaitement capables d'observer eux-mêmes les règles de l'équité.

Des risques d'exclusion

L'argument majeur de la FCC est que la doctrine n'avait plus de justification. En 1949, il s'agissait de rétablir un équilibre. Le nombre de stations radiophoniques et de télévision était de très loin inférieur à celui des journaux, ce qui limitait l'expression de points de vue contradictoires. Cet argument n'est plus valable, estime la FCC, qui rappelle que l'on compte aujourd'hui 1 300 stations de télévision (95 en 1949) et 10 000 stations de radio (2 000 en 1949).

Un certain nombre de personnalités et d'organisations de différentes tendances politiques déplorent la décision de la FCC. Les associations combattant la légalisation de l'avortement craignent de ne plus pouvoir accéder à l'antenne. Certains groupes d'extrême droite dénonçant les réseaux favorisant, selon eux, l'Union soviétique redoutent de ne plus pouvoir contester publiquement ces programmes. M. Ralph Nader, animateur du mouvement de défense des consommateurs, affirme que les stations pourront maintenant, à leur gré, ignorer des problèmes importants, présenter un seul point de vue, et que les intérêts strictement commerciaux détermineront le choix des programmes.

A son avis, la décision de la FCC est contraire à l'esprit de la loi stipulant que « *les producteurs utilisant une propriété publique sont des mandataires du public et ont l'obligation d'informer...* ». La FCC ainsi que les directeurs et journalistes des stations estiment que ces craintes ne sont pas fondées et rappellent que les grandes émissions de débats politiques n'ont jamais été affectées. Enfin, la règle de l'égalité de temps accordé aux candidats à des fonctions publiques fédérales n'est pas remise en cause.

H.P.



Spectacles

théâtre

Les autres salles

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Pelouse interdite.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 20 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I do ! I do !

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Carmen cru ; 22 h : Lâchez les chiens.

GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : R. Pinget. II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97), 20 h 30 : Coup de crayon.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : l'Eprouvette.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 18 h 30, en anglais, 20 h 30, en français : Un jour les mains.

THÉATRE D'EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : les Bebas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TOURTOUR (48-87-82-48), 19 h : la Fenêtre - les Pavés de l'ours ; 21 h : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : l'Eté africain.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

COMÉDIE-ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h : Saleté de pétunia ; 21 h : Fais voir ton Cupidon ; 22 h 15 : Huis glauque.

LE GRENIER (43-80-68-02), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Festival estival de Paris

(48-04-98-01)

Jeudi 6. Auditorium des Halles, 20 h 30 : Ensemble Ars Nova, dir. : M. Di Bonaventura (Ligeti).

Les concerts

Église Saint-Louis-en-l'Isle, 21 h : A. Lagoya (Albeniz, Granados).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : F. Comers.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Orchestres tropicaux.

MAGNETIC TERRACE (43-36-26-44), 23 h : A. Grey, L. Blackburn Quintet.

MÉCÈNE (42-77-40-23), 21 h 30 : The Stroll.

LE MÉRIDIEN (43-45-12-45), 21 h 30 : M. Saury.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : A. Wilsch.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : P. King.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : De Preissac Jazz Group.

LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Cameleon Trio.

Jeudi 6 août

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.

ŒUVRE (48-74-42-52), 16 h : Schlomo qui chante et qui rit.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, l'Etudiant de Prague, de H. Galeen ; 19 h, Safe in Hell, de W. A Wellman (v.o.) ; 21 h, Folies de femmes, de E. von Stroheim.

BEAUBOURG

(42-78-35-57)

15 h, The Primitive Man, de D. W. Griffith ; A Fair Rebel, de P. Powel ; 17 h, Les partisans attaquent à l'aube, de N. Loy (v.f.) ; 19 h, le Pornographe, de Sh. Imamura (v.o. s.t. anglais).

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BEAUTE DU PECHE (Youg. v.o.) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). – V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 14e, (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50); Gaumont Ambassade, 8e (43-35-30-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

IRENA ET LES OMBRES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MALONE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-43 ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).

LE NINJA BLANC (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-74-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30).

LA PIE VOLEUSE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RIEN EN COMMUN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) : v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis-Matignon, 8e (43-49-31-97).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEN HUR (A.), v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) : Utopia 5e (43-26-84-65).

CABARET (A.,v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE CHEVALIER DES SABLES (A. v.o.) Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

CHINATOWN (A., v.o.) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE CORBEAU (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).

LE FAUCON MALTAIS (A.,v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LA FORET D'EMERAUDE (A, v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

GANDHI (Angl., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LE GUEPARD (I., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp. ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

MAD MAX (1-2-3) (Aust., v.f.) : Grand Rex, 2e (42-36-83-93).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MONICA, LE DESIR (Suéd, v.o.) Reflet Logos H. Sp., 5e (43-54-42-34).

MON ONCLE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26)

PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (42-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LE PIGEON (It, v.o.) Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE KING OF MARVIN GARDENS (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TOOTSIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

20 000 ANS A SING-SING (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

VOLPONE (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38). – V.f. : Bastille, 11e (42-88-64-44).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARME FATALE (*). Film américain de Richard Donner, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CENTRAL PARK DRIVER (*). Film américain de Gérard Ciccoritti, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74 : George V, 8e (45-62-41-46), v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MON AVENTURE AFRICAINE. Film américain de Boaz Davidson, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 7 AOUT

« Une voie royale et populaire : la rue Saint-Denis », 15 heures, fontaine des Innocents, square des Innocents (Monuments historiques).

« Le nouveau Belleville et son cimetière », 10 h 30, métro Télégraphe (V. de Langlade).

« Le faubourg Saint-Germain », 15 heures, métro Invalides (C. Merle).

« Jardins et abbaye du bourg Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, entrée principale de l'église (Arts et curiosités).

« Magnifiques hôtels de l'île Saint-Louis. Evocation de Voltaire. Les amours de La Fontaine. L'hôtel de Richelieu », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (I. Hauller).

« Monet et les collections du musée de l'Orangerie », 14 h 30, musée de l'Orangerie, place de la Concorde (Approche de l'art).

« Saint-Eustache et le vieux quartier des Halles », 14 h 30, métro Louvre, sortie (Résurrection du passé).

« Au musée d'Orsay », 10 heures, 1, rue de Bellechasse (Paris et son histoire).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, porche Saint-Germain l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« L'Opéra, chef-d'œuvre de C. Garnier », 11 heures et 14 h 30, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

Radio-télévision

Jeudi 6 août

Vendredi 7 août

PARIS EN VISITES

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 6 août

TF 1

20.35 Feuilleton : Le souffle de la guerre. De Dan Curtis, d'après le roman d'Herman Wouk (5e épisode). Avec Robert Mitchum, Ali Mac Graw, Jan Michael Vincent. *Pug participe à un bombardement sur Berlin. Epopée autour de la seconde guerre mondiale.* **22.10 Variétés : Malavoi au Zénith.** Au programme : Amelia, La Filo, Caressez moins, Sport national, Jou ouve, La case à Lucie, A ba ba, Bona. *Vertiges des violons créoles.* **23.00 Journal. 23.20 Série : Les envahisseurs.** Le curieux voyage.

A 2

20.30 Cinéma : Je vais craquer ■ Film français de François Leterrier (1980). Avec Christian Clavier, Nathalie Baye, Maureen Kerwin, Anémone, Marc Porel. *Un jeune cadre bien tranquille est entraîné dans la vie parisienne nocturne et croit à la liberté sexuelle. Adaptation fidèle d'une bande dessinée de Lauzier, avec des acteurs ressemblant bien aux personnages.* **21.55 Documentaire : Le corps vivant.** L'agresseur agressé : la maladie. *Comment le corps développe un système de défense.* **22.25 Journal. ▶ 22.35 Opéra : Tristan et Isolde.** Drame musical en 3 actes de Wagner, par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra de Paris, dir. Marek Janowski. (en simultané et en stéréo sur France-Musique).

FR 3

20.30 Téléfilm : Le cinquième missile. *L'équipage du sous-marin nucléaire l'*US Montana *est informé que la troisième guerre mondiale est commencée.* **23.15 Journal. 23.40 Magazine : Décibels.** Avec Berurier Noir, Les Endimanchés, Los Carayos-Pigalle-Garçons bouchers, Washington Dead Cats, The Cramp, Blurt, Ubik et Charles de Goal, 3 Mustapha 3.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Opera do malandro ■■ Film franco-brésilien de Ruy Guerra (1985). Avec Edson Celulari, Claudio Ohana, Elba Ramalho. *A Rio-de-Janeiro, en 1941, un voyou et souteneur s'oppose à un Allemand, roi des bas-fonds, et, pour se venger de lui, essaie de compromettre sa fille. Transposition brésilienne de* l'Opéra de quat'sous, *de Brecht et Kurt Weill. Une musique endiablée de Chico Buarque, une mise en scène et des interprètes inspirés.* **22.15 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : l'Empire de la passion ■■** Film franco-japonais de Nagisa Oshima (1978, vo). Avec Kazuko Yoshiyuki, Tatsuya Fuji, Takahiro Tamura. **0.05 Cinéma : l'Unique ■** Film français de Jérôme Diamant-Berger (1985). Avec Julia Migenes-Johnson, Tcheky Karyo, Sami Frey, Charles Denner. **1.25 Cinéma : l'Au-delà □** Film italien de Lucio Fulci (1981). Avec Katherine Mac Coll.

LA 5

20.25 Série : Maigret. *Rediffusion de la série policière de Claude Barma, avec Jean Richard dans le rôle du commissaire.* **22.05 Série : Mission impossible. 22.55 Série : Les cinq dernières minutes. 0.30 Série : Serpico. 1.30 Série : Flics à Hollywood. 2.15 Série : Mission impossible.**

M 6

20.30 Série : Marcus Welby. 21.20 Série : Falcon Crest. 22.10 Journal. 22.25 Cinéma : le Visiteur ■ Film américain de Jack Gold (1973). Avec Trevor Howard, Martin Sheen, Cyril Cusack, Raf Vallone. *A la fin du vingtième siècle, le Vatican envoie un jeune prêtre, chargé de faire appliquer les décisions du Concile, dans une île d'Irlande où des moines s'obstinent à dire la messe en latin. Film ennuyeux qui s'efforce, en vain, de soulever les grands problèmes posés par les changements de liturgie dans l'Eglise catholique. Bien dépassé, de toute façon.* **0.00 Série : Marcus Welby** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Georges Hourdin. **21.15 Festival international de Radio-France et de Montpellier.** Les rencontres de Pétrarque (4). Les vrais dangers pour la culture. **22.15 Soirées catalanes au Studium de musique contemporaine de Toulouse** (2). Les Percussions de Strasbourg. **23.50 Entretiens avec...** Marlène Dietrich (9). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 31 juillet à Salzbourg) : Symphonie nº 87 en la majeur, de Haydn ; Concerto pour violon et orchestre nº 3 en sol majeur, K. 216, de Mozart ; danses et airs anciens, suite nº 3, de Respighi ; Concerto pour violon et orchestre nº 5 en la majeur, K. 219, de Mozart. **22.35 Concert** (donné le 23 février 1985 à l'Opéra de Paris : Tristan et Isolde, de Wagner, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Marek Janowski, chef des chœurs : Jean Laforge (en simultané avec Antenne 2).

Vendredi 7 août

TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse. Les amis. **14.45 Croque-vacances.** Madame Pepperpote ; L'invité d'Isidore et Clémentine ; Tintin et le secret de la licorne ; Infos magazine ; Les Snorkys ; Alice au pays des merveilles ; Le vagabond. **16.30 Variétés : Des clips dans mon 4 heures.** Rita Mitsouko, Ferry Aid, Nick Camen, Janet Jackson, Canada. **17.05 Série : L'homme de Suez.** La sirène des sables. **18.00 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.15 Série : Mannix.** Ombre et lumière. **19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.35 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.35 Jeux : Intervilles.** Émission présentée par Simone Garnier, Guy Lux et Léon Zitrone. Lodève-Aurillac. **22.25 Téléfilm : Parlez après le signal sonore.** D'Alain Ferrari. Scénario de Merzak Allouache. Avec Anne-Marie Philippe, Christophe Moosbruger, Vania Vilers. *Une femme trop seule avec un mari toujours en voyage dialogue avec sa mère morte un mois plus tôt. Celle-ci réclame vengeance.* **23.40 Journal. 0.00 Série : Les envahisseurs.** Conférence au sommet. **0.50 Télévision sans frontières.** *Clips d'Afrique, coup de cœur pour les Antilles, zoom sur l'Algérie et la Tunisie.. Ça bouge partout à TSF.*

A 2

13.45 Téléfilm : Le Quatuor Basileus. De Fabio Carpi. (2e partie). **15.00 Feuilleton : Rue Carnot. 15.25 Sports été :** Basket : Coupe d'Europe : finale de la Coupe des champions (Milan - Tel-Aviv) ; athlétisme : Championnat d'Europe juniors à Birmingham. **18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A 2 été.** La princesse insensible ; L'oiseau des mers ; Téléchat. **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : La nuit du harem.** De Billy Hale (1re partie). *La fiancée d'un diplomate anglais en poste à Damas est enlevée par un Turc qui la donne au sultan d'Istanbul. Amours, chevauchées, complots... L'Orient et ses fantasmes.* **22.05 Variétés : Michel Berger.** Enregistré au Palais des sports en 1983. **23.00 Journal. ▶ 23.10 Cinéma : No man's land ■** Film franco-suisse d'Alain Tanner (1985). Avec Hugues Quester. *Entre la France et la Suisse, les rêves, les aspirations d'un garagiste, d'une patronne de discothèque, d'un fils de paysan et d'une travailleuse frontalière. Un symbole géographique, des chemins et des destins entrecroisés, l'amour et la mort, le style poétique d'un auteur qui se penche toujours sur le mal de vivre.*

FR 3

13.25 Feuilleton : Thierry la Fronde. 14.00 Agenda des vacances. 14.25 Les films de l'été. 14.45 Look. 14.50 Top melody. 14.55 Sports-loisirs vacances. 15.10 Les papies, les mamies de la 3. 15.20 Pense-bêtes. 15.30 Documentaire : Splendeur sauvage. 16.00 Gastronomie. 16.05 Jeu : Le jeu de la séduction. 16.30 Sports-loisirs vacances. Championnat d'Europe de ski nautique à Marignane. **17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Les après-midi du Disney Channel. 18.30 Série : Les papas. 18.35 Série : Corsaires et flibustiers. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20.04 Jeux : La classe. 20.30 Série : Opération open. 21.25 Portrait. Invité :** Yves Saint-Martin **22.20 Journal. 22.45 Documentaire : Ce jour-là, le monde changea.** 6. A toute vapeur. **23.25 Prélude à la nuit.** Ouverture du Songe d'une nuit d'été, de Mendelssohn, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise.

CANAL PLUS

13.30 Série : Soap. 14.00 Cinéma : la Cage aux poules ■ Film américain de Colin Higgins (1982). Avec Burt Reynolds, Dolly Parton, Dom de Luise. **15.50 Cinéma : le Grand Frère ■■** Film français de Francis Girod (1982). Avec Gérard Depardieu, Jean Rochefort, Hakim Ghanem. **17.40 Série : Flash Gordon. 18.00 Série : Batman. 18.30 Flash d'informations. 18.32 Top 50. 19.00 Série : Larry et Balki. 19.25 Jeu : La gueule de l'emploi. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Série : Stalag 13. 20.30 Prochainement sur Canal Plus. 20.55 Cinéma : la Valse du Gorille ■** Film français de Bernard Borderie (1959). Avec Roger Hanin, Charles Vanel, Yves Barsacq, Jess Hahn. *« Le Gorille », ex-agent des services de renseignement français, reprend du service pour confondre des agents de grandes puissances qui cherchent à s'emparer des plans d'un savant allemand. Espionnage.* **22.40 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : Captain Apache □** Film italo-américain d'Alexander Singer (1971). Avec Lee Van Cleef. **0.20 Cinéma : l'Au-delà □** Film italien de Lucio Fulci (1981). **1.45 Cinéma : Splash ■** Film américain de Ron Howard (1984). Avec Tom Hanks, Daryl Hannah, Eugene Levy, John Candy. **3.30 Cinéma : Consultation.** Film franco-allemand classé X de Michel Jean (1982). **4.45 Gardien de la nuit ■** Film français de Jean-Pierre Limosin (1985). Avec Jean-Philippe Ecoffey, Aurelle Doazan, Nicolas Silberg.

LA 5

12.50 Série : Flics à Hollywood. 14.00 Série : Serpico. 14.50 Série : Les cinq dernières minutes. 16.35 Série : Les globe-trotters. 17.00 Série : Salut, champion. 17.55 Feuilleton : Le temps des copains. 18.20 Série : Happy days. 18.45 Série : Arnold et Willy. 19.10 Série : Drôle de vie. 19.40 Série : Supercopter. 20.25 Série : L'inspecteur Derrick. L'as de carreau. **21.25 Série : Baretta.** Le violeur. **22.15 Série : Mission impossible.** W L'immortel. **23.05 Série : Les cinq dernières minutes. 0.45 Série : Serpico. 1.35 Série : Flics à Hollywood. 2.50 Série : Mission impossible.**

M 6

13.30 Jeu : Atoukado. 14.20 Musique : Clip fréquence FM. 15.20 Hit, hit, hit, hourra ! (suite). **15.30 Jeu : Mégaventure.** Israël.**16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson, s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Les espions. 18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Promesses (2e partie). **19.05 Série : Chacun chez soi. 19.30 Série : Starsky et Hutch. 20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Cagney et Lacey. 21.20 Série : Le Saint. 22.15 Journal. 22.30 Téléfilm : Scandale à la une.** De David Lowell-Rich, avec Burt Lancaster, Lauren Hutton, Pamela Reed, Robert Ulrich. *Pour des raisons commerciales, un journal à sensation dérape dans l'immoral.* **0.00 Série : Le Saint** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Erté. **21.25 Quand les sciences bousculent la morale.** La fabrique du corps humain et les droits de l'homme. **22.15 Musique : Leo Kupper.** Portrait du compositeur électro-acousticien (à partir du concert du 23 mai 1987, à la Maison de Radio-Bruxelles). **23.50 Entretiens avec...** Marlène Dietrich (10). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 février) : Requiem für Mignon, de Schumann, Schicksalslied pour chœur et orchestre, de Brahms ; Des Sängers Fluch, de Schumann, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk. **De 22.20 à 1.57 Les soirées de France-Musique. 22.20 Concert.** Le martyre de saint Sébastien, Danse sacrée et danse profane, de Debussy. **23.05 Hommage à Eugen Jochum.** Œuvres de Haydn, Brahms, Bruckner, Bach.



Audience TV du 5 août 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	21.9	Santa Barbara 8.3	Actual. région. 6.3	Actual. région. 3.6	Larry et Balki 1.0	Drôle de vie 2.1	Chez soi 0.5
19 h 45	27.6	Roue fortune 13.0	Bouvard 7.8	Actual. région. 2.6	Gueule emploi 1.0	Supercopter 1.6	Starsky Hutch 1.6
20 h 16	32.8	Journal 15.1	Journal 8.3	La Classe 3.6	Stalag 13 2.6	Supercopter 1.0	Starsky Hutch 2.1
20 h 55	31.8	Le Gerfaut 6.8	Le « Tassili » 11.5	Disco d'or 4.7	Ciné salles 2.1	La Nuit (Welles) 4.7	Routes paradis 3.1
22 h 08	25.0	Le Gerfaut 6.3	Prof. comique 5.7	Thalassa 5.2	Rock and Torah 1.6	Mission imp. 6.3	Falcon Crest 0.5
22 h 44	21.4	Journal 2.6	Prof. comique 6.3	Journal 2.6	Splash 2.1	Mission imp. 6.3	Karateka 1.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. Jean-Louis CALLOT et Mme, née Véronique Staehling,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Laurent et Benjamin,

le 31 juillet 1987.

10, quai Kléber,
67000 Strasbourg.

Mariages

– **Joël CHAPRON**

est heureux de faire part de son mariage avec

Ludmila.

La cérémonie a été célébrée dans la plus stricte intimité au City Hall de New-York City (Etats-Unis), le 23 juillet 1987.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Décès

– Mme Marcel Bechu,
née Ducroc,
son épouse,
M. et Mme Alain Peyroche,
M. et Mme Philippe Bechu,
ses enfants,
Rémi, Marie et Thomas,
ses petits-enfants,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

Marcel BECHU,
instituteur retraité,

survenu subitement, le 4 août 1987, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

81, rue du Vieux-Château,
45220 Châteaurenard.

– Mme Rainer Biemel,
Paul et le docteur Anne-Marie Montarnal,
sa fille,
Isabelle, Jean et Thomas,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Rainer BIEMEL,

survenu le 1er août 1987, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu au Mesnil-Saint-Denis.

3 *bis*, avenue des Solitaires,
78320 Le Mesnil-Saint-Denis.

– Mme Indjy Cattaui-Dumont,
et son fils François Dauvin,
M. et Mme Stéphane Cattaui,
et leurs fils Aslan et Micha,
M. René Cattaui,
ont le profond chagrin d'annoncer le décès de

Aslan CATTAUI
ancien sénateur d'Egypte,
officier de l'ordre d'Ismail,
chevalier du Nil,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur d'Orange-Nassau,

leur très cher père, beau-père, grand-père et frère,

enlevé à leur tendre affection le 4 août 1987, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité de sa famille, au cimetière du Bois-de-Vaux, à Lausanne.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Domicile : Gamiga,
1261 Trelex (Suisse).

« *Qu'importe que tout cela soit un jeu inutile ?*
Qu'importe que je le sache ?
Vais-je renoncer à jouer le jeu simplement parce qu'il est vain ? »
M. Kundera.

Le docteur Gilles CAVION

nous a quittés le 27 juillet 1987.

Les obsèques auront lieu le lundi 10 août, au Père-Lachaise.

Ses amis de l'Aide médicale internationale.

– Catherine Kokb,
sa sœur,
Agnès, Gilles, Isabelle,
ses neveu et nièces,
Sa famille,
Natacha et Micheline,
ses fidèles compagnes,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Béatrice KOTLIAREVSKY,

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Pantin, 164, avenue Jean-Jaurès, à Pantin, le vendredi 7 août 1987, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

124, avenue de Wagram,
75017 Paris.

– Nous avons le pénible devoir et le profond regret de faire part du décès du

docteur Tayeb LAHDIRI,
fondateur
et premier président-directeur général de l'Organisation arabe du travail,

survenu subitement dans son pays, en Algérie.

– Jacqueline Lobenberg,
Michel Lobenberg,
Jean Tissot,
ont la douleur de faire part du décès de

Léopold LOBENBERG,
dit **Paul Loby,**
ancien rédacteur en chef à l'AFP,

survenu le 4 août 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

39, rue du Faubourg-Saint-Denis,
75010 Paris.

– Mme Raymond Martin,
son épouse,
M. et Mme Robert Ville,
Le docteur et Mme Olivier Dumas,
ses enfants,
Axel, Matthieu, Jérôme et Stéphanie,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond MARTIN,
officier des Palmes académiques.

L'inhumation civile aura lieu le samedi 8 août 1987, à 11 heures, au cimetière de Beaumont-le-Roger (Eure).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Colmar. Paris. Lyon. Nice. Montbéliard.

Dans la tristesse et l'espérance,
Le pasteur et Mme Harald Seckel,
ses parents,
Martine Hild-Seckel,
Raymond Josué et Hélène Seckel-Klein,
Dorothée et Larbi Boumerzoug-Seckel,
Christine et Gérard Goujon-Seckel,
Marianne Seckel,
Nathalie Seckel
et leurs enfants,
ses frère, sœurs, belle-sœur, beaux-frères, neveux et nièces,
Mmes Myriam Sirota-Seckel et Anne Marie Eisenschitz-Seckel
et leurs enfants,
ses tantes et cousins,
Sa famille et ses amis,
font part du décès le 24 juillet 1987, à Paris, à l'âge de vingt-huit ans, de

Matthieu David SECKEL.

La cérémonie religieuse a eu lieu au Centre 72 de la paroisse réformée de Bois-Colombes-Asnières.

L'inhumation a eu lieu au cimetière parisien d'Ivry.

12, rue de la Synagogue,
68100 Mulhouse.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– M. Jean-Marc Tyberg,
Mme André Elbaz,
M. Henry Tyberg,
M. Michel Glass et Mme,
née Dominique Elbaz,
M. Jacques Bensoussan et Mme,
née Françoise Elbaz,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Catherine TYBERG,
née Elbaz,
et de
Jordan,

survenus accidentellement le 31 juillet 1987.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

124, boulevard Maurice-Barrès,
92200 Neuilly.
27, avenue Foch,
75016 Paris.
32, rue Fabert,
75007 Paris.

Remerciements

– Mme veuve Marie-Thérèse Taurand,
sa mère,
Mme Jean-Jacques Taurand,
son épouse,
Michel Taurand,
son fils,
vous expriment leurs sincères remerciements suite à la disparition de

Jean-Jacques TAURAND.

Anniversaires

– **Suzanne ABRAVANEL,**

il y a vingt ans déjà, quittait les siens.

Son merveilleux souvenir restera toujours présent.

– Le 7 août 1981, disparaissait tragiquement

Daniel STERNBERG,
ingénieur AM.

Que ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé se souviennent.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 5 août 1987 :

DES DÉCRETS

● Nº 87-622 du 3 août 1987 modifiant le décret nº 84-135 du 24 février 1984 portant statut des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires.

● Nº 87-627 du 4 août 1987 relatif à la revalorisation de la base mensuelle de calcul des allocations familiales à compter du 1er juillet 1987.

DES DÉCISIONS

● Du 3 août 1987 prises par la Commission nationale de la communication et des libertés portant autorisations de services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence.

UNE LISTE

● D'admission à l'Ecole navale en 1987.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 6 août :

UN DÉCRET

● Nº 87-635 du 28 juillet 1987 portant application de l'article 2 de la loi du 16 octobre 1919 modifiée relative à l'utilisation de l'énergie hydraulique.

DES DÉCISIONS

● Du 3 août 1987 prises par la Commission nationale de la communication et des libertés portant autorisations de services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence.

UNE LISTE

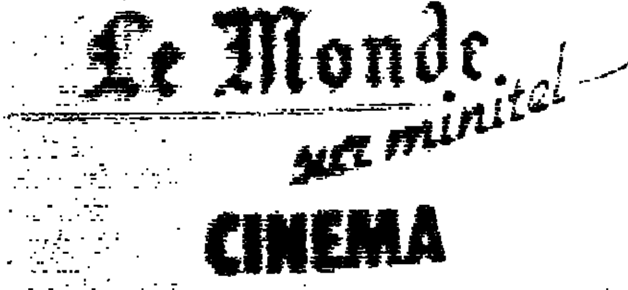
● D'admissions au concours d'admission à l'Ecole militaire interarmes en 1987.

EN BREF

● **Benevolat.** – L'association les Petits Frères des pauvres recherche des bénévoles pour aider dans les séjours de vacances qu'ils organisent pour les personnes âgées, du 25 août au 25 septembre. Il faut avoir entre dix-huit et trente-cinq ans et être disponible de quatorze à vingt et un jours.

★ Pour tous renseignements, prendre contact avec les Petis Frères des pauvres, Service Vacances, 33, avenue Parmentier, 75011 Paris. Tél. : 43-55-39-19.

● **Opérations Eté 87 à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette.** – Les portes de la Cité sont ouvertes gratuitement aux enfants n'ayant pas la possibilité de partir en vacances. Chaque mercredi et jeudi des mois d'août, des jeunes de six à douze ans pourront découvrir l'Invotorium et l'exposition « La lumière démasquée » alors que les 12-18 ans visiteront l'exposition permanente Explora et « Eurêka l'Europe ».



Economie

ÉTRANGER

Selon le rapport de l'OCDE

Les Pays-Bas doivent poursuivre leur politique de rigueur

La rigueur n'aura pas été vaine. Le changement de cap adopté par le gouvernement néerlandais en 1982 a porté ses fruits : depuis maintenant quatre ans, les Pays-Bas se maintiennent dans le peloton de tête des pays industrialisés, indique l'OCDE dans son dernier rapport consacré à ce pays.

En matière d'inflation, les Néerlandais n'ont rien à envier à leurs voisins allemands : en moyenne annuelle, les prix ont enregistré une hausse de 0,2 % en 1986, ce qui constitue l'un des meilleurs résultats recensés au sein de l'OCDE.

Le chômage semble lui aussi céder du terrain. Pour la deuxième année consécutive, l'emploi total a augmenté en 1986 (+ 2,3 %). Cette croissance semble en bonne partie liée à la progression du travail partiel, qui concerne désormais 24 % des personnes occupées, et à la diminution du temps de travail, qui a parfois permis de contenir des vagues de licenciements.

Les entreprises néerlandaises se portent plutôt bien : en dépit du fait que les salaires réels ont augmenté plus vite que la productivité en 1986, la part des profits dans le revenu national a augmenté de 2,5 points. Elle revient ainsi au niveau du début des années 70.

L'un des objectifs prioritaires de la politique de rigueur était la maîtrise des dépenses du secteur public, dont le déficit avait atteint, en 1982, 10,7 % du revenu national. Là aussi, les Néerlandais ont tenu leur pari : en 1986, le déficit global de l'administration centrale et des collectivités locales a été ramené, comme prévu, à 7,4 % du revenu national.

Le paysage économique n'est pas définitivement éclairci pour autant. Aux yeux des experts de l'OCDE, l'économie des Pays-Bas est restée marquée par de *« profonds déséquilibres »*. Malgré l'embellie des deux dernières années, le taux de chômage reste élevé (13,3 % de la population active), et la dette du secteur public, qui représente 70 % du revenu national net, demeure préoccupante. Enfin, le secteur privé reste caractérisé par un niveau d'investissement insuffisant.

Le verdict des experts du château de la Muette est clair : ils plaident en faveur d'une politique de rigueur budgétaire associée à des *« mesures structurelles visant à accroître la flexibilité de l'économie »*.

Première priorité : les salaires, jugés à la fois trop rigides et trop peu différenciés. L'OCDE souhaite que soit mis fin à la *« résistance à la baisse des salaires nominaux »* et estime que l'élargissement de l'éventail des revenus *« contribuerait dans une certaine mesure à améliorer le fonctionnement du marché du travail »*. Dans le domaine des finances publiques, le rapport met en garde les Pays-Bas contre un assouplissement de la politique budgétaire, toute *« dérive »* étant jugée *« indésirable »*.

Le rapport se termine toutefois sur une note d'ordre plus politique qu'économique : *« L'ajustement serait sans doute plus facile si un consensus pouvait se dégager sur ces problèmes. »* De tous les obstacles auxquels le gouvernement doit faire face, celui-là est peut-être le plus délicat.

Vague d'investissements aux États-Unis

Les Britanniques multiplient les acquisitions

Vingt-quatre heures après le lancement par le groupe anglais Blue Arrow d'une offre publique d'achat (OPA) sur le géant américain du travail temporaire Manpower, l'agressivité britannique aux Etats-Unis vient de recevoir deux nouvelles illustrations avec l'annonce du rachat par la plus grande banque du Royaume-Uni, la National Westminster Bank (Natwest), de la First Jersey National Corp et la fusion de la branche américaine du groupe britannique Hanson avec la compagnie Kidde Inc.

La filiale américaine Natwest et la First Jersey National Corp, quatrième banque du New-Jersey, ont en effet confirmé leur fusion, qui donnera naissance, à la fin de l'année, à un holding bancaire contrôlé par Natwest USA. Le nouvel ensemble disposera d'actifs évalués à 16 milliards de dollars et contrôlera deux cent cinquante succursales dans le New-Jersey et dans la métropole new-yorkaise. Le montant de la transaction est estimé à 820 millions de dollars.

D'autre part, Hanson Trust, un des conglomérats britanniques les plus agressifs, a annoncé qu'il allait acheter pour 1,6 milliard de dollars Kidde Inc, un groupe américain très diversifié dont les activités vont du travail temporaire aux extincteurs, matériels électriques...

Dans la vague d'achats britanniques aux Etats-Unis, on peut citer la reprise en juin par ICI (Imperial Chemical Industries) de la filiale américaine de Stauffer pour 1,7 milliard de dollars, celle du géant de la publicité JWT Group Inc par WPP pour 566 millions de dollars, ou encore le rachat par Thorn EMI PLC de Rent-A-Center dans l'électronique pour 594 millions de dollars il y a quelques jours.

Achats d'actions à New-York par des étrangers : 277,6 milliards de dollars en 1986

Au moment où, au Stock Exchange de New-York, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, dopé par de forts achats étrangers frôlait de nouveau, vendredi 5 août, son record absolu (2 567 contre 2 572), la Commission des opérations boursières publiait les statistiques pour 1986 des achats d'actions et d'obligations par les investisseurs étrangers.

Ceux-ci ont acheté pour 277,6 milliards de dollars d'actions américaines en 1986, soit près de trois fois le montant des actions achetées par les Etats-Unis à l'étranger (102 milliards), a indiqué, mercredi 5 août, la Commission des opérations boursières.

Dans une étude sur la globalisation des marchés, la Commission (Securities and Exchange Commission) a indiqué que les Bourses des valeurs américaines pesaient 2 600 milliards de dollars, soit 43 % de la valeur totale des Bourses dans le monde. Mais cette suprématie américaine pourrait être détrônée. De 1978 à 1986, poursuit la SEC, les marchés des valeurs ont progressé en rythme annuel de 23 % au Japon, de 39 % en Italie, de 18 % en Grande-Bretagne et de 14 % seulement aux Etats-Unis.

D'autre part, le montant total des emprunts obligataires internationaux est passé de 38 milliards de dollars en 1980 à 254 milliards en 1986, dont 44 milliards levés par les Etats-Unis.

Devant une sous-commission du Congrès, le président par intérim de la SEC, M. Charles Cox, a souligné la nécessaire surveillance à exercer devant l'accroissement depuis les années 1970 des capitaux « sans frontières ». Il est nécessaire, selon M. Cox, de coordonner l'action des Bourses américaines avec celle des autres. M. Michael Darby, secrétaire adjoint au Trésor pour la politique économique, a estimé pour sa part qu'il était *« essentiel que nos portes restent ouvertes aux investissements étrangers »*. *« Les investisseurs ne participeront pas à des marchés trop réglementés »*, a-t-il ajouté.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Elizabeth Arden revendu 4,3 milliards de francs à Fabergé

La parfumerie n'intéresse plus les pharmaciens. Le groupe américain Eli Lilly, treizième fabricant mondial de médicaments (14,7 milliards de francs de chiffre d'affaires dans les spécialités), vient à son tour de revendre ses intérêts dans cette industrie, à savoir Elizabeth Arden (2,5 milliards de francs de chiffre d'affaires). L'acquéreur est Fabergé, un groupe également américain, spécialisé dans la commercialisation des produits de beauté sous cette marque mais aussi de vêtements de sport (Mac Gregor). Le prix payé est de 700 millions de dollars. Il a fait reculé le japonais Shiseido, l'américain Avon et le français Moët Hennessy, autres candidats en lice.

La liste des désengagements dans la parfumerie s'allonge donc. Parmi les plus notoires et les plus récents, citons Germaine Monteil, revendu par Beecham (G.-B.) à Revlon, Charles of the Ritz, repris à Squibb (E.-U.) par Yves Saint Laurent–Carlo De Benedetti, et Roches, racheté par l'allemand Wella à Roussel-Uclaf (groupe Hoechst).

Procter & Gamble veut acheter Blendax

Le groupe américain Procter & Gamble, de Cincinnati (Ohio), premier lessivier mondial, qui fabrique aussi des produits d'entretien et d'hygiène corporelle, a annoncé sa décision d'acheter l'intégralité du capital d'une société familiale d'Allemagne fédérale, Blendax, spécialisée dans les produits dentaires et les produits d'hygiène. Située à Mayence, Blendax a des filiales en France, aux Pays-Bas et en Autriche, emploie deux mille trois cents salariés et réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 500 millions de deutschemarks (1,6 milliard de francs).

Composants électroniques : règlement à l'amiable dans le différend Thomson-Motorola

Le groupe français Thomson et l'américain Motorola sont parvenus à un accord, il y a quelques jours, dans le différend qui les opposait sur un contrat signé le 23 août 1984. Depuis le 29 janvier dernier, Thomson avait décidé de porter l'affaire devant le tribunal de commerce de Paris : il réclamait 500 millions de dollars au fabricant américain, lui reprochant de ne pas avoir livré les « masques » (les empreintes) qui lui auraient permis de fabriquer dans son usine de Grenoble des microprocesseurs 32 bits, puissants et rapides, utilisés dans les radars et les calculateurs, par exemple. Ce type d'accord, dit de « seconde source », est fréquent dans l'industrie des composants. Toutefois, la crise profonde dans ce secteur et la chute du marché ont tendance à détériorer les rapports entre les partenaires. Ainsi, un autre litige oppose les deux américains AMD (Advanced Micro Devices) et Intel.

Les deux groupes sont donc convenus que Motorola livrera les masques concernés, tandis que Thomson lui paiera les royalties prévues, tout en maintenant sa plainte *« tant que la livraison ne sera pas effectuée »*. Le groupe français obtient donc gain de cause. Mais Motorola, qui devait commencer ses livraisons le 1er décembre 1986 au plus tard, aura gagné au moins huit mois.

Feux verts au rachat d'AMC par Chrysler

La commission fédérale du commerce et les actionnaires d'American Motors Corp., filiale du constructeur français Renault, ont donné, le mercredi 5 août, leurs feux verts au rachat de leur entreprise par Chrysler (*le Monde* du 11 mars). M. Joseph Cappy, président d'AMC, va intégrer la direction de Chrysler où il sera notamment chargé de coordonner l'intégration d'AMC dans Chrysler.

Nomination d'un administrateur judiciaire chez Grès Haute Couture

Un administrateur judiciaire, Me Gérard Philippot, vient d'être nommé par le tribunal de commerce de Paris pour gérer le fonds de commerce de Grès Haute Couture. Cette nomination remédie à l'absence de direction dans la maison d'Alix Grès, doyenne de la haute couture française, depuis que MM. Bernard Tapie et Jean-Michel Chaufour, PDG d'Esterel, se sont lancés dans une bataille juridique. Le premier, qui avait acquis Grès en 1984, estime l'avoir vendu en 1986 au second, qui affirme que le contrat de vente n'a pas été respecté. Début mai, le tribunal de commerce avait donné raison à M. Tapie, mais M. Chaufour a fait appel, et le jugement n'interviendra que fin septembre.

AGRICULTURE

Compromis entre la CEE et les États-Unis

« La guerre des pâtes n'aura pas lieu »

« Le bon sens l'a emporté, la guerre des pâtes n'aura pas lieu », a déclaré le mercredi 5 août, dans une communiqué, M. Willy de Clercq, commissaire européen, chargé des ralations extérieures.

Après un marathon téléphonique d'une semaine avec son homologue américain, M. Clayton Yeutter, représentant spécial américain pour le commerce, les deux hommes sont parvenus à un compromis dans un différend vieux de six années : les subventions de la CEE aux exportations de pâtes alimentaires seront, à partir du 1er octobre, réduites à nouveau de 27,5 % ce qui est à mi-chemin entre la baisse de 20 % offerte par Bruxelles et celle de 35 % exigée par les États-Unis au début de la négociation sous la menace de mesures de rétorsion. Ces, « restitutions » jugées abusives par les États-Unis avaient déjà *été* réduits de 20 % l'an passé.

Un abcès de fixation

La Communauté s'engage de plus à introduire un équilibre entre les exportations bénéficiant des « restitutions » et celles pratiquées dans le cadre du « trafic de perfectionnement actif » (TPA) qui permet l'importation sans prélèvement de blé dur, et l'exportation sans « restitution » des pâtes alimentaires.

Aucune limitation quantitative n'est instaurée et les États-Unis s'engagent *« à ne pas rouvrir ce différend »* au sein du GATT (accord général sur les tarifs et le commerce). Cet engagement a l'avantage de sauvegarder le reste « agrumes-pâtes » du 10 août 1986 sur les accords préférentiels avec les pays méditerranéens.

Bien que l'importance commerciale des exportations communautaires de pâtes alimentaires soit tout à fait relative (35 millions de dollars par an), cette question servait d'abcès de fixation dans les négociations plus générales en cours dans le cadre de l'Urugay Round. Les États-Unis n'abandonnent pas l'espoir de voir totalement disparaître les subventions communautaires, tout en refusant de remettre en cause les aides dispensées aux agriculteurs américains.

Il s'agit pour la CEE qui a aussi la nécessité de diminuer le coût de la politique agricole commune, de lutter contre les lois protectionnistes en préparation au Congrès américain, et de contenir l'offensive des États-Unis en matière d'exportations agricoles vers le marché commun, tout en favorisant l'activité exportatrice des agriculteurs européens.

J.D.

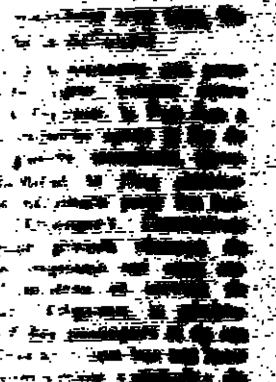
SOCIAL

● **Revalorisation des allocations familiales.** — Un décret publié au *Journal officiel* du mercredi 5 août revalorise la base mensuelle de calcul des allocations familiales. Fixée à 1 683,35 F par mois depuis le 1er janvier 1986, elle passe à 1 700,18 F à compter du 1er juillet. Le montant des allocations familiales est également révisé. Il est de 544,05 F pour deux enfants, contre 538,67 F auparavant, de 1 241,13 F pour trois enfants (1 228,84 F), de 1 938,20 F pour quatre enfants (1 919,01 F) et de 697,07 F par enfant supplémentaire (690,17 F).

● **Sécurité sociale : la CGT appelle à la mobilisation pour le 1er octobre.** — Dans un communiqué publié le mercredi 5 août, le bureau confédéral de la CGT dénonce les *« nouvelles et graves mesures »* en préparation sur la Sécurité sociale et cite les *« incitations financières »* visant à *« faire reculer l'âge de la retraite »*, les *« suppressions de bonifications »* en cas de travaux pénibles, de présence d'enfants ou de chômage. La CGT appelle toutes ses organisations à se mobiliser pour *« créer les conditions d'un 1er octobre de grande puissance »*.

D'autre part, la CFTC a réagi aux propos de M. François Périgot, président du CNPF (*le Monde* du 5 août), en rappelant que *« la sauvegarde de notre régime de protection sociale devra comporter un effort partagé de tous, auquel ne sauraient se soustraire par avance les entreprises »*.

● **L'usine Saupiquet prête ses salariés plutôt que de licencier.** — Afin d'éviter le licenciement de trente de ses cent quatre-vingt-cinq salariés, l'usine de conserves de maquereaux Saupiquet de Quimper (Finistère) se propose de prêter temporairement les sureffectifs à des entreprises de la région. La solution, rendue nécessaire aux yeux de la direction par l'augmentation de la productivité, a obtenu l'accord de trente volontaires, le syndicat CGT n'y étant pas opposé. Cinq entreprises sur les cinquante contactées se sont déclarées intéressées. Détachés pour quelques mois, les salariés resteraient sous contrat Saupiquet. L'entreprise « emprunteuse » paierait le salaire, le reste étant à la charge de Saupiquet, qui estime cette formule moins onéreuse que les licenciements.



Le téléphone français est le plus « moderne » du monde

Le Monde sur minitel
VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL
LE MONDE

Economie

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Elizabeth Arden revendu 4,3 milliards de franc[s] à Fabergé

Procter & Gamble veut acheter Blendax

Composants électroniques : règlement à l'amiable dans le différend Thomson-Motorola

TRANSPORTS

En s'intéressant à la Pan Am

Sir James Goldsmith cherche la difficulté

Le financier franco-britannique, M. Goldsmith, s'intéresse de très près à la compagnie aérienne américaine Pan Am (Pan American World Airways) : après avoir vendu, le mois dernier, l'essentiel de ses intérêts en France, il vient de séjourner à New-York, où il a rencontré le président de la compagnie, M. Edward Acker, les représentants de l'intersyndicale des employés et la direction de la firme de courtage Drexel Burnham Lambert. Actuellement, une équipe d'experts examine à New-York les différents aspects de l'affaire. La décision définitive est attendue à la fin du mois.

NEW-YORK
de notre correspondant

Les experts de Sir James ont entrepris une tâche lourde et ingrate : dresser le bilan d'une société ruinée dont personne ne veut et que des conflits internes apparemment insolubles rendent quasi ingouvernable. Gloire de l'aviation civile mondiale des années 60, la Pan Am est dans le rouge depuis près de dix ans et ne dispose, à l'heure actuelle, que de 200 millions de dollars de liquidités. Alors qu'elle a progressivement vendu tout ce qui pouvait l'être, les banques ont cessé de lui prêter de l'argent depuis longtemps, et bon nombre d'experts lui prédisent une fin rapide et déshonorante : la disparition pure et simple. *« Acheter la Pan Am ? Il faut vraiment en avoir envie... »*, soupire un analyste new-yorkais. Blasé par des affaires qui marchent trop bien, Sir James cherche la difficulté.

Fondée il y a soixante ans pour desservir une ligne unique entre Miami et La Havane, la Pan Am a grandi avec superbe après la fin de la seconde guerre mondiale, devenant rapidement le *flag carrier* (compagnie nationale pour les liaisons avec l'étranger). Desservant l'un des plus grands réseaux du monde, elle imposait ses vues au-delà des frontières et servait de modèle pour l'élégance, la générosité à l'égard des passagers et de ses propres cadres et — last but not least — pour sa conception « globale » du transport aérien.

La descente aux enfers

Dotée très tôt d'un système de réservations unique en son temps, la Pan Am offrait, avec le billet d'avion, des réservations pour ses luxueux hôtels de la chaîne Intercontinental, des voitures de location et des services divers d'autant plus appréciables que les destinations étaient exotiques. Gérée dans une quasi-insouciance par son tyrannique fondateur, Juan Trippe, la compagnie a commencé à décliner dès la mort de celui-ci, en 1967. La récession mondiale, commencée six ans plus tard, allait exiger une discipline que les décisions antérieures du président rendaient impraticable.

En effet, en 1966, en pleine euphorie, Juan Trippe avait passé commande de vingt-cinq appareils gros-porteurs Boeing-747, pour un prix total de 1 milliard de dollars. Une fois livrés, au début des années 70, les Jumbos volaient à moitié vides. Incapable de faire face à ses engagements, la compagnie a entamé la descente aux enfers, matérialisée, en 1980, par la vente de sa chaîne hôtelière (500 millions de dollars), suivie de celle de sa célèbre tour qui lui servait de siège en plein centre de Manhattan (249 millions) et, pis, de son réseau du Pacifique, vendu l'an dernier, corps et biens, à United Airlines pour 750 millions de dollars.

Absorbées par le remboursement de la dette, ces liquidités n'ont pu être utilisées pour des investissements nouveaux, et la compagnie a dû rejoindre le système de réservation Sabre, géré par l'un de ses concurrents, donnant à celui-ci un droit de regard sur ses activités. Ne possédant plus en propre que 45 des 116 appareils de sa flotte, Pan Am a perdu, en 1984, 94 millions de dollars, 181 millions de dollars en 1985 et 323 millions de dollars l'an passé.

Malchance, alors que la compagnie rouvrait la route de Moscou, en avril 1986, l'accident de Tchernobyl provoquait une vague d'annulations des réservations pour l'Europe de la part du public américain et, en août 1986, elle dut payer 1,9 million de dollars d'amende pour défaut d'entretien technique. Un directeur tente la plaisanterie de circonstance : *« Si la Pan Am ouvrait un crématorium, plus personne ne mourrait... »*

Le penchant pour le luxe

C'est surtout le réseau intérieur qui coûte de l'argent : trop étriqué, mais nécessaire pour drainer et redistribuer le trafic international, il ne parvient pas à faire face aux conditions de la déréglementation. Les opérations internationales, notamment la Route royale transatlantique entre la côte est des Etats-Unis et les capitales ouest-européennes rapportent, bon an mal an, une poignée de dollars. Il en va de même du réseau latino-américain et de la navette aérienne Washington-New-York-Boston. Ouverte au début de l'année pour concurrencer Eastern Airlines, la navette *« remplit les prévisions et vaut déjà le triple de l'investissement initial »*, affirme le président Acker.

Si le fondateur de la Pan Am avait de fort mauvaises habitudes de gestion, celui qui occupe actuellement son fauteuil ne passe pas non plus pour un rigoriste, et les cinq syndicats-maison qui représentent les 10 300 employés lui reprochent de perpétuer la *« tradition intellectuelle »* et le *« penchant pour le luxe »* de Juan Trippe. La compagnie loue, pour M. Acker, un extravagant appartement à l'hôtel Westbury, l'un des plus chers de New-York, car le président habite les Bermudes (*« c'est tout aussi loin, en termes de temps perdu, qu'une banlieue dans le Connecticut, alors que l'eau y est meilleure »*, dit-il), et le vol New-York-Bermudes du vendredi soir semble destiné uniquement à servir l'horaire de M. Acker.

Secret et volontiers désagréable, Edward Acker *« note ses décisions sur des bouts d'enveloppes, sans jamais en parler à qui que ce soit »*, irritant les syndicats au point que ceux-ci exigent désormais que la compagnie leur vende 30 % du capital, en échange de concessions salariales que la direction évalue à 180 millions de dollars, répartis sur plusieurs années. *« Nous ne céderons rien tant qu'Acker n'aura pas quitté ses fonctions »*, affirment les représentants de l'intersyndicale.

« L'intérêt de J. Goldsmith pour la Pan Am tend à prouver que les syndicats sont sur le point d'obtenir ce qu'ils veulent », affirme l'analyste Julius Maldutis de la firme de courtage Salomon Brothers. En effet, la transaction evisagée pas Sir James ne pourra avoir lieu qu'en collaboration avec les syndicats, qui possèdent déjà 6 % du capital et un siège au conseil d'administration. En tant qu'étranger, M. Goldsmith sera limité à 24,9 % du capital (environ 180 millions de dollars au cours actuel en Bourse) et aura donc besoin d'alliés. On dit à Wall Street que plusieurs de ses amis américains seraient prêts à l'épauler en entrant dans le capital en tant que figurants. *« Sir James n'est pas homme à posséder sans diriger*, remarque Mme Besty Snyder de la firme Merril Lynch, *ce qui rend la situation encore plus complexe. »*

CHARLES LESCAUT

● **M. Philippe Rouvillois est nommé directeur général de la SNCF.** — Comme prévu, M. Philippe Rouvillois a été nommé directeur général de la SNCF, le mercredi 5 août, en conseil de ministres, en remplacement de M. Jean Dupuy, qui avait demandé à prendre sa retraite à soixante ans (*le Monde* du 23 juillet). M. Rouvillois, actuellement directeur général adjoint chargé des questions financières (depuis février 1983), prendra ses nouvelles fonctions le 1er octobre.

● **Grève du zèle des douaniers sur les aéroports italiens.** — Les aéroports de Rome, Naples, Turin et Milan sont sur le point d'être paralysés, et de nombreux vols internationaux enregistrent d'importants retards en raison d'une grève du zèle des douaniers. Ceux-ci protestent ainsi contre la décision prise le 25 juillet par le ministre des finances du précédent gouvernement de faire participer la police fiscale au contrôle des passagers. Le nouveau ministre des finances, M. Antonio Gava, a rencontré les représentants des syndicats le mardi 4 août, mais aucune décision ne devrait être prise avant vendredi. — (AFP.)

ÉNERGIE

Tandis que le marché pétrolier se détend

La hausse de l'essence en France irrite le gouvernement

La hausse du prix de l'essence constatée en France depuis deux semaines, évaluée entre 8 et 11 centimes par litre par le ministère de l'industrie, et plus encore la perspective de nouvelles hausses liées aux événements du Golfe irritent le gouvernement, inquiet pour l'indice des prix. Les hausses *« constituent une anticipation abusive »*, a déclaré M. Arthuis, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, sur RTL le mercredi 5 août. *« Ce phénomène* (...) *n'est pas justifié par les tensions actuelles dans le Golfe*, a-t-il poursuivi, *il s'agit d'un mauvais usage de la liberté des prix. »* M. Juppé, ministre délégué chargé du budget, a déclaré de son côté : *« A l'heure actuelle, s'il n'y avait pas les péripéties politiques, l'état de l'offre et de la demande ne justifierait pas cette augmentation. »*.

Reconstituer des marges positives

Les prix de l'essence, qui avaient été stables entre la mi-juin et la mi-juillet, ne gagnant que 2 à 4 centimes, ont brusquement augmenté depuis pour atteindre à la pompe en moyenne 4,96 F le litre de super, 4,85 F l'ordinaire et 3,35 F le gazole, selon le ministère de l'industrie. Mais les cours varient beaucoup d'un point de vente à un autre, les différences dépassant 1,20 F (on relève des prix du super de plus de 5,90 F à Paris).

Les compagnies pétrolières expliquent ces hausses par la montée des prix du brut en juillet, et par celle du dollar. En outre, celles qui raffinent en France font valoir que cette activité reperd de l'argent et qu'il faut bien, à un moment ou à un autre, reconstituer des marges positives.

Quoi qu'il en soit, les cours du brut ont, eux, nettement chuté mercredi sur les marchés libres après la hausse observée la semaine passée et surtout en début de celle-ci, à la suite des incidents du Golfe. Le Brent, qualité différente de pétrole de mer du Nord, perdait 55 cents à Londres pour une livraison en septembre à 20,20 dollars le baril. A New-York, le West Texas Intermediate s'échangeait à 21,29 dollars le baril, en baisse de 68 cents.

Les marchés restent dans l'expectative, et un regain de tension, à l'issue des manœuvres navales iraniennes, provoquerait probablement une remontée des cours. Mais la tendance économique est à la baisse, étant donné le dépassement de la demande par l'offre, l'OPEP, en particulier, produisant plus que le quota (16,6 millions de barils par jour) qu'elle s'était fixé en juin dernier.

CONJONCTURE

Forte croissance de la masse montétaire

La masse monétaire mesurée par l'agrégat M3 (monnaie, dépôts à vue, comptes à terme, bons, titres à court terme négociables par les banques) a augmenté de 1 % en juin, portant sa croissance annuelle à 7,2 % (juin 1987 comparé à juin 1986). Cette croissance dépasse largement les objectifs fixés par les pouvoirs publics (fourchette de + 3 à + 5 %). Ce sont les dépôts à vue qui ont été les principaux responsables de ce dépassement.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Rappel automatique, transferts, messagerie...

Le téléphone français est le plus « moderne » du monde

Raccourcissement des délais de connexion des communications interurbaines, rappel automatique en cas d'occupation, numéro universel... la France continue d'avancer sur la voie du téléphone du futur, le fameux RNIS (Réseau numérique à intégration de services), qui permettra de transmettre lors d'une simple communication de la voix, des données informatiques et, à terme, des images.

Cette évolution est une véritable course à étapes : il faut d'abord numériser les centraux et les artères qui les relient, enrichir la signalisation puis effectuer la numérisation jusque chez l'abonné.

Le réseau français est le plus numérisé du monde : une ligne téléphonique sur deux aboutit à un central temporel (numérique). En outre, tous les centraux téléphoniques temporels peuvent être reliés entre eux par des voies entièrement numériques. Le réseau est également synchronisé : en technique temporelle, il est essentiel de bien mesurer le temps. En France, deux horloges atomiques à très haute précision (au césium) seront installées avant la fin de l'année. La marge d'erreur de trois secondes par mois sera ainsi réduite à une seconde tous les trois cent vingt siècles. Autant parler de totale simultanéité !

Un nouveau pas vers le RNIS vient d'être franchi avec l'enrichissement de la signalisation destiné à offrir des services complémentaires. Cette signalisation se fera selon un code normalisé au plan international défini par le CCITT (Comité consultatif international télégraphique et téléphonique), dénommé le code 7. La première réalisation opérationnelle a été effectuée à la fin juin entre le central d'abonnés de Cergy et le central de transit de Saint-Ouen-l'Aumône. Puis le 28 juillet au central de Corbeil. Vers la fin 1991, tous les commutateurs temporels seront adaptés en France.

Concrètement, cette mesure permettra d'abord de raccourcir le temps d'établissement des communications interurbaines : alors qu'il dépasse parfois 20 secondes, il sera ramené à 2 ou 3 secondes. Dans une deuxième étape, les usagers pourront profiter de services nouveaux : le rappel automatique d'un correspondant occupé (qui n'est possible aujourd'hui que pour les consommateurs reliés à un central d'entreprise) ou le numéro universel (une chaîne de magasins pourra avoir un numéro unique pour tous ses établissements et les appels seront automatiquement aiguillés vers le magasin le plus proche).

En France, les conditions sont réunies pour l'ouverture, par ailleurs, de services « professionnels » numériques. Déjà, depuis 1986, un premier service numérique commuté à 64 kilobit par seconde (64 000 informations élémentaires par seconde), Transcom, est commercialisé ; il compte 150 raccordements en France. Son application type est le transfert de fichiers, mais ses possibilités (messagerie, conception assistée par ordinateur, connection de micro-ordinateurs compatibles...) sont plus larges. Transcom constitue donc une étape — et une préparation — vers le RNIS. Il sera ouvert dès cette année en Bretagne, en 1988 à Paris, Neuilly et la Défense, en 1989 dans les grandes villes et au niveau national en 1990.

Toutefois, il faudra encore attendre avant de recevoir par téléphone des images animées de bonne qualité : pas avant l'an 2000, a précisé le directeur général des télécoms en France, M. Marcel Roulet.

FRANÇOISE VAYSSE.

Numérisation

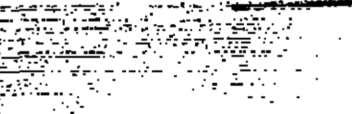
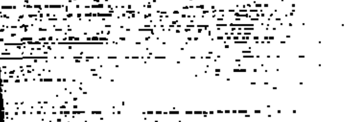
La *numérisation* du téléphone est apparue, grâce à l'électronique, au début des années 70. Jusque-là, la voix était transformée dans le microphone en signaux électriques continus d'amplitude variant comme les ondes sonores, puis transmise. La numérisation consiste à transmettre ces signaux après les avoir transformés en impulsions brèves et rapides symbolisant, par convention, des 0 et des 1. L'avantage premier est d'éviter la dégradation du signal dans les lignes. Le second est de « traiter » la voix comme des données d'ordinateur. Toutes les informations numérisées se ressemblent (des 0 et des 1) et les télécommunications peuvent épouser l'informatique. La voix, les données et même les images se mélangent. Elles sont intégrées dans un même réseau numérique : le RNIS.

La *signalisation* regroupe toutes les informations qui s'échangent dans le réseau lors d'un coup de fil : début, sonnerie, décrochage du combiné, etc. mais aussi celles, moins manifestes pour l'utilisateur mais indispensables pour les P et T, d'impulsion, de taxation, de temps, etc.

... entre la CEE et les Etats-Unis

... des pâtes n'aura pas lieu

...OCIAL

Economie

Un entretien avec M. Edouard Balladur

Le mécénat ne doit pas s'arrêter à la culture

(Suite de la première page.)

« Et ce mécénat se développera grâce à l'incitation fiscale. Voilà résumé en quelques mots l'objet de la loi.

– Les sommes provenant de cette source ont jusqu'ici été infimes : 400 millions de francs par an, l'équivalent du seul budget de l'Opéra, alors que, aux Etats-Unis, on fait état de 80 milliards de dollars.

– Je crois que ce chiffre de 400 millions de francs n'englobe qu'une faible partie des dons actuellement faits par les Français et notamment de ceux qui concernent les affaires culturelles. La nouvelle loi, en tout cas, élargit considérablement le champ d'application du mécénat, lui donne un cadre général, en fait un élément d'une politique globale... Nul doute que cela ne se traduise sur les sommes en jeu. Elles seront importantes.

Le rôle de l'Etat

– Est-ce pour cela que cette loi est sortie du ministère de l'économie et des finances plutôt que de celui des affaires culturelles ?

– C'est qu'il s'agit avant tout d'un projet fiscal, même s'il comporte sur le plan juridique, sur celui du droit des fondations, des dispositions importantes.

» Mais, compte tenu de la définition élargie que je viens de vous donner du mécénat, nous avons eu à mener une action interministérielle, qui a été conduite en très étroite collaboration avec M. Léotard, ainsi qu'avec MM. Chalandon, Séguin, Monory, Valade, Mme Barzach, MM. Malhuret, Bergelin et naturellement M. Juppé.

» Permettez-moi, enfin, de relever que cette action interministérielle a pu être menée rapidement : le rapport de M. Pebereau m'a été remis à la fin du mois de février dernier et la loi a été votée par le Parlement au début du mois de juillet.

» Mais je suis heureux de pouvoir relever que c'est la première fois depuis longtemps qu'en France le ministère des finances s'occupe activement de mécénat.

– Vous oubliez Colbert.

– Je n'avais pas la prétention de remonter si haut. Je crois me souvenir que Colbert était contrôleur des finances, mais il était chargé du mécénat en tant que surintendant des bâtiments, arts et manufactures, c'est-à-dire une sorte de ministre de la culture avant la lettre. C'est à ce titre qu'il a créé, entre autres, l'académie de France à Rome, aujourd'hui la villa Médicis.

– De tradition depuis Colbert, pourrait-on dire, c'est l'État qui assurait une part considérable du financement des activités culturelles. Doit-il désormais se désintéresser de cette question ?

– Ce que réalise cette loi, c'est la rencontre d'une volonté de liberté, d'une faculté d'initiative et d'une plus grande solidarité entre Français. Mais on aurait tort de s'imaginer que le mécénat doit se substituer à l'action publique en matière culturelle, comme humanitaire, universitaire ou sociale. Comme l'a très bien rappelé le ministre de la culture, il y a des tâches qui, par essence, n'appartiennent qu'à l'État : la mise en valeur du patrimoine national ou le développement des enseignements artistiques. N'oubliez pas non plus, j'y reviens sans cesse, car c'est l'originalité de notre démarche et de notre loi, que le mécénat déborde désormais considérablement du domaine de la culture pour s'étendre à l'action humanitaire, à la santé, à la recherche, aux sports...

– Les artistes n'ont-ils pas tendance à se méfier du privé, à préférer l'argent public parce qu'il apparaît plus neutre, moins compromettant ?

– La commande publique tend à se décentraliser. Ce n'est plus Paris qui intervient seul, mais de plus en plus les collectivités locales et même les entreprises qui veulent conférer à leurs sièges sociaux un prestige que l'art seul peut leur donner. C'est un élément de leur politique et de leur renom, une illustration artistique de leur activité.

» – Pour revenir à votre question, je ne crois pas qu'un artiste soit uniquement attaché à la commande publique. L'un des dangers de la commande d'Etat, c'est justement de favoriser un art officiel qui n'est pas toujours le meilleur. Voyez le dix-neuvième siècle et le début du vingtième où les artistes non conformistes, impressionnistes, cubistes n'ont pas bénéficié de la manne des commandes publiques. Oserai-je ajouter que les clans et les chapelles artistiques qui ont de tous temps existé – et c'est normal – conduisent souvent à ceci que ce sont toujours les mêmes qui bénéficient des commandes publiques ? On devrait faire l'histoire des artistes évincés de la commande publique, par exemple Georges de La Tour dès le dix-septième siècle. Il y a grand danger à faire reposer toute la vie culturelle sur l'intervention de l'Etat. Le mécénat offre une chance d'élargir le champ des commandes et de dépolitiser, si je puis dire, l'action culturelle.

» Permettez-moi un exemple : en tant que président de l'association des Amis du centre Pompidou, j'ai pu, grâce aux dons reçus, organiser deux expositions en faveur des jeunes artistes, auxquels commande a été passée. Aucun n'a considéré qu'il était plus compromettant de recevoir de l'argent de notre association que de l'Etat. Aucun ne s'est senti moins libre.

Aménagement progressif

– Une question d'actualité. Vous venez de signer un accord avec M. Léotard sur la deuxième tranche des travaux du Grand Louvre. On vous taxe d'être un farouche adversaire de cette opération, comme d'ailleurs de tous les grands travaux présidentiels.

– Je souhaiterais beaucoup que l'on puisse parler de cette affaire avec un minimum de sérénité et d'impartialité. Je constate à regret que ce n'est pas toujours le cas. En l'occurrence, je ne suis le farouche adversaire de rien ni de personne, j'essaie simplement de concilier l'ensemble des préoccupations dont je dois tenir compte.

» De quoi s'agit-il essentiellement ? Première préoccupation : améliorer le fonctionnement du musée du Louvre, qui en a grand besoin. Nombreux sont ceux qui, parmi ses soi-disant défenseurs, ne le connaissent pas. Je le connais, je sais qu'il a vieilli, qu'il a besoin de s'étendre et de se moderniser.

» Deuxième préoccupation : dans les temps de difficultés budgétaires que nous connaissons, et qui sont la conséquence de la gestion précédente, limiter le plus possible les dépenses publiques à ce qui est indispensable, et les étaler le plus possible dans le temps. Nous ne pouvons pas tout faire à la fois.

» Troisième préoccupation : ne pas désorganiser la grande administration de l'Etat qu'est le ministère des finances, et ne pas perturber le travail gouvernemental, l'ensemble des administrations étant implanté au centre de Paris.

» Voilà trois préoccupations dont aucune ne me paraît illégitime.

» Cela étant dit, comment se présentait la situation au mois de mars 1986 ? La première phase des travaux du Grand Louvre était engagée. Elle consistait, en particulier, à construire une série d'infrastructures dans la cour Napoléon, en les sommant d'une pyramide, le tout pour un coût de 2 milliards de francs. Je rappelle que depuis quelques années l'ensemble des travaux effectués dans Paris est de l'ordre de 20 milliards. Passer à la deuxième phase de l'aménagement du Louvre représente une dépense supplémentaire de l'ordre d'au moins 3 milliards. En fait, personne ne l'a encore vraiment chiffrée ; il va falloir le faire.

» Quelle était donc la solution ? C'était d'avoir recours à un aménagement progressif, qui tienne compte à la fois de ce qui a été fait, qui ne perturbe pas les conditions de l'équilibre des finances publiques, qui permette la poursuite du projet tout en assurant un bon fonctionnement du gouvernement.

» Qu'a-t-il été décidé ?

» – Que 5200 fonctionnaires du ministère des finances s'installeraient à Bercy, occupant ainsi la totalité des locaux ;

» – Que les dizaines de locaux ainsi libérés par le ministère des finances dans le centre de Paris seraient mis en vente ou mis à la disposition du ministère de la culture, qui a besoin d'implantations nouvelles ;

» – Que le ministre de la culture évacuerait les locaux qu'il occupe actuellement dans la partie la plus ancienne du Louvre ;

» – Que le ministre des finances évacuerait également une bonne partie de ceux qu'il occupe rue de Rivoli, 1200 fonctionnaires rejoignant Bercy.

» Voilà des décisions qui laissent aux architectes, constructeurs, ingénieurs, muséographes et conservateurs beaucoup de possibilités pour la planification. Il s'agit maintenant de remettre en état les salles actuellement ouvertes du musée du Louvre, d'ouvrir les salles qui lui sont déjà affectées et qui sont fermées faute de moyens, d'aménager les locaux libérés par les affaires culturelles et les finances. Il faut aussi rendre au jardin des Tuileries la beauté digne de son histoire. C'est une œuvre qui prendra plusieurs années par la force des choses et même si l'on y consacrait tous les crédits possibles et imaginables.

» Je souhaiterais – et M. Léotard partage ce souhait – que fût demandé à M. Ligen, nouveau président de l'Etablissement public du Grand Louvre, un plan complet d'aménagement qui permette d'atteindre tous ces objectifs progressivement, en tenant compte des possibilités financières, mais avec la volonté d'aboutir.

» Je ferai en sorte que mon successeur se trouve lui-même dans des conditions de travail convenables. Je crois à la continuité de l'Etat avec tout ce qu'elle comporte. Il faudra donc trouver pour le noyau central du ministère des finances, qui représente un millier de fonctionnaires, une implantation dans le centre de Paris et proche des autres ministères pour faciliter le travail gouvernemental ainsi que les liens avec la place financière, les banques, la Bourse. Cela est parfaitement possible pour peu qu'on le veuille. Le maintien provisoire de ce millier de fonctionnaires rue de Rivoli est tout à fait compatible avec la poursuite du projet. Il ne représente qu'une petite partie des locaux qui vont être libérés.

» J'en ai discuté moi-même avec M. Léotard et M. Pei, qui m'ont affirmé que cette solution leur paraissait à la fois raisonnable et satisfaisante. Elle constitue une sage gestion du patrimoine de l'État.

» Laissons donc à ceux qui veulent faire de cette affaire une affaire polémique et politique, et qui ont le goût des campagnes de presse et des procès d'intention, le soin de polémiquer et de politiser. »

Propos recueillis par
EMMANUEL DE ROUX
et FRANÇOIS SIMON.

Le Carnet des Entreprises

M. Jean-Charles Rouher vient d'être nommé secrétaire général de Total Compagnie française des pétroles, en remplacement de M. Vincent Labouret, ministre plénipotentiaire, atteint par la limite d'âge.

M. Jean-Charles Rouher, quarante-huit ans, est ancien élève de l'ENA, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et licencié en droit. Il a été, notamment, attaché commercial de France en Inde (1969-1973), puis conseiller au Pérou (1973-1976), conseiller technique au cabinet du ministre du commerce extérieur (1976), chargé de mission pour les questions internationales au cabinet du premier ministre (1976-1980), ministre-conseiller pour les affaires économiques et commerciales, chef de la mission économique et financière à l'ambassade de France en Algérie (1980-1983), et ministre-conseiller pour les affaires économiques et commerciales à l'ambassade de France au Japon (1983-1987).

Marchés financiers

PARIS, 5 août ↑

Plus résistant

La Bourse de Paris s'est remise aujourd'hui de ses émotions. Très lourde la veille, la tendance a été mercredi franchement marquée à la résistance. Malgré la persistance d'une certaine irrégularité, et le recul cette fois des pétrolières (Elf, Total, Esso), les hausses ont dominé.

Déjà la session préliminaire s'était soldée par un bilan légèrement positif (+ 0,08 %). Une heure après le début de la séance officielle, l'indicateur instantané du rouge (– 0,2 %) repassait dans le noir. A la clôture, il s'établissait à 0,10 % au-dessus de son niveau de la veille.

Visiblement le marché respire. Même si le dollar est encore cher, l'or a repris les chemins de la baisse, témoignant ainsi du retour à un certain calme. La plupart des places financières ont du reste retrouvé leur sang-froid, si tant est qu'elle l'ait jamais perdu.

Ici, rue Vivienne, l'on estime, à tort ou à raison, qu'il est l'heure de se mettre à racheter un peu de papier. Parmi les titres les plus en vue, citons CSF, BHV, SCREG, BIS, Poliet, Havas, SGE, Michelin, Imétal, GTM, Moulinex. Mais l'intérêt s'est concentré sur Prouvost. A 13 heures, plus de 130 000 titres avaient déjà été échangés. La bagarre entre trois prétendants au rachat aurait, paraît-il, commencé. Mais on ignore leur identité. Ce n'est en tout cas pas DMC, qui a déjà démenti s'intéresser à cette affaire.

Légère amélioration également sur le marché obligataire. Le MATIF, en particulier, s'est un peu redressé. Mais, de l'avis des spécialistes, le phénomène est peu significatif à la veille de la nouvelle adjudication de la Banque de France. « Le marché rebondit seulement sur ses plus bas niveaux », disait un professionnel.

NEW-YORK, 5 août ↑

Reprise

Après deux séances marquées par un repli des cours, une reprise s'est produite mercredi à Wall Street, une forte reprise même, puisque le marché a regagné la plus grande partie du terrain perdu ces derniers jours. A la clôture, l'indicateur instantané s'est établi à 2 566,64, en progrès de 19,93 points, soit à moins de 6 points de son plus haut niveau de toujours. Le bilan de la journée a été largement positif. Sur 1 988 valeurs traitées, 961 ont monté, 611 ont baissé et 416 n'ont pas varié.

Le raffermissement des obligations a constitué un élément d'encouragement non négligeable. Mais l'abondance des liquidités a de nouveau joué un rôle majeur. Enfin, des professionnels signalaient d'assez importants rachats du découvert. Le sentiment est en effet haussier. Le chef de Bourse d'une importante maison de titres était catégorique : « *Le Dow est en route pour atteindre le cap des 3 000 points* ». Seulement, il n'a pas dit quand.

L'activité, assez faible mardi, a nettement augmenté, et 192,72 millions de titres ont changé de mains, contre 166,49 millions.

VALEURS	Cours du 4 août	Cours du 5 août
Alcoa	62 1/4	60 5/8
Allegis (ex-UAL)	93 1/2	94
A.T.T.	32 1/8	32 3/4
Boeing	51 3/8	52
Chase Manhattan Bank	41 3/8	41 3/8
Du Pont de Nemours	128 1/2	128 1/4
Eastman Kodak	93 1/2	95 1/4
Exxon	97 1/8	96 5/8
Ford	105 1/8	105 1/4
General Electric	57 7/8	58 7/8
General Motors	87 3/4	88 3/4
Goodyear	74 1/8	73 1/4
I.B.M.	159 3/8	160 1/8
I.T.T.	62 5/8	63 3/4
Mobil Oil	53 1/2	52 1/8
Pfizer	72 3/8	72 7/8
Schlumberger	49 5/8	49 3/8
Texaco	46 1/8	45 7/8
Union Carbide	27 5/8	27 7/8
U.S.X.	37 3/4	36 7/8
Westinghouse	67	69
Xerox Corp.	73	73 3/4

CHANGES

Dollar : stable à 6,26 F =

Calme plat jeudi 6 août sur les marchés des changes, où le dollar s'est maintenu au voisinage de ses niveaux précédents. Il a coté 6,2650 F (contre 6,26 F) et 1,88 DM (contre 1,8789 DM).

FRANCFORT	5 août	6 août
Dollar (en DM)	1,8789	1,88

TOKYO	5 août	6 août
Dollar (en yens)	151,55	150,80

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (6 août) ...... 7 5/8-7 3/4 %
New-York (5 août) ...... 6 5/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	4 août	5 août
Valeurs françaises	101,5	101,8
Valeurs étrangères	136,2	134,4

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	4 août	5 août
Indice général	408,6	407,2

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	4 août	5 août
Industrielles	2546,71	

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	4 août	5 août
Industrielles	1 788,60	1 796,60
Mines d'or	497,50	
Fonds d'Etat	87,44	

TOKYO

	5 août	6 août
Nikkei Dow Jones	24297,15	24658,23
Indice général	2006,47	2029,93

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 août
Nombre de contrats : 38 008

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	101,50	101,40	101,25	101,20
Précédent	101,35	101,25	101,10	100,90

LA VIE DE LA COTE

AKZO : 15 % DE BÉNÉFICE EN MOINS. – Le groupe chimique néerlandais annonce, pour le premier semestre, une baisse de 15 % de son bénéfice net, dont le montant revient à 371 millions de florins. La direction du groupe justifie ce recul par les nouvelles difficultés rencontrées par la division. Le chiffre d'affaires diminue de 5,4 % à 7,65 milliards de florins. Toutes les autres branches d'activité ont enregistré une augmentation de leurs chiffres d'affaires.

ICI : UNE GROSSE ÉMISSION DE PAPIER COMMERCIAL. – Le groupe chimique britannique ICI annonce le lancement d'une émission de papier commercial de 300 millions de livres, la plus importante jamais effectuée à ce jour. Le papier sera placé par Barclays de Zoete Wedd, County Natwest, Lloyds Merchant Bank et Samuel Montagu and Co.

M. Keith Glover, directeur du County Natwest, estime que cette émission témoigne du développement du marché du papier commercial en sterling, devenu une source compétitive de livres à court terme après un peu plus d'un an d'existence.

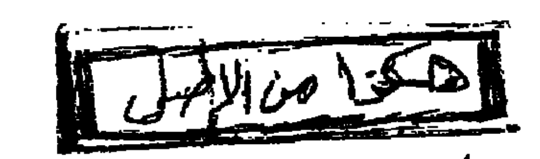
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,2430	6,2440	+ 40	+ 55	+ 70	+ 95	+ 250	+ 340
$ can.	4,7117	4,7168	– 76	– 55	– 135	– 102	– 376	– 247
Yen (100)	4,1344	4,1365	+ 145	+ 163	+ 259	+ 284	+ 819	+ 906
DM	3,3269	3,3284	+ 103	+ 120	+ 201	+ 224	+ 654	+ 721
Florin	2,9581	2,9606	+ 57	+ 67	+ 113	+ 128	+ 391	+ 443
F.B. (100)	16,0488	16,0597	+ 165	+ 245	+ 335	+ 451	+ 1089	+ 1448
F.S.	4,0174	4,0206	+ 145	+ 163	+ 264	+ 291	+ 858	+ 934
L (1 000)	4,5938	4,6013	– 198	– 162	– 351	– 301	– 828	– 701
£	9,8546	9,8624	– 106	– 69	– 240	– 175	– 658	– 461

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	6 9/16	6 11/16	6 7/8	7	7 1/8	7 1/4
DM	3 1/2	3 3/4	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4	4 1/8	4 1/4
Florin	5	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	6 1/8	6 5/8	6 1/4	6 1/2	6 3/8	6 5/8	6 11/16	6 15/16
F.S.	1 3/4	2 1/4	3 3/8	3 1/2	3 11/16	3 13/16	3 13/16	3 15/16
L (1 000)	11 1/2	14 1/2	12 1/4	13 1/4	12 1/4	13	11 7/8	12 3/8
£	7 5/8	7 7/8	8 3/4	8 7/8	9 1/8	9 1/4	9 1/2	9 5/8
F. franç.	7 9/16	7 11/16	7 11/16	7 13/16	7 15/16	8 1/16	8 1/2	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 5 AOUT

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Étrangères		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

SICAV (sélection) 5/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Valorg	1512 74	1511 23
Valrem	79398 25	79368 57

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/8	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 244	6 260	6	6 500
ECU	6 905	6 915	....	....
Allemagne (100 DM)	332 700	333 120	322 500	340 500
Belgique (100 F)	16 054	16 071	15 600	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	295 630	295 960	287	305
Danemark (100 krd)	87 710	87 770	84	91
Norvège (100 k)	91 230	91 320	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 848	9 881	9 550	10 350
Grèce (100 drachmes)	4 414	4 415	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 593	4 605	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	401 420	402 060	389 500	409 500
Suède (100 krs)	95 455	95 640	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 319	47 398	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 903	4 921	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 257	4 268	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 719	4 727	4 640	4 940
Japon (100 yens)	4 123	4 157	3 990	4 170

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/8
Or fin (kilo en barre)	94500	92300
Or fin (en lingot)	94500	92600
Pièce française (20 fr)	565	553
Pièce française (10 fr)	378	.....
Pièce suisse (20 fr)	617	616
Pièce latine (20 fr)	561	533
Souverain	690	670
Pièce de 20 dollars	3100	3005
Pièce de 10 dollars	1580	1470
Pièce de 5 dollars	970	.....
Pièce de 50 pesos	3525	3420
Pièce de 10 florins	575	555
Or Londres	476	.....
Or Zurich	476 50	470
Or Hongkong	478 95	472 25
Argent Londres	8 73	8 43

Le Monde

Trois mois de crise

Les millions introuvables du « Matin »

Trois mois déjà ! Le 6 mai dernier, *le Matin de Paris* voyait prononcer son dépôt de bilan. Depuis, placé sous administration judiciaire, le quotidien de la rue Hérold vit au jour le jour, partagé entre l'espoir et l'anxiété.

Les salariés regroupés au sein du groupe des « dix », auquel le tribunal de commerce de Paris a attribué le 25 juin la « cession provisoire » du titre, n'ont pas réuni le mardi 4 août comme ils l'espéraient, les 10 millions de francs nécessaires à la relance du journal. Sous l'impulsion de Mᵉ Claude Levet, l'administrateur judiciaire, ils ont demandé au tribunal de commerce de les recevoir. Ce dernier pourrait accéder à leur demande lundi ou mardi prochain.

Cependant, il n'appartient pas au tribunal de commerce de Paris de se prononcer sur le montant du capital défini par les « dix » ni de lui fixer des délais pour les réunir. Deux processus coexistent. Un processus juridique d'abord : le 25 juin, les « dix » ont racheté le titre *le Matin de Paris* au prix de 5 millions de francs. 2 millions devaient être acquittés le 31 juillet, le solde à la fin de l'année. Les 2 millions de francs ont été effectivement versés, ce qui satisfait le tribunal.

La spirale du déficit

Reste le processus économique. Selon M. Jacques Bon, président au tribunal de commerce, la justice n'a pas à intervenir dans le montage financier des « dix » ni à statuer sur sa validité. « *Nous n'avons pas imposé de délai, le contrat de cession étant respecté,* dit-il, *les « dix » nous ont demandé de les écouter et ont,* de facto, *créé un nouveau délai. Nous les recevrons, et, le cas échéant, s'ils nous expliquent qu'ils ont perdu tout espoir de trouver une solution économique pour* le Matin, *nous engagerons une nouvelle procédure. Mais le tribunal n'a pas vocation à intervenir dans leurs affaires.* »

D'ici-là, les « dix » espèrent réunir 10 millions de francs. Ce capital de départ conditionne en effet l'ensemble du montage financier imaginé par M. Didier Martin, le directeur financier de *l'Evénement du jeudi*, qui les assiste. Des prêts bancaires ne leur seront garantis par une grande banque nationalisée que si ce cap est atteint. Il en va de même pour les avances sur recettes publicitaires – deux ans de contrat – qu'accorderont aussi certaines entreprises. Enfin, ces 10 millions de francs serviront de base au lancement en septembre, après avis de la commissson d'opération de bourse, d'une société des lecteurs du Matin (10 millions de francs de capital) et des salariés (de 2 à 5 millions).

Pour réunir ce capital de départ, il manque encore aux « dix » 3 millions de francs. Une somme qui semble aujourd'hui bien difficile à trouver. Séduits, voire fascinés, par l'idée de contrôler un média national, les industiels qui ne sont pas encore présents dans la communication s'effraient aussi de la spirale de déficit financier que cela représenter, un quotidien : actuellement, les dépenses du *Matin* représente 3 millions de francs par mois. Les groupes de communication tentés par l'aventure (Havas, Hachette ou M. Francis Bouygues, PDG de TF1) hésitent à investir dans un quotidien dont le contrôle leur échappera : ce sont en effet les « dix » qui tiennent la barre du *Matin*. Même s'ils sont portés par la vague médiatique, ces salariés-patrons qui reprochent aux industriels « *leur frilosité* » sont considérés aussi avec une certaine réserve.

Le soutien de la gauche, famille originelle du *Matin de Paris*, lui fait aussi totalement défaut. Seuls ses lecteurs répondent à l'appel. Le Parti socialiste est muet. Quant à l'Elysée, un conseiller explique que « Le Matin *aura du mal à conserver sa place entre* Libération *et* le Monde ». « *Je suis médiocrement optimiste,* explique-t-il, *le mieux que l'on puisse faire, c'est de ne rien faire. Nous sommes hors du coup...* »

Dans l'attente de ces 3 millions de francs, *le Matin* vit difficilement. Les 7 millions de francs déjà réunis par les « dix » ne peuvent servir à régler les dépenses quotidiennes. Les 86 salariés attendent toujours le paiement de leur salaire de juillet. Les seules recettes dont dispose *le Matin* (recettes publicitaires) et les 3 000 abonnements nouveaux récemment souscrits) assurent le paiement du papier au jour le jour. Ces fonds lui permettent encore de vivre une ou deux semaines.

YVES-MARIE LABÉ

MM. Goldsmith et Pigasse : « *L'Express* prêt à affronter la bataille de la communication » avec les Presses de la Cité

Dans *l'Express* daté du 7 août, M. Jimmy Goldsmith, qui a conservé les fonctions de président de la Générale occidentale et de président du comité éditorial de l'hebdomadaire, et M. Jean-Paul Pigasse, directeur des rédactions du groupe Express, déclarent vouloir développer divers projets. Se fondant sur « *la position-clef qu'occupe* l'Express *sur le marché des news magazines* », ils entendent « *rendre* l'Express *et ses différentes éditions encore plus forts, plus rigoureux dans le traitement de l'information, ensuite créer de nouvelles publications dans les régions et à l'étranger afin de compléter le dispositif existant et à mener à bien l'indispensable modernisation de l'entreprise, en particulier l'informatisation des rédactions* ». Tous deux déclarent qu'« *appuyé sur l'un des principaux groupes d'édition français – les Presses de la Cité. – le journal est en mesure d'affronter avec succès la formidable bataille qui se prépare dans le domaine de la communication* », tout en conservant son « *axe traditionnel* ».

BOURSE DE PARIS

Matinée du 6 août

Reprise

Le marché retrouve ses esprits, mais aussi la voie du raffermissement. Un mouvement de reprise s'est dessiné jeudi au cours de la séance matinale, et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,70 %. BSN, qui a révisé en hausse ses prévisions de résultats pour 1987 (+ 20 %), monte de 2,8 %. Progrès de Peugeot, Chargeurs, Saint-Gobain. Vif repli de Prouvost (– 6 %), qui, la veille, avait enregistré une progression de 4,9 %. Les transactions (544 043 titres) avaient représenté 10,1 % du capital.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	465	466	467
Agence Havas	545	542	540
Air Liquide (L')	685	685	683
Bancaire (Cie)	627	626	631
Bongrain	2839	2852	2865
Bouygues	1165	1170	1170
B.S.N.	4740	4830	4880
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1287	1313	1313
Club Méditerranée	619	628	626
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3750	3750	3765
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1431	1442	1450
Michelin	326 50	330 40	333
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2788	2780	2800
Navig. Mixtes	980	985	985
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	955	969	989
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	484	474	475
Sanofi	789	801	801
Source Perrier	816	825	825
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2010	2030	2040
Valéo	585	590	597

Le numéro du « Monde » daté 6 août 1987 a été tiré à 450 643 exemplaires

A B C D E F G

Dans sa nouvelle grille

Canal plus joue la carte de l'humour

Si on ne change pas une équipe qui gagne, il est permis de redistribuer les joueurs. C'est ce qu'annonce Canal Plus, qui s'apprête à fêter son deux millionième abonné. En rendant publique sa grille de rentrée, la chaîne cryptée fait savoir que la plupart des présentateurs vedettes changent de place au sein de la chaîne.

C'est ainsi que Michel Denisot abandonne l'émission quotidienne « Zénith » pour un rendez-vous hebdomadaire, le samedi, de 19 h 30 à 20 h 30, « Mon zénith à moi ». Philippe Risoli présentera « Direct » tous les jours à 12 h 30, et sera remplacé à « Starquizz » par un nouveau venu, Alexandre Kazan. Autre innovation : un jeu de questions sur le sport, « Sportquizz », qui sera animé le dimanche de 13 h 30 à 14 heures par Marc Toesca, le présentateur depuis les origines du « Top 50 ».

Reste la vedette, Philippe Gildas. Il quitte « Direct » pour rejoindre l'équipe de joyeux lurons qui a fait le succès de l'émission quotidienne « Objectif nul ». Elle récidive avec un nouveau pot-pourri de gags, « C'est nul part ailleurs », de 19 h 25 à 20 h 30, qui offrira un pastiche de journal télévisé, avec des fausses pubs.

C'est d'ailleurs l'accent mis sur l'humour qui caractérise la nouvelle grille. Outre les « nuls », on annonce une nouvelle série comique quotidienne, « Mythofolies », où Homère est incarné par... Michel Galabru. Et puis, dernière trouvaille – un emprunt, plutôt !, – le présentateur entièrement informatisé, Max Headroom, qui fait fureur en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Débarqué de Channel Four, cet homme-tronc aux yeux bleus, généré par ordinateur grâce à des images de synthèse, animera un programme dominical de clips, de surprises et de « shorts » (émissions très courtes).

Sans cesser d'être la chaîne du cinéma et du sport, Canal Plus entend jouer aussi l'humour et la différence.

A. W.

La préparation du référendum en Nouvelle-Calédonie

Les abstentions « n'auront aucune signification politique » selon M. Bernard Pons

Les abstentions enregistrées lors du référendum d'autodétermination qui se déroulera le 13 septembre en Nouvelle-Calédonie, « *n'auront aucune signification politique* », a déclaré M. Bernard Pons, le mercredi 5 août, lors de sa visite à Thio, commune située sur la côte est de la Grande Terre. « *Seuls (en) auront (une) les votes qui auront été clairement émis, soit en faveur de l'indépendance, soit en faveur du « maintien au sein de la République française* », a poursuivi le ministre des DOM-TOM au cours de la cinquième journée de son séjour d'une semaine dans l'archipel, alors que le FLNKS a donné aux Mélanésiens des consignes d'abstention. En outre, M. Pons a mis en garde « *ceux qui veulent profiter de cette consultation d'autodétermination pour utiliser à nouveau, comme ils l'ont fait dans les périodes les plus difficiles et les plus troubles, la menace et la violence* » en soulignant que le gouvernement « *ne tolérera plus jamais aucune des exactions qui ont été commises par le passé.*

En se référant aux nombreux incidents entre militants du FLNKS et anti-indépendantistes dont la commune de Thio a été le théâtre entre 1984 et 1986, le ministre des DOM-TOM a déclaré que sa visite avait « *valeur de symbole* » et qu'« *il n'y avait pas de meilleur endroit pour lancer un appel à la réconciliation.* ».

Par ailleurs, M. Dick Ukeiwé, président (RPR) du congrès du territoire, a appelé les Mélanésiens à parcourir leurs tribus anfin d'y clamer leur « *confiance au gouvernement* » dans la perspective du scrutin du 13 septembre.

Attentat en Cisjordanie

Deux Israéliens blessés

Tel-Aviv (*Reuter.*) – Deux colons israéliens ont été blessés jeudi 6 août lorsqu'un cocktail Molotov lancé par des maquisards palestiniens a explosé dans leur voiture en Cisjordanie occupée, non loin de Kalkilya. Les victimes de cette attaque, une femme et son mari, ont été légèrement blessés.

Les troupes israéliennes ont immédiatement imposé un couvre-feu à Kalkilya et se sont lancées à la recherche des auteurs de l'attentat.

Selon la radio israélienne, d'importants renforts ont été dépêchés dans le secteur, afin de porévenir d'éventuels actes de représailles des colons juifs de droite.

L'Attentat a été commis à l'endroit où un cocktail Molotov avait déjà été lancé en avril dernier contre une voiture. Cette attanque avait coûté a vie à une Israélienne et à son fils de cinq ans. Des colons juifs s'étaient alors livrés à des actes de vandalisme à Kalkilya. Ils avaient brûlé des champs appartenant à des arabes et des voitures.

ÉGYPTE

Une quarantaine de cinéastes et d'acteurs commencent une grève de la faim

LE CAIRE
de notre correspondant

Le metteur en scène et producteur Youssef Chahine a commencé, mercredi 5 août, une grève de la faim en signe de protestation contre la nouvelle loi sur le Syndicat des artistes (*le Monde* du 5 août). M. Chahine fait partie d'un groupe d'une quarantaine de cinéastes et d'acteurs qui ont décidé de s'abstenir de toute nourriture jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée à la crise secouant les milieux artistiques égyptiens. Les artistes, rappelle-t-on, n'ont pas été consultés avant que la loi régissant leur syndicat ne soit amendée le mois dernier par le Parlement afin de permettre à l'actuel président, M. Saadeldine Wahba, de se présenter pour un nouveau mandat.

Dans leur dernier communiqué, les artistes réclament notamment le report des élections syndicales prévues pour dimanche 9 août et la tenue préalable d'une assemblée générale du syndicat et des trois sous-syndicats. Acteurs, cinéastes et musiciens affirment qu'ils poursuivront leur *sit-in* dans les bureaux du Syndicat des artistes tant que leur demande n'aura pas été satisfaite.

Cette affaire préoccupe de plus en plus le gouvernement, qui se voit directement critiqué chaque soir devant des dizaines de milliers de spectateurs. Les théâtres égyptiens continuent en effet d'interrompre leurs représentations pour cinq minutes au cours desquelles les acteurs donnent libre cours à leur mécontentement. Celui-ci commence déjà à faire tache d'huile, puisque plusieurs journaux et magazines contrôlés par l'Etat, tels qu'*Al Akhbar* ou *Sabah el Kheir*, donnent raison aux artistes.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Trois manifestations kurdes en Europe

Des manifestants kurdes ont occupé des locaux ouest-allemands dans plusieurs pays européens mercredi matin 5 août. Les manifestants entendaient ainsi protester contre une opération menée par la police fédérale allemande le mardi 4 août sur l'ensemble du territoire de RFA.

L'opération avait pour objet, selon le procureur général fédéral Kurt Rebmann, de trouver des preuves de l'existence d'une organisation terroriste kurde, visant à l'élimination d'opposants politiques. Le parquet soupçonne cette organisation, sous couvert des associations légales de kurdes, d'avoir participé à cinq meurtres et deux tentatives de meurtre en RFA dans les milieux turcs et kurdes depuis trois ans.

C'est à Copenhague que les manifestants kurdes ont été les plus menaçants : une dizaine ont investi les locaux de la compagnie aérienne Lufthansa, répandant de l'essence et menaçant d'y mettre le feu en cas d'intervention policière.

En Belgique, c'était le hall d'entrée du consulat de RFA à Liège qu'occupaient une vingtaine de manifestants kurdes.

A Paris, enfin, un groupe d'une trentaine de Kurdes a envahi mercredi matin le siège de la Lufthansa, rue Royale, qu'il a occupé pendant une heure. Les manifestants se sont dispersés d'eux-même à l'arrivée des forces de police ; deux d'entre eux ont été conduits au commissariat pour vérification de leurs titres de séjour.

● **Les Tatars interdits de manifestation.** – Des véhicules blindés, équipés de mitrailleuses, ont patrouillé dans les rues de Iangioul, une ville au sud de Tachkent, pour mettre fin à une manifestation de Tatars, a déclaré, mardi 4 août à Moscou, un dissident soviétique. – (*AP.*)

Les autoroutes belges payantes pour les étrangers ?

Le gouvernement belge, qui travaille à la réduction de l'important déficit budgétaire sans accroître la pression fiscale, envisage d'imposer à partir du 1ᵉʳ janvier 1988 une taxe annuelle de 500 francs belges (80 francs français environ) sur tout véhicule étranger pénétrant sur les autoroutes belges. Ce réseau, le plus dense d'Europe, est jusqu'ici gratuit. Cette « vignette autoroutière », similaire à celle déjà imposée par la Suisse, pourrait rapporter plus de 2 milliards de francs belges au budget de l'Etat. Pour respecter les règles de la Communauté européenne, les automobilistes belges seraient réputés payer également cette taxe mais elle serait incluse dans la taxe annuelle sur les automobiles, qui n'augmenterait pas.

Ce projet, dont les modalités précises d'application ne sont pas encore fixées, suscite une vive réaction du gouvernement de Bonn. Le ministre allemand des transports a officiellement demandé à Bruxelles d'abandonner cette mesure qui « *porterait un coup sévère à l'unité européenne* ». Le gouvernement ouest-allemand estime que l'adoption de ce système serait une « *erreur complète* » et ne rapporterait pas les bénéfices financiers attendus, la Suisse n'ayant récupéré que le quart des rentrées escomptées.